CINQUIÈME ANNÉE. — N° 5. Le Numéro : 25 Centimes. 1er MARS 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France. . . . . UN AN 6 FR.
Union Postale. . . . — 8 FR.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VIe Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

Les chemins de fer balkaniques : *Les projets serbe, bulgare, grec.*

Échos : *Officiers grecs dans l'armée française; la Crète à la Chambre italienne; une messe grecque au Vatican; la population du royaume de Grèce; l'affaire Wills; l'émigration en Amérique; le grec langue des Sultans; le Kaïser à Corfou.*

Théodore II Lascaris : *Empereur de Nicée.*

Les chemins de fer et la Macédoine : *Les réformes.*

En Grèce : *Zemenon.*

En Macédoine : *Enseignes subversives; les bandes et leurs exploits; liste de victimes.*

Revue de la Presse : *La Bulgarie dans les affaires de Macédoine.*

LES

CHEMINS DE FER BALKANIQUES

Au milieu du chaos de nouvelles contradictoires, de déclarations officielles, d'enquêtes, d'interviews et de polémiques de presse qu'ont provoquées les retentissantes déclarations de M. d'Aerenthal, il est difficile de se faire une idée exacte de la situation. Il est probable que les chancelleries elles-mêmes ne sont pas beaucoup plus avancées que les organes de la presse. Il y a néanmoins une certaine éclaircie. Les bruits de guerre, de mobilisation, de conflit turco-russe s'apaisent. Aux dépêches alarmantes des premiers jours ont succédé des nouvelles plus rassurantes. La crise s'apaise. Mais la question des chemins de fer balkaniques demeure ouverte. La diplomatie internationale en est à la période des tâtonnements. Ses intrigues convergent à Yildiz et à la Porte. L'Autriche, sans trop s'émouvoir du bruit que son chancelier a soulevé, travaille tranquillement à la mise à exécution de son projet. Au point de vue économique, nul n'en saurait contester l'importance et l'intérêt, non seulement pour le commerce austro-allemand, mais pour celui de l'Europe tout entière. L'Europe réclame une part de transit le plus près possible du canal de Suez. L'artère Vienne-Serajevo-Salonique, rattachée au réseau grec Larisse-Pirée, aura pour mission de le lui donner. Elle assurera un jour le trafic européen vers l'Orient méditerranéen et l'Extrême-Orient. La voie autrichienne est dans les choses fatales. Elle est la résultante de forces économiques inéluctables. Des combinaisons diplomatiques peuvent en retarder la réalisation : elles ne sauraient lui faire éternellement échec. Un jour ou l'autre elle se fera nécessairement.

Ce qui vient tout gâter, ce sont les légitimes inquiétudes qu'inspirent les desseins politiques que, sous couleur d'expansion économique, dissimule l'entreprise. Ces suspicions ne sont point injustifiées. La politique autrichienne dans les Balkans est loin de commander la sympathie. Elle n'a fait qu'aggraver systématiquement les difficultés du problème. Merveilleusement habile et tenace, elle entretient les haines nationales, l'anarchie politique, sur quoi elle cherche à baser cet équilibre de faiblesses qu'elle juge indispensable à sa domination. En Macédoine, la diplomatie viennoise n'a exercé qu'une action dissolvante. On peut en dire autant de la politique russe, plus brutale, en tout cas moins raffinée, et, somme toute, moins dangereuse depuis les défaites de Mandchourie, que celle de sa comparse de Mueršzteg. Aussi chaque succès à l'actif de l'Autriche implique-t-il un péril de plus pour les petits pays où son action s'étend. Enfin, ce qui accroît leurs méfiances, c'est que derrière l'Autriche se tient l'Allemagne et que, celle-ci poussant celle-là, selon le fameux plan de Bismarck qui a reçu sa consécration au Congrès de Berlin, gagne chaque jour du terrain dans sa marche en avant vers l'est.

L'on comprend l'émotion que les déclarations de M. d'Aerenthal ont soulevée dans l'opinion russe, française et anglaise et même dans l'opinion italienne, bien que le cabinet de Rome eût été averti de ces projets et ne s'en montre pas trop alarmé! Une accalmie s'est cependant produite, en moins de quinze jours, due principalement à l'habileté avec laquelle le Ballplatz a évolué au milieu de cette tempête, allant jusqu'à déclarer que le contre-projet slave, Danube-Adriatique avait son entière approbation! La presse officieuse viennoise alla jusqu'à prétendre que le plan russe était accueilli avec d'autant plus de sympathie qu'à Vienne on ne songe qu'à une chose : au bonheur et au bien-être des populations balkaniques qui n'ont qu'à profiter de la multiplication des voies de communication. Seule la *Neue Freie Presse* se chargea d'interpréter le véritable sentiment des cercles viennois, en qualifiant le projet Danube-Adriatique de désastreux pour l'influence autrichienne dans les Balkans.

Mais voici qu'on télégraphie de Constantinople, à la date du 25 février, que la Russie, estimant qu'elle n'a pas grand intérêt à des lignes ferrées en Turquie d'Europe, porterait l'objectif des compensations qu'elle désire en Asie-Mineure. Serait-ce par suite d'un compromis avec l'Autriche, à qui elle laisserait le champ libre en Turquie d'Europe, pour se réserver l'Anatolie septentrionale et y construire les voies ferrées dont elle s'est assurée le droit d'option au lendemain de la concession accordée aux Allemands de la ligne de Bagdad? Toujours est-il que la Russie ne semble éprouver qu'un enthousiasme modéré pour la ligne Danube-Adriatique. Le fait est qu'elle n'y est pas directement intéressée. L'amélioration du réseau russo-roumain lui permettrait de l'utiliser dans une certaine mesure pour son commerce. Mais quant à sauvegarder par cette voie nouvelle ses intérêts moraux et rétablir au profit de son influence l'équilibre détruit par l'Uvach-Mitrovitza, qu'il nous soit permis d'en douter. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte pour s'apercevoir que cette diagonale qui n'atteint la Turquie qu'après avoir traversé la Roumanie et la Serbie, est très loin d'avoir pour la Russie la valeur qu'aura pour l'Autriche l'Uvach-Mitrovitza qui pénètre directement et rapidement dans le cœur même de la région macédonienne.

En réalité le Danube moyen-Adriatique est plutôt un projet serbe. A supposer qu'il vienne un jour à se réaliser, c'est la Serbie qui économiquement en tirera le plus de profit. La Roumanie y est également intéressée et s'y montre favorable. Mais il constitue pour la Serbie une question capitale. Déjà les chemins de fer serbes viennent à Uskub trouver la route libre vers l'Egée. Le Danube-Adriatique permettrait au petit royaume de s'en aller commercer librement sur l'Adriatique et la Méditerranée. Il l'affranchirait aussi dans une large mesure de la cruelle dépendance économique où le tient l'Autriche. Enfin il constituerait l'unique trait d'union possible entre les deux peuples congénères, Serbes et Monténégrins, que sépare le Sandjak de Kovi-Bazar où l'Autriche vient s'encastrer. Aussi la Serbie s'efforce-t-elle depuis longtemps d'obtenir de la Turquie cette concession. La voilà qui très légitimement profite des circonstances pour reprendre ses démarches à Constantinople. L'appui de la Russie lui est évidemment acquis; il semble qu'elle puisse aussi compter sur celui de la diplomatie française et anglaise. Mieux encore, l'Autriche elle-même ne lui marchanderait pas son concours. Du moins, c'est ce qu'annonçait un communiqué officiel du gouvernement serbe, publié le 17 février. Et une dépêche de Constantinople annonçait l'autre jour que le margrave Pallavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, reçu en audience par le sultan le 22 février, a entretenu Abdul-Hamid du projet serbe — comme du projet grec. On ne saurait être plus kabile. Ces méthodes de la diplomatie viennoise sont dignes de Metternich.

Divers tracés ont été mis en avant. Celui qui semble réunir le plus de suffrages est le suivant : En territoire roumain, raccordement de Craïova à Praovo (ou Raduchevatz) sur la frontière roumano-serbe; en territoire serbe de Praovo (ou Raduchevatz) la ligne se dirigerait sur Nisch par la vallée du Timok; de Nisch elle pénétrerait en territoire turc par la chaîne du Kapaonik et les défilés de l'Ibar (en passant à Mirovec ou à Merdar), couperait au sud-est de Mitrovitza la ligne autrichienne projetée Uvach (Priboï) — Mitrovitza — (Salonique) et en passant par Prischtina, Prizrend, Skadra (Scutari d'Albanie) gagnerait l'Adriatique à San Giovanni di Medua, — d'où elle pourrait être reliée avec une voie à diriger sur Dulcigno ou Antivari, en territoire monténégrin.

C'est une route commerciale qui répond à des besoins spéciaux, mais n'a pas une importance générale. Il n'en est pas moins vrai que le Danube-Adriatique créerait un courant économique qui lui serait propre et détournerait en outre une bonne partie du trafic de la Mer Noire. Il ouvrirait sur l'Adriatique un débouché à la Roumanie, à la Serbie et même à la Bulgarie — si cette dernière obtient son raccordement avec Koumanovo. — Enfin il créerait une nouvelle voie de pénétration dans les Balkans au commerce méditerranéen, aux marchandises françaises et principalement italiennes. La ligne semble être d'un bon rendement économique. Elle constituerait un instrument civilisateur incontestable pour la Serbie et la région albanaise. La Turquie elle-même y trouverait une ligne de défense stratégique de premier ordre et un important véhicule économique : à elle seule, la plaine de Prizrend pourrait régénérer le reste de l'Albanie. Mais à ces avantages correspondent autant, sinon plus de difficultés. Difficultés financières énormes. On n'a même pas encore approximativement évalué le coût total de l'entreprise. On prétend que la Serbie a pris l'initiative de constituer un groupement financier auquel la Banque russe et la Banque Parisienne sont déjà disposées à adhérer. C'est une question trop ardue à résoudre pour que l'on soit si optimiste. D'ailleurs les difficultés techniques ne sont pas moins considérables. La traversée du Pinde à elle seule est une grosse affaire. Somme toute, le projet ne paraît pas encore mûr. Il n'est même pas au point. Il n'existe qu'en intention.

On ne peut qu'en souhaiter la réalisation quand ce ne serait que dans l'intérêt de la Serbie qui, ne subissant déjà que trop la tyrannique tutelle de l'Autriche, risquerait d'être ruinée par la ligne Serajevo-Salonique, où elle voit avec raison son propre désastre économique. Par une douloureuse nécessité, la Serbie fait, à l'heure qu'il est, appel au concours de l'Autriche, pour obtenir son chemin de fer de la Porte. Son amour-propre national traverse là une dure épreuve. Ce sont ces diverses circonstances qui expliquent, d'une part, le langage austrophobe des journaux de Belgrade et d'autre part l'attitude, toute de tact et de réserve, du cabinet Pachitch à l'égard de l'Autriche.

Malheureusement pour le petit royaume, la Bulgarie vient se mettre en travers de son projet. Elle ne se contente pas de réclamer le droit de raccorder sa ligne Sofia-Kustendil avec Koumanovo (en territoire turc) de la voie Salonique-Uskub, raccordement qui lui ouvrirait un débouché direct sur Salonique, elle cherche encore à faire écarter le projet serbe pour faire passer éventuellement le Danube-Adriatique par Bucharest-Sofia-Kustendil-Uskub et de là à l'Adriatique. La Bulgarie a toujours combattu le plan serbe. L'autre jour le *Times* le rappelait dans les termes suivants :

Il y a environ un an, le prince de Bulgarie modifia sa politique dans un sens favorable à l'Autriche.

Son ministre des affaires étrangères soumit à Vienne une proposition ferme en vue d'une action connexe pour servir les intérêts de la Bulgarie et de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans, tant au point du vue économique que politique.

Il signala comme très important d'empêcher la construction de la ligne projetée du Danube à l'Adriatique et suggéra, à cet effet, que les deux puissances exercent simultanément leur influence sur la Turquie pour obtenir la concession d'une ligne de jonction du réseau bulgare avec Uskub, ligne que l'on pousserait ultérieurement vers l'Adriatique d'un côté, vers la Roumanie de l'autre.

En même temps, il essayait de persuader à la Roumanie de refuser la construction d'une ligne de jonction du réseau Danube-Adriatique à travers la Serbie et de construire un pont sur le Danube à Widdin Calafatu.

Ce fut là, paraît-il, le but principal du voyage fait à cette époque à Vienne et à Berlin par M. Stanciof, ministre des affaires étrangères.

Cette nouvelle a été démentie par une dépêche de Sophia. Elle n'en est pas moins des plus vraisemblables. Les démarches actuelles du cabinet de Sophia viennent la confirmer. Depuis un an, la Bulgarie s'est visiblement rapprochée de l'Autriche, et d'autre part la politique de M. d'Aerenthal a été nettement bulgarophile dans les affaires de Macédoine.

Pour ce qui est du projet de raccordement du réseau grec avec le réseau turc, nous ne pouvons comprendre les attaques dont la Grèce continue à être l'objet dans la presse russe. Les dirigeants d'Athènes, s'écrie le *Novoyé-Vrémia* vont livrer la Grèce à l'Allemagne, « ils lui préparent la joie de voir les descendants de Thémistocle et de Périclès commandés par des caporaux du Brandebourg. » Nous ne tenons pas plus à être commandés par des caporaux du Brandebourg, que par les généraux qui s'illustrèrent sur les champs de bataille de Mandchourie. Le *Novoyé-Vrémia* est fort mal renseigné. Nos sympathies, comme nos intérêts, nous engagent dans une voie tout opposée à celle qu'indique l'organe russe. Et nous ne voyons pas pourquoi le fait que la Grèce s'efforce d'obtenir son raccordement impliquerait qu'elle se soit vendue à l'Allemagne. Serait-ce parce que la diplomatie autrichienne est favorable à la jonction ? Mais elle se montre tout aussi bien disposée à l'égard de la combinaison serbe ou de la combinaison bulgare. D'ailleurs, si l'Autriche nous prête son appui en cette affaire, c'est uniquement qu'elle est intéressée à prolonger son trafic vers le sud. Ce n'est pas une raison pour que la Grèce ne cherche pas à rattacher ses réseaux avec les réseaux turcs — au contraire. De tous les pays d'Europe, la Grèce seule est privée de voies ferrées avec le reste du Continent. Voilà des années qu'elle s'efforce légitimement d'établir elle aussi des communications directes avec les pays voisins et l'Occident. Le mauvais vouloir de la Porte a toujours fait échec à ce projet si légitime. Il est grand temps que nous recevions satisfaction de ce côté. Notre raccordement ne lèse nul intérêt, ne peut éveiller aucune susceptibilité. Tout au contraire, nos voisins seront les premiers à en profiter. Nous pouvons espérer fermement qu'en cette occasion le concours de plus d'une grande puissance ne nous fera pas défaut.

ÉCHOS

Officiers grecs dans l'armée française. — Répondant à une demande du gouvernement hellénique, le gouvernement de la République a autorisé l'admission dans l'armée française d'un certain nombre d'officiers d'artillerie hellènes. Le ministère de la guerre ayant demandé à l'état-major de désigner à cet effet quatre lieutenants, trois capitaines et un commandant, l'état-major a proposé pour le moment le commandant Mavroyannis, les capitaines Spanidis, Calliondzis et Kougitéas.

Ces officiers doivent arriver incessamment en France pour suivre les exercices et étudier la tactique de l'artillerie française.

On télégraphie d'Athènes que le gouvernement a fait des démarches auprès de la France pour qu'elle envoie à Athènes un officier supérieur d'artillerie, qui serait chargé de la direction et de l'organisation des écoles de tir d'infanterie et du maniement des nouveaux fusils et des canons.

***

La crète a la chambre italienne. — Une dépêche de Rome annonce que le député M. Robert Galli, qui a si souvent plaidé la cause de la Crète au Parlement italien, a de nouveau prononcé, dans la séance du 22 février, un discours où il a reproché au gouvernement italien de continuer à entretenir un contingent de troupes en Crète. Le maintien de ces troupes, a dit M. Galli, n'est pas seulement inutile, il sert encore à entretenir l'espoir de la Russie de s'approprier un jour la baie de la Sude sur laquelle elle aurait jeté son dévolu.

***

Une messe grecque au Vatican. — Des fêtes solennelles viennent d'avoir lieu à Rome à l'occasion du quinzième centenaire de la translation des cendres de Saint Jean Chrysostome, patriarche grec de Constantinople. Pie X a célébré une messe en grec et a béni par le Εἰρήνη πᾶσι l'assistance où figuraient de nombreux missionnaires des ordres du Levant et de catholiques orientaux, maronites principalement. Le pape a prononcé une allocution, où, faisant allusion à l'Eglise gresque, il a souhaité le retour au bercail des brebis égarées. Sa Sainteté a affirmé que le monde orthodoxe doit rentrer au plus tôt dans le giron de l'église catholique. Tous les maux qui se sont abattus sur l'Orient sont la conséquence du schisme. Aussi longtemps que, persistant dans cette erreur, nous continuerons à rester séparés de Rome, nous serons accablés des pires calamités. En revanche nous sommes assurés de trouver notre salut dans la soumission à l'autorité pontificale.

Le cardinal Vanutelli a parlé dans le même sens. Après avoir magnifié l'Orient, berceau de toute civilisation, il a promis le salut aux pécheurs repentants.

L'Eglise romaine, on le voit, n'a point renoncé à ses archaïsmes. C'est tout comme au bon vieux temps!...

***

La population du royaume de Grèce. — Le ministère de l'Intérieur de Grèce publie les résultats définitifs du recensement effectué en Grèce l'été dernier. Le tableau que nous avons sous les yeux accuse un total de 2.631.952 habitants — dont 1.324.942 du sexe masculin et 1.307.010 du sexe féminin — auquel ne sont pas compris les sujets grecs établis à l'étranger.

Il ressort de ces chiffres que depuis le dernier recensement, celui de 1896, qui avait donné un total de 2.433.806, il y a augmentation de 198.146 âmes, malgré l'émigration qui absorbe pourtant une partie considérable des forces vives de la nation.

L'accroissement de la population est constaté dans 19 *nomes*; six autres, ceux de Laconie, d'Arcadie, de Trikkala, des Cyclades, de Leucade et de Zante, accusent au contraire une légère diminution. Ajoutons que le *nome* d'Attique compte actuellement 341.247 habitants. Notons encore que dans tout le royaume c'est la population urbaine qui tend à s'accroître au détriment de la population rurale. Voici enfin les chiffres de certains grands centres : Athènes compte actuellement 176.430 habitants; Le Pirée 74.580; Patras 37.524; Corfou 29.032; Volo 23.563.

***

Épilogue de l'Affaire Wills. — Les agences ont transmis la dépêche suivante, datée de Salonique, 17 février, et qui a été publiée dans nombre de journaux :

Le procès des affiliés des comités bulgares s'est déroulé devant le tribunal extraordinaire. Un condamné bulgare, du nom de Lygoussi, a fait des aveux complets au sujet des agissements des comités dans le district de Monastir. Il a confirmé que divers meurtres de personnes opposées aux idées des comités ont eu lieu d'après des ordres émanés des chefs de l'organisation bulgare.

Pendant le procès, on a lu la lettre suivante portant la signature du chef local du comité bulgare de Dahan, se rapportant à l'enlèvement du sujet anglais Wills, près de Monastir :

« *En ce qui concerne Wills, nous sommes par-*
« *venus à faire croire aux consulats européens*
« *que l'enlèvement a été effectué par des Grecs.*
« Nous avons jeté une oreille coupée à Wills
« dans la cour du consulat anglais. De pareils
« actes, cependant, nous sont nuisibles. Il faut
« absolument combattre avec la bande qui retient
« Wills. Avoir cet homme mort ou vivant, afin
« que nous puissions convaincre les Européens
« que notre bande a pu le libérer ou l'a trouvé
« mort, après avoir combattu avec la bande
« grecque. »

Cette lettre a fait sensation.

En effet, les Bulgares ont essayé de faire croire que le sujet anglais Wills, qu'une de leurs bandes avait capturé en juin 1908, avait été enlevé par un corps grec. Et lorsque, l'année dernière, Wills, se trouvant à Londres, a publié une brochure où il a relaté les circonstances de sa capture et de sa captivité, il s'est trouvé des journalistes bulgarophiles, tels M. Bourchier, correspondant du *Times* à Sofia, pour croire, et répéter dans son journal, que Wills avait été gagné par les Grecs pour calomnier les comitadgis bulgares.

En tout cas il y a beau temps que les Bulgares nous ont accoutumés à des procédés aussi délicats.

***

L'Émigration des Grecs en Amérique. — M. Lambros Coromilas, qui a été récemment nommé ministre de Grèce à Washington, vient d'adresser à son gouvernement un rapport circonstancié sur la question, si importante pour la Grèce, de l'émigration en Amérique. La presse hellène est unanime à réclamer des mesures propres à enrayer cet exode qui va croissant et qui risque de devenir un grand mal pour le pays. Le gouvernement s'en préoccupe sérieusement, et c'est une des raisons pour lesquelles il a créé le poste qu'il a confié à M. Coromilas.

Le rapport de M. Coromilas expose la situation des Hellènes établis et immigrant en Amérique et propose à son gouvernement d'adopter à l'égard des émigrants les lois et règlements qu'applique l'Italie à ses nationaux, cette législation, qui est le fruit d'une longue expérience, étant la plus complète et la mieux conçue.

L'exposé de M. Coromilas est actuellement à l'etude; le gouvernement s'en inspirera pour apporter plus d'une modification au projet de loi sur l'émigration récemment soumis à la Chambre.

***

Le grec, langue des anciens sultans. — Dans une conférence récente à l'institut français d'archéologie d'Athènes, M. Spiridion Lambros, professeur à l'Université, a parlé du « grec comme langue diplomatique des sultans ». Il a démontré qu'antérieurement à la conquête de Constantinople, les sultans d'Iconium et de Nicée employaient la langue grecque dans leurs rapports avec plus d'une cour. C'est en grec qu'ils correspondaient avec la cour de Byzance et avec celle des Lusignans, rois de Chypre. Cette coutume a survécu à l'empire d'Orient pendant plus d'un siècle. Après la chute de Constantinople, le grec fut la langue diplomatique des sultans pendant près d'un siècle. C'est d'ailleurs en grec que Mahomet II rédigea son décret octroyant des privilèges aux Génois de Galata; c'est en grec également qu'il correspondait avec la Sérénissime République; M. Lambros a donné aussi lecture d'une lettre en grec par laquelle Bajazet annonce au pape Alexandre Borgia l'envoi de saintes reliques et l'entretient aussi de son frère. Ce prince s'étant révolté contre Bajazet, s'était réfugié à Rome, où peu après il mourait assez mystérieusement.

On sait d'ailleurs que la langue grecque a été longtemps en usage dans l'administration turque elle-même. C'est ainsi que, jusqu'au règne du sultan Selim, les écritures du *Malié* au ministère des finances étaient tenues en grec.

***

Le kaiser a Corfou. — On procède actuellement aux derniers aménagements du palais de l'*Achilleion* à Corfou, en vue du séjour que compte y faire Guillaume II. De nombreux ouvriers tapissiers et décorateurs sont en train d'achever la toilette de la résidence impériale. Ces travaux ne sont pourtant pas définitifs. Ils ne servent qu'à mettre en état une partie du magnifique domaine et seront repris après le départ de l'empereur sur une plus grande échelle, car Guillaume II veut y effectuer des réformes radicales.

Quelques constructions accessoires ont été édifiées çà et là. Dans le voisinage de l'*Achilleion* s'élève aussi un vaste bâtiment où sera logée la suite de l'empereur. L'établissement qui doit fournir l'électricité a été perfectionné. On n'a point oublié les cuisines impériales, qui ont été aménagées avec un art consommé par des spécialistes envoyés de Berlin.

Le mobilier du palais a été complètement renouvelé. On vante beaucoup les pièces d'art qui garnissent le grand salon. Dans le parc même, on a procédé à de grands embellissements. Dans le bois d'oliviers qui environne l'*Achilleion*, on a suspendu des lampions électriques qui, la nuit, embraseront de mille feux multicolores le site merveilleux. Ces douces joies n'entrent pas seules dans les préoccupations de l'empereur. Il fait faire diverses transformations en vue des exercices et des sports qui sont inscrits au programme. Notons encore qu'il compte organiser de grandes expéditions cynégétiques sur la côte voisine d'Épire. Enfin l'inévitable auto fera son apparition à Gastouri. Un garage a été installé pour les quatre voitures parties de Berlin, et qui achèveront de troubler la paix de ces lieux hier encore peuplés du souvenir de la silencieuse et solitaire Impératrice.

THÉODORE II LASCARIS [1]

EMPEREUR DE NICÉE

Dans une étude très documentée, très intéressante, pleine de détails inédits, M. Jean-B. Pappadopoulos nous fait le récit du règne et de la vie de Théodore II Ducas Lascaris, empereur de Nicée. Une bibliographie très fournie indique au lecteur les titres des nombreux ouvrages dus à l'impérial écrivain, ainsi que les sources auxquelles a puisé M. Pappadopoulos.

Théodore II Ducas Lascaris, naquit à Nicée l'an 1222, le jour même de l'avènement de son père, Jean Ducas dit Vatatzès. Des difficultés d'ordre politique et le souci de sa sécurité obligèrent celui-ci de transférer sa résidence dans une place forte, située entre Smyrne et Sardes — à Nymphée. « C'est donc à Nymphée, dans un magnifique paysage, sur les bords de l'Hermos et au pied du mont Sipylos, que grandit le jeune Théodore Lascaris. Le chant guerrier et la rumeur des victoires de son père venaient des pays lointains bercer son enfance, qui s'écoulait douce sous les yeux vigilants de sa mère, l'impératrice Irène ». Ce fut cette femme remarquable, d'un caractère viril, d'une culture délicate et raffinée, qui dirigea la première éducation du jeune prince et qui jeta en lui les premiers germes des vertus qui s'épanouirent plus tard. A l'âge de 12 ans, il fut marié à la fille d'Assan II, roi des Bulgares, sur l'alliance desquels Vatatzès comptait pour reconquérir Constantinople, qui depuis 1204 était tombée aux mains des Latins. Dans la campagne qu'entreprirent les deux nouveaux alliés, ils conquirent rapidement toute la Thrace, qu'ils se partagèrent, et refoulèrent les Latins jusque sous les murailles de Constantinople. Mais jaloux des progrès des Grecs, Assan chercha un moyen de se soustraire à ses engagements, et, prétextant un grand désir de revoir sa fille, il la fit demander à son gendre, qui, malgré ses soupçons, ne la lui refusa pas. « Assan reprit l'enfant et se retira avec elle à Tirnovo. Comme la petite princesse pleurait amèrement, Assan la frappa violemment de sa main en plein visage et lui adressa de terribles menaces si elle ne voulait pas se conformer à sa volonté. » S'alliant aussitôt avec les Latins, il marcha contre la ville de Tsoroulou, défendue par une garnison grecque. Mais pendant le siège il reçut la nouvelle d'un triple malheur qui venait de le frapper: la mort de sa femme, de son fils et de l'évêque de Tirnovo, et convaincu que c'était le ciel qui le punissait de ses parjures, il lève le siège, renvoie sa fille à la cour de Vatatzès, et renouvelle avec lui les anciens traités.

Vatatzès, qui voulait relever son empire, non seulement au point de vue militaire, mais aussi au point de vue intellectuel, avait fait de sa cour le point de ralliement de tout ce que l'hellénisme comptait de lettrés et d'érudits, et ceux-ci le suivaient fidèlement dans tous ses déplacements. Voici en quels termes

(1) Par M. Jean-B. Pappadopoulos, docteur à la faculté des lettres de Paris. Paris, 1908, librairie Alphonse Ricard et fils.

Michel Choniate recommande à l'empereur l'Eubéen Chalcoutzès : « Il aime mieux endurer une existence d'émigrant autour des palais d'un empereur grec, que de vivre dans une patrie opprimée par les étrangers. » Et de son côté Vatatzès disait au jeune Acropolite, en l'en voyant étudier la philosophie : « Tu dois montrer par ton zèle et ton application que tu sors de ma demeure. J'eusse pu faire de toi un soldat, tu aurais alors la pension réglementaire ou un peu plus, à cause de ta noble origine. Mais si tu excelles dans la philosophie, tu mériteras de grands honneurs et de grandes récompenses; il n'y a que le roi et les philosophes qui soient renommés parmi les hommes ». Un désir ardent de s'instruire, de savoir, animait tous les jeunes gens qui accouraient en foule à cette cour si hospitalière, pour entendre les maîtres illustres dont elle était l'asile. Parmi ceux-ci, citons-en deux surtout qui nous intéressent particulièrement par l'influence qu'ils eurent sur le jeune Théodore Lascaris, dont ils furent les maîtres et plus tard les amis et les correspondants. Ce furent Nicéphore Blemmydès et Georges Acropolite. Le philosophe Blemmydès, esprit profond que ne rebutait aucun obstacle quand il s'agissait d'enrichir son savoir, pour ainsi dire universel, qui parcourut tout l'Orient à la recherche de maîtres savants et de livres rares, fut surtout un puissant vulgarisateur. C'est le type du savant byzantin, pétri de lettres et de philosophie grecques, mais chez qui la science profane est dominée par le dogmatisme chrétien. Blemmydès est grec d'esprit, grec de culture, grec aussi d'aspirations. Il appelle l'empire d'Orient : « l'État hellénique » (ἑλληνὶς ἐπικράτεια); mais son âme est essentiellement chrétienne. Il est moine avant tout et mourra ascète.

Blemmydès fut, avec le fameux Hexaptérygos, le maître de Georges Acropolite. Ce dernier reçut d'eux une érudition très vaste. Fort en faveur à la cour, il devint secrétaire de Vatatzès, puis nommé grand Logothète. Il fut souvent chargé de missions diplomatiques délicates. Comme auteur, il est plus attrayant et plus élégant que son maître Blemmydès. Son œuvre principale, χρονικὴ συγγραφὴ, *les Annales*, est le document historique le plus important de l'époque.

Naturellement doué pour les choses de l'esprit, et puissamment secondé par des maîtres illustres comme Blemmydès et Georges Acropolite, n'appréciant que le commerce des gens vertueux et des savants, Théodore II devint lui-même un savant distingué. Dans une de ses lettres et dans sa *Satire*, il énumère lui-même ce qu'ils lui avaient enseigné : explication des auteurs grecs, musique, mathématiques, physique, géométrie, astronomie, théologie, technologie, Euclide, l'harmonie de Claudios, la leptologie d'Idiophante et surtout, et avant tout, la philosophie dans toutes ses branches, celle de Socrate, celle de Platon, de Pythagore, d'Aristote. A la cour, les savants s'assemblaient souvent pour discuter en présence des souverains, qui prenaient, eux aussi, part à ces joutes intellectuelles; d'autres fois, en présence des légats du pape, on discutait sur les points de litige qui s'opposaient à l'union des deux Eglises. Mais tout cela n'empêchait pas les jeunes seigneurs de se réunir souvent pour se livrer aux distractions sportives, soit devant le palais, sous les yeux des princesses, soit en parcourant à cheval les vallées et les côteaux riants qui entourent Nicée. C'est dans ce milieu, et parmi tant d'occupations variées, que s'écoulèrent l'enfance et la jeunesse de Théodore Lascaris.

Son tempérament maladif lui faisait aimer la solitude. D'un caractère bon et tendre avant tout, ce jeune prince passionné de philosophie n'aura qu'une ambition, celle de devenir le bienfaiteur de son peuple : « C'est la philosophie, dit-il, qui rend les princes vertueux, les arme d'équité, de perspicacité, de majesté, de libéralité, et leur dicte les hauts faits .» C'est d'ailleurs ce qui explique son aversion pour le parti aristocratique, trop peu enclin à l'étude de la divine sagesse. Théodore Lascaris s'entoure uniquement de lettrés et de sages. Il est en correspondance suivie avec les princes de l'Église, avec des théologiens, des moines, des grammairiens et surtout avec tous ses amis, pour lesquels il témoigne une tendresse exquise. Celui qu'il chérit entre tous fut Muzalon, avec lequel il avait été élevé depuis sa plus tendre enfance. Ce fut avec lui qu'après la mort prématurée de sa femme, il entreprit pour se divertir un voyage de Nymphée à l'Hellespont, voyage dont il gardera longtemps le plus charmant souvenir.

Dans le chapitre qu'il consacre à l'éducation politique de Théodore II, M. Pappadopoulos met en relief les grandes qualités du diplomate qui caractérisent son père Jean Vatatzès et qui s'affirmèrent dans ses relations avec le pape Innocent IV, avec qui il négocia plus d'une fois l'union des Églises, dans l'espoir d'arriver à abolir l'empire latin d'Orient, qu'il avait réussi à confiner dans la seule ville de Constantinople. D'autre part, il sut établir avec Frédéric II — dont il épousa la fille Anne-Constance — des rapports d'amitié et d'alliance étroites qu'il utilisa très habilement contre le Saint-Siège. Le jeune prince Théodore, qui participait aux conseils de la cour de Nicée, se trouva ainsi à très bonne école pour cultiver ses dons naturels et développer son éducation de diplomate et de futur chef d'État.

***

L'empereur Vatatzès mourut en 1254, laissant à son successeur un Etat bien organisé et des finances prospères. L'empire de Nicée s'étendait alors en Asie jusqu'à Philadelphie, inclusivement, et comprenait les îles de Lesbos, de Rhodes, etc. En Europe, il s'étendait, au nord, au delà d'Andrinople et du mont Rhodope, et comprenait en Macédoine les villes de Serrès, Mélénikon, Stenimachos, Tzepéne. A l'ouest, les villes de Stobos (Istib), Hotovos, Boleboudion (Kustendil), Seopia (Uskub), Neustapolis (Niaousta), Pélagonie (Monastir) avec ses villages. L'empire de Thessalonique était complètement soumis dès l'an 1246. Dans la Macédoine du nord-ouest, les villes de Castoria, Déaboles, Ochrida, Prespa, Elbassan, Velessa, Prilopon (Perlepé) et Croïa, en Albanie, furent cédées à l'empereur par Michel II, despote d'Epire. Presque toutes ces villes de la Macédoine, grecques de traditions et de culture, étaient alors déjà ardemment convoitées par les Bulgares, qui à tout moment guettaient l'occasion d'un coup de main contre elles. Et il y a là un poignant intérêt d'actualité à poursuivre les combats sanglants que se livraient, il y a déjà plus de six cents ans, Bulgares et Grecs, sur les mêmes lieux, où aujourd'hui encore, de nouveau, ils s'entr'égorgent furieusement, ceux-c ipour défendre un patrimoine sacré, ceux-là, sans doute, pour ne pas avoir pu oublier les traditions de forbans et de pillards que leur ont léguées leurs ancêtres.

L'empire latin de Constantinople agonisait, confiné aux abords immédiats de la ville et prêt à s'évanouir au premier choc.

« Après avoir rendu tous ces honneurs à la mémoire de son père, Théodore s'assit, selon l'usage, sur un bouclier tenu d'un côté par la noblesse et de l'autre par le clergé, et fut ainsi proclamé empereur, aux acclamations de l'armée et du peuple ». Peu après, le nouveau patriarche Arsène Autorianos couronna solennellement Théodore II, très pieux empereur des Romains. Mais l'élévation de cet homme au siège patriarcal avait éveillé chez Blemmydès et chez Acropolite un vif ressentiment contre l'empereur, qui ne partageait pas leurs vues sur l'indépendance de l'Église, condition qu'ils considéraient indispensable. Tout en lui laissant de très grandes libertés, Théodore la voulait soumise à l'Etat.

Sur ces entrefaites, Michel, le roi des Bulgares, crut pouvoir profiter de la mort de Vatatzès pour franchir la frontière. Il s'empara de plusieurs villes en Macédoine et ravagea une grande partie de cette province. « Seules les villes grecques de Ménélicon, Mneiakon et Serrès purent résister, grâce à la bravoure de leurs habitants ». Mais Théodore n'hésita pas — « l'empereur laissa la régence à son ami dévoué Muzalon, et franchit l'Hellespont avec une petite armée au mois de janvier 1255 ». Aux bords de l'Hèbre, la Maritza d'aujourd'hui, il rencontra l'armée bulgare, «... l'avant-garde de Théodore II en vint aux mains avec celle des Bulgares et la battit. Beaucoup de Bulgares furent tués, d'autres faits prisonniers. Parmi ces derniers figurait le chef même de l'armée bulgare. Ceux qui purent se sauver annoncèrent le désastre au camp bulgare et y répandirent la panique. Tous s'enfuirent. Le prince lui-même se retira dans l'intérieur de ses Etats la figure contusionnée et meurtrie ». Aussitôt, l'empereur continuant sa marche en avant reprend les villes de Beroé, de Péristitza, de Stenimachos et de Krytzinos situées tout près de Philippopoli, et envoie une partie de son armée « contre les forteresses du district d'Ochrida, qui se soumirent bientôt ».

Mais au printemps les troupes impériales subirent deux échecs sérieux, dues tous les deux à la lâcheté et à la mauvaise foi des généraux, Stratigopoulos et Tornikès, qui au lieu de marcher contre les Bulgares s'enfuirent honteusement et laissèrent aux mains de l'ennemi armes, chevaux et bagages. Dragotas gouverneur de Mélénikon, d'origine bulgare se révolta et s'empara de la ville que l'empereur avait confiée à sa garde.

« La désobéissance de ces criminels — écrit Théodore à Muzalon — anéantit notre armée et permit par conséquent aux chiens de Bulgares de parcourir et de ravager nos pays. C'est pourquoi nous considérons ces événements comme un commencement de souffrances ; car négliger les provinces de *l'Occident, ce serait l'anéantissement universel!* » (Παγκόσμιος ὄλεθρος).

Furieux de cette trahison, l'empereur franchit en douze jours la distance qui sépare Andrinople de Serrès, rencontre l'armée bulgare dans le défilé de Ropélion (le Ropel actuel), situé au nord de Démir-Hissar, l'anéantit complètement et rentre victorieux à Melénikon. Mais Théodore II n'entend pas se reposer sur ses lauriers. Il se remet bientôt en marche, en passant par Thessalonique, Vodéna, Perlépé et s'empare de Velessa, sans coup férir. Toutes les villes dont les Bulgares s'étaient emparées, le jeune autocrate les reconquit.

Seule restait la forteresse de Tzépène, qui put résister grâce à sa position presque imprenable et à la saison déjà très avancée.

Une fois la paix rétablie, Théodore II s'occupe de l'organisation intérieure de l'empire. Il éloigne des affaires les nobles, dont il se

méfie ; un profond changement s'opére dans son caractère : prodigue autrefois, dépensant sans compter pour des œuvres philanthropiques, dédaigneux de « l'éclat de l'or et des pierreries », il aime à présent l'argent, et le ramasse de tous côtés dans ses trésoreries. A Blemmydès, qui lui reproche sa cupidité, il écrit : « Le devoir du roi est de garder son troupeau contre les loups qui l'environnent. Nos ennemis sont multiples : Bulgares, Italiens, Serbes, Persans. Les Grecs ne doivent se fier qu'à leurs propres forces; aussi ont-ils avant tout besoin d'une forte armée. Si j'amasse de l'argent, c'est pour entretenir une armée pour nous défendre. Alors que tous nous courons le plus grand danger, il serait insensé de nous occuper d'œuvres philanthropiques ». Aussi cette armée fut-elle l'objet de sa plus grande sollicitude : il l'augmenta et l'aguerrit considérablement. Plusieurs fois par jour il allait faire la revue de ses troupes, qu'il appelait : « la ville ambulante dont la mission est de garder les autres villes grecques ». Cela n'empêchait d'ailleurs pas l'empereur de s'occuper des choses de l'esprit, de fonder une école supérieure de philosophie, de s'entourer de savants les plus distingués de son empire, et de s'adonner lui-même à tous ses plaisirs favoris, toutes les fois que les graves soucis de son règne lui en laissaient le temps.

En 1286, après une courte campagne où les Bulgares furent de nouveau vaincus, leur prince envoya à Théodore II le roi de Russie Ouroch, pour négocier la paix, au nom du chef bulgare, son gendre. Le traité accordait aux Grecs de grands avantages, entre autres, la ville de Tzépène. Ouroch s'en retourna dans ses États chargé de présents innombrables. Mais il paraît que l'astucieux barbare avait réussi dans cette occasion à tromper l'empereur. Celui-ci en rejeta la faute sur Acropolite, et il en résulta un refroidissement considérable dans les relations jadis si amicales entre l'élève et le maître. C'est à cette époque qu'eut lieu le mariage de la fille de Théodore avec le fils de Michel, despote d'Epire, qui dut bien, malgré lui, céder à l'empereur « les villes de Servia et de Dyrrachion, situées aux deux extrémités, orientale et occidentale, de l'État de Michel ».

Alexandre IV voulut reprendre avec Théodore II les négociations que son prédécesseur le pape Innocent IV avait poursuivies avec Vatatzès et que sa mort avait interrompues, en vue de l'union des Eglises d'Orient et d'Occident.

C'est à Thessalonique qu'eurent lieu ces pourparlers entre l'empereur et le légat du pape, l'évêque de Civita-Vecchia. C'était en 1256. Théodore Lascaris avait atteint au point culminant de sa puissance. Allié avec ses voisins asiatiques, vainqueur des Bulgares, maître de forteresses inexpugnables en Thrace et en Macédoine, suzerain du despotat d'Epire, maître de la ville forte de Dyrracchion (Durazzo) affrontant l'Italie, enfin chef d'une armée redoutable et aguerrie, il estimait, non sans raison, pouvoir « régler à sa guise la question de Constantinople ».

Par contre, la situation du Saint-Siège était loin d'être florissante. Epuisée par de longues guerres avec Frédéric II, toujours en lutte avec Manfred de Sicile, en proie à des crises financières, la papauté « devait, au milieu de tous ces embarras, s'occuper de l'empire latin d'Orient qui devint pour elle littéralement une plaie ouverte ».

La situation politique de l'Europe orientale et occidentale ne comportait qu'un moyen pour la papauté de sortir d'embarras de ce côté, et c'était de négocier directement avec les Grecs.

Seulement, le pape se montra exigeant et de plus il subordonna ses négociations à des négociations entre Théodore et Baudouin, l'empereur latin de Constantinople.

Entre les deux empires voisins, les relations n'étaient rien moins qu'amicales.

D'ailleurs l'astre de Théodore Lascaris commençait déjà à décliner. L'empereur avait perdu avec le mal qui le rongeait chaque jour davantage, cette énergie et cette fougue qui avaient marqué les débuts de son règne. L'Empire était loin d'être affermi. Il était d'ailleurs constamment exposé à des dangers du côté de ses voisins. Une révolte de Michel II, despote d'Epire, qui, quoique grec et orthodoxe lui-même, s'était allié au *kral* des Serbes pour battre en brèche la puissance de l'Empire en Macédoine, n'avait pu être réprimée. Le despote d'Epire, après quelques revers que lui infligèrent Michel Paléologue et l'oncle de l'empereur, Michel Lascaris, réussit à se rendre maître de toute la Macédoine, à l'exception de Thessalonique. Le synode grec, convoqué, résolut d'excommunier tous les sujets de Michel II. C'est sur une intervention de Blemmydès auprès de l'empereur que cette mesure, qui eût été efficace, ne fut pas appliquée. Manfred de Sicile, fils de Frédéric II, s'allia à Michel d'Epire pour combattre Théodore II. Les Bulgares seuls se montraient moins hostiles. Des troubles intérieurs, marqués par des régicides, notamment par l'assassinat de Michel, fils d'Asan, les engageaient même à rechercher dans l'amitié de l'empereur grec la paix sur leurs frontières. Théodore II sollicité par le prince bulgare Tech, lui donnait même en mariage sa fille Irène. D'autre part, il entretenait des rapports amicaux avec le sultan d'Iconium, Izzeddin Keï-Kavouss, avec qui il eut une entrevue à Magnésie.

Avec les Mongols aussi Théodore entra en relations et signa un traité. A propos de la signature de ce traité, M. Pappadopoulos rappelle quel était le cérémonial en usage à la cour de Byzance chaque fois qu'on y recevait les ambassadeurs des peuplades barbares. Théodore II lui-même avait recours à ce stratagème, digne d'Ulysse et destiné à frapper et saisir les envoyés du Grand Mogol. Il apprend qu'une ambassade va arriver :

> Il envoya au-devant d'eux une première délégation chargée de leur faire croire, à tout prix, que l'Empire des Grecs était redoutable, puis la deuxième ayant pour mission de conduire les ambassadeurs par des chemins détournés et scabreux et de leur dire que tel était tout le pays
>
> Enfin lorsqu'ils arrivèrent après beaucoup de difficultés, un spectacle grandiose et effrayant les attendait. Théodore avait rangé ses forces militaires d'après leur tribu et leur nationalité. Tous les soldats étaient bardés de fer des pieds à la tête et produisaient un effet terrible. En outre, les sénateurs et les princes du sang, habillés de vêtements magnifiques, se rangèrent en attitude guerrière et ils passaient et repassaient à plusieurs reprises devant les ambassadeurs pour paraître bien plus nombreux. Théodore lui-même s'assit derrière un rideau sur un trône élevé et orné de pierres précieuses et prit une attitude menaçante, le sabre en main. A côté de lui, se tenaient des hommes terribles à voir. On eut soin de placer les ambassadeurs loin du trône, afin qu'ils vissent à distance ce spectacle éblouissant. Enfin le rideau fut baissé et l'empereur apparut dans toute sa terrible magnificence. Il ne leur adressa que quelques paroles d'un ton très sérieux. Ahuris, les ambassadeurs signèrent les traités et s'en allèrent par les mêmes chemins abrupts et détournés par lesquels ils étaient venus.

Il semble qu'en outre Théodore II a été en bons rapports avec d'autres musulmans, notamment les Arabes d'Egypte.

***

Cependant la santé de l'empereur est de plus en plus chancelante. A mesure que sa maladie s'aggrave, il devient plus irascible et intraitable. Des chroniqueurs byzantins l'ont même dépeint sous les traits d'un tyran cruel. Tel est notamment le cas de Pachymerès et d'Acropolite qui depuis sa disgrâce est si hostile à l'égard de son ancien élève que sa véracité peut être mise en doute. M. Pappadopoulos s'attache à détruire les légendes qu'ils nous ont léguées. Il apporte dans sa critique tous les scrupules d'un historien consciencieux. Les chapitres qu'ils consacre à la maladie et à la mort de l'empereur grec sont d'un intérêt captivant. L'empereur souffre cruellement du mal qui le ronge. Il est extrêmement ombrageux. Fils d'un père surmené et épuisé, lui-même maladif et fatigué, en proie à une activité dévorante, et ayant à lutter contre de terribles intrigues de cour, Théodore II meurt dans une crise de mysticisme, après avoir pris l'habit de moine, au mois d'août 1258, à peine âgé de trente-six ans.

Ainsi s'accomplit le sinistre présage qui quatre ans auparavant avait marqué, dit Pachymerès, le sacre du jeune empereur : l'apparition d'une comète au ciel.

Au cours de son récit, M. Pappadopoulos met souvent en scène un des plus fameux lieutenants de Vatatzès et de Théodore II, Michel Paléologue, fils d'Andronic Paléologue Comnène. L'intrigant et ambitieux général briguait le trône. On sait le drame horrible au milieu duquel au lendemain même de la mort de Théodore II, l'astucieux personnage s'empara du pouvoir : le massacre du couvent de Sosandres, dont furent victimes Georges Muzalon — que l'empereur avait investi des fonctions de régent, le prince héritier Jean n'étant alors âgé que de huit ans, — et les frères et les parents de Muzalon. On sait comment, ce forfait accompli par la garde impériale, gagnée à la cause de Michel Paléologue, celui-ci, à force d'intrigues, de parjures et de mensonges, se fit désigner comme régent, et après avoir exilé, persécuté tous les hommes influents du parti des Lascaris, fit crever les yeux au petit empereur Jean, enfermé dans la forteresse de Magnésie.

Le patriarche déclara Paléologue anathème : il fut exilé à Proiconnèse.

Ainsi prit fin la dynastie des Lascaris qui durant un demi-siècle avaient réussi à raffermir l'empire d'Orient et à engager les destinées du peuple grec dans la voie la plus propre à son développement national.

> Malheureusement, dit l'auteur, le mauvais génie de l'hellénisme, la démagogie, fit de nouveau son apparition sous sa forme la plus hideuse et renversa tout. Paléologue eut plus tard le bonheur de reconquérir Byzance, mais « il est plus difficile de conserver les biens que de les acquérir. »

D'ailleurs ce sont les Lascaris qui avaient préparé les voies à la restauration de l'empire de Byzance. Et si Paléologue put reconquérir Constantinople, il fonda son pouvoir sur un système de gouvernement qui deux siècles plus tard contribua à amener la débâcle où devait sombrer l'empire.

L'auteur, après avoir cité les jugements que des contemporains portèrent sur le noble et infortuné empereur, étudie, dans une troisième partie, en Théodore II, l'écrivain, le philosophe, le penseur, le savant,

le poète. Doué d'une vive imagination, d'une grande sensibilité, d'un enthousiasme ardent, Lascaris aborda tour à tour tous les genres littéraires. Poète et orateur, il composa des poésies et des hymnes, des discours et des oraisons — dont une, celle de Frédéric II, est publiée par M. Pappadopoulos en appendice, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris. Esprit fin et ironique, il s'essaya aussi dans la satire. Un des genres où il excelle, c'est le genre épistolaire. Sa correspondance est celle d'un lettré et d'un philosophe — et aussi d'un cœur très tendre, d'un ami fidèle. Son œuvre comprend enfin de curieux traités scientifiques et des essais de théologie. Sa philosophie est chrétienne, mais porte les traces de la culture hellénique dont cet esprit remarquable était pétri. Etrange destinée, aussi belle que douloureuse, que celle de ce prince! Chef d'Etat, hautement soucieux du bien de son peuple, il s'y dépensa tout entier, rêvant d'assurer à l'hellénisme un glorieux avenir; roi philosophe, il haïssait les violences de la guerre, et chantait les bienfaits de la paix tandis que, refoulant ses convictions les plus chères, il allait se jeter dans les combats contre les Barbares où il se montra soldat intrépide. Habile homme d'Etat, savant émérite, il mit enfin tous ses talents au service de la cause nationale et offrit en holocauste à l'idée grecque son génie, sa jeunesse et sa vie.

Les chemins de fer, la Macédoine

ET LES RÉFORMES

Les chancelleries européennes s'efforcent de reconstituer le concert européen quelque peu ébranlé par suite des récents événements. Le sultan, qui semble devoir céder sur la question du renouvellement des mandats des organes internationaux des réformes, oppose une résistance d'autant plus opiniâtre sur la question de la réforme judiciaire qu'il compte toujours sur une brouille entre l'Autriche et la Russie.

L'Autriche prétend toujours que son attitude, dans la question des chemins de fer, n'encourage point la Turquie à la résistance, aucune connexité n'existant entre les avantages qu'elle réclame et les affaires de Macédoine. Elle assure ne vouloir nullement fléchir vis-à-vis du sultan et qu'elle tient beaucoup à l'application des réformes. L'Allemagne affirme de son côté n'avoir nullement l'intention d'entraver l'œuvre des puissances réformatrices. Elle leur promet au contraire tout leur appui. Tel est le langage des officieux allemands. Tel fut aussi celui de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, M. de Metternich, dans un discours à la Chambre de Commerce allemande, le 25 février.

La situation dans les Balkans, a-t-il dit, cause beaucoup d'inquiétudes à l'Europe. Le gouvernement allemand espère, on ne peut plus sincèrement, que les puissances européennes prendront des mesures pour arrêter les massacres, les pillages qui désolent la Macédoine. Sa politique et ses efforts sont en faveur d'une action concertée des puissances pour amener des réformes utiles. Le projet de construction du chemin de fer austro-hongrois a donné lieu à beaucoup de discussions; le gouvernement allemand n'a pas la moindre raison de regarder avec défaveur un chemin de fer que les traités confèrent à notre alliée le droit d'avoir.

A propos de l'action des puissances à Constantinople, la *Nouvelle Presse libre* apprend que les puissances préparent actuellement une démarche collective auprès de la Porte pour le contrôle judiciaire en Macédoine et que l'Allemagne n'a fait aucune observation contre cette démarche.

Pourtant on considère à Berlin les chances de succès de cette action comme très minimes et on croit que le sultan ne céderait qu'à la force, moyen auquel on n'est pourtant pas disposé à recourir, soit du côté allemand, soit du côté autrichien.

L'essentiel pour l'instant est que la Porte accorde la prolongation de leurs mandats aux organes internationaux déjà existants pour la Macédoine. « Ce sont, dit la *Nouvelle Presse libre*, les slavophiles russes qui sont responsables de cette stagnation des réformes en Macédoine, car ce sont eux qui ont ébranlé l'entente de la Russie avec l'Autriche-Hongrie et poussent la Russie à un rapprochement avec l'Angleterre par haine de l'Allemagne ».

***

Dans la séance du 25 février de la Chambre des lords, lord Newton a appelé l'attention du gouvernement sur la situation en Macédoine et sur les effets que pourra produire le chemin de fer austro-hongrois par rapport au programme de Muertzeg et au concert européen.

Lord Fitz-Maurice, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré qu'il n'a pas de nouvelles rassurantes à donner à la Chambre :

Nous sommes arrivés, a-t-il dit, à une phase très critique de la question, tant en ce qui concerne l'intérieur de la Macédoine que le concert européen au point de vue diplomatique.

Lord Fitz-Maurice a expliqué que ses paroles « phase très critique » ne s'appliquent pas au chemin de fer du sandjak, mais à l'état actuel de la question du renouvellement du mandat des agents civils, question sur laquelle « nous avons une controverse avec la Porte; aux réformes judiciaires dont la nature précise réunit l'unanimité des puissances, mais dont l'application urgente soulève des hésitations, enfin aux propositions anglaises pour l'augmentation de l'effectif de la gendarmerie, qui malheureusement n'a pas obtenu l'assentiment des puissances ».

Au sujet du chemin de fer du sandjak, continua-t-il, et généralement des chemins de fer dans la péninsule balkanique, nous sommes une grande nation commerciale, et nous les considérons non seulement sans appréhension, mais même dans un esprit de neutralité bienveillante, comme un des moyens les plus rapides de mettre fin à la barbarie et d'introduire la loi et l'ordre, et peut-être de faciliter les communications.

Le gouvernement ne s'associe nullement aux paroles injustement sévères prononcées à l'égard du gouvernement de l'Autriche-Hongrie au sujet de ce chemin de fer, et cela surtout parce que l'article 25 du traité de Berlin donne à l'Autriche-Hongrie le droit d'occuper le sandjak de Novi-Bazar et d'y construire des voies ferrées.

L'orateur a affirmé que la concession obtenue par l'Autriche n'a pas détruit le concert européen.

Il a ajouté qu'il ne serait pas libéral de mettre en doute le droit pour l'Autriche de prendre telles mesures qui lui paraissent favorables; mais il est toujours regrettable, lorsque plusieurs puissances négocient avec un adversaire commun, qu'une de ces puissances donne à cet adversaire l'impression que quelque chose s'est produit de nature à séparer une puissance des autres et à détruire unanimité. L'Autriche, évidemment, n'a pas eu cette intention, mais la Porte aurait pu tirer la conclusion que le désaccord régnait entre les signataires du traité de Berlin.

Lord Lansdowne, a insisté sur la nécessité de réformes supplémentaires et adjuré le gouvernement de faire tout son possible pour obtenir à ce sujet l'adhésion des autres puissances.

Aux Communes, M. Hardy a, lui aussi, interpellé sur les Balkans et a proposé la création d'un pouvoir exécutif sous le contrôle direct des puissances.

M. Gooch a proposé une entente avec l'Allemagne au sujet du chemin de fer de Bagdad comme moyen de mettre fin à l'hostilité de cette nation dans la question macédonienne.

Lord Percy dit que les propositions de lord Grey au sujet d'un pouvoir exécutif ont déjà été rejetées et qu'il convient de ne rien faire qui puisse faire croire aux Macédoniens que l'Angleterre va intervenir.

Sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères, retrace les efforts faits depuis deux ans par l'Angleterre pour améliorer la situation de la Macédoine. Aucune puissance n'en fit autant; mais l'Angleterre ne doit pas agir isolément.

Rappelez-vous que la question macédonienne touche toujours de très près à la question turque qui, plus d'une fois, conduisit à la guerre. Tant que le concert de l'Europe existe, la question ne se pose pas; mais si ce concert venait à disparaître, nul ne peut dire quels malentendus il en résulterait.

Le gouvernement ne se propose pas d'insister sur ses propositions relativement à la gendarmerie, en présence de l'opposition des autres puissances faisant partie du concert européen. Il est à craindre que ce concert ne périsse par manque de vitalité.

L'histoire des deux dernières années est faite d'échecs relatifs.

Le concert doit ou justifier son existence ou tomber en décadence. Si la Macédoine continue à être négligée, une catastrophe se produira tôt ou tard. Le gouvernement continuera à participer au concert de l'Europe et à faire son possible pour amener les puissances à une action unie et décisive.

***

On mande de Constantinople.

Les délibérations de la Commission des finances de la Macédoine concernant le projet de budget sont terminées. Les recettes sont fixées à 1,918,761 livres turques et les dépenses à 2,828,761. Le déficit de 910,000 livres paraît être couvert.

On est donc en état de se procurer, par une augmentation de 3 0/0 sur les droits de douane, les ressources nécessaires aux trois vilayets, de sorte que la Porte ne sera plus obligée de couvrir le déficit. On peut voir dans ce fait le commencement d'une gestion financière régulière, répondant au but de l'œuvre des réformes.

EN GRÈCE

ZEMENON

On a pu lire, dans notre dernier numéro, une notice consacrée à l'ouvrage : En Grèce, *dont M. Fred Boissonas prépare une grande édition de luxe, merveilleusement illustrée. On trouvera ci-dessous une page de ce volume dont le texte a été écrit par M. Baud-Bovy, conservateur du Musée de Genève :*

... Tandis que Jacques Philippes, notre guide d'un jour, conte les péripéties de ses voyages en Turquie et en Asie Mineure, penchés aux fenêtres du wagon, nous revoyons avec un nouvel émerveillement se dérouler

l'arabesque de la côte. Le ciel a une splendeur d'Orient. Tout le long du golfe Saronique, la mer d'un bleu foncé, crêtée de moussons blancs, ailée de voiles blanches, bat des rives d'ocre ou de cinabre. L'atmosphère vibrante, aux atomes prismatiques, dore les belles formes de Salamine qui se détachent sur la silhouette presque translucide des montagnes de Morée. Un cap lumineux apparaît, tourne et s'éloigne : c'est Eleusis. L'amas éclatant des maisons de Mégare s'étage un instant au penchant d'une colline. Puis la voie s'aventure en corniche le long des roches scironiennes. L'endroit n'est pas sûr et ne le fut jamais. Le train y passe sous la menace d'éboulements. Le voyageur des temps mythologiques risquait d'y être saisi par le féroce Sciron et précipité dans la mer, où le brigand aimait à pêcher des tortues grasses. Bientôt Philippes nous fait admirer le triste canal de Corinthe, tranchée monotone où l'eau miroite entre des murs de terre que le soleil crevasse.

Peu après avoir dépassé Corinthe, nous atteignons Xylocastron. Là, des chevaux sont commandés qui doivent nous porter à Zéménon ; mais nous ne trouvons trace ni des chevaux, ni des gens avec qui Philippes a traité. Il se décide alors à partir en campagne. Au bout d'une heure, il revient avec tout son butin : un agoyate et deux mulets. On charge le bagage sur l'un, Boissonnas enfourche l'autre. En route !

Le sentier monte d'abord sous des oliviers encadrés, d'espace en espace, par des murs de terre destinés à recueillir les eaux d'irrigation. Au-dessus de l'olivaie, la pente devient plus raide ; le sentier, taillé dans un sol crayeux, se hisse entre des haies de pistachiers sauvages et de sureaux. Il relie l'une à l'autre des terrasses mi-naturelles, mi-artificielles, qui s'échelonnent au flanc de la montagne, soutenues par des assises de conglomérat.

Çà et là, ces murailles se sont écroulées, formant des courbes tapissées de ronces et plantées de cyprès noirs qui donnent à ces coins de paysage un surprenant aspect classique. Ces courbes s'ouvrent parfois sur la mer, qui réapparaît à mesure que nous montons, dominée par le Parnasse.

Les premiers blés, d'un vert très clair, les champs en jachère, d'un rouge de brique, le chemin d'un blanc de craie, où la couverture rouge dont mon compagnon s'est enveloppé et les sacs multicolores d'une troupe de petits écoliers qui nous précèdent mettent des notes vives, les cyprès noirs, souvent bifides, les oliviers argentés, la mer foncée et moutonneuse, l'écran des montagnes, le soleil qui s'incline vers les nuages de l'horizon et frappe la côte de palmes éblouissantes, la lumière multipliée par le vent sur les herbes qui se balancent et les feuilles qui frémissent, tout, du détail prochain à l'ensemble grandiose, forme un tableau d'une richesse de couleur, d'une harmonie et d'un mouvement incomparables.

Plus haut, le spectacle change brusquement. Un bois de pins-parasols se dresse au-dessus de la route. Il crête le flanc droit d'une vallée aux bords abrupts, qu'un torrent qui s'achève vers la mer a sculptée dans l'argile. Le vent bruit à travers les branches, où les cônes écailleux font des points sombres. Tantôt entre les troncs rougeâtres se faufile un rais de soleil, et tantôt une éclaircie permet au regard de planer, du haut de la falaise, sur le val déjà envahi d'ombres, où les coudes de la rivière étincellent parmi les vignes.

L'air vif soulève un violent parfum de résine. L'*agoyiate*, qui nous le voit respirer, nous montre des pins blessés de profondes entailles dont la base se creuse en cuvettes ; la sève odorante s'y accumule : elle sert à assurer la conservation des vins et leur prête ce goût étrange auquel nous ne tarderons pas à nous accoutumer. A son parfum se mêle bientôt l'odeur des fumées rustiques ; des femmes dans le bois font des fagots, une autre pousse son âne. On devine l'approche d'un village. Par dessus les pins plus clairsemés, nous le découvrons. « Zéménon », dit l'agoyiate en étendant sa canne dont la crosse est faite d'un dauphin sculpté. « Nous irons chez les *papas* (1), dit Philippes, ils doivent avoir du bon vin ; mais, messieurs, je vous préviens, jamais un étranger n'a mis les pieds ici ; vous ne serez, je pense, ni bien logés, ni bien nourris... Voyez-vous, chez les papas, c'est la dernière maison à droite, tout en haut du village ».

Zéménon est étendu sur un plateau en pente, à la lisière d'une forêt supérieure qui la protège. Les maisons basses fument dans le soir. Du soleil, il n'en reste plus à l'ouest qu'un reflet carminé, déjà verdissant, où navigue un croissant délié escorté d'une étoile. Les basses branches des pins dessinent un lambrequin ornementé sur ce fond d'or éteint. Sur les chemins de Zéménon, emplis de crépuscule, règne l'agitation pacifique du soir : le chevrier ramène son troupeau, les hommes reviennent des champs, les jeunes filles vont à la fontaine.

Philippes a pris les devants pour nous annoncer aux papas. Ils sont deux à nous attendre sur le seuil, qu'abrite un porche primitif. L'un, petit, est très âgé ; il a une figure fine, toute ridée, et dans sa barbe blanche un joli sourire triste ; l'autre, son gendre, attire la sympathie par la façon digne et simple dont il salue. Il a peut-être quarante ans ; des fils gris parsèment ses cheveux bruns, sa face est puissante ; les brûlures du soleil en ont fait un masque de bronze, où des yeux splendides, au regard naïf, grave et doux, répandent une expression angélique, qu'humanise parfois la fusée, entre des dents d'ivoire, d'un rire d'enfant. Il nous fait signe d'entrer dans la demeure et que nous y serons chez nous. Dans l'étroit vestibule qui précède la chambre, les fusils grecs pendent au-dessus de la porte. Le vieux prêtre frappe la crosse de l'un d'eux, une courte escopette. « Il dit que celui-ci, traduit Philippes, a fait la guerre de l'Indépendance avec son grand-père. » La chambre où l'on nous reçoit est grande, nue. Elle a la charpente du toit pour plafond ; dans l'un de ses murs s'encastre un autel primitif qu'un rideau recouvre ; dans un autre s'ouvre une cheminée. Deux tables, l'une très basse, la table de famille, l'autre plus haute, chargée de pains que l'on offre aux papas, quelques chaises, des coffres multicolores ornés de plaques de métal, en forment l'ameublement. Il y fait presque nuit lorsque nous y pénétrons. Le plus jeune des papas allume de minces flambeaux de cire qu'il colle çà et là aux rugosités du crépi. Il en plante un autre dans un verre plein de grains de blé. A ces lueurs frémissantes nous découvrons, couchée sur un vaste lit bas, une vieille, aux traits laminés par la souffrance, qui semble s'excuser. Le plus âgé des prêtres va lui prendre la main : c'est son mari. Philippes nous explique qu'elle est malade depuis longtemps, du foie sans doute. Nous apprenons alors qu'elle a deux filles ; l'une a épousé un paysan de Zéménon que nous voyons entrer et sortir ; l'autre est mariée au papa. Ce dernier, tandis que nous discourons, a débarrassé la plus haute table des branchages attachés à ses pieds pour empêcher les souris d'y monter. La femme et ses belles-sœurs y étendent un tapis à la place des pains. Il apporte des raisins de Corinthe, les uns dorés, les autres bleus ; il verse du vin rouge et frais dans les verres ; ayant levé le sien, il porte notre santé d'une voix grave et douce comme sa figure : « Il a peu à nous offrir, mais il nous prie d'user de tout ce qu'il possède comme de notre bien propre ». Puis, lorsque nous avons bu et mangé et, de notre mieux, répondu à son toast, il nous conduit dans la chambre qui nous est réservée. Des lits faits de couvertures aux riches couleurs et fort propres y ont été dressés. « *Kalinicta* » (1), sourit-il, et il se retire. Notre chambre a un balcon ; des flèches de cyprès sortent de l'ombre et montent, noires, dans le ciel scintillant ; le vent du soir y balance un rossignol qui chante.

Toute la nuit, troublés par des insectes dont s'accommode fort bien le somme de Philippes, nous l'entendons chanter ; il chante encore lorsque, du balcon où nous a attirés la fraîcheur matinale, nous voyons le soleil sortir de l'Hélicon.

A mesure qu'il s'élève, ses rayons glissent plus nombreux sur les contreforts de la montagne. Sitôt que l'un d'eux tombe dans la mer, il en rejaillit un brouillard léger. Ainsi formée, une flottille de petits nuages s'achemine le long de la rive, et va jeter l'ancre au pied du Parnasse. Les voiles qui masquent la côte isolent la vaste coupole de neige ; elle ressemble à un iceberg flottant sur l'azur.

En avant de ces arrière-plans aériens, le bois d'où la veille nous avons découvert le village découpe sur la mer ses parasols classiques. La vallée qu'il crête n'est point sortie de l'ombre ; on y devine les circuits des torrents dont l'estuaire avance dans la mer un vaste éventail d'ocre. Entre le bois et le village s'étend un plateau verdoyant : vert bleu des blés en herbe, vert rosé des noyers à peine feuillés, vert pâle des peupliers ; puis, çà et là les cônes sombres des cyprès...

(1) Prêtres.

(1) Bonne nuit.

EN MACÉDOINE

Enseignes subversives.

On nous écrit de Salonique, en date du 9 février, que les autorités turques ont décidé de faire disparaître les enseignes des magasins et boutiques grecs de cette ville, qui depuis plus de deux ans sont peintes en bleu et blanc — les couleurs hellènes. On attribue cette décision du gouvernement à des suggestions bulgares. Déjà les Bulgares ont à plusieurs reprises protesté dans leurs journaux contre la « tolérance » dont jouissaient les commerçants grecs de Salonique. Cette campagne n'ayant pas donné de résultats, ils allèrent jusqu'à user de hautes influences à Constantinople pour qu'interdiction fût faite aux Hellènes d'arborer ces insignes subversives !

Les bandes et leurs exploits.

A Tyrnovon, près de Stromnitsa, une bande bulgare a tué un paysan grec. De même à Kisnovon (Petritsi) ils ont assassiné un pâtre.

On télégraphie d'Athènes, 18 février, au *Figaro :*

On mande de Salonique :

« Une série de crimes commis par les bandes

bulgares est signalée; le 12 février, une bande bulgare a assassiné deux Grecs à Zihna, dans le district de Castoria.

« Le 13 février, une autre bande bulgare a tué un Grec à Dranoveni, dans le même district; le 14 février, les Bulgares ont tué aussi un Grec et en ont blessé un autre à Rachovon, dans le district de Prespa. »

***

On télégraphie de Constantinople, 25 février, aux *Agences :*

Les journaux turcs annoncent que les troupes turques ont eu à soutenir un combat contre une bande grecque dans le vilayet de Monastir. Onze hommes et le chef de la bande ont été tués. La bande, qui comptait 45 hommes, aurait quitté le territoire hellénique il y a dix jours.

***

On télégraphie d'Athènes, 25 février, à l'*Agence Havas :*

On mande de Salonique, à la date du 20 février :

Au village de Repnitza (caza de Petritch), un combat a eu lieu entre les troupes et une bande bulgare. 21 comitadjis sont tombés; parmi eux sont les chefs Manoussi et Skender.

Les pertes turques sont inconnues. Les troupes sont parvenues à tuer un chef de bande bulgare, Petro Christofi, auteur de destructions dans le village grec de Rakovan.

Dans le village de Rastoria, deux femmes grecques ont été massacrées par les Bulgares.

Une liste de victimes.

L'archevêque grec de Melenikon, a transmis au patriarcat la liste suivante des victimes qu'ont faites les bandes bulgares dans son diocèse, dans le courant du mois de novembre:

Le 1/14 novembre, massacre dans les environs de Djoumaya, de l'instituteur Evanghelos Gerovassiliou.

Le 6/19 novembre, massacre de deux musulmans dans le village de Gabrintza du district de Petritzi.

Le 14/27 novembre, massacre dans le village d'Orman Tchiftlik (à une distance de trois heures de Melnic), de dix-huit musulmans.

Le 15/28 novembre, attaque du village grec orthodoxe de Maricostena, du district de Melnic. Cinq maisons ont été incendiées et trois personnes (dont une femme), massacrées.

Le 22 nov. (5 déc.), près du village d'Ernikeuy de la sous-préfecture de Serrès, les Bulgares ont massacré l'orthodoxe Michel du village de Ramna, et blessé grièvement un autre du même village nommé Georges.

Le 22 nov. (5 déc.), des banclits bulgares ont tenté d'assassiner à coup de fusil, presque aux portes de Melnic, le grec orthodoxe Georges Kissipi.

Le 29 nov. (12 déc.), assassinat de deux gardes champêtres du village Stetivratz, distant de deux heures de Melnic. Vers l'aube du 1er/14 décembre, cinq bandits bulgares ont tenté d'assassiner, près du village Germani du district de Demir Hissar, le Grec orthodoxe Jean Alexiou, originaire du village de Croussovon du même district.

***

Le même prélat annonce au patriarcat que l'instituteur grec de B. Djoumaya, Evanghelos Gerovassiliou, se rendant à Petritzi pour rendre visite à sa famille, a disparu en route. Après quinze jours de recherches inutiles, son cadavre fut trouvé entre les villages de Djoumaya et Spatovo, à un endroit très fréquenté par les paysans d'alentour.

L'autopsie de son corps, pratiquée par les médecins envoyés par les autorités, a démontré que la victime avait été cruellement torturée à coups de couteaux et de matraqués, pendant 10, 12 jours, car la mort ne remontait qu'à un ou deux jours.

Le malheureux instituteur, un des plus anciens de la province, laisse dans un extrême dénuement une veuve et cinq enfants, dont le plus âgé n'a que dix ans.

***

Les autorités turques prennent, sur les indications des Bulgares, des mesures toujours très rigoureuses contre les bandes gréco-macédoniennes, qui se trouveraient en Macédoine.

C'est ainsi que quatre Grecs ont été arrêtés par les Turcs à Vitalitza, de Morihovon, sur la dénonciation des Bulgares. D'autre part, on a mobilisé cent cinquante réservistes pour opérer, dans le district de Katérina, contre les gréco-macédoniens.

A Ostrovon, le chef gréco-macédonien Christo Stoyannidès et deux de ses compagnons, trahis par des Bulgares, ont été arrêtés par les Turcs.

On annonce également de nombreux engagements entre troupes turques et bandes bulgares.

REVUE DE LA PRESSE

La Bulgarie dans les affaires de Macédoine.

Le *Journal des Débats* du 12 février publie un article qui émane d'une personnalité sans doute très avertie des choses de Macédoine. L'auteur, s'appuyant sur des arguments tirés des traités aussi bien que d'événements historiques, fait le procès de la politique bulgare en Macédoine. S'occupant plus particulièrement de l'ingérence caractérisée de la Bulgarie dans les affaires de Macédoine, il l'oppose à la thèse bulgare qui consiste à contester à la Turquie suzeraine le droit de faire des représentations concernant les excès antigrecs commis en Bulgarie et en Roumélie orientale, représentations que le gouvernement bulgare a qualifiées d'immixtion dans « les affaires intérieures » de la Principauté. L'auteur démontre que la Porte n'a usé en cette circonstance que d'un droit strict et d'autant plus absolu que c'est en Roumélie orientale, province ottomane de par les traités, qu'ont été accomplis les actes criminels que l'on sait. Il ajoute :

La principauté de Bulgarie avait été créée sous certaines conditions et restrictions bien déterminées, consignées dans des dispositions spéciales et auxquelles elle ne se conforme pas. En d'autres termes elle les outrepasse même, mais elle n'entend pas remplir les obligations correspondantes et parallèles que ces mêmes traités lui imposent.

Cependant le Congrès de Berlin avait décidé que toutes les clauses du traité formeraient, à l'instar de n'importe quel acte contractuel, un indivisible « ensemble ». Il n'a jamais entendu laisser subsister et faire prévaloir la validité des seules stipulations onéreuses pour la Turquie et préjudiciables à la portion la plus considérable de ses habitants.

La responsabilité du gouvernement bulgare et de ses agents dans les événements des trois vilayets de Roumélie résulte de témoignages neutres et impartiaux, publiés dans les Livres Jaunes et Bleus; elle résulte aussi des révélations de MM. Natchévitch et Mikaïlovitch. Je me réserve de l'établir avec plus de précision dans une étude spéciale.

Les « hauts faits », pour employer l'expression de M. Steeg, des bandes bulgares ont pu s'y accomplir plusieurs années sans contre-guérilla. Ce n'est qu'au mois d'octobre 1904 que M. Constans place l'apparition des bandes grecques. Or, quelque condamnables qu'en puissent être les méfaits, ils ont eu un caractère de représailles, puisque l'ambassadeur de France écrivait : « A cette recrudescence de vendetta bulgare, les Grecs ont *répondu* par la formation de bandes. »

Mais à supposer que les bandes grecques et serbes aient commencé les premières, à supposer que ce soient au contraire les bandes bulgares qui aient pratiqué des représailles, en quoi les Grecs inoffensifs de la Rouménie orientale étaient-ils coupables d'actes commis en Macédoine et pourquoi devaient-ils être rendus responsables et traités d'une façon aussi barbare au point de se voir acculés à une expatriation en masse ?

Et néanmoins, on tente de légitimer cette iniquité historique, alors que le Cabinet de Sofia n'a pas fait acte de gouvernement en prévoyant à temps de sanglants désordres et des destructions de propriétés quoique officiellement averti, ni en les réprimant d'une façon exemplaire, une fois qu'ils se sont produits. Il a ainsi montré qu'il ne peut pas ou qu'il ne veut pas remplir les devoirs élémentaires incombant à un État qui a la prétention de réunir les conditions normales d'une organisation régulière et moderne. Ce n'est pas l'altération systématique de faits notoires ni les équivoques et les confusions voulues qui pourraient donner le change à cet égard.

Toutefois, en présence des récriminations que la Bulgarie et quelques journalistes ont répandues dans la presse, afin de neutraliser l'effet des reproches fondés, il y aurait peut-être un moyen de procéder à une vérification par une enquête à confier à une commission internationale présidée, par exemple, par Hilmi Pacha. En examinant principalement les Livres Bleus et Jaunes en recueillant des témoignages sur les lieux et en écoutant à la rigueur des délégués des Etats balkaniques, elle rechercherait les dates auxquelles les bandes bulgares, grecques, serbes, roumanisantes, arnaoutes ont respectivement débuté; leur nombre et le nombre de ceux qui les composaient; le chiffre exact des victimes, leur âge, leur sexe, leur race, leur religion; enfin combien parmi les morts et blessés étaient ou sont sujets réels de la Turquie, de la Grèce, de la Roumanie, de la Serbie ou ressortissants authentiques de la Bulgarie.

On pourrait être ainsi définitivement fixé sur toutes les responsabilités et sur le droit que l'un ou l'autre des Etats balkaniques s'arroge de parler au nom des victimes; mais rien, en tout cas, ne justifiera les manœuvres bulgares qui ont engendré et entretenu les bouleversements de la Macédoine, compromis la paix de l'Orient et occasionné tant de soucis à la diplomatie de l'Europe. Il y a sur ce point capital surabondance et concordance de preuves.

Malheureusement, la Bulgarie a eu intérêt à interpréter les ménagements excessifs dont elle a été l'objet comme une indication implicite d'une indulgence particulière. On est resté trop longtemps inactif et impassible en présence des agissements des Comités révolutionnaires et du Congrès macédonien fonctionnant impunément à Sofia; de la formation des bandes; de l'enrôlement des officiers bulgares; de leur impunité; des expéditions d'armes et d'explosifs; des incursions en Macédoine; des forfaits nombreux auxquels on s'y livrait...

Le Gérant : V. Goupy.

Paris. — Imp. V. Goupy, rue de Rennes, 71.

CINQUIÈME ANNÉE. — Nos 6 et 7. Le Numéro : 25 Centimes. 15 MARS-1er AVRIL 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France . . . . . UN AN 6 FR.
Union Postale. . . . — 8 FR.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VIe Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

Le Pirée-Larisse : *Le raccordement gréco-turc.*

Albanais et entente gréco-albanaise : *par* M. N. KASASIS.

Les Grecs et la mer : *par* M. P. J. ARGYROPOULO.

En Turquie : *Le mouvement révolutionnaire.*

En Épire : *Le mouvement albanais.*

Lettre de Salonique : *L'assassinat de Théodore Askitis.*

Échos : *Violences turques en Asie Mineure; relations gréco-serbes; lugubre incident à Monastir; institut autrichien pour les Balkans; les syssitia de Salonique; la mission laïque; l'école française laïque d'Athènes; propagande roumaine à Constantinople; banque croussoviote à Uskub; le commandement de la gendarmerie macédonienne; institut archéologique autrichien à Athènes; les vins grecs en Suisse; l'Union latine; la réorganisation navale en Grèce.*

Les chemins de fer balkaniques : *Danube-Adriatique et Kustendil-Koumanoco.*

Affaires de Macédoine : *Crimes et massacres; projets de réformes.*

A la Société archéologique d'Athènes : *Trois conférences.*

Revue de la Presse : *La Turquie, la Bulgarie et la Macédoine; sphères d'influence; peuples économes; une statistique du colonel Vérand.*

LE PIRÉE-LARISSE

Le raccordement gréco-turc.

Le ministre de Russie à Athènes a remis dans le courant du mois, au Ministre des Affaires étrangères de Grèce, la note suivante :

Le cabinet impérial qui ne poursuit aucun but ni avantage personnel s'est toujours abstenu et s'abstiendra à l'avenir de rechercher pour son propre compte des concessions de chemin de fer dans les Balkans, mais il est prêt à favoriser tout projet de voie ferrée de nature à servir l'objet susindiqué. Le gouvernement serbe lui ayant demandé d'accorder son appui à une ligne qui relierait le Danube à la mer Adriatique, le cabinet de Saint-Pétersbourg a donné l'ordre à l'ambassadeur de Russie, à Constantinople, de soutenir ce projet auprès de la Porte.

Persuadé qu'il sera facile de coordonner et de concilier sur le terrain pratique les différents intérêts en jeu, le gouvernement russe envisagera d'une manière tout aussi favorable les autres projets de chemin de fer, qui pourront être mis en avant par les divers états balkaniques et leur accordera un égal appui diplomatique.

Ce communiqué a été accueilli avec satisfaction par l'opinion grecque. Il atteste que le gouvernement russe ne partage nullement, en ce qui concerne la jonction, la manière de voir de certains organes pétersbourgeois qui, au lendemain des fameuses déclarations de M. d'Aerenthal, accusèrent la Grèce des sept péchés capitaux. Cette campagne avait produit à Athènes une surprise et une indignation tout à fait compréhensibles. Elle trahissait d'ailleurs, chez les pontifes du journalisme moscovite, une totale ignorance de la question. Nous avons déjà dit, et nous le répétons, que le projet de rattacher le Pirée-Larisse aux réseaux ottomans n'a rien de commun avec le Serajevo-Mitrovitza. Sans doute, si l'Autriche réalise son plan de prolonger son réseau bosniaque vers Salonique, le Pirée-Larisse, raccordé aux voies turques, bénéficiera d'un raccourci vers l'Occident : il évitera le détour par Nisch et se dirigera droit sur Budapest. Mais le raccordement grec n'est nullement subordonné à la ligne autrichienne projetée. Il eût été connexe à celle-ci qu'il n'en eût pas été moins légitime. Or, il en est indépendant. Le projet remonte d'ailleurs à dix-huit ans en arrière. C'est en 1890 que le gouvernement hellénique décida la construction d'une ligne à grande section allant du Pirée à la frontière turque et devant relier la Grèce aux réseaux européens. Les premiers travaux absorbèrent 22 millions. Interrompus en 1894, ils furent repris six années plus tard, aux termes de la convention du 22 mars 1900, signée entre le gouvernement hellénique et un puissant groupe de financiers et de constructeurs franco-anglais. Ils ont été depuis activement poussés. A l'heure qu'il est, ils sont complètement achevés jusqu'à Larisse.

La ligne, à voie normale (à 1 m. 45), d'une longueur de plus de 400 kilomètres, part du Pirée, passe à Athènes et par Shimatari (embranchement sur Chalkis en Eubée) gagne Thèbes, Livadia, Lianocladi (avec embranchement sur Stylis, dans le golfe de Lamia); elle coupe à Demirly la ligne Volo-Trikkala-Kalabaka et court sur Larisse, d'où elle ira sur Tsayezi (sur la mer Égée) et sur la frontière.

Le premier train lancé sur cette voie, jusqu'à Larisse, est parti d'Athènes le 17 mars, portant le roi et les princes. Mais l'exploitation n'est encore ouverte que sur un parcours de 210 kilomètres. Entre Demirly et Larisse, quelques travaux de consolidation sont nécessaires, qui seront bientôt accomplis. Au mois de mai, les trains circuleront librement entre le Pirée et la grande ville thessalienne.

Reste le tronçon allant de Larisse à la frontière : les ingénieurs français y travaillent sans relâche; dans quelques mois, la ligne tout entière sera donc terminée. On n'aura plus qu'à obtenir de la Turquie le raccord avec son réseau. Le point de jonction serait Platamona, à proximité de la frontière gréco-turque. Un tronçon de 90 kilomètres, à construire en territoire ottoman, rattacherait le rail grec à Gidâ, de la ligne Monastir-Verroia-Salonique, qui est reliée à Constantinople, Belgrade, Sofia, Vienne.

C'est le 22 mars que le ministre de Grèce à Constantinople, M. Gryparis, a remis à la Porte la demande concernant la jonction. La Grèce compte sur l'appui de la France, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche. Ce ne sera pas de trop pour triompher des résistances possibles de la Porte, qui a fait jusqu'ici preuve, en cette question, d'une mauvaise volonté absolument injustifiable. Elle a toujours esquivé les demandes grecques, pour de prétendues raisons stratégiques. L'argument ne vaut même pas qu'on s'y arrête. L'entreprise est purement économique. Et la Turquie elle-même aura tout à gagner en n'y mettant pas obstacle. Mais elle est trop souvent aveugle sur ses intérêts comme sur ses droits. Il est pourtant inadmissible qu'une question de cette importance dépende d'un simple caprice. Certes, la Turquie est maîtresse chez elle, mais ses titres de propriété ne sont pas sans comporter quelques-unes de ces servitudes réelles qui font en quelque sorte loi en matière économique entre nations et entre voisins. A notre époque, on ne peut ne pas compter avec les mitoyens. Dans la Péninsule balkanique, chacun a plus ou moins son chemin de fer. Seule la Grèce n'a pas le sien et reste isolée à l'extrémité de la Péninsule. Actuellement elle ne communique avec le reste de l'Europe que par la voie de mer et trois ou quatre fois seulement par semaine. C'est un inconvénient qui pèse lourdement sur la vie économique de notre pays. Il est inconcevable qu'une situation semblable puisse se prolonger, aujourd'hui moins que jamais. Présentement, la diplomatie européenne à Constantinople patronne diverses combinaisons ferroviaires, Danube-Adriatique, Kustendil-Koumanovo, destinées à favoriser puissamment l'expansion politique et économique des Slaves des Balkans. Elle leur ouvre sur l'Adriatique, sur l'Egée, des fenêtres toutes grandes.

Elle leur crée des débouchés de premier ordre. Ni la Serbie, ni la Bulgarie, ne manquent pourtant pas d'une voie d'accès (Nisch-Uskub-Salonique) à la Méditerranée. La Grèce est donc à plus d'un titre fondée à réclamer sa part de cette sollicitude des grandes puissances pour les petits pays d'Orient. Il semble en effet qu'elle peut compter sur l'appui de l'Europe pour cesser d'être une terre difficilement accessible et comme une ile lointaine. L'avenir même du royaume est engagé dans cette artère maîtresse de la Grèce continentale, vers laquelle convergeront des lignes secondaires comme autant d'affluents d'un grand fleuve charriant l'énergie hellène à travers l'Attique, la plantureuse Béotie et la riche Thessalie, vers le Balkan. Son contact avec les lignes européennes lui permettra de développer son commerce, son industrie, son agriculture. En apportant plus de bien-être aux classes laborieuses de l'Hellade, il contribuera à arrêter l'émigration qui dépeuple nos campagnes et menace l'avenir du peuple grec, que l'Europe, suivant la formule de M. de Gobineau, n'avait consenti à libérer qu'en partie et pour l'enfermer dans « un royaume construit comme avec une sorte d'intention de lui rendre la vie impossible ». La jonction amènera encore des capitaux dans le pays, et créera ce courant de voyageurs qui enrichit les pays fortunés vers lesquels il se tourne. Elle mettra la Grèce en communication rapide et quotidienne avec le reste de l'Europe : Athènes ne sera plus qu'à 62 heures de Paris, à 70 de Londres, à 39 de Vienne. Enfin c'est par elle que le Pirée formera la pointe la plus avancée vers le sud-est, de l'immense réseau européen, le port avec voie ferrée internationale le plus proche de Port-Saïd.

La Malle des Indes économisera par là 324 milles français (600 kilomètres) de traversée. Ce n'est pas l'unique profit que le trafic européen retirera de la jonction, et il sera le premier à bénéficier du développement des transactions ; les intérêts européens engagés en Grèce n'en seront que mieux servis. N'oublions pas, enfin, que la question n'a pas seulement une importance matérielle ; elle a encore une haute portée morale et civilisatrice. Ce rail grec fera plus pour la pacification du Balkan que toutes les réformes que la diplomatie peut inventer. Ce sera, dans ces régions de massacres et de rapines, un instrument éminemment civilisateur, il les transformera rapidement et leur apportera la richesse et la paix.

Albanais et entente gréco-albanaise

Parmi les nombreuses questions, question crétoise, question arménienne, question macédo-thrace, dont l'ensemble constitue le grave problème oriental, il en est une qui, au même titre que les autres, s'est sensiblement développée et accentuée depuis la réunion de ce Congrès de Berlin qui était censé les résoudre toutes. La diplomatie européenne qui n'a guère songé — et n'était point intéressée — à y apporter une solution radicale, n'a jusqu'ici travaillé qu'à aggraver des questions difficultueuses par elles-mêmes et même à en faire éclore de nouvelles. On sait quel fut le sort du traité de Berlin, et notamment — pour nous en tenir à la Turquie d'Europe — de cet article 23 qui ne concerne que cette contrée. Et si l'on compare ce que l'Europe a fait ou laissé faire depuis trente ans dans les vilayets roumeliotes aux promesses et aux engagements qu'elle avait pris dans cette fameuse clause du traité de Berlin, on ne peut s'empêcher de songer au mot de Napoléon : « Un congrès est une fable convenue entre diplomates ; c'est la plume de Machiavel unie au sabre de Mahomet ».

***

Les Albanais constituent un peuple fixé dans les parties septentrionales de la péninsule balkanique, dans une région limitée par la Montagne Noire, les pays détachés de la Bosnie, par la Serbie, la Macédoine, l'Epire et la mer Adriatique.

Sur leurs origines, on a beaucoup écrit, de même que sur leur langue, où se retrouvent incontestablement des mots grecs et latins, qui témoignent peut-être de la parenté des Albanais avec les anciens Grecs, qui descendent, comme ceux-là, des Pélasges. De ces peuples, les Grecs, s'étant établis dans les parties méridionales de la Péninsule, dans les îles de l'Egée et sur le littoral de l'Asie Mineure, se sont rapidement civilisés, tandis que les peuples congénères qui avaient occupé, au nord, l'Albanie actuelle, demeurèrent étrangers à la civilisation. Au cours des siècles, les Albanais se mêlèrent avec d'autres éléments, mais il semble que chez eux le type pélasgique ou plutôt dorien ait subsisté. Leurs mœurs, selon Elysée Reclus, leur manière de sentir et de penser nous représentent encore les Pélages des très anciens temps : mainte scène à laquelle assiste le voyageur le transporte en pleine *Odyssée*. L'érudit allemand von Hahn, qui a particulièrement étudié la vie des Skipetares, a cru voir en eux de très authentiques Doriens, tels que devaient être des Héraclides, lorsque, abandonnant l'Epire, ils partaient à la conquête du Péloponèse. De ces ancêtres lointains, l'Albanais conserva la bravoure, l'instinct belliqueux et l'amour d'une vie libre, indépendante.

L'Albanais n'a guère subi l'influence des immigrations étrangères. L'érudit allemand Haeckel, qui visita l'Albanie au cours du siècle dernier, y a reconnu le caractère d'une organisation sociale préhistorique. L'Albanais est généralement probe, fidèle à son engagement et à sa parole (*bessa*) et quiconque trangresse une promesse donnée est renié par le clan auquel il appartient. Mais il est aussi vindicatif, comme tous les peuples primitifs ; il n'oublie point une injure, que celle-ci soit personnelle ou qu'elle s'adresse à un de ses parents. Elle rejaillit sur le clan tout entier et se perpétue de génération en génération. Dès qu'il est versé, le sang appelle le sang, et les vengeances — les *vendette* — s'entrecroisent et se succèdent en un cycle ininterrompu. C'est là un droit non écrit, dont on attribue l'origine à un prince ayant jadis régné sur l'Albanie.

La race albanaise se partage en deux branches principales, les Guègues et les Tosks, qui se subdivisent en Liaps et en Tsams. Ces deux grandes familles ont subi diverses influences climatologiques, historiques et ethniques qui les différencient sensiblement. L'idiome même que parlent Guègues et Tosks diffère assez. Les Guègues, qui peuplent le nord de l'Albanie, région sauvage de monts escarpés, de roches abruptes et de sommets inaccessibles, continuent d'être, comme aux temps héroïques, des pâtres et des soldats, laboureurs par intermittence et guerriers par définition. Ce sont les hommes aux braies classiques, le couteau dans la ceinture et le fusil sur l'épaule. Les Tosks, qui occupent le sud, plus pacifiques, plus volontiers commerçants, industriels, émigrant avec plus de facilité, sont mêlés aux Grecs d'Epire, et fortement pénétrés d'hellénisme. Les uns et les autres se subdivisent en tribus et en clans, indépendants les uns des autres ; ainsi dans le nord, par exemple, où subsiste encore l'organisation féodale, et pour ne citer que les plus importantes de ces tribus, il y a les *Hoti*, les *Clementi*, les *Kastrati*, les *Mattia*, les *Mirdites* (20.000 âmes), la plus belliqueuse de toutes et composée exclusivement de catholiques, qui ne souffrent aucun musulman sur leur territoire. Dans le sud, nous trouvons l'organisation par cantons que les progrès de la domination turque n'ont pas encore entièrement effacée. Enfin une autre circonstance qui différencie ces frères de race, c'est la diversité de foi qu'ils professent et qui les sépare en musulmans, catholiques et grecs orthodoxes.

Si, entre Albanais, il n'existe pas encore une cohésion nationale complète, en revanche les liens de famille sont très puissants chez eux, et d'autre part une étroite solidarité unit les membres du clan ou de la tribu.

L'amour extrême que l'Albanais professe pour son indépendance, ses vertus guerrières, non moins que la configuration du sol qu'il occupe, ont contribué à empêcher la conquête turque de fortement s'appesantir sur le pays. Déjà, dès la fin de la magnifique épopée de Scanderbeg, c'est-à-dire dès le xv[e] siècle, la Porte s'était contentée d'une domination nominale sur le pays schkipetar, et pour peu qu'elle fît mine de la vouloir consolider, risquait de perdre jusqu'à ce simulacre d'autorité. Les Arnautes fournissaient seulement à la Porte des troupes auxiliaires, en cas de guerre, exigence à laquelle leur tempérament belliqueux les soumettait sans répugnance.

Telle était la situation alors, telle elle est encore de nos jours, du moins à peu de différence près. Ils défendent, au besoin, la Porte au dehors, mais l'attaquent chez eux quand ils se croient menacés dans leurs libertés. De ces retours offensifs l'insurrection de 1864 fut plus grave : elle éclata par suite de l'assimilation de l'Albanie aux autres territoires de l'empire, pour la conscription militaire. Car les descendants de Scanderbeg, tout guerriers qu'ils sont, ne supportent ni la caserne, ni l'exercice. La lutte dura un an ; les Albanais des montagnes demeurèrent libres, ceux de la plaine durent se soumettre.

Du reste, la situation de ces derniers s'était sensiblement modifiée avant cet événement. Après la mort d'Ali de Jannina, la Porte, profitant de la centralisation que le tyran avait introduite dans la basse Albanie comme dans l'Epire, pour mieux les asservir, commença à y implanter son pouvoir ; aussi assistons-nous dès cette époque à une différence de vie politique et administrative entre le Nord et le Sud, différence qui par la suite est allée s'accentuant.

***

Au xv[e] siècle, les Albanais eurent leur Scanderbeg, leur « Alexandre le Grand ». Georges Castriote Scanderbeg personnifie le véritable caractère albanais. Brave, — et il l'était comme la lame de son épée, — à la fois calculateur et audacieux, dévoué à l'idéal de sa race, ce chef albanais est une des plus belles figures dont il soit fait mention dans l'histoire du xv[e] siècle. On connaît l'histoire de cet intrépide capitaine, qui, tout d'abord soldat dans l'armée

ottomane et devenu musulman lui-même, accourt à Croïa, la capitale de l'Albanie, en apprenant qu'elle est assiégée, s'en empare par l'artifice, et répudiant le mahométisme, il revient à la foi de ses pères. C'est de ce jour que commence le duel épique qui dure plusieurs années entre l'Albanie et le Turc. Le pouvoir de Scanderbeg s'étend sur les régions environnantes, il devient lui-même le plus puissant des potentats chrétiens de la péninsule hellénique, en un moment où celle-ci livre aux hordes asiatiques un suprême et désespéré combat.

Quelle que fût la puissance des Turcs, peut-être Scanderbeg eût fini par triompher définitivement d'eux, si l'Eglise romaine ne lui avait pas suscité d'embarras. « Venise elle-même, dit l'historien Paparrigopoulo, jalouse de la puissance croissante de Castriote et craignant que, le pouvoir du chef albanais affermi, elle ne perdît les possessions qu'elle avait sur le littoral albanais et qu'elle tenait à conserver et à accroître, attaqua Scanderbeg à plusieurs reprises, et alla même jusqu'à s'entendre avec Mourad II ».

Les glorieuses luttes pour la liberté du prince albanais en ont fait à cette époque le héros national des chrétiens d'Orient. Les Hellènes, notamment, voient en lui un héros grec et un grand chef au même titre que Constantin, non seulement à cause de la parenté historique et ethnique des Grecs et des Albanais, mais encore pour les luttes que George Castriote eut à soutenir pour la cause de la liberté en pays grecs.

Le triomphe final des Turcs fut suivi en Albanie d'un courant de conversion à l'islamisme. Pourtant le pays a conservé une indépendance relative. Il est à noter que l'idée religieuse, parmi les Albanais musulmans, n'est point aussi forte que chez les autres nations mahométanes. Ils appartiennent d'ailleurs pour la plupart à la secte la plus libérale de l'Islam, celle des *bektachis*. Beaucoup d'entre eux conservent le souvenir de la foi chrétienne que leurs pères professaient naguère. Bien moins fanatiques que les Crétois islamisés, ils entretiennent des rapports de fraternité avec leurs congénères chrétiens. A mesure qu'ils se civilisent, ils deviennent encore plus tolérants.

***

Au cours des quatre siècles qui vont de la conquête ottomane à l'insurrection grecque de 1821, Grecs et Albanais ne se sont jamais tout à fait séparés, comme s'ils n'avaient pas perdu le souvenir de leur commune origine.

Lors du soulèvement, il est vrai, du Péloponèse, de la Crète, de la Grèce continentale, en 1770, les Albanais musulmans y ont accompli une sanglante besogne pour le compte des Turcs. Au début du XIX[e] siècle, apparaît le terrible Ali de Tepedelen qui, par son génie, son audace et ses cruautés, étendit son pouvoir sur l'Albanie, l'Epire, la Thessalie. L'on sait que le tyran n'eut pas des partisans parmi les seuls Albanais, mais encore parmi les Grecs eux-mêmes. Son *Konak* de Jannina était alors, pour l'hellénisme asservi, une école où se formaient les capitaines et les caractères guerriers qui plus tard devaient servir la cause de l'Indépendance. Ali, qui visait à rendre indépendant les pays où il régnait en maître, semble avoir songé à fonder un Etat gréco-albanais. Pourtant, Grecs et Albanais musulmans se battirent durant les sept années de la guerre de l'Indépendance. Les Albanais chrétiens, au contraire, furent les meilleurs alliés de nos pères de 1821. Ceux d'entre eux qui étaient fixés dans la Grèce proprement dite, fournirent à la cause nationale des combattants qui furent d'entre les plus valeureux. Les Hydriotes, les Spetziotes, d'autres Grecs albanophones furent parmi les plus glorieux protagonistes de la lutte pour l'Indépendance.

Depuis, en dépit de la guerre que se font la Croix et le Croissant, Grecs et Albanais, au souvenir de liens antiques se sont rapprochés. Un curieux document (1) daté du 12 mai 1822 et émanant du gouvernement provisoire de Grèce établit formellement l'entente gréco-albanaise intervenue à cette époque en vue d'une action commune. Aux termes de ce document, dont les conditions y sont spécifiées, la « commune de Souli » était chargée de négocier l'entente entre Grecs et Albanais tant musulmans que chrétiens.

Peu avant cette époque, le 23 août 1821, Demetrius Ypsilantis félicitant « les vaillants et fidèles alliés, chefs Ago-Vastari, Tsego bey, Mourto-Tsali, Tahir Abazi, Suleïman Meto et autres Tosks » de leur coopération avec les Souliotes dans la lutte pour l'Indépendance, leur écrivait entre autres, du siège de Tripolitsa : « ... Mais vous, ô braves Tosks, vous ne descendez ni des pusillanimes Anatoliotes, ni des obscurs Scythes. Vous êtes les descendants des héros, nos ancêtres. Et maintenant, unis à nous pour la liberté, vous êtes considérés comme nos frères »...

En 1847, sous le ministère de l'Epirote Jean Colettis, eut lieu une autre tentative de coopération ; des chefs albanais ayant concerté un soulèvement, la Grèce s'engageait à les appuyer. La mort du ministre hellène a fait échouer ce projet. Plus tard, notamment durant les dernières années du règne d'Othon, ces rapports devinrent plus fréquents. Le roi Othon, continuant la politique de Colettis, entretenait d'étroites relations avec des chefs et des notables albanais. Grecs et Albanais devaient se soulever contre la domination ottomane, secondés par les Garibaldiens. Urbain Ratazzi avait promis son concours. Mais entre temps, le 10 octobre 1862, intervenaient la chute et l'exil du roi, qui fit de nouveau avorter ce projet de coopération.

Lors du Congrès de Berlin, un comité de notables Albanais adressa à lord Beaconsfield, un mémoire sollicitant que dans le règlement qui allait intervenir des affaires d'Orient les revendications albanaises ne fussent point négligées. « La situation géographique, y était-il dit, et la configuration montagneuse du pays rendent facile la résistance contre toute invasion étrangère, d'autant plus que notre force défensive peut être multipliée par une confédération gréco-albanaise : la Grèce, qui est notre alliée naturelle et voit dans le slavisme un redoutable ennemi, a la conviction qu'elle a les mêmes intérêts que nous à sauvegarder... »

***

Malheureusement, depuis, une politique qui en voulait également aux deux peuples, et voyait de mauvais œil une entente entre eux, s'appliqua à inspirer aux Albanais la méfiance à l'égard des Hellènes, qu'elle a représentés comme visant à absorber l'élément albanais. De nombreuses propagandes, écloses en Albanie et même en Epire, ont mis tous leurs efforts à accroître cette méfiance, si bien qu'on a vu des Albanais adopter à l'égard de la Grèce une attitude d'hostilité, au lendemain du Congrès de Berlin, qui accordait l'Epire à la Grèce et à l'Albanie des réformes, au même titre qu'à la Macédoine, à la Thrace, à l'Arménie.

La Porte, naturellement, ne pouvait être favorable à une solution où elle croyait voir la perte prochaine de ses possessions européennes. Elle ne songea plus qu'aux moyens de contrecarrer l'exécution des décisions du Congrès. Sur la proposition de Waddington, représentant de la France, le Congrès invitait la Porte à s'entendre avec la Grèce pour une « rectification de frontière en Epire et en Thessalie » et pensait que « cette délimitation devait suivre la vallée du Pénée vers l'Egée et celle du Thyamis en Epire vers la mer Ionienne. » Le Protocole XIII était immédiatement rédigé et d'autre part l'article 24 du Traité stipulait qu'au cas où les dispositions du Protocole relatives à la rectification de frontières ne seraient pas réalisées, les grandes puissances offriraient leur médiation en vue de faciliter les négociations.

Celles-ci rencontrèrent dès le principe le mauvais vouloir de la Porte. Une note de Waddington, ministre des affaires étrangères de la République, ayant invité les puissances à imposer à la Porte l'exécution de l'article 24, le Sultan feignait de s'y soumettre et chargeait Moukhtar pacha et Abeddine pacha Dino de se rendre à Préveza pour négocier avec les représentants de la Grèce. En réalité, leur méthode consistait à organiser la résistance. C'est par leurs soins que se constitua la fameuse « Ligue Albanaise » contre la cession de l'Epire à la Grèce. D'ailleurs nul accord ne put intervenir entre les délégués turcs et leurs collègues hellènes.

C'est en ce moment que se faisaient jour les visées de certains cercles politiques italiens sur l'Albanie comme sur l'Epire. La politique de Cairoli à Berlin, la politique des « mains propres » était répudiée officiellement, remplacée par une autre politique dont l'organe fut le fameux M. de Gubernatis, représentant des intérêts italiens à Jannina. C'est sous la propre inspiration de cet agent diplomatique, qu'était rédigé le « Mémoire des Albanais aux puissances européennes », répudiant toute parenté entre Albanais et Grecs. Entre autres raisons, les auteurs du mémoire invoquaient aussi cet argument « scientifique » : que les premiers sont dolichocéphales et les seconds brachycéphales !

Les auteurs de ce manifeste invoquaient Hérodote, Thucydide et Strabon pour prouver que l'Epire n'était pas grecque. Les Pélasges l'avaient peuplée, les Pélasges, ancêtres des Albanais. On n'y trouve point de Grecs. Quoi ! Korytsa et Bérat, Argyrokastron et Tsamouria sont grecs ! Est-il juste de sacrifier 650.000 Albanais à 60.000 habitants de Jannina, d'Arta, qui, grâce à la coupable tolérance de la Porte, ont été travaillés par les syllogues hellènes pour apprendre le grec ! La Grèce marche sur les brisées de la Russie. Elle en a les ambitions, elle en a l'audace ! Mais qu'on se rassure : l'Epire est albanaise et restera albanaise. C'est l'histoire, c'est la nature qui l'exigent. L'Europe ne voudra pas qu'il en soit autrement. Ainsi parlaient les auteurs du manifeste, obéissant à des suggestions étrangères qui n'étaient point désintéressées.

Je ne m'attarderai point à relever les inexactitudes que ce document contenait. Le caractère grec de l'Epire est incontestable. Constatons seulement que les Albanais n'ont rien à gagner à combattre la réalisation du vœu des Epirotes de se rattacher à la Grèce. Tout

(1) Doc. sub. n° 1387, émanant du gouvernement provisoire, signé à Corinthe par : A. Mavrocordato, président ; A. Kanakaris ; A. Papayannopoulos ; Jean Lagothetis et contresigné par Th. Negris, « secrétaire d'Etat, ministre des Affaires étrangères » — publié dans la brochure de M. LAMBRINIDÈS : *Les Albanais dans la Grèce proprement dite et le Péloponèse* (en grec).

au contraire, l'annexion de l'Epire à la Grèce eût mis les Albanais en contact immédiat avec la Grèce, leur amie et leur alliée naturelle. Il est de toute évidence qu'ils eussent tiré de ce voisinage de multiples avantages. Malheureusement, nombreux sont encore ceux d'entre eux qui n'ont pas compris que sans l'Albanie la Grèce peut vivre et prospérer, mais que privée du secours de la Grèce, isolée dans ses montagnes, l'Albanie, malgré la bravoure de ses fils, ne saurait indéfiniment résister aux convoitises sans cesse grandissantes de certaines puissances. Les Albanais ont pu le constater depuis que, malgré les décisions des diplomates réunis à Berlin, la Turquie réussit à empêcher que l'Epire fût cédée à la Grèce, dont la cause fut alors abandonnée au dernier moment par la France, grâce à la politique de Barthélemy Saint-Hilaire, et par le ministère Gladstone lui-même. De toute l'Epire, seul le district d'Arta fut rattaché au royaume hellénique.

Les propagandes étrangères, encouragées par ce succès sur la cause grecque, redoublèrent dès lors d'activité en Albanie comme en Epire, région qu'on a cherché a confondre géographiquement et ethnologiquement avec la première, dans des brochures, des cartes géographiques, des ouvrages prétendus scientifiques et des articles de journaux et de revues.

D'autre part, du côté albanais, une propagande active a été inaugurée visant à combattre l'hellénisme épirote au profit des visées albanaises sur l'Epire. A Bucarest il s'est fondé la Ligue albanaise nationaliste « Drita », ayant pour organe un journal homonyme et se proposant de préparer les esprits à la création d'une principauté albanaise qui engloberait l'Epire.

Des comités analogues se constituèrent en Egypte, en Bulgarie, en Amérique même, parmi les colonies albanaises de ces pays, prêchant la guerre contre l'hellénisme.

***

Cependant un courant contraire se faisait jour parmi ceux des Albanais qui ne perdent pas de vue que l'avenir de leur pays est dans la coopération avec les Grecs, comme le disait excellemment le mémoire adressé à Beaconsfield, à la veille du congrès de Berlin. De cette tendance, nous eûmes l'occasion d'enregistrer de nombreux symptômes. C'est ainsi, par exemple, que dans un rapport qu'il transmettait à son gouvernement, le consul général d'Angleterre à Salonique, sir Alfred Billiotti, en date du 15 avril 1902 (*Blue Book*) écrivait :

Les chefs albanais, guègues musulmans, spécialement envoyés d'Ipek, annoncèrent au consul de Grèce à Uskub, avec prière d'en référer à son gouvernement, qu'ils étaient complètement « dégoûtés » des manœuvres politiques de l'Autriche, de l'Italie et de la Serbie, qui ne visaient qu'à l'absorption de l'Albanie et qu'après mûre réflexion ils aboutirent à cette conclusion : que la solution la mieux susceptible de leur garantir leur unité politique consistait dans une sorte de confédération avec la Grèce, dans laquelle chacun des deux pays conserverait son indépendance et qui serait analogue à l'union politique austro-hongroise. J'apprends que les Albanais proposent que soient comprises (dans ce plan) non seulement la basse Albanie, mais encore toute l'Epire et la Macédoine tout entière. Ils proposèrent également qu'un consulat grec fût créé à Mitrovitza, afin que Grecs et Albanais pussent échanger leurs vues sur cette question. Il paraît que ces deux émissaires albanais sont porteurs de lettres émanant des principaux chefs albanais de Constantinople qui adhèrent à la combinaison proposée.

D'autres Albanais ne furent pas moins catégoriques. C'est ainsi que le notable Ismaïl Kemal Bey Vlioras travaille avec ardeur dans le but d'une politique gréco-albanaise et d'une action commune étroite. Daus l'organe gréco-albanais qu'il publiait naguère à Bruxelles, il a défendu avec ardeur la thèse qui lui est chère. S'adressant aux Hellènes, il démontrait tous les avantages qu'ils auraient à pouvoir compter au nord sur un allié comme l'Albanais, à opposer à la fois à la descente germanique et à l'envahissement slave. A ses compatriotes il expliquait comment de leur côté ils profiteraient d'une étroite alliance avec l'hellénisme contre les Germains et les Slaves.

Mais, disait-il dans un de ses articles, en parlant de Grecs je n'entends pas seulement ceux du royaume de Grèce, mais encore toute la nation hellène, qui constitue actuellement un des éléments les plus considérables de l'Orient. Numériquement déjà, la race grecque l'emporte après les Turcs et les Arabes, sur tous les autres peuples d'Orient. Géographiquement, elle occupe la première, la toute première place en Orient. Les plus belles parties de la Méditerranée sont grecques. La Propontide est une mer grecque; grecques, toutes les îles de l'Egée et de la mer Ionienne; grecques encore, la plupart des côtes de l'Asie Mineure, du Taurus à l'Heraclée du Pont. La Péninsule illyrique, malgré toutes les invasions de hordes barbares et de races étrangères, conserve encore les pays riverains...

Et il engageait ses compatriotes à tendre la main aux Grecs, à s'unir à eux et à combattre à leur côté. De fait, les uns et les autres n'ont qu'à tirer profit d'une entente sincère. L'Orient se trouve à la veille de la liquidation d'une question plus d'une fois séculaire. L'échéance peut en être retardée, elle viendra fatalement un jour ou l'autre. Les Albanais ont raison de se demander avec angoisse s'ils ne seront pas des premiers à être absorbés par des puissances voisines. Sans véritable cohésion ethnique, dépourvus d'organisation, d'un centre d'action et d'alliés, les Albanais, restés seuls, courberont la tête à la domination étrangère. L'hellénisme, de son côté, se trouvera subitement en présence d'une conquête slave ou allemande qui le menacera dans sa dernière retraite, après avoir empiété sur des parties essentielles de son patrimoine national. Cette communauté d'intérêts se trouve d'ailleurs corroborée par l'histoire dans le passé et par l'affinité qui unit les deux peuples. Hellénisme et albanisme sont deux branches d'un même arbre. Issus tous deux du tronc pélasgique, ils sont, malgré tout, restés frères dans leur évolution historique depuis l'épopée de Scanderbeg jusqu'aux exploits des Botsaris, des Tsavella et des Miaouli. Même tradition, même pensée, mêmes luttes. Souli et Chimarra, Hydra et Spetzae ont cimenté la fraternité gréco-albanaise. Aujourd'hui plus que jamais les uns ont besoin des autres. Une politique de solidarité multipliera leur force. Les vertus des uns sont l'heureux complément des qualités des autres. Hellènes et Albanais réunis constitueront un bloc avec lequel des adversaires communs auront à compter.

C'est dans cet esprit que l'année dernière se constituait à Athènes un « Comité d'Union gréco-albanaise » qui posa les bases d'une entente. Dans une manifeste qu'il publiait le 12 mars 1907, ce comité exposait tous les dangers qui menaçaient la Péninsule et signalait l'audace et la cruauté que les Bulgares mettaient à faire triompher leurs ambitions. Il ajoutait :

Devant cet état de choses et en présence de l'attitude des grandes puissances dépositaires de la force morale et militaire du monde civilisé, nous autres Grecs et Albanais, représentant deux races menacées dans leur existence nationale, estimons qu'il est temps de nous entendre en vue de défendre nos droits et nos intérêts.

Nous sommes résolus à ne pas troubler la paix générale en nous opposant à tout projet ou action politique visant au maintien du *statu quo* en Orient, conformément aux traités internationaux. Mais nous entendons que ce *statu quo* constitue une véritable garantie pour la paix du monde et un facteur de justice et d'égalité pour les peuples d'Orient.

Nous ne repousserons par les projets de réformes de l'Europe, mais nous entendons que les réformes consacrées soient radicales et générales pour tous les peuples.

Nous ne nous opposerons pas aux droits et aux aspirations légitimes de n'importe quelle nationalité, mais nous prétendons que nos droits et nos aspirations légitimes soient également respectés. Nous repousserons toute propagande, religieuse ou politique, et toute intrigue d'où qu'elle vienne et nous déclarerons ennemi commun celui qui chercherait à nous nuire ou à empiéter sur nos droits communs et particuliers.

Grecs et Albanais sans distinction de religion, nous sommes frères et amis, nous avons des intérêts et dangers communs. Notre programme commun consiste dans l'évolution nationale de chacune des races dans ses limites historiques, tant que se maintient l'état actuel et la création d'une patrie albanaise libre et indépendante et le rétablissement des pays grecs, si jamais le régime politique actuel venait à disparaître.

Grecs et Albanais nous repoussons l'oppression et la dénationalisation des autres races. Liberté religieuse, unité sociale, autonomie politique, collaboration de tous les peuples cohabitant notre sol, constituent les bases de notre programme national et de nos désirs intimes.

Nous sollicitons l'acceptation de cette déclaration par tous ceux qui ont les mêmes sentiments et pensées que nous et nous faisons appel à leur concours pour le rétablissement de l'œuvre de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité dans les pays de nos ancêtres qui ont tant contribué depuis les temps les plus reculés au progrès du genre humain.

On ne saurait mieux dire. C'est en persévérant dans cette voie, en propageant cette idée dans les deux pays que Grecs et Albanais pourront sauvegarder dans une large mesure le patrimoine de leurs pères et résister à des adversaires qui ambitionnent de fonder leur avenir sur les ruines politiques et nationales de l'Albanie et de la Grèce.

N. Kasasis.

LES GRECS ET LA MER

« Parmi les chrétiens de l'Orient, les Grecs sont sans contredit appelés à devenir la nation prépondérante. » C'est ce que, à toute occasion, ne cessait de répéter l'amiral Jurien de la Gravière. Cette opinion sur les destinées de la Grèce n'était point uniquement basée sur l'ardent philhellénisme du célèbre marin ; elle avait toute la valeur d'une ferme conviction acquise par une patiente et laborieuse étude des annales de la race hellénique et de l'art naval depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Les Grecs sont en effet appelés à devenir la race prépondérante parmi les nations d'Orient, mais à la condition de ne pas oublier que c'est vers la mer bleue qu'était tournée la tribune du Pnyx, rappelant à leurs ancêtres que ses flots étaient la source et l'origine de leur grandeur et de leur prospérité. Qu'ils n'oublient pas non plus que cette mer n'a

jamais cessé d'être leur plus fidèle alliée; qu'après la chute de l'État, c'est par la mer qu'ils restèrent les maîtres de l'humanité; qu'enfin, après l'asservissement de leur pays, c'est sur la plaine liquide qu'ils ont pu continuer à respirer l'air de la liberté, souillé partout ailleurs par la conquête musulmane. Faut-il enfin rappeler que, durant les derniers siècles, et surtout vers la fin du dix-huitième, c'est au développement de leurs forces navales qu'est due surtout l'heureuse préparation à la délivrance de leur pays et leur renaissance à l'indépendance nationale et à la vie politique. Depuis qu'un coin du sol hellénique, humble lambeau du territoire traditionnel, a reconquis la liberté, les Grecs ont pourtant paru oublier la mer, et celle-ci a semblé les oublier à son tour. Cet oubli a été heureusement de courte durée, et il n'eût pu en être autrement, étant donné que c'est par un héritage lointain et ininterrompu que l'instinct qui l'entraîne vers la mer a poussé dans le cœur de tout Hellène de profondes racines. C'est l'historique de cet héritage que nous nous proposons de remémorer à nos lecteurs, en retraçant brièvement les rapports de la Grèce et de la mer à travers les siècles, pour examiner ensuite la situation actuelle de l'Hellade au point de vue de la marine militaire et marchande.

***

Le fait de la plus haute importance qui peut servir d'ère chronologique à la création de l'art naval fut assurément celui de l'invention de la trière, dont les Grecs, les Athéniens surtout, surent se servir avec tant d'habileté. Avant cet événement, les Grecs étaient toujours en armes, comme nous l'apprend Thucydide, toujours prêts à la défense de leurs foyers. La piraterie, qui ne cessa jamais de jouer un si grand rôle à travers les siècles, dut reculer devant la trière. En effet, la piraterie, si puissante à l'époque de Thésée et des Argonautes, ne put que difficilement s'exercer lorsque les villes et les îles de la Grèce eurent développé leurs forces navales. Poursuivi par la trière d'Athènes, de Corinthe, d'Égine, de Crète, de Samos, etc., le pirate n'avait plus d'espoir qu'en la fuite. C'est en la trière que le commerce trouve à cette époque son vengeur et que, sous sa protection, il se développe et contribue ainsi aux relations des peuples. C'est par leurs trières que les villes grecques répandent leurs lumières, leur civilisation, leur langue immortelle, les productions de leur art admirable sur les rivages de l'Ionie, de la Syrie et de l'Égypte. La paix règne enfin sur les mers, mais les flottes militaires font leur apparition. Le commerce donne naissance aux flottes marchandes, mais celles-ci ne sauraient elles-mêmes exister sans l'appui d'escadres créées par l'initiative de l'État.

Les trières se transforment en navires de guerre au fur et à mesure qu'Athènes, Sparte, Corinthe, Egine, Corfou, la Crète et les autres villes grecques deviennent des Etats puissants. Mais armer des navires ne constitue pas une organisation maritime. Un État peut en effet être puissant, posséder de nombreux vaisseaux et ne pas avoir pourtant une organisation maritime. L'histoire de deux mille quatre cents ans nous apprend que l'organisation maritime ne peut exister et que les flottes de guerre ne peuvent agir efficacement que dans les pays où ceux qui sont à la tête des forces navales ont su entraîner les populations et leur inculquer l'amour de la domination maritime. Les exemples de l'antiquité peuvent encore aujourd'hui nous inspirer et nous être utiles. Quel aurait été le sort de la Grèce si Thémistocle, malgré l'opposition d'Aristide, n'avait pas entraîné les Athéniens sur la mer? L'invasion des Perses aurait, comme un torrent, recouvert à jamais le territoire hellénique et étouffé le foyer de la civilisation et des arts. Mais la conduite de Thémistocle nous apprend aussi, à nous, descendants de ceux qui combattirent sous ses ordres, que la domination maritime exige des sacrifices matériels et surtout des hommes qui aient la force et le courage de les proposer. Au moment où la Grèce entière considérait la victoire de Marathon comme la fin du danger des guerres médiques, Thémistocle ne voyait dans cette victoire que le commencement d'une longue lutte. Aussi fut-il le seul à proposer à l'Assemblée qu'à l'avenir l'argent provenant des mines de Laurium ne fût plus, comme il était d'usage, distribué au peuple, mais qu'il fût réservé à la construction d'une flotte. Ce projet, adopté par l'Assemblée, permit de construire trois cents trières. C'est ainsi que Thémistocle entraîna Athènes vers la mer, et on sait quelle grandeur la République devait bientôt en retirer.

L'histoire entière des batailles navales que, dès l'origine, les Grecs soutinrent contre les Perses ou qu'ils se livrèrent entre eux, démontre quel était leur génie dans l'art d'évoluer et de combattre sur mer, ce génie qui était fait de rapidité dans la conception et d'audace dans l'exécution. Ces qualités précieuses, les Grecs surent les conserver toujours à travers les vicissitudes qu'eut à subir leur race. Aujourd'hui même, après tant de siècles, nous voyons encore appliquer la tactique de Phormion, qui consiste à placer les bateaux en ligne de file, ce qui justifie ainsi l'opinion de l'amiral Jurien de la Gravière : « Il est très probable que, dans l'avenir, la marine, mettant à profit les progrès de la science, reviendra, par un retour paradoxal, aux traditions nautiques de l'antiquité. »

En effet, dans les dernières guerres sino-japonaise et russo-japonaise, l'amiral Ito, à Yalou, de même que l'amiral Togo à Tsou-Shima, ont fait un usage admirable de cet ordre de combat.

Le combat naval que les Grecs livrèrent aux Perses, près du cap d'Artémisium, nous apprend que l'adresse l'emporte sur la bravoure. Malgré l'audace des Perses et de la reine d'Halicarnasse, les trières grecques, placées sous le commandement de Thémistocle, restèrent maitresses du champ de bataille. A Salamine c'est le triomphe par la seule habileté du petit sur le grand nombre. Trois cents trières grecques s'opposent à mille navires commandés par les navarques perses. Dans ce combat naval, les Grecs doivent la victoire non aux savantes évolutions, qu'ils ne perfectionnèrent qu'ensuite dans les luttes de la guerre du Péloponèse, mais au courage uni à la présence d'esprit de Thémistocle, qui savait accourir aux points menacés et donner ainsi une nouvelle phase à l'action. C'est ainsi que l'étude de l'histoire de la marine antique est on ne peut plus instructive.

La supériorité des navarques athéniens sur ceux des autres Grecs nous apparaît surtout dans la guerre du Péloponèse. L'unique préoccupation des Athéniens consistait à préparer la victoire; mais ce principe n'est-il pas encore aujourd'hui considéré comme le plus important ? Gagner le vent sur l'ennemi est un avantage immense non seulement pour la marine à voiles, mais encore pour la marine à rames, En effet, au moment où un vaisseau doit passer entre deux autres pour les éperonner au retour, le vent et les vagues doivent être pris en sérieuse considération. Les amiraux de Charles II et de Louis XIV savaient disputer le vent et le gagner sur leurs adversaires. Ruyter avait des rivaux sur le champ de bataille, mais très peu de concurrents dans l'art de préparer le combat. Des flottes peuvent être construites en peu de temps, mais l'on ne crée pas des amiraux en un jour. C'est là une vérité que Sparte apprit à connaître aux combats de Patras et de Naupacte. La jalousie que Lacédémone nourrissait à l'égard d'Athènes avait tourné les regards de la première vers la mer au point que le titre de navarque y fut considéré comme équivalant à celui de roi. Le combat naval de Patras fut la première entreprise sérieuse que Sparte tenta sur mer. Le navarque athénien Phormion, confiant en son habileté, observe et guette les alliés. Qu'attend-il tandis que les ennemis se sont déjà placés en cercle, ordre éminemment défensif ? C'est le vent qu'il attend, le vent qui, se levant peu après, vient agiter les flots et empêche ainsi les alliés de maintenir l'ordre. C'est alors que Phormion s'élance pour ainsi dire d'un bond sur les ennemis qu'il met en déroute. Sparte est humiliée, mais non terrifiée, elle ne songe pas un instant à rappeler son amiral infortuné; au contraire, lui envoyant des renforts, elle lui enjoint de reprendre l'attaque en observant une meilleure tactique. Quel admirable enseignement pour nous que cette inébranlable fermeté de Sparte! Dans n'importe quel Etat moderne, à l'exception peut-être de l'Angleterre, l'opinion publique n'aurait-elle pas exigé le rappel immédiat de l'amiral vaincu ?

Aux vingt vaisseaux de Phormion, les Péloponésiens sont actuellement en état d'en opposer soixante-sept. Mais à quoi bon? Phormion semble se proposer de nous apprendre qu'une flotte exercée est en mesure de battre une flotte inexpérimentée, celle-ci fût-elle composée d'un nombre de vaisseaux double ou triple.

La flotte péloponésienne s'étend sur quatre rangs. Les vingt vaisseaux de Phormion, se développent comme un long reptile, ne laissant derrière eux qu'un long et même sillage. Ceci ne nous rappelle-t-il pas les ordres de combat de Rojentswensky et de Togo à Tsou-Shima ? L'amiral russe ignorait ou oubliait qu'en rangeant sa flotte sur plusieurs lignes il retombait dans la même faute que les Péloponésiens 2.334 ans auparavant.

La première rencontre tourne à l'avantage des Péloponésiens: mais n'oublions pas l'habileté des Athéniens à l'éperonnage. Ceux-ci, profitant du désarroi survenu dans l'ordre de combat des alliés, traversent leurs lignes et reviennent éperonner leurs vaisseaux. Le principal soin des navarques athéniens consiste dans le choix du champ de bataille, ils recherchent toujours la haute mer où ils peuvent exécuter leurs évolutions favorites.

***

Depuis longtemps déjà s'est tu l'oracle de Delphes et la tribune du Pnyx est restée muette. La Grèce ne cesse pourtant de fournir des chefs consommés dans la stratégie et surtout dans la stratégie navale. En effet, qui est-ce qui depuis inventa et mit à profit les brûlots? Depuis le conflit entre Athènes et Syracuse jusqu'au siège de Tyr et de Rhodes, les annales maritimes de notre nation font mention de l'usage des brûlots, lequel, systématisé dans la suite, fit la gloire de nos amiraux de 1821. Dans la lutte entre Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, et Ptolémée d'Egypte, qui, en 307 avant Jésus-Christ, se

*

disputaient l'héritage d'Alexandre le Grand, nous voyons le premier placer, sous le commandement de Nédius, trente trières athéniennes à l'aile gauche de sa ligne pour la rendre ainsi plus puissante. Le combat s'engage à Salamine de Chypre, localité homonyme de celle où, 174 ans auparavant, les flottes grecques avaient lutté pour leur indépendance nationale. A proximité se trouve Kition, où 143 ans auparavant, était mort Cimon, après avoir imposé au Grand Roi les clauses de son fameux traité. Qui aurait pu prévoir qu'un siècle et demi après il n'y aurait plus de Grand Roi et que, sur le même champ de bataille où avait combattu Cimon, des navarques grecs, commandant des flottes helléniques, en seraient venus à se disputer l'hégémonie du monde!

Nous voyons les Romains profiter à leur tour de toutes les manières des inventions maritimes dues aux Grecs, auxquels ils durent en majeure partie leur supériorité sur mer. Des brûlots grecs précèdent ceux de Phalère, mentionnés par Tite-Live. En 514 de l'ère chrétienne, l'Athénien Proclus trouve l'emploi du soufre inflammable; en 660, Callinique, moine de Syra, invente le feu grégeois, et, depuis cette époque, jusqu'à l'asservissement de l'empire byzantin, l'emploi des matières comburantes ne cessa de servir aux Grecs d'arme nautique.

Nous constatons, entre autres circonstances, l'emploi tout à la fois heureux et destructeur que les Hellènes faisaient du feu grégeois. Constantin IV (668-685) eut à soutenir une lutte redoutable contre la flotte sarrasine qui pénétra par les Dardanelles. Le blocus de la capitale dura quatre ans. Byzance tint bon contre l'ennemi; un grand nombre de navires grecs furent armés en brûlots ou pourvus de couleuvrines crachant le feu grégeois qu'on employait alors pour la première fois d'une manière aussi générale. Dans le combat que les Grecs livrèrent à Chypre, en 747 après Jésus-Christ, Constantin V avait envoyé dans cette île une puissante flotte pour menacer de là les côtes de Syrie et d'Egypte. Les musulmans ayant eu connaissance de cette expédition se hâtèrent d'envoyer une force navale de mille vaisseaux de guerre (*dromons*) qui jetèrent l'ancre à un mouillage de Chypre auquel les chroniqueurs donnent le nom de Cérame. A cette nouvelle, l'amiral grec tenta un exploit digne des souvenirs de ce rivage, si souvent témoin des luttes et des triomphes des Hellènes. Les navires grecs ayant occupé l'entrée du port, causèrent par l'emploi du feu grégeois de si grandes pertes à l'armée ennemie que, d'après le témoignage de Théophane, sur mille vaisseaux ennemis, trois seulement échappèrent au désastre.

L'avantage qui, sur mer, a toujours distingué les Grecs c'est, comme nous l'avons dit précédemment, la dextérité de l'évolution. Aussi bien à l'époque de la navigation à rames qu'à celle de la navigation à voiles, cette dextérité ne cessa d'être leur arme par excellence. Il est, en effet, à remarquer qu'ils furent toujours supérieurs dans l'art des combats navals : sur la trière à éperons de l'antiquité, sur le *dromon* de l'empire grec au moyen âge, sur le brick au commencement du dix-neuvième siècle, ils se montrèrent toujours excellents combattants et manœuvriers consommés.

L'éperon d'airain des navires de l'antiquité et le corbeau naumachique des anciens Romains avaient depuis longtemps disparu ; la transformation des armes avait imposé de nombreux changements et d'importantes modifications aussi bien dans les constructions que dans la tactique navale, mais aucune de ces nouveautés ne rendait les Grecs inférieurs dans l'art de combattre sur mer. Ils savaient inspirer la terreur par les ondulations du feu grégeois, ce mystère de l'empire byzantin, de même qu'ils n'ignorèrent pas, plusieurs siècles plus tard, comment ils devaient conduire leurs brûlots à la victoire.

*
* *

Dans les ouvrages intitulés : *Ordre de Basile* et *Tactique* composés par les deux empereurs byzantins, Constantin et Léon, nous voyons que le *dromon*, navire de combat de cette époque, monté par de nombreux guerriers diversement armés, comprenait un équipage de trois cents hommes. Un tel bateau était sans contredit plus grand, plus lourd et par conséquent moins maniable que la trière attique, mais, comme à cette dernière il lui était possible d'aborder les côtes sablonneuses. Il présentait de plus l'avantage de pouvoir effectuer des traversées de plusieurs jours par suite de l'abondance des vivres que l'on y pouvait emmagasiner et de supprimer ainsi le débarquement nécessité par le ravitaillement quotidien des trières antiques.

Ce sont ces *dromons* qui formèrent l'élément constitutif des flottes byzantines au moyen âge. Ces flottes se composaient de deux éléments distincts : l'escadre principale ou impériale et l'escadre provinciale appelée *thématique*. La flotte impériale se composait, ainsi que le rapporte l'empereur Constantin Porphyrogénète, de vaisseaux contruits et armés dans les arsenaux de Constantinople aux frais du trésor impérial. La flotte provinciale ou thématique était constituée par les navires construits, armés et entretenus, à l'aide des caisses provinciales. Cette dernière flotte était sous les ordres d'amiraux provinciaux appelés *Droungarii*.

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir quelle était la composition des équipages de la flotte byzantine. La marine commerciale ne cessa jamais d'être la grande école nationale de la marine hellénique. D'un part, elle servait d'école pratique aux marins et, d'autre part, elle contribuait puissamment à enrichir le Trésor.

La situation géographique de Byzance et le génie maritime des Grecs avaient, dès le principe, donné naissance à la marine commerciale. C'est là que se recrutaient, en qualité de volontaires, les meilleurs matelots destinés à constituer les rameurs de la flotte impériale. Les équipages de la flotte provinciale qui formaient pour ainsi dire les cadres de réserve étaient composés de citoyens qui, jouissant de l'usufruit de terres appartenant à l'Etat, étaient obligés de servir dans la flotte de réserve et de suffire par eux-mêmes à son équipement ; ils recevaient une solde en temps de guerre. Ce sont les équipages de cette double flotte, impériale et provinciale, qui, durant plusieurs siècles, donnèrent aux empereurs byzantins l'hégémonie maritime dans la Méditerranée.

La flotte byzantine comprenait aussi des mercenaires, mais leur nombre était de beaucoup inférieur à celui des Grecs. Constantin Porphyrogénète, dans son livre intitulé *Ordre de Basile*, rapporte que dans l'expédition de Crète, qui eut lieu en 902 après Jésus-Christ, sous le commandement du patrice Himère, sur 34.200 rameurs, figuraient 33.500 Grecs et seulement 700 mercenaires russes.

Les combattants sur mer de l'empire byzantin conservèrent au moyen âge toutes les qualités nautiques de leurs ancêtres : habiles manœuvriers aussi bien qu'intrépides soldats à l'abordage. Qui pourrait, en effet, lire sans émotion les pages qui se rapportent au combat naval du 20 avril 1453, c'est-à-dire à la veille de la chute de l'empire byzantin ? Quatre vaisseaux grecs rencontrent dans la mer de Marmara cent quarante-cinq vaisseaux turcs. Au moment de cette rencontre le vent tombe soudainement, au plus grand malheur des Grecs privés par cela de leur meilleur allié dans le maniement de la voile et du gouvernail; ils combattent pourtant et nous savons de quelle manière. En effet, ces quatre vaisseaux grecs, repoussant par tous les moyens possibles, et surtout par le feu grégeois, les cent quarante-cinq navires qui les entourent, les mettent complètement en déroute.

*
* *

La chute de Constantipole et la conquête successive de la Grèce entière étendit un voile sombre sur la nation hellénique. Durant cette longue et douloureuse période du joug turc, tandis que Klephtes et Armatoles, réfugiés dans leurs montagnes, font de temps en temps le coup de feu contre le Turc en entonnant chants guerriers et hymnes à la liberté, les marins de l'Archipel ne cessent de porter leur activité sur cette mer qui avait fait la gloire et la force de leurs ancêtres. Les villes grecques du littoral continuent de s'adonner à la navigation, elles fournissent même les meilleurs marins, aussi bien aux flottes turques qu'à celles de Venise, d'Espagne et de Russie.

La Sublime Porte possédait à cette époque d'excellents arsenaux à Mételin, Halicarnasse, Sinope et Constantinople ; elle possédait aussi d'excellents matériaux pour les constructions navales ainsi que tous les moyens d'armer rapidement de nombreuses flottes. Mais c'était le principal facteur, les marins, qui lui faisait défaut. Les Turcs, en effet, quelque bons rameurs qu'ils fussent, étaient devenus nuls depuis la découverte de la navigation à voiles. L'agilité et les veilles, l'activité corporelle et individuelle, ont toujours été incompatibles avec leur tempérament lourd et lent. Comme combattants ils furent toujours braves à bord, mais comme matelots ils restèrent fort inférieurs ; ils fournissaient à la marine ottomane d'excellents artilleurs, mais ne purent jamais devenir bons gabiers ou bons timoniers. Pour ce dernier office, c'est aux Grecs que le conquérant avait recours, et « sans eux, s'écrie Jurien de la Gravière, il n'y aurait jamais eu de flotte turque ». Depuis la bataille de Lépante, les Grecs ne cessèrent d'être bon gré mal gré l'âme de la marine ottomane. Dans ce célèbre combat naval, trente mille Grecs luttèrent de part et d'autre à bord des deux flottes ennemies.

Pendant les 16e et 17e siècles, les beys de Rhodes, Milos, Santorin, Chio, Lemnos, Chypre, Mételin, Leucade, Lépante, Andros ainsi que de l'Eubée, du Péloponnèse, etc., devaient fournir un nombre de galères et de marins grecs proportionné à la population de ces localités. Ces marins, qui servaient d'une manière obligatoire dans la flotte ottomane et continuaient ensuite à servir dans des flottes étrangères, commencèrent à se livrer à une entreprise plus nationale. Un fait vraiment digne de remarque c'est que les Grecs ont toujours soutenu la cause des Vénitiens quand ceux-ci étaient en guerre avec les Turcs, quoiqu'ils eussent souvent été trahis ou lâchement abandonnés par les doges.

*
* *

Mais l'heure de la renaissance de la marine grecque a déjà sonné. De 1770 à 1790, l'histoire nous relate de nombreux exploits de bravoure

et d'habileté de la part des marins grecs. Les Psariotes étaient à cette époque les maîtres de la mer depuis la Macédoine et la Thrace jusqu'à l'Asie Mineure et la Syrie. Les brûlots font alors de nouveau leur apparition dans les eaux grecques. Ce sont eux surtout qui contribuent à la catastrophe infligée à Tchesmé par la marine russe à la flotte ottomane.

Quel est celui qui, tant soit peu versé dans l'histoire, ignore les exploits de Lambros Katsonis ? Durant cinq ans, il promena son pavillon victorieux dans les eaux helléniques. Parti de Trieste au début de l'année 1788, avec trois navires seulement, il s'empare dans l'Archipel de six bateaux ennemis et de six autres en Syrie. Avec ces navires et huit autres dont il s'empara plus tard il réduisit à néant le commerce maritime de la Turquie et détruisit en bataille rangée la flotte militaire ottomane. Sa glorieuse défaite au combat naval de Kaphérée, où avec sept navires seulement il attaqua quinze vaisseaux de ligne ottomans et la flotille barbaresque, est sans contredit une des plus brillantes pages de notre histoire maritime.

Nous avons dit, plus haut, avec quelle abnégation les Grecs s'insurgeaient contre leurs tyrans ou s'alliaient aux Vénitiens, tandis que ces derniers, loin de les en dédommager, ne leur témoignaient ensuite qu'égoïsme et indifférence.

Mais est-ce que la Russie elle-même ne réduisit pas les Grecs à subir toutes sortes de représailles de la part de la Turquie? Des émissaires envoyés par l'impératrice Catherine soulevèrent à deux reprises les Grecs, en 1774 et 1790, et deux fois ces derniers furent sacrifiés et abandonnés à la vengeance des Turcs.

Il est vrai, d'autre part, que la Russie a plusieurs fois contribué à la préparation de la lutte pour l'indépendance hellénique. Le progrès systématique de la navigation grecque, vers la fin du XVIII[e] siècle, est surtout dû à la protection moscovite. Par le traité politique de 1774, conclu entre la Turquie et la Russie, cette dernière acquérait le droit de protection directe sur les chrétiens orthodoxes de l'Orient. Par le traité de commerce de 1783, la Russie fut assimilée aux nations jouissant de privilèges, c'est-à-dire à la république de Venise, à la France et à l'Angleterre. C'est ainsi que les sujets moscovites, ainsi que ceux qui se trouvaient sous la protection du tsar purent, en vertu de l'article 74 dudit traité, obtenir de nombreux privilèges.

Dès lors, notre marine commerciale devint maîtresse de la Méditerranée orientale. Placée sous la protection du pavillon et de la nationalité russes, elle put se soustraire aux vexations de l'administration turque. C'est en vain que la Porte, appréciant toute l'importance de ce fait, s'efforça de persuader aux marins grecs de reprendre la nationalité ottomane, leur promettant toutes sortes de privilèges; les Grecs ayant acquis une cruelle expérience des promesses des Turcs, se gardèrent bien de tomber dans le piège.

Par l'article 11 du traité de Koutchouk-Kaïnardji, il fut permis aux navires sous pavillon russe de franchir librement les détroits du Bosphore et des Dardanelles. Cette nouvelle clause profita surtout au commerce et à la navigation helléniques.

Dans les grands centres de commerce tels que Constantinople, Smyrne, Salonique, Odessa, Taganrog et les ports les plus importants de l'Europe occidentale, se fondèrent des maisons de commerce grecques. Ce sont ces comptoirs qui expédiaient vins, huiles, soieries, étoffes de laine ou de coton, raisins de Corinthe, fruits des îles, aux divers ports de la mer Noire qui, en échange, expédiaient au Midi les céréales russes.

Ce nouvel et heureux état de choses fit que les Grecs, attirés par l'espoir du gain, procédèrent à la construction de plus grands navires pour la navigation au long cours. Ils ne tardèrent pas à en faire un usage très utile.

A cette époque, en effet, les ports de l'Empire français se trouvaient dans une situation déplorable par suite du blocus déclaré et appliqué par les Anglais depuis la Révolution. Les navires français aussi bien que ceux d'Italie n'osaient nullement se montrer sur mer. La rareté du blé se faisait vivement sentir dans l'Europe occidentale, car le blocus britannique était fort difficile à forcer. Mais rien n'était impossible aux marins grecs de cette époque : traversant sur leurs rapides et légers bateaux les lignes des croisières, ils portaient aux villes bloquées les céréales de Russie. Ces entreprises téméraires furent pour ces hardis marins une source de richesses, qu'ils ne tardèrent pas à sacrifier ensuite à la cause de l'Indépendance.

Mais si le commerce enrichissait les Hellènes, la piraterie qui sévissait alors dans la Méditerranée contribua puissamment aussi à les exercer. Les corsaires de Tunis, Alger et Tripoli, fléau du commerce maritime, infestaient tous les rivages de cette mer. Les Grecs se virent donc obligés de construire des vaisseaux légers et bien armés pour les poursuivre. C'est ainsi que, d'une part, enrichis par le commerce, ils s'entraînaient continuellement à cette chasse aux corsaires pour les prochaines luttes navales. Ils ne tardèrent pas à donner des preuves de leur habileté. L'amiral Jurien de la Gravière, dans son livre intitulé *Station du Levant*, dit que « les Grecs n'avaient rien à redouter des incursions des corsaires, car leurs équipages étaient nombreux et leurs navires bien armés étaient réputés pour leur rapidité. Ils pouvaient non seulement faire de longues traversées, mais ils étaient de plus en état de mépriser toute fâcheuse rencontre ».

Périclès Jacques Argyropoulo,
Enseigne de vaisseau de la M. R. Hellénique.

(*A suivre.*)

EN TURQUIE

Le mouvement révolutionnaire.

On nous écrit de Constantinople 16 mars :

« Le 10 mars, la chancellerie de Yildiz a communiqué aux officiers supérieurs de la garde impériale un ordre écrit à transmettre hiérarchiquement à tous les officiers et sous-officiers sous leurs ordres et leur enjoignant de redoubler de vigilance en raison de très graves événements qu'on s'attend à voir éclater dans le courant du mois d'avril. Dans les cercles de Yildiz, il n'est bruit que de complots et d'attentats projetés par des révolutionnaires bulgares — affiliés aux comités de Sophia — et leurs camarades arméniens appartenant au comité « Drochak » de Genève, alors qu'en réalité on se trouve plutôt en présence de menées de Jeunes-Turcs réfugiés à Paris et qui poursuivent avec activité la réalisation du plan révolutionnaire arrêté dans le congrès arméno-turc tenu à Paris en décembre dernier.

« La nouvelle d'une participation d'éléments bulgares à ce plan d'action a été accréditée par des rapports émanant du Commissariat ottoman à Sophia. Il a été plus d'une fois question de complots arméno-bulgares contre le régime hamidien, mais ces bruits semblent dénués de fondement. C'est du côté des comités turcs de Paris que le Sultan et son gouvernement sont plutôt menacés. Il n'est pas niable que la cause jeune-turque a fait depuis quelque temps en plein Constantinople des progrès sensibles et que les émissaires des révolutionnaires turcs ont réussi à se créer des intelligences jusque dans le palais de Yildiz. Si les Jeunes-Turcs étaient sérieusement résolus à frapper un coup, nul doute que jamais ils ne trouveraient une occasion plus favorable que l'heure présente où le mécontentement est général et le désarroi gouvernemental complet. Ce qui affaiblit leur cause c'est une méfiance réciproque et la crainte des trahisons, l'espionnage étant quasi-général. Cependant, malgré le zèle qu'elle déploie, la police du Sultan est impuissante à mettre la main sur les vrais révolutionnaires. De nombreuses arrestations s'opèrent, les perquisitions domiciliaires sont fréquentes, mais il est infiniment probable que les soupçons de la police s'égarent surtout sur des innocents, et que pour la plupart les personnages objets de ces rigueurs sont d'inoffensifs libéraux et des mécontents platoniques.

« Entre autres mesures, le Palais a ordonné qu'il soit procédé à une inspection minutieuse des arsenaux et des dépôts de munitions, sur l'état desquels on ne paraît pas très rassuré en haut lieu. »

Ces nouvelles n'ont rien d'exagéré. Nous savons que des émissaires secrets des libéraux turcs de Paris ont pénétré en Turquie, soit en Asie Mineure, par la frontière du Caucase, soit en Macédoine. Ils s'y livrent à une propagande révolutionnaire active. Il en est qui ont réussi à déjouer la police de Constantinople et circulent actuellement dans la capitale, propageant leurs idées et recrutant des adhérents.

Nous savons également qu'ils sont secondés dans leur tâche par des révolutionnaires *drochakistes* arméniens, agissant en conformité des décisions prises entre eux et les Jeunes-Turcs, en décembre dernier. Mais, contrairement à l'opinion de notre correspondant de Constantinople, nous avons des raisons de croire que les Bulgares ne sont pas étrangers à ce mouvement. Pour n'avoir pas assisté à la réunion arméno-turque de décembre dernier, les affiliés aux comités de Sophia n'en ont pas moins participé de loin — et *à l'insu des Turcs* — au plan d'action qui a été arrêté à Paris. En cette occurence, ce sont les Arméniens qui représentaient leurs intérêts et leur point de vue. Ce point de vue consiste à renverser le régime actuel en Turquie, non pas, comme on l'a prétendu dans certains milieux arméniens, par sollicitude pour le sort des peuples de Turquie et dans l'intérêt de la cause libérale, mais uniquement dans l'espoir que, des troubles sérieux venant à éclater à Constantinople, les Bulgares pourraient en profiter pour tenter un coup de main en Macédoine. C'est par là que s'explique d'ailleurs l'intérêt particulièrement vif avec lequel le cabinet Goudeff lui-même avait suivi les réunions arméno-turques de Paris qu'il avait *indirectement encouragées*.

La Bulgarie ne songerait pas seulement à profiter de troubles qui pourraient éclater à Constantinople. Elle est également intéressée à ce que se prolonge et s'aggrave la situation quasi-anarchique des provinces d'Anatolie, le grand réservoir de l'armée ottomane. Il est évident que pour peu que

l'agitation révolutionnaire qui se manifeste parmi la population turque de l'Asie Mineure continue, le gouvernement turc serait singulièrement embarrassé pour effectuer sa mobilisation, le jour où de sérieux événements viendraient à se produire sur sa frontière macédonienne. Or, les informations précises, quoique assez rares, qui viennent d'Anatolie sont toujours inquiétantes pour le gouvernement turc. La misère et la famine y constituent un mal endémique. Les déprédations et les atrocités des beys kurdes restent impunies. Les populations turque et arménienne en souffrent également. La cause des mécontents turcs fait de nombreux adhérents. D'autre part, les libéraux turcs font preuve d'une certaine activité en Turquie d'Europe, dans les vilayets de Salonique et d'Andrinople en particulier. Dans le courant du mois de février on a arrêté à Salonique une soixantaine de Turcs, élèves de l'école de droit, de l'Institut agricole et même des employés du gouvernement et quelques militaires, accusés d'avoir entretenu des rapports avec des Jeunes-Turcs, établis à l'étranger En somme, le régime hamidien découvre chaque jour de graves symptômes de mécontentement. Et l'on comprend les inquiétudes de la camarilla de Yildiz.

***

On mande de Salonique que sur les douze élèves de l'École de droit de cette ville, inculpés d'avoir trempé dans un complot jeune-turc, dix ont été relâchés faute de preuves. Les deux autres sont renvoyés devant la Cour d'assises. D'autre part, dix sous-lieutenants arrêtés paraissent assez sérieusement compromis; ils ont été déférés à la justice civile.

Arrestation de Grecs et placards séditieux.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Constantinople une autre lettre datée du 24 mars :

« L'avocat grec de notre ville, M. Olympios, sujet hellène, a été arrêté l'autre jour, sur l'ordre du sultan. Il est accusé d'avoir fait pénétrer en Turquie des matières explosibles et de n'être pas étranger aux attentats à la dynamite de l'année dernière. D'autres arrestations ont été opérées de Grecs sujets hellènes et sujets ottomans. Quelques-uns d'entre eux ont été relaxés. D'autres arrestations ont été maintenues.

« L'avocat Olympios, interrogé, a avoué qu'il avait fréquenté des « individus suspects ». L'enquête a établi que M. Scaliéri, secrétaire à la légation de Turquie, à Athènes, a introduit à Constantinople des bombes et autres explosifs. Scaliéri est un Grec, sujet ottoman. Fils de feu le Dr Scaliéri, médecin du sultan Mourad, auquel il était très dévoué, il a hérité de la haine que son père nourrissait pour le sultan Hamid, l'usurpateur du trône. Le fils Scaliéri a été éloigné, il y a huit ans, de Constantinople, où sa présence était considérée dangereuse. C'est de crainte qu'il ne publiât des documents compromettants pour le sultan, qu'on l'avait nommé secrétaire à la légation de Turquie, à Athènes, où il ne mettait, d'ailleurs, jamais le pied. Il semble gravement compromis dans un complot arméno-turc contre Abdul-Hamid. Aux questions du juge d'instruction, Olympios a répondu qu'il ne croyait pas que la vie du Sultan fût en danger, il pensait que le mouvement était dirigé contre le régime qui, ajouta-t-il, est devenu réellement intolérable. Cet Olympios semble un individu assez inoffensif. Il est plutôt victime de sa naïveté.

« La police vient d'opérer une perquisition au domicile d'un banquier grec, de notre ville, sujet ottoman, homme très honorablement connu. On n'a absolument rien trouvé!

« La police turque a demandé à l'ambassade de Russie, l'autorisation d'arrêter M. Hadjibiar, un Arménien, drogman honoraire de l'ambassade. Aucune réponse n'a été donnée à cette demande.

« L'espionnage bat son plein. Le fait est qu'il se trame quelque chose. Des placards révolutionnaires ont été affichés sur les murs de l'École militaire de Chichli et de l'École militaire de médecine de Haïdar-pacha. Des proclamations séditieuses avaient été déjà autrefois trouvées dans cette école, ce qui avait amené son transfert à Haïdar-pacha, sur la rive asiatique, loin du palais de Yildiz. Peut-être cet établissement deviendra-t-il bientôt la proie d'un incendie... L'année dernière le lycée impérial de Galata-Séraï flambait subitement... Il a été depuis provisoirement installé à Beylerbey, toujours sur la côte d'Asie, à une assez grande distance de Yildiz... »

***

On télégraphie de Constantinople, 24 mars, au *Temps*, que deux régiments de cavalerie hamidié, en garnison à Andrinople, se sont révoltés en demandant le payement de leur solde arriérée et l'autorisation de rentrer dans leurs foyers pour ceux qui ont terminé leur temps. Le colonel, puis le général du corps d'infanterie étant intervenus, furent battus et renvoyés par les révoltés. Une partie d'entre eux envahit la mosquée, déposa ses uniformes et revêtit des habits civils tout en gardant ses armes. Un bataillon d'infanterie cerne la caserne des révoltés, qui déclarent qu'ils résisteront jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

LE

MOUVEMENT ALBANAIS EN ÉPIRE

De très graves nouvelles nous parviennent d'Epire. La misère, la famine, les abus des autorités turques ne sont pas les seuls maux dont souffre la population de la région épirote. Des événements très inquiétants s'y produisent. Une organisation albanaise vient de manifester son existence avec tout un système de bandes de terroristes et de sicaires, dont les procédés rappellent assez les exploits des comitadgis bulgares en Macédoine.

Ces bandes se livrent à de véritables actes de brigandage. Faisant irruption dans les villages grecs, elles rançonnent les paysans, violent les femmes, pillent et s'en vont recommencer plus loin. Ce n'est pas tout : les bandits se livrent à une propagande albanaise caractérisée. C'est ainsi que, le 1er mars, une bande albanaise de soixante-huit hommes se présenta à Lisnitza (district de Prévéza), convoqua le conseil des Anciens du village et lui annonça que, désormais, la langue grecque, proscrite, doit être remplacée par la langue albanaise. Aux protestations des Anciens, les bandits auraient répondu en assassinant le maître d'école et en blessant le prêtre. La fille du *moukhtar* (officier de l'état civil de la communauté grecque) aurait été violée, puis mise à mort.

Dans un autre village, Lelova, une autre bande somma les habitants de se déclarer Albanais. D'ailleurs, elle assassina le moukhtar et disparut. Selon des nouvelles de Jannina, une trentaine de ces bandes se sont formées qui sévissent dans les environs d'Argyrokastron, Lourou, Colonia, Liskoviki, Premeti, Zagoron, Chimarra, Pagonion, etc.

A Préveza, des membres du comité ont attaqué l'hôtel « Épire » tenu par un Grec, détruit l'enseigne qui était en caractères grecs et voulu obliger l'hôtelier à baptiser son hôtel « Albanie ».

A Premeti, Avlona, Argyrokastron, des émissaires de la famille albanisante Topoulia ont distribué des ouvrages en langue albanaise et des brochures engageant la population à renier l'hellénisme et à prendre part au mouvement albanais.

A Eleoussa (district de Premeti), une bande de 200 Albanais, se présenta le 7 mars et somma la population de fermer les écoles et l'église qui sont grecques, d'adopter la langue albanaise et de soutenir le comité.

Le couvent grec du Drine (district d'Argyrokastron) a été attaqué et pillé par une forte bande, qui obligea le supérieur de signer un document proclamant l'indépendance de l'Albanie.

Ces crimes restent impunis. Les troupes évitent de poursuivre les bandits. Ceux-ci s'attaquent d'ailleurs à quelques militaires turcs. C'est ainsi qu'ils assassinèrent à Argyrokastron le commandant Halil Bey, d'origine bosniaque, qui, refusant de favoriser leurs menées, avait arrêté dix Arnautes affiliés au comité albanais. En revanche, d'autres militaires et fonctionnaires civils, ceux-là d'origine albanaise, ont lié partie avec les bandits. A Chimarra et à Zagora, les officiers de gendarmerie Hassan-Tsamis, Baktan-Aga, Ismaïl-Aga, Arnautis Loris Trosi, sont les meilleurs agents du comité albanais. A Prévéza, une commission s'est formée, composée de Zossine effendi, Adem effendi et Ferid bey, — un magistrat s. v. p. — et chargée de percevoir des impôts sur les populations grecques au profit de la caisse du comité!

Les caïmakams d'Avlona et de Premeti se sont déclarés pour le comité albanais, qu'ils soutiennent ouvertement.

Le gouvernement et la magistrature de Prévéza sont entre les mains d'Albanais, qui sont également de connivence avec les chefs du mouvement et les riches notables albanais de cette ville, Husseïn, Emin Mosli, Len-Sahri Husseïn, les pires oppresseurs des chrétiens. On imagine les abus et les crimes qui, dans ces conditions, peuvent se commettre. Des gens parfaitement innocents arrêtés et jetés en prison, extorsions d'argent, enlèvement de bestiaux, le vol et l'assassinat organisés par les autorités elles-mêmes! La Porte laisse faire. Ferid pacha, le grand-vizir, est lui-même un Albanais albanisant, et ce sont ses propres créatures qui gouvernent le vilayet d'Epire. Les populations sont sous le coup d'une terreur qui va croissant. On assure que le fameux aventurier roumain, le soi-disant prince Ghika, prétendant au trône d'Albanie, n'est pas étranger à ce mouvement.

La question des *imlaks* — les propriétés que le gouvernement et la Liste civile d'Abdul-Hamid cherchent à enlever aux paysans — n'est pas moins grave. Sur plus d'un point, les autorités ont expulsé les villageois de leurs foyers et de leurs terres, en confisquant purement et simplement leurs biens. En somme, la situation en Epire est des plus graves, et tout fait craindre que nous ne soyons en présence d'une seconde affaire macédonienne, sinon aussi complexe, du moins aussi sérieuse.

***

La situation en Albanie semble également extrêmement troublée. Le dimanche 8 mars, des désordres ont simultanément éclaté à Prisrend et à Diakova. Une rixe sanglante a eu lieu à Prisrend, entre les Albanais et les troupes turques. A Diakova, l'engagement aurait été plus important encore : il aurait duré trois heures.

Des renforts ont été expédiés de Constantinople et de Salonique. Dans certains milieux, on attribue ces désordres à des intrigues autrichiennes, la diplomatie viennoise cherchant par là, dit-on, à empêcher la réalisation du Danube-Adriatique. Il semble, plutôt, que nous soyons en présence d'un mouvement albanais fomenté par d'ambitieux prétendants et dont le contre-coup se fait sentir jusqu'en Epire.

LETTRE DE SALONIQUE

L'assassinat de M. Th. Askitis.

(*De notre correspondant*)

Salonique, 15 mars.

Le crime dont vient de tomber victime M. Théodore Askitis, premier drogman du consulat général de Grèce en notre ville, est un signe des temps. On est d'accord ici pour l'attribuer à l'exaspération qui s'est emparée des comitadgis bulgares par suite des graves et successifs échecs que, dès leur apparition, n'ont cessé de leur infliger les bandes grecques dans la défense de leurs congénères trop longtemps terrorisés et massacrés. Frapper un coup qui fût à la fois une vengeance retentissante et un avertissement comminatoire à l'adresse de l'élément grec, voilà ce qu'on méditait à Sophia, déjà depuis quelque temps. C'est sur l'infortuné Askitis que leur choix s'est arrêté ; il se fût tout aussi bien fixé sur un autre Hellène notoire. La personnalité de la victime ne leur importait guère, c'est sa qualité, sa situation qui intéressait plutôt les bourreaux.

Théodore Askitis meurt dans la fleur de l'âge : il était à peine âgé de trente-six ans. Né a Magnésie (Asie Mineure) il avait fait son éducation à Smyrne. Sorti de l'école grecque « Evangueliki » de cette ville, il alla étudier le droit à l'Université d'Athènes et se rendit plus tard à Paris, où il suivit les cours du Collège de France. De retour en Orient, il s'établit à Constantinople en qualité d'avocat. Mais il ne tarda pas bientôt à entrer au service de la diplomatie grecque. Il débuta au consulat général de Grèce de Jannina, d'où il vint, en 1901, à Salonique, comme premier drogman du consulat. Je l'ai personnellement beaucoup fréquenté. C'était un excellent garçon, d'un physique agréable, gai et jovial, très prévenant, éminemment soucieux de ses devoirs. Possédant une culture sérieuse, il connaissait plusieurs langues, notamment le turc et le français. Très aimé et apprécié de ses chefs comme de ses amis, il jouissait d'une particulière estime parmi ses collègues étrangers, dans la colonie européenne et jusque auprès des Turcs eux-mêmes qu'il connaissait et savait prendre comme pas un.

Le 6 mars, jour du crime, Askitis, qui était fiancé depuis quelque temps à une jeune Athénienne, s'apprêtait à partir en congé pour aller rejoindre sa fiancée à Athènes. Il venait précisément de faire quelques visites d'adieu et se rendait seul au consulat, par la rue Sainte-Sophie, assez déserte à cette heure tardive (7 heures et demie du soir), lorsqu'à environ 150 mètres du consulat, juste devant une pâtisserie bulgare, deux détonations presque simultanées se firent entendre. Atteint par deux balles, le malheureux tourna d'abord sur lui-même, s'affaissa, puis réussit à se relever. D'une vigueur et d'une énergie peu communes, il fit quelques pas encore, se traîna jusqu'à quelques pas de la Chancellerie grecque, où il s'affaissa, exténué par une abondante hémorragie. Une vieille femme grecque, attirée par les gémissements de la victime, se précipita à son secours, mais impuissante à la relever, courut prévenir les gens du consulat. On accourut de tous côtés et on transporta Askitis à l'hôpital voisin des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Les docteurs Economou, Nicobey et Aslanian lui prodiguèrent les premiers soins.

La nouvelle du crime fit traînée de poudre. Bientôt arrivaient à l'hôpital français les représentants de l'autorité, les consuls, les officiers de la gendarmerie internationale. Le gouverneur-général Reouf pacha, et le consul général d'Autriche-Hongrie, M. Para, se montrèrent particulièrement indignés.

Interrogé, le blessé déclara qu'il avait des raisons de croire que le meurtrier était un Bulgare. Il n'avait pu qu'entrevoir l'assassin qui, son coup fait, disparut dans l'ombre à toute vitesse. Petit, rasé, moustache fine, coiffé d'un fez, vêtu d'un long pardessus, c'est l'unique signalement qu'il put en donner. Il ajouta que depuis déjà plusieurs jours il avait remarqué que deux individus parlant bulgare le suivaient obstinément, méditant visiblement un mauvais coup,

De fait, quelques jours auparavant il s'en était ouvert à ses amis. Nous l'avions supplié d'être prudent. Il souriait dédaigneusement : « Je ne serai ni leur première ni leur dernière victime », me disait-il l'autre jour encore.

Les médecins déclarèrent l'opération inévitable. Notre compatriote, le Dr Economou y procéda, mais sans grand espoir. La victime portait deux blessures dans le dos, l'une à gauche, l'autre à droite de la colonne vertébrale. Une balle avait traversé le poumon, était ressortie sous le sein droit pour aller s'égarer dans la poche du pardessus où on l'a trouvée. Une seconde balle avait perforé le poumon gauche et, déviant, avait déchiré le péritoine et les entrailles. Le cas était désespéré. Askitis sentit la mort venir. Il demanda à voir sa mère. Le consul général, M. Alexandropoulos, alla la chercher lui-même. La scène fut déchirante. Tous les assistants sanglotaient à la vue de cette mère étreignant son unique fils agonisant. L'agonie fut longue et douloureuse. Elle dura toute la nuit. Le matin, à 7 h. 45, Askitis rendait le dernier souffle. Son dernier mot fut pour la patrie, pour la Macédoine.

Le crime a été perpétré par des Bulgares. Personne n'en doute. Les deux balles sont de deux systèmes différents — ce qui prouve qu'Askitis a été frappé par deux assassins, et non par un seul, comme il l'a cru lui-même — ceux-là mêmes qu'emploient de préférence les comitadgis bulgares. Il serait puéril de prétendre que l'assassinat avait eu pour mobile une affaire d'ordre privé, comme a essayé de le faire croire un officier russe au consul d'Italie, M. Milazzo, en lui demandant s'il ne croyait pas plutôt à une affaire de femme ! M. Milazzo, indigné de tant de partialité, se contenta de répondre sèchement.

En quittant l'hôpital, le représentant de l'Italie, en sa qualité de doyen du corps consulaire se rendit chez son collègue de Grèce et lui exprima en termes cordiaux sa vive sympathie et la part que lui et ses collègues prenaient à ce deuil. Les autres consuls et les représentants de l'autorité rendirent également visite à M. Alexandropoulos.

Le dimanche 8 mars eurent lieu les obsèques. Le corps du défunt, revêtu de son uniforme et recouvert du drapeau grec, fut déposé dans l'église de Saint-Minâ, où le service funèbre fut célébré par l'archevêque de Salonique, Mgr Alexandre, assisté de l'évêque de Devron, Mgr Parthénios, et de celui de Campanie, Mgr Photios. A 10 heures, les autorités et les consuls vinrent prendre place à l'église. Seul le consul de Roumanie brillait par son absence. M. Alexandropoulos, entouré de tout le personnel du consulat général de Grèce, avait à ses côtés les autorités, les représentants des puissances en grande tenue. Hilmi pacha et Réouf pacha se firent représenter, ainsi que l'agent consulaire de Bulgarie, M. Chopoff ! Quarante-huit couronnes avaient été déposées sur le cercueil, parmi lesquelles on remarquait celle du ministère des affaires étrangères de Grèce et celle de la légation de Grèce à Constantinople. Une foule immense se pressait dans l'église, le péristyle et les rues avoisinantes.

Le secrétaire du consulat, M. Kanellopoulos et M. Kondogouris, consul de Grèce à Dedé-Agats, ami intime du défunt, prononcèrent de touchantes paroles, au milieu d'une émotion générale. A onze heures, le cortège funèbre se forma. Des mesures d'ordre extraordinaires avaient été prises. Tout le long du parcours, des troupes avaient été échelonnées. Des gendarmes à cheval, suivis de deux escouades d'agents de police et d'agents municipaux ouvraient le cortège. Venaient ensuite la longue théorie de la jeunesse scolaire grecque, précédée de la musique de l'Orphelinat hellénique jouant des marches funèbres, le cortège des couronnes, puis le clergé entourant l'archevêque de Salonique. Le deuil était conduit par M. Alexandropoulos, consul général de Grèce, qu'entouraient les autorités, des consuls, des officiers en grande tenue. Un corps de gendarmerie à cheval fermait le cortège, que suivait une foule innombrable. Le long du parcours, du haut des balcons et des fenêtres des maisons grecques, tendues de crêpe, une pluie de fleurs tombait sur le cercueil.

Jamais Salonique n'organisa une manifestation plus imposante : les étrangers eux-mêmes prirent part à ce deuil. Les magasins restèrent fermés toute la journée ; tous les consulats, celui de Roumanie excepté, avaient mis leur drapeau en berne. Bals et soirées furent contremandés et le carnaval, qui, deux jours auparavant, battait son plein, prit subitement fin au milieu d'une tristesse universelle.

Cependant la police se multipliait pour découvrir les assassins. Hilmi pacha avait donné à cet effet les ordres les plus sévères. De nombreuses arrestations de Bulgares eurent lieu. Des patrouilles de gendarmerie furent organisées autour de la ville, procédant à l'arrestation d'individus suspects, entre autres du Bulgare Tané, bandit redoutable, qui était jusqu'à ces derniers temps au service de l'agent de Bulgarie Chopoff, qui est un des principaux organisateurs des massacres en Macédoine. Tané venait d'être congédié, ce qui paraît assez significatif. Un autre Bulgare a été arrêté, sur qui pèsent de graves soupçons : on a trouvé chez lui un sac contenant des linges maculés, deux revolvers et deux cents cartouches. Un autre Bulgare est plus suspect encore. Il répond au signalement donné par la victime. Emin effendi, employé au télégraphe,

a déclaré qu'une demi-heure après l'attentat il avait vu cet homme entrer dans une gargote du quartier Tachtakalè. Il s'affaissa sur une chaise, en proie à une violente émotion et se fit servir une quantité considérable d'eau-de-vie, qu'il absorba tout aussitôt, comme pour faire croire que ses mouvements spasmodiques étaient l'effet de la boisson. Le lendemain, Emin effendi aperçut de nouveau cet individu dans la boutique d'un savetier bulgare. Ses gestes, son attitude lui avaient paru suspects. Il le signala à la police. L'individu fut arrêté. Mais l'enquête n'a pas encore abouti. Je dois à la vérité d'ajouter que, contrairement à l'indifférence dont elles font généralement preuve, les autorités administratives et judiciaires déploient en cette circonstance un grand zèle et une activité évidente.

L.

***

Des nouvelles ultérieures annoncent que la police turque, quoique poussant activement son enquête, n'a pas encore réussi à mettre la main sur les coupables.

A Constantinople, notre ministre a renouvelé ses démarches à la Porte pour que le gouvernement général de Salonique donne à cet effet des ordres sévères.

Le dimanche 16 mars, a été célébré à la cathédrale de Salonique, une messe solennelle pour le repos de l'âme d'Askitis. Une foule immense y assistait.

Une autre messe a été célébrée à Athènes, le dimanche 22 courant, au milieu d'un grand concours de peuple.

ÉCHOS

Violences turques en Asie Mineure. — La douloureuse condition des populations chrétiennes dans certaines provinces de l'Asie Mineure, notamment dans le vilayet d'Aïdin (Smyrne), semble s'aggraver de plus en plus. Il ne se passe pas de semaine sans que les autorités ecclésiastiques grecques reçoivent des plaintes des habitants, soit au sujet des exactions et de l'arbitraire du gouvernement ou des actes de violence et de fanatisme de la part des musulmans. Voici, à titre de document, une requête datée du 1er février, adressée par les orthodoxes de Ghiordès (caza de Magnésie, villayet de Smyrne), à l'évêque grec de Philadelphie, et signée du vicaire épiscopal et du Conseil des Anciens de la localité :

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la population de ce district ne cesse d'être, depuis quelque temps, victime de graves violences de la part de certains de nos concitoyens musulmans : violations nocturnes de nos domiciles, injures et sévices de toute nature, attentats inqualifiables, et qui restent impunis, contre nos femmes et nos filles. D'autres, s'amusent à parcourir en plein jour les quartiers chrétiens en tirant des coups de fusil sur les passants, sans que l'autorité intervienne, sans même manifester la moindre émotion. Durant les cérémonies nuptiales, ces malandrins ont accoutumé de faire irruption dans les cours de nos églises ou, se portant sur le passage des cortèges nuptiaux, ils se laissent aller à des propos grossiers et se livrent à des actes insultants à l'adresse de la mariée. Notre condition est vraiment intolérable et nous nous voyons forcés de nous enfermer dans nos maisons, de renoncer même à fréquenter nos églises, de peur qu'en nous hasardant dans les rues, nous ne nous exposions à rencontrer ces malfaiteurs. Nous avons plus d'une fois, mais en vain malheureusement jusqu'ici, protesté auprès du Caïmakam. En désespoir de cause, les chrétiens de notre diocèse se sont rassemblés hier et en présence de la Démogérontie (1), ont demandé que l'on fît sonner toutes les cloches de nos églises pour convoquer toute la population chrétienne à une réunion qui pût arrêter les mesures que la situation impose.

En présence de l'indignation générale, nous avons jugé prudent de calmer plutôt cette légitime surexcitation pour prévenir de plus grands malheurs. Nous avons, par conséquent, résolu d'adresser une requête au Caïmakam, le priant, pour la dernière fois, de vouloir bien exaucer les vœux de nos populations chrétiennes si cruellement éprouvées. En même temps, nous avons dressé le présent acte, signé par tous nos ressortissants, acte dont nous avons l'honneur d'envoyer copie à Votre Éminence, tout en la priant d'aviser à ce que justice soit rendue.

Les évêques grecs d'autres provinces d'Anatolie reçoivent et transmettent au Patriarcat de Constantinople des plaintes analogues. Les dernières requêtes de ce genre proviennent des Grecs de Bourdour, de Sinembil et d'Aritassi (vilayet de Trebizonde) et signalent des procédés des autorités turques, qui constituent de véritables actes de brigandage.

Le Patriarcat a demandé à la Porte, par *takrir*, la révocation de certains fonctionnaires.

***

Les relations gréco-serbes. — Le conseil municipal d'Athènes, se faisant l'interprète des sentiments de sympathie que les Grecs éprouvent à l'égard de la nation serbe, a donné le nom de Karageorgevitch à une rue de la capitale. Cette décision a été accueillie à Belgrade avec la plus vive sympathie. On annonce qu'un groupe d'étudiants et de lettrés serbes se rendront prochainement en Grèce.

D'autre part, le conseil municipal de Belgrade a décidé de donner à une des principales rues de la ville le nom de quelque illustre Hellène. Les journaux proposent le nom de Rigas Ferraios, le poète-héros de la guerre de l'Indépendance, mis à mort par les Turcs en 1798, dans la forteresse de Belgrade.

Dans la discussion sur le budget des Affaires étrangères qui eut lieu le 16 mars à la Skouptchina, un député, M. Stoyyannovitch, a demandé si ces manifestations d'amitié gréco-serbe ne pourraient exercer une fâcheuse influence sur les rapports serbo-bulgares. Le président du conseil, M. Passitch, a répondu que la résolution du conseil municipal d'Athènes ne pourrait produire que la meilleure impression sur les Serbes. Il a ajouté que la politique de la Serbie s'inspire du principe : « Les Balkans aux peuples balkaniques. »

La presse serbe salue avec sympathie les articles de journaux grecs qui souhaitent la réalisation du projet serbe du Danube-Adriatique. Notons encore qu'elle est unanime à flétrir l'assassinat du premier drogman du consulat général de Grèce à Salonique, M. Askitis, et attaque vivement les criminels procédés de la propagande bulgare. Le *Polikika* de Belgrade dit que les Bulgares cherchent à impressionner l'Europe et qu'ils sont prêts à recommencer les exploits de 1903.

***

Un lugubre incident a Monastir. — Neuf armatoles gréco-macédoniens, détenus dans les prisons de Monastir, tentèrent, il y a deux semaines, de s'évader. Quatre d'entre eux — dont un slavophone — réussirent à prendre la fuite. Deux autres ont été arrêtés; les trois derniers ont été massacrés par les sentinelles à coups de baïonnette. Les cadavres étaient littéralement criblés de coups; ils portent les traces d'une lutte atroce entre les trois prisonniers et les soldats. Aussitôt connue dans Monastir, cette nouvelle produisit la plus vive émotion. Les cadavres ayant été réclamés par les Grecs, les Turcs refusèrent de les leur livrer. Un grand nombre de femmes grecques se portèrent alors auprès des autorités, manifestèrent vivement et obtinrent la remise des cadavres. L'enterrement a eu lieu le lendemain, au milieu d'une grande affluence. En guise de manifestation, le convoi funèbre a passé devant les consulats. La ville était en deuil, les magasins grecs restèrent fermés toute la journée.

M. Dimaras, consul de Grèce à Monastir, avait fait faire l'autopsie. Il avait demandé à ses collègues d'y déléguer des experts; ils constatèrent que les trois prisonniers avaient été littéralement charcutés. Le consul d'Autriche-Hongrie, en sa qualité de doyen, a fait des représentations auprès du gouverneur. Son collègue russe témoigna une fois de plus en cette occasion de sa scandaleuse partialité pour les Bulgares. A une vieille mère grecque slavophone, venue pour implorer son intervention afin que le corps de son fils, une des trois victimes, lui fût remis, il aurait répondu que celui-ci s'était trouvé fort bien en prison et qu'il n'avait qu'à ne pas tenter d'en sortir.

***

Institut autrichien pour les Balkans. — A en croire les journaux croates, un institut balkanique serait fondé à Serajevo (Bosnie), se proposant d'étudier les conditions ethnographiques, orographiques et hydrographiques de la Péninsule balkanique. Il aurait pour but plus précis de préparer l'exploitation commerciale et industrielle des Balkans. En réalité, il viserait surtout à préparer la descente militaire et politique de l'Autriche dans les Balkans.

***

Les syssitia de Salonique. — Il y a deux ans un groupe de dames de la société grecque de Salonique se réunit en un petit comité et décida de créer un *syssition* ou cuisine populaire. Mais les fonds manquaient totalement; aussi fallut-il déployer une rare activité pour réussir à organiser le bazar champêtre qui eut lieu en juillet 1906, dans le jardin de Bechtchinar, sous le patronage du gouverneur général de Salonique, Réouf Pacha. Le vaste parc avec ses pavillons décorés de drapeaux multicolores et de fleurs avait été transformé en une véritable petite foire dont les marchandises étaient offertes à titre gracieux par les membres de la communauté grecque de la ville. Les recettes furent brillantes et dès le mois d'octobre la première cuisine populaire, encore bien simplement aménagée, fonctionnait déjà dans le quartier grec de la porte de Kalamaria. Des dames et des jeunes filles désignées par le Comité y servent les clients qui sont admis sans distinction de race ni de confession.

L'installation comporte outre la cuisine une salle à manger pour les femmes et une autre pour les hommes; la portion avec pain est de 3 *métalliques* (15 centimes). Grâce à l'active surveillance et aux soins assidus des dames du Comité, le *syssition* marcha admirablement bien et il y a un mois un second établissement de ce genre fut ouvert dans le quartier du Vardar, le quartier pauvre de Salonique.

(1) Conseil des Anciens, (N. D. L. R.)

L'affluence y fut si grande qu'on dut doubler le nombre des couverts dès les premiers jours. Avec un zèle infatigable, le comité organisa cet hiver encore un bal d'enfant fort réussi pour subvenir aux besoins d'une œuvre éminemment philantropique et qui, quoique essentiellement grecque, accueille avec une égale sollicitude, des indigents turcs, bulgares, israélites, s'ouvrant libéralement à tous.

***

La mission laïque. — Dans ses séances du 12 et du 13 mars, le Sénat a eu à s'occuper du projet de loi, antérieurement voté par la Chambre et autorisant le ministre des Affaires étrangères à accorder à la Mission laïque, que préside M. Aulard, pendant quinze ans, une subvention annuelle de 18.000 francs.

Quelques sénateurs, notamment M. D. Delahaye ont combattu le projet de loi, qu'ont au contraire excellememnt défendu d'autres orateurs, M. Blanchier et M. Pichon. M. le ministre des Affaires étrangères a conclu en ces termes, que nous reproduisons d'après l'*Officiel :*

Il ne s'agit pas de supprimer les établissements religieux d'Orient; il ne s'agit pas de leur retirer l'appui et les subventions de l'État; il s'agit d'autoriser le gouvernement à prendre une mesure extrêmement simple : au budget des Affaires étrangères, figure chaque année un crédit de 800,000 francs affecté aux écoles d'Orient; le gouvernement aura le droit de prélever sur cette somme 18,000 francs par an pour les attribuer à la Mission laïque.

Il n'avait pas besoin, en principe, de saisir le Parlement de la question qui nous occupe; mais la Mission laïque se propose de contracter un emprunt en vue d'assurer le développement des œuvres de Salonique. Pour contracter cet emprunt, elle a besoin de pouvoir compter, pendant une certaine période, sur ce subside de 18,000 francs. Or, nous ne pouvons le lui garantir que si une loi le permet. Tel est l'objet du projet qui vous est soumis.

M. Delahaye nous a prêté à ce propos les idées, les tendances, les préoccupations les plus singulières. Nous ne poursuivons, je le certifie, aucune des visées prétendument sectaires qu'on se plaît à supposer.

Nous ne méconnaissons pas les services des établissements congréganistes du Levant. Ils contribuent au maintien de notre influence. Cela, personne ne le conteste. Mais il faut voir les choses telles qu'elles sont.

L'immense majorité des populations ottomanes sont des mahométans ou des Grecs orthodoxes. Ces populations ont des besoins que les congréganistes ne peuveht pas satisfaire dans tous les cas.

L'enseignement secondaire, l'enseignement commercial, surtout, peuvent être et sont donnés plus utilement par des laïques. C'est un devoir pour nous d'aider ces derniers. (*Très bien!*) Il ne s'agit pas, sous couleur de laïcité, de faire en Orient du propagandisme antireligieux, il ne s'agit pas d'y exporter nos divisions. Ce que nous voulons y exporter, c'est la France. (*Très bien!*)

J'ai constitué tout dernièrement une commission chargée d'étudier les moyens de propager la langue française à l'étranger.

Je viens d'obtenir du ministre des Finances, une augmentation de 100,000 francs au budget de 1909 au profit des écoles d'Orient.

Le projet de loi n'est qu'une manifestation particulière de cette politique d'expansion que nous poursuivons. Elle mérite assurément l'appui du Sénat. (*Vifs applaudissements*).

Finalement, le Sénat a voté l'article unique du projet de loi ainsi conçu :

« Le ministre des Affaires étrangères est autorisé à accorder à la Mission laïque, sur les crédits du budget de son département, pendant une période de quinze ans, une subvention annuelle de 18.000 francs. »

***

Les résultats de l'École française laïque d'Athènes. — On vient de publier les résultats des examens, qui ont eu lieu à la fin du premier trimestre, de l'Ecole française laïque qui fonctionne avec tant de succès depuis octobre dernier. Il n'y a qu'un nombre insignifiant d'élèves qui n'ont pas été promus; les autres continueront à suivre les cours jusqu'à la fin mai, époque à laquelle ils passeront de nouveaux examens pour obtenir leur diplôme. Les places restées vacantes après les premiers examens seront comblées par de nouvelles inscriptions; mais les élèves admis devront être toutefois suffisamment avancés dans l'étude de la langue française, afin d'être à même de suivre les cours qui commenceront dès le 7 mars.

Le programme du second semestre est fort intéressant; il comprend, outre l'enseignement, clair et méthodique, du professeur Courtiaud, une série de conférences qui seront destinées à donner un exposé exact de l'évolution de la littérature française. Ces conférences seront données par M. Holleaux, directeur de l'École archéologique d'Athènes, par plusieurs membres de cette école et par M. Courtiaud.

***

Propagande roumaine a Constantinople. — On nous écrit de Constantinople :

« Les Roumains entretiennent ici, depuis trois ans, des établissements scolaires dont ils veulent faire des pépinières de propagandistes de l'idée roumaine en Turquie d'Europe. Le premier de ces établissements, dirigé par M. Papahadji, ancien élève du lycée gréco-français de Salonique Noucas, ancien collaborateur de l'*Indépendance roumaine*, reçoit, à titre gratuit, comme pensionnaires, des jeunes gens de Macédoine qui fréquentent des écoles supérieures turques, telles que l'École de droit ou de commerce. Ces pensionnaires sont au nombre de seize : leurs études terminées, ils quittent leur pension, remplacés par de nouvelles recrues. En outre, la propagande roumaine entretient une école de garcons et de filles; le nombre des élèves des deux sexes est de cinquante, dont trente sont internes, et d'ailleurs boursiers. Cet établissement recrute sa clientèle parmi les enfants des rares familles valachophones éparses dans les faubourgs de Constantinople. La direction a réussi aussi à y faire entrer quelques enfants de familles purement grecques, dont elle exploite l'indigence en leur accordant la gratuité complète. Enfin, par les soins de la légation de Roumanie à Constantinople, dix à quinze jeunes Koutzovalaques de Macédoine ont été admis, en vertu d'un iradé impérial, en qualité de boursiers, dans le lycée impérial de Galata-Séraï. Tous les ans, à la Noël, cette petite colonie est convoquée par le ministre de Roumanie autour d'un arbre de Noël. Voilà comment la propagande de Bucharest prépare l'avenir d'une Macédoine roumaine! Mais pendant qu'elle y est, pourquoi n'irait-elle pas jusqu'à revendiquer Constantinople elle-même? »

***

Banque Croussoviote a Uskub. — On nous écrit d'Uskub :

« La communauté grecque d'Uskub — chef-lieu du vilayet de Cossovo — comprend, entre autres, environ cent cinquante familles de Croussovo, du département de Monastir.

« Laborieux, honnêtes, ces Croussoviotes hellènes sont les plus actifs partisans des progrès matériels qui s'accomplissent à Uskub. Ils viennent de créér un petit établissement de crédit, dont voici la modeste origine : il y a sept à huit ans, réunis en comité, ils fondèrent une « Caisse de Mutualité », à laquelle chaque membre s'obligea à verser une cotisation de trois piastres par semaine (0 fr. 65). Grâce à de bons placements, ce petit pécule s'accroissait rapidement et servait en même temps à fournir des avances aux souscripteurs. Enfin, la société se vit à la tête d'un capital d'une certaine importance car, tout dernièrement, à la présentation du bilan, l'avoir de la Société s'accusait par la somme ronde de six mille livres turques, immédiatement disponibles. Voilà, certes, un bel exemple de mutualité. Nous tenons à signaler que le mérite en revient surtout aux efforts de M. G. Commati, toujours sur la brèche quand il s'agit d'une œuvre de patriotisme et de bienfaisance.

« Sur son intelligente initiative il fut décidé que les actionnaires constitueraient une « Banque Croussoviote », afin de doubler les fruits de leur petite entreprise. M. Commati déclara se charger gratuitement de la direction de la Banque pour une période de trois ans. Son exemple trouva immédiatement des imitateurs en la personne d'autres Croussoviotes qui s'offrirent à travailler également à titre gratuit pour la même période dans le petit établissement. Les autorités locales accordèrent l'autorisation nécessaire. Déjà la Banque de Mitylène — un établissement financier de quelque importance, — s'est empressé d'entrer en relations d'affaires avec ce nouveau confrère.

« Un dernier point à relever; c'est que, de par les statuts de la nouvelle Banque, et malgré l'affluence des demandes, la qualité d'actionnaire n'est accordée qu'aux seuls Croussoviotes. »

***

Le commandant de gendarmerie macédonienne. — Le général de Giorgis pacha, qui est mort subitement dans le courant du mois, à Rome, au cours d'un congé qu'il était allé passer dans son pays, était un brave homme, honnête et consciencieux. Sous des dehors un peu frustes, il ne manquait pas de finesse. Depuis longtemps, de Giorgis, découragé des résultats d'une mission que tout concourait à rendre des plus ingrates, songeait à se retirer décemment du guêpier macédonien où il avait été introduit. Si la réorganisation de la gendarmerie et la pacification de la Macédoine n'ont pas abouti, ce n'est assurément pas de sa faute. Son nom restera parmi ceux des rares personnalités qui, mêlées aux affaires de Macédoine, ont du moins tenté honorablement de lutter contre des maux qui d'avance condamnent à la stérilité tout effort et tout remède.

La diplomatie italienne a obtenu d'emblée un succès, en conservant le « droit » de désigner le successeur du général de Giorgis, comme commandant de la gendarmerie européenne en Macédoine. Tous les gouvernements se sont trouvés d'accord pour maintenir ce droit à l'Italie. Abdul-Hamid, qui est malin, loin d'élever une objection quelconque, a pris les devants, en demandant télégraphiquement à Rome la nomination du successeur de de Giorgis.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer, à ce propos, que le droit de nommer le commandant de la gendarmerie européenne en Macédoine a été confié à l'Italie, non pas sur la proposition de l'Autriche, comme on le croit généralement, mais après une entente

directe entre l'Italie, la France et l'Angleterre.

Le choix du gouvernement italien qui a désigné le général comte di Robilant, pour le poste de commandant de la gendarmerie en Macédoine, en remplacement du général de Giorgis, décédé, est considéré comme excellent à tous les points de vue. Le major général di Robilant, en garnison à Turin, est cousin de l'ancien ministre des affaires étrangères du même nom. Il a été successivement attaché militaire à Berlin et aide de camp du comte de Turin. Le général di Robilant se trouvait également parmi les représentants de l'Italie à la conférence de la Haye.

Le nouveau commandant appartient à une des plus illustres familles de l'aristocratie piémontaise. Tous ceux qui le connaissent font le plus grand éloge de son tact, de son habileté, de son énergie et de son caractère. C'est, en outre, un homme des plus cultivés ; il parle couramment le français, l'anglais et l'allemand.

On annonce que le colonel Vérand, chef du secteur français en Macédoine, qui sera promu général, sera remplacé par le colonel Heilbroun, de la garde républicaine.

***

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE AUTRICHIEN D'ATHÈNES. — Le 4 mars a été inaugurée à Athènes l'école d'archéologie autrichienne, boulevard d'Alexandra. Le roi, le prince héritier et la princesse Sophie, le ministre de l'Instruction publique, les ministres des puissances, les directeurs des écoles d'archéologie et un grand nombre des notabilités athéniennes assistaient à la cérémonie que présidait le baron Macchio, ministre d'Autriche-Hongrie, assisté de M. Heberdey, directeur du nouvel institut.

Le baron Macchio a ouvert la séance par un discours exprimant sa gratitude au roi et à son gouvernement de l'hospitalité qu'ils accordent aux archéologues étrangers et de l'intérêt qu'ils portent à leurs travaux. L'éphore général des antiquités en Grèce, M. Cavadias, parlant au nom de la Société archéologique grecque, a répondu à M. Macchio en l'assurant du concours que l'institut trouvera auprès des Grecs. M. Doerpfeld, le directeur de l'institut allemand, a parlé au nom des instituts étrangers. Enfin M. Heberdey a exposé les circonstances dans lesquelles l'école qu'il va diriger a été fondée, et a vivement remercié le gouvernement hellénique pour le don qu'il a fait à l'institut du terrain sur lequel s'élève le bâtiment. Il a insisté sur l'obligeance que l'on témoigne en Grèce envers ceux qui s'occupent de recherches archéologiques.

A propos de la création de l'institut autrichien, rappelons qu'à l'exception de l'Italie et de la Russie, toutes les grandes nations, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Autriche, ont imité l'exemple de la France, en fondant à Athènes des écoles archéologiques dont les découvertes et les travaux ont si puissamment enrichi l'histoire de l'art et de la civilisation helléniques.

***

LES VINS GRECS EN SUISSE. — Les droits prohibitifs établis par la plupart des pays, y compris la Suisse, sur les raisins secs qui forment la principale exportation de la Grèce, ont amené le gouvernement grec à étudier les moyens de remédier à la situation de ses viticulteurs. Les mesures prises par la Suisse à l'endroit des vins grecs étaient particulièrement vexatoires. Puisque les producteurs grecs ne pouvaient plus facilement exporter les raisins secs ni les vins de raisins secs, et que le transport des raisins frais se heurtait à de très grandes difficultés, il fallait utiliser le produit sur place et exporter des vins naturels.

Le gouvernement grec s'est ensuite efforcé d'ouvrir des débouchés à ses vins, et il s'est adressé également à la Suisse. Les négociations ont été longues, et le délégué spécial du gouvernement hellénique, M. Kimbritis, consul général de Grèce à Trieste, a dû prolonger pendant plusieurs mois son séjour à Berne. Le Conseil fédéral, peu soucieux d'augmenter l'importation des vins étrangers, avait posé au gouvernement hellénique une série de questions auxquelles ce dernier a répondu par un mémoire très détaillé. Un arrangement vient d'intervenir finalement, aux termes duquel les vins naturels venant de Grèce pourront, à l'avenir, entrer en Suisse aux droits du tarif d'usage, c'est-à-dire 8 francs par 100 kilos, puisque la Grèce est au bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Pour les vins exportés en fûts, les tonneaux devront porter l'estampille de contrôle du ministère grec des finances. Lorsque les vins déchargés dans les ports de Trieste et de Gênes seront transvasés dans des wagons-citernes, l'opération devra se faire sous le contrôle des consuls de Suisse et de Grèce dans ces deux ports, ou de leurs agents, et les wagons-citernes ne pourront pénétrer en Suisse que munis du plomb apposé par les consulats.

Les vins grecs sont surtout des vins de coupage et il est probable que les viticulteurs suisses ne verront pas de très bon œil cette nouvelle concurrence. Mais si le Conseil fédéral n'avait pas consenti à l'entrée de ses vins, le gouvernement grec aurait pu relever les droits qui frappent les produits que la Suisse exporte en Grèce, et c'est une situation dont il devait bien tenir compte. Ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, c'était de s'assurer des mêmes garanties quant à la qualité des vins importés de Grèce que celles qu'il avait demandées pour les vins français, italiens et espagnols.

***

L'UNION LATINE. — Les Etats de l'Union Latine — France, Italie, Belgique, Suisse et Grèce — sont en pourparlers pour la modification de la Convention monétaire qui est actuellement en vigueur. Il s'agit de la suppression de la petite monnaie fiduciaire à laquelle serait substituée la monnaie d'argent.

Le gouvernement grec a soumis des propositions pour le rachat de ses pièces d'argent qui sont actuellement en circulation et il s'engage à y substituer de nouvelles pièces destinées exclusivement à la circulation en pays grecs, à la condition que les autres gouvernements prennent l'engagement d'interdire la circulation de cette monnaie sur le territoire de leurs Etats.

Ces propositions ont été favorablement accueillies et nous serions déjà en présence du fait accompli, n'étaient certaines divergences existant principalement entre la France et l'Italie, divergences dont on souhaiterait voir bientôt la fin.

***

LA RÉORGANISATION NAVALE DE LA GRÈCE. — M. Théotokis, président du conseil de Grèce, a prononcé le 24 mars un grand discours à la Chambre sur la situation politique. M. Théotokis a particulièrement insisté sur la question de la réorganisation navale de la Grèce. C'est là une des questions brûlantes du jour; aussi la Chambre et le public attendaient-ils avec impatience les déclarations du gouvernement.

M. Théotokis a annoncé que, pour l'instant, le gouvernement se bornera à inviter l'amiral Fournier à se rendre en Grèce, comme instructeur. L'éminent officier est l'auteur d'un programme complet de réorganisation de la flotte grecque, qu'il a présenté au gouvernement. Ce programme, qui préconise de préférence la construction de petites unités de combat et exclut les gros cuirassés, incompatibles d'ailleurs avec les ressources dont la Grèce dispose pour sa préparation navale, se heurta à une vive opposition de la part de la grande majorité des officiers de la marine hellénique. « Le gouvernement, a dit M. Théotokis, se trouvait placé entre les idées d'une haute autorité, d'une part, et l'opposition du corps des officiers, d'autre part. Dans ces conditions, il s'est arrêté à l'avis qu'on ne pourrait mieux résoudre cette délicate question qu'en appelant en Grèce, comme instructeur, cet officier de haute intelligence et de capacité généralement reconnue. Sa mission lui permettra, d'ailleurs, d'étudier la situation sur place, de se rendre compte des besoins et des conditions du pays, de venir en contact avec nos officiers, d'entendre leur opinion et de leur faire part de la sienne... Ce n'est qu'après cela que nous pourrons arrêter un programme naval, réunissant un caractère d'autorité et de compétence et approuvé par le pays, un programme que le peuple grec accepte et qui ne lui soit pas imposé malgré lui... »

En somme, les projets de réorganisation navale ne sont pas encore assez mûrs pour être soumis au Parlement. Ils sont malheureusement remis à une date ultérieure. D'ailleurs, le programme maritime de la Grèce demeure subordonné à une autre question, celle d'un emprunt à contracter. Les négociations entamées à cet effet, n'ont pas encore abouti. Le contre-coup de la crise américaine sur les marchés de Londres et de Paris n'est pas étranger à ces retards.

LES
CHEMINS DE FER BALKANIQUES

Les projets serbe et bulgare.

La note que le gouvernement russe a adressée le 1er mars à ses représentants à l'étranger, concernant les projets de chemins de fer balkaniques, implique que le cabinet de Pétersbourg accepte le projet autrichien Priboï-Mitrovitza comme un fait accompli. Mais il ne voit, il ne veut voir dans cet allongement du rail bosniaque qu'un but exclusivement économique.

Le gouvernement russe déclare accorder son patronage au projet Danube-Adriatique — le contre-projet slave destiné à faire contrepoids au Serajevo-Mitrovitza et à rétablir l'équilibre que cette ligne menace de rompre au bénéfice de l'Autriche et au détriment des intérêts politiques et moraux que la Russie entend conserver dans le Balkan.

Remarquons en passant que s'il y a rupture d'équilibre, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle date. Voilà plus de trente ans que la marche austro-allemande vers l'est s'effectue, tenace, habile tout ensemble et triomphale. Sur le terrain économique et politique comme en matière de chemins de fer, Vienne et Berlin ont acquis en Turquie une situation privilégiée, grâce au faisceau de voies stratégiques et commerciales qu'elles se sont ouvertes et à

la poussée de leurs lignes vers l'Adriatique, l'Archipel, le Bosphore, le golfe Persique.

La Russie s'en aperçoit un peu tardivement; du moins, elle essaie aujourd'hui de se rattraper, en favorisant un projet dont la réalisation réveillerait les Yougo-Slaves à la vie économique et établirait du coup une diagonale à travers les fils d'acier qui mettent et vont mettre davantage encore Constantinople et Salonique à la discrétion de Vienne.

Le gouvernement russe déclare n'avoir en cette affaire aucun intérêt personnel et ne poursuivre aucun avantage particulier. Economiquement s'entend. De ce côté, il n'aura effectivement pas grand'chose à tirer du Danube-Adriatique. La voie de terre est coûteuse. Le trafic russe préférera passer par les ports de l'Euxin et les détroits. Mais la Russie entend conserver et accroître son influence dans les Balkans. Aussi s'offre-t-elle à protéger toutes les entreprises ferroviaires projetées, la serbe, la grecque, la bulgare aussi. Il faut que tout le monde soit content. La Russie copie la politique de M. d'Aerenthal.

Le projet Danube moyen — Adriatique n'est pas nouveau. Il date d'au moins quinze ans. Un grand capitaliste russe, Poutilowsky, en avait demandé la concession. Le roi Milan l'avait refusée, sans doute par complaisance pour l'Autriche. M. d'Aerenthal l'a involontairement remis au jour. La Russie s'engage à appuyer à Constantinople la demande de concession serbe. L'Autriche déclare qu'elle n'y fera pas obstacle. La France, l'Italie promettent leur concours. D'autre part la Russie appuie les négociations serbes en vue de la constitution d'un syndicat financier, qui serait composé en majeure partie de capitaux français, auxquels on s'efforce d'adjoindre de l'argent italien et allemand. On songe à un consortium international. Pour le tronçon turc, la Compagnie française du Salonique — Constantinople est disposée à s'en charger. La Serbie accorde des garanties kilométriques pour une partie de son tronçon. Reste la grosse question de la garantie du tronçon turc. Mais on n'en est pas encore là. Il s'agit avant tout d'obtenir l'assentiment de la Porte.

Le coût total de la ligne est évalué à 85 millions en chiffres ronds. Le tronçon serbe va du Danube à Merdar, environ 270 kilomètres; il est déjà commencé et s'avance dans la vallée du Timok. On calcul qu'il faudra deux ou deux ans et demi pour son achèvement. Le tronçon turc, 260 kilomètres, irait de Merdar à l'Adriatique.

La voie à construire en territoire serbe partirait du Danube, où un pont, qui est à jeter entre Prahovo et Grouïa, joindrait la rive serbe à la roumaine, d'où les chemins de fer conduisent en Russie. La ligne vers Nisch remonterait la riche vallée du Timok, passerait par Zaïtchar, Kniazévatch et le défilé de Derven, où elle s'engagerait dans deux tunnels successifs, l'un de 1000, l'autre de 680 mètres; elle déboucherait ensuite dans la vallée du Nichava, gagnerait Nisch, où elle croiserait la ligne Constantinople, Vienne, Paris. De Nisch elle irait sur Vrawia, en empruntant le rail reliant ces deux points, puis traverserait la vallée de Toplitza par Prokouplie et Kourchoumline et gagnerait la frontière turque à Merdar. Elle pénétrerait en Turquie par un tunnel d'un kilomètre et, parcourant la vallée du Liap, elle descendrait à Prichtina, croiserait à Vérisovitch la voie existante Uskub-Mitrovitza, filerait sur Prizrend, suivrait la droite du Drin, conduirait à Katchar à travers un tunnel de 4 kilomètres, puis gagnerait Skodra pour aller aboutir à Saint-Jean de Médua sur l'Adriatique.

Ce tracé dessert donc une partie de la Vieille-Serbie et de la Haute-Albanie. Il passe au sud de Mitrovitza. C'est le tracé méridional, le moins coûteux, le plus probable, celui que la Serbie met en avant. Mais le Monténégro, tirant de son côté, réclame que la ligne passe au nord-ouest de Mitrovitza, que de Merdar, elle pénètre en plein Sandjak pour passer par Andrijevitza et descendre à Antivari, en traversant le Monténégro méridional. On a beau lui promettre de raccorder la ligne serbo-turque par un embranchement partant de Saint-Jean de Médua à Antivari, il persiste à réclamer le tracé nord. Or, les difficultés du terrain le rendent particulièrement difficile et coûteux. D'autre part, l'article 29 du traité de Berlin impose au Monténégro l'obligation de s'entendre avec l'Autriche au sujet de ses chemins de fer. Or, l'Autriche serait hostile à ce projet. Comme le sabre de Joseph Prudhomme, ce malheureux traité sert à défendre les institutions et au besoin à les combattre. Il a reçu tant d'accrocs et de blessures qu'on est tenté de sourire chaque fois qu'on l'entend invoquer. Les Monténégrins ne voient pas pourquoi ils seraient les seuls à respecter une clause qui fait peser sur eux des obligations humiliantes, quand tout le monde a outrageusement violé le Traité tout entier. Au reste, cet article 29 n'a jamais été très strictement appliqué; c'est ainsi que le Monténégro a construit sans entraves son chemin de fer Antivari-Virbazar. A cette considération les Monténégrins ajoutent que ce n'est pas à l'Autriche qui, pour faire son chemin de fer, invoque un intérêt économique, à s'opposer à la construction d'une ligne qui doit réveiller le Monténégro à la vie économique, faire valoir ses mines et ses forêts, arrêter l'émigration de ses paysans en Amérique. Ils demandent enfin à la Serbie, la nation-sœur, de ne pas contrecarrer un projet d'une si haute importance pour eux. Cependant, pour l'instant du moins, c'est le tracé sud qui réunit le plus de suffrages, qui semble le plus probable.

Un projet bulgare pourrait faire, s'il se réalisait, une sérieuse concurrence au projet serbe. Il relierait les chemins de fer bulgares aux lignes roumaines par un pont à jeter sur le Danube, soit par Widdin, soit par Roustchouk ou plutôt par Sistova et par la jonction projetée Kustendil-Koumanovo, se rattacherait aux chemins de fer turcs. Les Bulgares combattent le projet serbe, dans l'espoir de faire passer le Danube-Adriatique par Sofia, au lieu de Nisch.

Pour l'instant, ils s'occupent surtout de la jonction Kustendil-Koumanovo, — cette dernière station étant située en territoire turc, au nord d'Uskub, sur la ligne de Nisch. Aux termes d'une convention turco-bulgare, datant de 1904, il avait été, en principe, décidé de faire ce raccordement. Au dernier moment, la Porte interrompit les pourparlers, la Bulgarie ayant voulu faire le raccordement à Palanka, ce qui eût fait descendre le rail bulgare en plein cœur de la région macédonienne. Le Kustendil-Koumanovo est, en ce moment, l'objet de pourparlers à Constantinople, qui semblent en bonne voie. Par cette ligne, Sofia sera directement reliée à Salonique; le train bulgare n'aura plus besoin d'emprunter, comme il le fait maintenant, la ligne serbe de Nisch. Ajoutons que la ligne Sofia-Kustendil est déjà construite jusqu'au soixante-dixième kilomètre; l'année prochaine elle aura atteint la frontière turque. Peut-être, d'ici là, la Bulgarie aura obtenu sa jonction qui prolongera sa ligne jusqu'à la mer Egée.

La Bulgarie caresse encore un autre projet, celui de rattacher Sofia à l'archipel par un chemin de fer qui continuerait de Dubnitza, par la vallée de la Strumma, vers Serrès et irait aboutir soit à Salonique même, soit en face de Salonique, de l'autre côté de la Chalcidique, dans le golfe d'Orfani. Nous ne croyons pas que la Turquie consente à ce projet, quelles que soient les influences que la Bulgarie peut mettre en œuvre pour arriver à ses fins.

AFFAIRES DE MACÉDOINE

Crimes et massacres.

On nous signale de Salonique un fait intéressant, qui était d'ailleurs à prévoir: c'est l'impopularité croissante de la cause bulgare même parmi les Bulgaro-Macédoniens eux-mêmes. Si les comitadgis s'attaquent aux populations grecques afin de les bulgariser, d'autre part, ils n'ont jamais cessé de pressurer leurs propres congénères, leur extorquant des fonds pour subvenir aux frais de leur propagande. Ce n'est pas seulement par là qu'ils font peser leur joug sur les paysans bulgares de Macédoine. Ils les attaquent souvent pour les obliger à s'enrôler dans les bandes, souvent aussi pour châtier ceux d'entre les villageois qui dénoncent aux autorités leurs prétendus libérateurs. Si à ces circonstances on ajoute la rivalité croissante entre les bandes bulgares et la rigueur avec laquelle les unes agissent contre les partisans des autres, on comprendra de reste le peu de sympathie que les comitadgis rencontrent auprès de leurs congénères macédoniens eux-mêmes. Ces derniers temps, les excès commis contre ceux-ci se sont multipliés d'autant plus que les bandes sentent le terrain leur échapper de plus en plus. Cependant, dans certains districts, les paysans bulgares tiennent bon. C'est ainsi que le 6 mars, dix villages bulgares des environs de Resna (Monastir) ont délégué leurs notables auprès des autorités avec mission de livrer entre leurs mains les armes dont les comités bulgares les avaient munis, et de s'engager par serment à ne plus entretenir aucun rapport avec les comitadgis. Le lendemain, 7 mars, deux autres villages du même district de Resna firent la même déclaration et livrèrent armes, bombes, dynamite. Ce n'est pas la première fois que ce fait se produit. Mais il tend à devenir plus fréquent. Il va sans dire que ces villageois s'exposent à de cruels châtiments de la part des meneurs bulgares. C'est ainsi que le chef bandit Taska fit bâtonner, en les menaçant de mort, les primats bulgares des villages de Doutly et Rahovitsa qui avaient livré leurs armes aux Turcs.

On enregistre un très grand nombre de victimes bulgares que font les bandes bulgares. Nous avons sous les yeux une lettre de Salonique contenant cette liste lugubre. Elle l'est autant que fastidieuse. Nous nous bornerons à signaler les assassinats et massacres dont des Grecs ont été victimes ces derniers temps. Le 11 février, la bande bulgare Bouzlo assassina le Grec Stergio de Zeleni, et le prêtre Zissis; le 12 février, deux Grecques, Hélène Dimitriou et Asterô Tirfou ont été enlevées par une bande bulgare à Osmitsa. Conduites hors de ce village, les malheureuses ont été lapidées. Les cadavres étaient réduits en bouillie. Le même jour, une autre bande assassina le Grec N. Lovatsos, notable de Dranovéni; le 18 février, A. Papapétros et son fils Argyrios ont été tués à Tseresnitsa; le

23 février, une forte bande bulgare a massacré trois meuniers grecs employés dans le moulin de notre compatriote C. Stamboulis, à Trakna; le 25, le Grec Thomas, du village de Ramma, a eu le même sort; le 28, le laitier grec Stergios Manos a été assassiné sur la route de Neschorouda, près Salonique. Signalons encore l'assassinat du jeune D. Joannou, fils du primat grec de Ramma, d'Ilias Costas et de son frère Georges d'Oréchovon.

On vient de découvrir à Florina les assassins des quatre paysans grecs de Névéska. Ce sont les Bulgares Bassili et Nassio, du village de Kotori. Ceux-ci ont fait des aveux complets.

L'Agence Havas publie une dépêche suivant laquelle, dans la nuit du 11 au 12 mars, une bande bulgare, aidée de quelques roumanisants, dont le fameux Hadjigogo, menacé d'expulsion pour plusieurs méfaits, a assailli le couvent grec de Kallipetra, tuant le supérieur et blessant un ouvrier grec. Ce dernier, transporté à l'hôpital de Salonique, a déclaré qu'il avait reconnu deux membres de la bande, dont Hadjigogo.

On nous signale enfin l'arrestation du bandit Michel Handouris, roumanisant affilié à une bande bulgare. Il avait pris part au guet-apens dont tomba victime le chef grec Tello-Agra et au massacre par une bande bulgare de sept Grecs de Niaousta. Dans un espace de trois mois, ce Handouris a assassiné plus de 20 Grecs des environs de Cozari et de Niaousta.

***

Une dépêche de Salonique signale qu'un attentat a eu lieu le 28 mars contre Adjimichef, qui aurait été blessé. Ce Hadjimicheff est un riche Bulgare de Salonique, drogman honoraire du consulat de Russie. C'est un des collaborateurs de l'agent bulgare Chopoff, un des principaux instigateurs des crimes perpétrés par les bandes bulgares contre les Grecs. On lui attribue l'assassinat du drogman du consulat de Grèce, M. Askitis, que, suivant une dépêche reçue à Vienne, il aurait préparé de concert avec Chopoff.

Projets de réformes.

L'accueil fait à la proposition de sir Edward Grey a été plutôt frais. On sait en quoi elle consiste :

1° Nomination en Macédoine d'un gouverneur turc indépendant, dont le caractère et les capacités seraient reconnus par les puissances, nommé avec leur consentement, ne pouvant être révoqué sans leur assentiment et dont la fonction serait assurée pour un certain nombre d'années ;

2° La réduction considérable, au bénéfice de la gendarmerie internationale, des troupes turques chargées actuellement de maintenir l'ordre en Macédoine ;

3° Modification du mode de payement des fonctionnaires étrangers en Macédoine, lesquels, dorénavant, émargeraient au buget du pays au lieu d'être payés directement par les puissances ;

4° Maintien des institutions européennes existant déjà.

Le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne n'a fait que reprendre à son compte une idée caressée depuis longtemps dans certains milieux anglais, ceux que travaille le Balkan Committee, association bulgarophile anglaise. On peut se demander si sir Edward, en formulant sa proposition, espérait réellement la voir réussir. A l'heure qu'il est il ne doit plus nourrir aucune illusion à cet égard.

L'adoption des vues du ministre anglais serait susceptible de jeter l'Europe dans un conflit avec la Turquie. Ce n'est pas seulement l'Autriche et l'Allemagne qui y font opposition, mais toutes les autres puissances, la France, l'Italie, la Russie aussi. On n'aura jamais l'assentiment de toutes les puissances pour une réforme de ce genre, et la Turquie ne laissera pas porter une atteinte si grave à sa souveraineté.

A Pétersbourg, des vues plus modérées semblent prévaloir : il s'agirait d'une proposition transactionnelle, comportant :

1° L'extension des pouvoirs de l'inspecteur général dans les trois vilayets macédoniens ;

2° L'élargissement de la juridiction de la commission financière, en prenant pour base l'égalité des pouvoirs des six membres de la commission, recrutés dans les grandes puissances ;

3° L'organisation d'une garde communale en dehors de la gendarmerie, qui devra être renforcée.

Ce sont là, semble-t-il, les points principaux du mémorandum russe, dont le baron d'Aerenthal aurait approuvé les lignes générales, — ce qui, du reste, tendrait à faire croire que l'accord de Muerztegg, quoique bien malade, n'est pas encore trépassé.

Entre temps, on annonce un projet Tittoni qui serait intermédiaire entre les propositions anglaise et russe. Ces différents systèmes en présence donnent une idée de l'incohérence où se trouve le Concert européen. En attendant, les Turcs espèrent que la multiplicité des projets leur fera gagner du temps et finalement retardera toute solution. Ils ont bien fini par consentir à prolonger de sept ans les mandats des délégués chargés des réformes, mais ils laissent entendre qu'ils seront autrement intraitables sur la question de la réforme judiciaire. Il n'est pas douteux que toutes ces divergences ne peuvent qu'enhardir le sultan dans ses résistances. Si l'Europe désire réellement intervenir dans l'intérêt de la paix, elle serait mieux inspirée en se posant en face des réalités politiques et en proposant des méthodes plus praticables que celles que recommande sir Edvard Grey.

A la Société archéologique d'Athènes

Les vases préhistoriques de Chéronée. — Les stèles peintes de Pagassæ. — Le Céramique et Amyclæ.

La Société archéologique grecque d'Athènes a inauguré ses conférences par trois communications fort intéressantes.

M. Sotiriadis, éphore des antiquités, a traité des vases préhistoriques de Chéronée et d'Elatée dont on lui doit la belle découverte. Ces vases proviennent d'un grand tumulus qui a été retrouvé à proximité de Chéronée et de fouilles pratiquées par M. Sotiriadis en d'autres endroits de la Phocide, aux environs de l'ancienne Elatée. Tout d'abord les fouilles ont mis au jour des habitations néolithiques qui furent explorées avec la plus grande attention. D'après les observations que M. Sotiriadis a faites l'année dernière, une question essentielle se rattache à l'explication de l'existence du grand tumulus. On est sûr maintenant que le sommet était couronné d'une espèce de sanctuaire remontant à l'époque la plus reculée de la Grèce historique. Les cendres découvertes sur l'emplacement de l'autel contenaient beaucoup d'ossements d'animaux. C'est autour de l'autel que M. Sotiriadis a découvert le plus grand nombre des vases, et les plus beaux, de l'âge néolithique. Ils forment la riche collection du musée récemment fondé à Chéronée aux frais de la Société archéologique. Avec les vases furent découverts aussi différents ustensiles et outils en pierre, des idoles en terre cuite, etc.

En ce qui concerne la formation des couches de terre, de charbons et de cendres qui se succèdent depuis le sol primitif jusqu'à la couche supérieure du tumulus, on en est réduit aux conjectures. Pourtant, des squelettes trouvés à une profondeur de 2 m. 70 nous font croire qu'il s'agit d'une sépulture tout à fait semblable à celle des tumulus préhistoriques du nord de l'Europe. Cette comparaison donne une idée sur les rapports ethnologiques entre les peuples du nord et du sud de l'Europe vers le trentième siècle avant notre ère, époque à laquelle le conférencier a fait remonter ses trouvailles néolithiques. Si la crémation des cadavres ne se pratiquait pas à cette époque lointaine comme aux temps homériques, il reste acquis que le feu jouait un rôle dans le rituel des funérailles.

Le conférencier parla ensuite, avec un luxe de détails rendus nécessaires par le développement de son sujet, sur les vases de Chéronée et d'Elatée qu'il a fait défiler sous les yeux de son auditoire en projections lumineuses. Une variété de vases noirs montre le premier emploi connu de la couleur blanche pour la décoration, à peu près comme sur les vases crétois de Kamarès. Un autre groupe est décoré d'après un système géométrique linéaire en couleur rouge sur un enduit blanc. Il y a enfin des vases décorés en couleurs mates qui appartiennent à la dernière période de ce développement historique, déjà apparenté à l'âge prémycénéen.

***

Une conférence également fort intéressante fut celle de M. Arvanitopoulos, éphore des antiquités en Thessalie, sur les fouilles qu'il a faites l'automne dernier près de Volo et les stèles peintes qu'elles ont mis au jour. La rareté des peintures de l'antiquité grecque qui sont parvenues jusqu'à nous, donne du prix à tous les vestiges de ce genre. M. Arvanitopoulos a découvert plus de deux cents stèles funéraires qui primitivement ornaient une nécropole, mais qui ont été trouvées dans l'un des murs mêmes de l'enceinte de l'antique Pagasæ où elles avaient été remployées, lors d'une réfection postérieure. Ces stèles ont été transportées dans le petit musée de Volo, récemment aménagé, dont elles constituent le principal ornement.

Elles sont presque toutes du même type, couronnées d'un fronton, et portent dans un registre carré un sujet peint. Parfois, la décoration ne consiste qu'en une bandelette nouée, dont les extrémités pendent; le plus souvent, cependant, ce sont de véritables tableaux qui sont figurés. Les scènes d'adieu, avec la poignée de main classique, telles qu'elles apparaissent sur les stèles funéraires attiques, sont fréquentes. On y voit la scène bien connue du banquet funèbre : sur un lit de festin, est étendu un personnage masculin; à ses pieds est assise sa femme et, devant eux, une petite table à trois pieds, une *delphica*, supporte des *mets*. Sur une autre stèle, un hermès, devant lequel se dresse un autel, occupe l'angle gauche; à droite, derrière une *delphica*, qui porte un *skyphos*, trois personnages drapés se tiennent debout et offrent une libation. Ailleurs, une femme trône majestueusement sur un fauteuil : elle est entièrement drapée et l'himation recouvre par derrière sa tête; à sa gauche se tient une autre figure féminine drapée, debout, la tête appuyée sur sa main.

On pourrait continuer cette description longtemps, car la variété des sujets est grande dans cette riche collection de stèles. Nous nous bornerons à mentionner encore la scène la plus curieuse de toutes.

Sur un lit, la tête soutenue par de nombreux coussins, est étendue une femme dont il ne reste malheureusement que le haut du corps, nu jusqu'au-dessous des seins. C'est la morte, qui repose son dernier sommeil, dans une chambre de sa demeure, dont le peintre a reproduit les parois avec beaucoup de soin, par des teintes diverses. Au chevet du lit, une vieille femme, à la physionomie d'un réalisme très intense, s'approche, tenant dans ses bras un enfant emmaillotté; elle se détourne, et regarde un personnage masculin qui entre dans la pièce, par la porte entr'ouverte. Au pied du lit, une tête

d'homme se voit encore, contemplant la morte avec une expression de tristesse profonde. Ce touchant tableau représente sans doute les derniers moments d'une femme morte en couches, motif que reproduisent des reliefs funéraires attiques : l'épouse a succombé aux douleurs de l'enfantement, et c'est en vain que la nourrice approche d'elle l'enfant qui a causé sa mort.

Ce n'est pas seulement la profondeur du sentiment exprimé dans cette peinture qu'il faut admirer, mais aussi la composition habile à distribuer les figures, la science du détail pittoresque, qui fait apparaître à moitié, par la porte, l'un des personnages, le réalisme dans les traits des visages. Style pittoresque, réalisme, ce sont là des éléments caractéristiques de l'art grec postérieur à Alexandre, et c'est, en effet, de l'époque hellénistique que date cette peinture et celles des autres stèles. Car cette trouvaille a ceci d'heureux qu'elle peut être datée avec précision. Une stèle porte l'épitaphe d'un soldat qui combattait dans l'armée étolienne, à la bataille de Thèbes en Phthiotide, gagnée par Philippe V, en 217 avant Jésus-Christ, et très vraisemblablement les autres stèles, qui montrent même style et même technique, datent de la même époque.

Les inscriptions tracées en couleur au-dessus et au-dessous des sujets peints, mentionnent les noms des défunts; on y relève ceux de nombreux étrangers, Thraces, Crétois.

Au grand jour, les couleurs, vieilles de plus de deux mille ans, se faneront rapidement, et sont vouées à une destruction inévitable. Aussi, s'est-on hâté de faire de ces monuments plusieurs reproductions à l'huile, et, sans doute, l'Éphorie générale s'occupera sous peu de faire copier intégralement ces peintures.

Assurément, les stèles funéraires peintes ne sont pas rares. Sidon, Alexandrie, Chypre en ont livré qui datent, comme celle de Volo, de l'époque hellénistique, et commémorent le souvenir de mercenaires crétois, galates, thraces, morts à l'étranger. Mais elles sont en calcaire grossier, et la peinture est appliquée sur une couche de stuc qui recouvre la pierre. Les stèles de Volo sont en marbre, qui a reçu directement la couleur. Le procédé est donc différent. Est-ce à dire pour cela que ces monuments soient uniques dans l'art grec? Non pas. Dès le VIe siècle, les stèles funéraires peintes sur marbre rivalisaient avec celles qui étaient sculptées en relief. On connaît, au musée d'Athènes, les stèles de Lyseas, d'Antiphanès, celle du Sunium, où apparaît encore une ravissante tête d'éphèbe. Du XVe siècle datent les stèles Mnason et de Rhynchon, trouvées à Thespies, qui étaient originairement peintes, comme celles de Chios, datant du IIIe siècle, dont la plus belle, celle de Métrodore, est à Berlin.

L'intérêt des stèles de Volo consiste dans les sujets représentés, dans la technique de la peinture, et dans l'admirable conservation des couleurs. Les diverses teintes, dont la gamme est très riche, n'ont presque rien perdu de leur valeur. On remarquera avec quelle délicatesse de tons est peinte la scène d'intérieur que nous avons décrite, où le charme du coloris s'ajoute à celui de la composition. Ce sont des documents précieux pour l'histoire de la peinture à l'époque hellénistique. Mais il ne faudrait pas y voir davantage; on ne saurait retrouver dans ces œuvres industrielles le souvenir des grands peintres que vantaient les anciens, et dont les fresques romaines de Pompéi et d'Herculanum nous donnent parfois une image affaiblie.

***

Signalons enfin une troisième communication, celle de M. Skias, tout d'abord sur le Céramique.

Le cimetière antique découvert sur l'emplacement de l'ancien Céramique, la plus importante des vieilles nécropoles et relativement la mieux conservée, a été longuement exploré par la Société archéologique. Cependant les recherches ne sont pas entièrement terminées. Aussi il y a quelques mois à peine ignorait-on encore l'étendue des divisions du cimetière, petits terrains délimités par des murs, qui formaient les concessions appartenant à différentes familles. On ignorait quels tombeaux et combien de tombeaux contenait chacune de ces concessions. Pour tous ces motifs l'Académie des sciences de Berlin, ayant entrepris la publication d'un recueil complet des bas-reliefs funéraires antiques, décida d'examiner de façon plus approfondie, à l'aide de petites tranchées, les murs séparant les concessions dans le Céramique.

Elle chargea de cette mission le professeur Brückner. Mais la Société archéologique, qui avait l'intention d'achever les fouilles, offrit d'opérer toutes les recherches que M. Brückner aurait jugées nécessaires se réservant de continuer ultérieurement les travaux. L'exécution en fut confiée à M. Skias.

On délimita ainsi avec exactitude la division du cimetière en concessions. Mais on fit en même temps une découverte beaucoup plus intéressante On constata que les allées principales entre les tombeaux se trouvaient à 2 mètres au-dessous de ce que l'on avait considéré jusqu'ici comme le sol primitif. Par conséquent les monuments décorant les tombeaux se trouvaient d'ordinaire au-dessus du niveau des allées.

Il est maintenant manifeste que les artistes avaient en vue cette situation élevée des monuments. En effet, si l'on compare les photographies faites avant et après les dernières fouilles, on est frappé par l'aspect plus artistique des monuments vus d'en bas. De nombreuses imperfections ne sont plus visibles.

M. Skias a parlé ensuite des travaux entrepris à Amyclæ près de Sparte. Le célèbre archéologue allemand Furtwängler en avait conçu le projet. Lorsqu'il mourut inopinément, l'année dernière, peu de jours après son arrivée en Grèce, la Société archéologique, en hommage à la mémoire du savant bavarois, décida d'exécuter son projet et confia la direction des travaux à l'architecte M. Fiechter, le collaborateur de Furtwängler.

Le but de ces recherches était de retrouver le trône d'Apollon Amyclatos, œuvre de Vathyclès de Samos, célèbre dans l'antiquité et dont Pausanias nous a laissé une description très longue, mais par malheur assez confuse. Le résultat des fouilles ne répondit pas aux espérances conçues par Furtwängler. Des fondations on ne trouva qu'un tout petit fragment insignifiant. On découvrit il est vrai de nombreuses pièces architecturales qui ont pu appartenir au trône. Mais, malgré leur nombre et leur importance elles ne permettent pas de reconstituer sûrement le plan du trône, bien que M. Fiechter espère y parvenir.

REVUE DE LA PRESSE

La Turquie, la Bulgarie et la Macédoine.

Certains personnages anglais, dit le *Journal des Débats* du 14 mars, persistent à dire au gouvernement britannique : « L'Angleterre a provoqué la revision du traité de San-Stefano en vertu duquel une Grande Bulgarie devait être constituée. Or, si ce traité avait été laissé intact, la Macédoine serait aujourd'hui bulgare et ne serait pas devenue le théâtre de troubles et d'excès. L'Angleterre est par conséquent responsable de cet état de choses et elle a l'obligation morale d'en opérer le redressement. »

Ceux qui raisonnent ainsi ont évidemment négligé d'étudier la circulaire de lord Salisbury du 1er avril 1878 ; le compte rendu de la séance de la Chambre française du 7 juin 1878 ; les protocoles du Congrès de Berlin ; enfin les deux traités et les cartes y attachées.

Lord Salisbury démontrait que, si la phraséologie artificieuse du traité de San-Stefano tendait à la destruction graduelle de l'empire ottoman, elle sacrifiait aussi, au profit des Bulgares seuls, les droits et les autres éléments de la Turquie d'Europe. Or, les Cabinets de Londres et de Paris, secondés par ceux de Vienne et de Rome, tenaient alors à préserver les nationalités en présence de toute absorption par une Bulgarie de proportions démesurées créée artificiellement au mépris des lois de l'ethnographie, de la géographie et de l'histoire. Ils tenaient aussi à sauvegarder l'intérêt plus général de l'Europe.

. . . . . .

Les événements se sont, du reste, chargés de confirmer la justesse et le bien-fondé des prévisions et appréhensions de lord Salisbury et de M. Waddington, celui-ci appuyé par MM Clemenceau, Brisson, Gambetta et l'unanimité des 482 autres députés français. On sait, en effet, quel cas les Bulgares ont fait en Bulgarie et dans la Roumélie orientale des droits et des intérêts, de la vie et de la liberté des autres populations ; on pourrait dès lors s'imaginer quel cas ils en auraient fait en Macédoine, si cette province avait eu, elle aussi, la malchance d'être placée sous la même domination.

On veut bien, d'autre part, oublier les « excès bulgares » signalés déjà au Congrès de Berlin par le comte Andrassy ; le régime Stamboulof ; la Mosquée noire transformée en lieu de supplices atroces ; les crimes nombreux de toute nature commis en Bulgarie même ; les crimes des bandes bulgares en Macédoine contre tout le monde, y compris des Bulgares ; les violences de la Roumélie orientale ; les assassinats politiques perpétrés par des Bulgares à Constantinople, à Bucarest, à Sofia et ailleurs ; les instructions confidentielles données aux bandes bulgares et révélées par un Blue Book, instructions qui préconisaient l'assassinat politique et, en quelque sorte, le légalisaient ; la solidarité des autorités bulgares et même de certains ministres avec l'organisation intérieure et d'autres groupements révolutionnaires ; la participation officielle du gouvernement aux funérailles de redoutables agitateurs qui étaient en même temps des criminels de droit commun ; le désordre administratif ; enfin les abus scandaleux reprochés publiquement à des personnalités marquantes à l'occasion d'emprunts, de commandes d'armes, etc.

Ces faits, qui sont de notoriété publique et dont au surplus les preuves sont à la portée de chacun, dénotent malheureusement des mœurs invétérées, des habitudes anciennes et persistantes hautement répréhensibles Et ce sont ces mêmes Bulgares qui, au lieu d'assurer l'ordre et la justice dans leur pays, d'y garantir la sécurité de la vie et des biens, d'observer les actes internationaux auxquels ils doivent leur semi-indépendance, élèvent la prétention de faire réaliser des réformes ailleurs — tout en y entretenant systématiquement l'anarchie. Il n'a pas manqué, en Bulgarie même, de gens consciencieux et de journaux pour en faire l'amère observation en l'appuyant de révélations compromettantes fort graves...

Dans certains milieux politiques anglais on préconise une solution qui consisterait à obliger la Turquie à réduire ses effectifs dans les vilayets macédoniens, tout en obtenant de la Bulgarie une réduction correspondante de son armée. Or, l'auteur rappelle que la Bulgarie n'a jamais respecté ses engagements et que les puissances ne l'ont jamais obligée à les respecter. Il ne serait donc question que d'affaiblir les forces turques en Macédoine pour livrer cette province à la Bulgarie. Il est évident que la Turquie n'acceptera jamais de se prêter à une combinaison qui, en diminuant ses moyens de défense, rendra d'autant plus audacieuse et efficace la politique agressive de la Principauté.

Sphères d'influence en Macédoine.

Au cours d'un récent séjour à Athènes, M. Georges Bourdon, du *Figaro*, s'est entretenu, avec M. Théotokis, de la question macédonienne. Dans le *Figaro* du 13 mars, M. Bourdon rend compte des déclarations que lui a faites le président du conseil sur l'unique remède efficace, radical, qu'appelle équitablement le mal macédonien ; la nécessité de pacifier la Macédoine en accordant aux nationalités rivales des zones d'influence :

« ...La situation, a dit M. Théotokis, est intenable, et il n'est possible qu'elle se prolonge impunément. La Macédoine, déchirée par les Bulgares, les Serbes et les Grecs, est en agitation croissante, et cette fièvre va détruire le corps, si elle n'est enrayée à temps. Les puissances ont pensé imposer à la Turquie des réformes profondes. Quelle dérision! Et voici que l'on parle d'une réforme judiciaire... Dérision nouvelle. Quel peut être le sens d'une réforme

judiciaire dans un pays ravagé par le désordre? L'œuvre urgente est donc d'y restaurer l'ordre. Mais comment?

« Par la Turquie?... La Turquie est inapte à cette besogne et l'a prouvé. Un tel mandat équivaudrait à donner licence aux bandes turques d'accomplir désormais, avec méthode et tranquillité, les méfaits dont le soin est jusqu'à présent revenu aux *comitadjis* des diverses nationalités. Sera-ce donc par les puissances? Hypothèse également chimérique, car il n'est pas vraisemblable que chacune d'elles consente à dépêcher et à entretenir dans le pays une force militaire. Alors imaginera-t-on de réaliser l'autonomie de la Macédoine?... Ce serait une solution à la Ponce-Pilate, car les races cesseraient-elles pour cela de s'entre-déchirer?

« J'ai longuement médité sur cette redoutable question, poursuivit M. Théotokis, et plus j'y réfléchis, plus je me persuade qu'il n'est point d'autre sûreté pour l'Europe ni de salut pour la Macédoine que dans la constitution de *zones d'influence*. J'entends qu'il conviendrait, par le moyen d'une nouvelle division administrative, de partager la Macédoine en régions déterminées par la prédominance des races.

« Ce projet réalisé, qu'adviendrait-il? C'est que, dans chacune de ces régions ou zones ainsi délimitées, la minorité — qu'elle soit grecque, serbe ou bulgare — serait contrainte ou de se soumettre à l'élément prépondérant ou d'émigrer vers la province voisine, où commanderaient les hommes de sa race. Plus de luttes intestines, plus de complots homicides, chacun ayant désormais intérêt à vivre en paix avec le voisin, s'il veut s'épargner des représailles. En même temps, se tariraient les excitations qui, du dehors, soufflent, pour les attiser, sur les passions locales, et qui deviendraient vaines, chaque élément ethnique n'ayant plus à faire effort pour la primauté. Et ainsi prendraient fin cette anarchie grouillante, ces drames affreux, dont les acteurs, simultanés ou successifs, sont les races rivales qui s'arrachent la pitoyable Macédoine... »

Je fis cette objection au président du conseil :

— Dans ce plan magnifique, que faites-vous de la Turquie?... Croyez-vous que le Turc vous laisse agir en paix et consente de bonne grâce à l'établissement de zones d'influence qui sembleraient les annonciatrices d'une solution plus brutale : le partage de la Macédoine?...

— Le Turc, reprit M. Théotokis, résistera à toute réforme. Il faut donc se résigner à ne rien faire ou, si l'on veut agir, à le brusquer.

« En cette occurrence, cependant, il aurait tort de résister. Zone d'influence ne signifie point partage. L'Asie Mineure est peuplée de Grecs : s'ensuit-il qu'il soit question de l'annexer à notre royaume? L'Epire, par les puissances reconnue, pour une partie, terre hellénique, et attribuée par elles à la couronne grecque, demeure néanmoins sous le joug ottoman. Faut-il invoquer enfin l'exemple classique de l'empire autrichien, chaudière où bouillonne l'ardente rivalité de races hostiles, et qui pour cela ne se démembre pas?... Non, non, je ne redoute point pour l'avenir ces périls que se suggérera la pusillanimité ottomane. J'ajoute, du reste, qu'il n'est aucunement question, dans ma pensée, de tolérer, sous une forme plus ou moins clandestine, l'intervention étrangère des nations dont les races peupleront ces nouvelles zones, et j'entends que la Serbie, la Bulgarie, non plus que la Grèce, n'aient licence de s'immiscer dans les affaires de la Macédoine ainsi réorganisée.

« Je formule un dernier argument. Vous n'ignorez pas que l'article 3 du programme de Muerzsteg, arrêté d'un accord commun par l'Autriche et la Russie, prévoit un remaniement administratif des provinces macédoniennes. Mais alors que les puissances considèrent ce remaniement au futur, comme consécutif de la pacification, et semblent en promettre la récompense à la sagesse de la Macédoine, nous pensons, nous, et, d'accord avec les faits, nous affirmons que la pacification sera, bien au contraire, le résultat logique d'une nouvelle distribution administrative, conçue selon la méthode ethnique, ou qu'elle ne sera pas.

— Mais les puissances? dis-je.

— Ah! voilà. L'accord des puissances est, pour cette œuvre de paix et de réconciliation, premièrement nécessaire. Cet accord serait, à coup sûr, aisément obtenu, si les puissances étaient toutes désintéressées dans cette affaire, « mais on ne peut dire d'une façon absolue qu'elles le soient toutes également ». Dès qu'elles commenceront de discuter, une question préalable se posera; elle est essentielle et redoutable, et la voici : la Bulgarie possédera-t-elle un port sur la Méditerranée? C'est, pour elle, le problème capital, et c'est à quoi se résume, en somme, si je puis dire, tout ce que l'on appelle la question d'Orient.

« Sur ce point, l'opinion de la Grèce est connue. Elle lui est imposée par la tradition hellénique. Toute la Thrace est peuplée de Grecs, et, dans ce long et éternel cordon d'hellénisme qui, suivant les rivages de la mer, réunit le Pirée à Constantinople, notre passé, notre action historique, notre destinée, enfin toute la moelle même de notre race ne nous permettent pas d'envisager comme possible un déchirement qui nous isolerait de la vieille capitale byzantine.

« Mais c'est là une question d'intérêt européen, et, à la table où elle sera tranchée, notre voix ne sera pas prépondérante. On décidera de nous, sans nous. Ce sera alors à la France, à l'Angleterre et à l'Italie, puissances méditerranéennes, d'examiner s'il leur convient, en acceptant que la Bulgarie, avant-garde russe, se pousse vers la mer, de signer le chèque qui, à échéance, donnera Constantinople à la Russie, et de faire ainsi, de la mer Noire, un lac moscovite...

« Cela, c'est l'avenir. Le présent, c'est cette infortunée Macédoine, dont le sort est aux mains de l'Europe. Que celle-ci pèse ses résolutions, il en est temps. Je doute, en tout cas, qu'elle découvre une solution plus simple, plus rationnelle, plus décisive que celle dont je viens de vous exposer le plan général. »

Peuples économes.

Extrait d'un article de M. Labadie-Lagrave dans le *Figaro* (supplément littéraire du 14 mars) :

Si l'on veut savoir si un peuple est économe, ce n'est pas dans sa patrie qu'il faut l'étudier, on doit rechercher plutôt comment se comportent ceux de ses enfants qui vont chercher fortune en pays étranger.

Les sommes envoyées chaque année en Europe par les immigrants qui sont venus se fixer aux Etats-Unis, les uns sans esprit de retour, les autres pour une période plus ou moins prolongée, s'élèvent, dit M. Speare, dans la *North American Review*, à une somme totale de douze cent cinquante mille francs.

L'argent que les Italiens seuls font passer dans leur patrie suffirait pour nourrir cent cinquante mille familles de six personnes chacune, c'est-à-dire la population d'une grande ville comme Boston.

Et cependant, sur le tableau des peuples classés suivant leurs aptitudes à l'économie, les Italiens n'occupent que le second rang. Ils laissent la première place aux Grecs, leurs aînés dans l'histoire de la civilisation. Ajoutons que dans ce concours d'un nouveau genre, un long intervalle sépare les deux premiers lauréats. Chaque Hellène établi en Amérique envoie en moyenne, à sa famille, une somme de deux cent cinquante francs par an, tandis qu'un Italien n'envoie que cent cinquante francs. C'est donc une différence de cent francs; l'écart est énorme. Comment expliquer cette écrasante supériorité des Grecs dans l'art de l'économie? On pourrait, à la rigueur, l'attribuer aux traditions antiques. On vivait de brouet noir sur les bords de l'Eurotas et les concitoyens de Périclès, même aux plus beaux jours de la puissance et de la prospérité de leur patrie, étaient un peuple sobre. Jamais Sparte ni Athènes n'ont rien connu qui ressemblât aux orgies romaines. Mais sans remonter si loin, il ne faut pas perdre de vue que les Grecs modernes, initiés aux raffinements de la civilisation beaucoup plus tard que les Italiens, ont conservé des goûts très simples et ont continué à pratiquer l'art de vivre de peu qu'ils avaient appris par nécessité sous la domination ottomane. Pourquoi, d'autre part, ne pas le reconnaître : si ingénieux, si souples, si prompts à comprendre les combinaisons commerciales que soient les Italiens, ils n'ont pas cette prodigieuse fécondité de ressources, cette habileté pratique dans les moindres détails de la vie et cette infaillible sûreté de coup d'œil dans les spéculations grandes ou petites que les compatriotes d'Ulysse ont conservées à travers les siècles.

Les qualités particulières d'une race exceptionnellement douée ne suffiraient pas, à notre avis, à expliquer l'énorme supériorité des Hellènes dans l'art d'accumuler les économies s'il ne fallait pas tenir compte d'un autre ordre de considérations fort respectables, sans doute, mais peut-être moins intéressées. Moins que tout autre, le sol sacré de l'antique Grèce ne peut être emporté par un homme sous la semelle de ses souliers. Un Hellène ne renonce jamais à l'espérance de revoir sa patrie. Lorsqu'il envoie de l'argent en Europe, il ne se préoccupe pas seulement de faire vivre sa famille, il songe à lui-même. Il tient à faire passer d'avance entre des mains qui lui paraissent plus sûres que celles des spéculateurs du nouveau monde les capitaux nécessaires pour payer le domaine grand ou petit qu'il ne manquera pas d'acheter au pays natal. Moins ambitieux, moins disposé à changer de métier suivant les circonstances, l'Italien se contente d'envoyer quelques subsides à sa famille et d'amasser le plus tôt possible la somme nécessaire pour faire venir auprès de lui sa femme et ses enfants...

Une statistique du colonel Vérand.

Le *Temps* du 8 janvier publiait une interview de M. le colonel Vérand, dans laquelle le distingué chef du secteur français en Macédoine, avait déclaré entre autres que les missions européennes de gendarmerie échangent mensuellement la liste des assassinats commis dans les divers secteurs, ce qui lui permettait de donner la liste du mois de novembre que voici :

« Dans le secteur austro-hongrois (vilayet d'Uskub), il y a eu 64 assassinats commis, dont 52 sur les Bulgares, 5 sur les Serbes et 7 sur les Turcs.

« Dans le secteur italien (vilayet de Monastir) : 56, dont 34 sur les Bulgares, 7 sur les Grecs, 3 sur les Serbes et 12 sur les Turcs.

« Dans le secteur russe (vilayet de Salonique) : 45, dont 36 sur les Bulgares, 4 sur les Grecs et 5 sur les Turcs.

« Dans le secteur français (villayet de Salonique) : 46, dont 20 sur les Bulgares, 9 sur les Grecs et 17 sur les Turcs.

« Cela fait un total de 211 meurtres politiques ou religieux commis dans un mois, dont 142 sur les Bulgares, 41 sur les Turcs, 20 sur les Grecs et 8 sur les Serbes.

« A mon avis, il y a lieu de prendre des mesures énergiques et rapides pour arrêter cette effusion de sang. »

L'Ecclissiastiki Alitheia, organe du Patriarcat œcuménique, écrit très justement à ce propos que sous cette forme la liste du colonel Vérand n'est pas exacte. En effet, on a accoutumé dans certains secteurs à dénommer Bulgares les Macédoniens slavophones patriarchistes qui se disent et sont Grecs. L'on commet ainsi une double erreur; on grossit d'abord les effectifs du bulgarisme en Macédoine et, d'autre part, l'on représente comme Bulgares, victimes peut-être des Grecs, d'excellents Grecs qui tombent précisément sous le poignard des comitadgis bulgares, en sorte que bourreaux et victimes sont classés sous la même rubrique. L'*Ecclissiastiki Alitheia*, tout en reconnaissant la bonne foi du colonel Vérand, oppose à la liste qu'il a publiée celle établie par les soins des autorités turques pour les crimes commis au mois de novembre et où il n'est question ni de Bulgares, ni de Grecs, mais de patriarchistes et d'exarchistes. Enfin, l'organe du Patriarcat relève les termes employés par le colonel Vérand, « luttes fratricides entre orthodoxes patriarchistes et orthodoxes exarchistes » et « lutte religieuse ». Le colonel Vérand considère donc les patriarchistes slavophones comme séparés des exarchistes bulgares, seulement sur le terrain religieux, ce qui est inexact. La lutte en Macédoine, quoique se poursuivant sur le terrain ecclésiastique, est essentiellement nationale; c'est là un fait qui a une grande importance et qu'il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui l'ignorent ou font semblant de l'ignorer.

Le Gérant : V. Goupy.

Paris. — Imp. V. Goupy, rue de Rennes, 71.

CINQUIÈME ANNÉE. — Nos 8 et 9. Le Numéro : 25 Centimes. 15 AVRIL-1er MAI 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France . . . . . UN AN 6 FR.
Union Postale. . . . — 8 FR.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VIe Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

Les Affaires d'Orient à la Chambre : *Discours de M. Denys Cochin; réponse de M. Pichon.*

Les Grecs de Bulgarie : *Mémorandum du Patriarcat œcuménique auæ puissances.*

Les Grecs et la mer : II, *par* M. P. J. ARGYROPOULO.

Macédoine, Turquie et Europe : *(D'après le* Siècle).

La fête nationale grecque : *A Paris.*

En Épire : *Bandes albanaises et exactions turques.*

En Macédoine : *La terreur à Salonique; bandes bulgares; violences turques; Turcs et Grecs; un incident à Melenikon.*

Échos : *Persécution de Serbes; à propos de la mission de l'amiral Fournier; les chemins de fer balkaniques; l'inspecteur suisse des finances crétoises; les complots en Turquie; la première de « Réa »; croisière française en Orient.*

A propos de l'incident italo-turc : *Bureaux de poste étrangers en Turquie.*

La proposition russe : *Affaires de Macédoine.*

Revue de la Presse : *Sphères d'influence en Macédoine; les nations buveuses; à propos de l'affaire Hill.*

LES AFFAIRES D'ORIENT
A LA CHAMBRE

Discours de M. Denys Cochin. — Réponse de M. Pichon.

Dans la séance du 7 avril de la Chambre des députés, M. Denys Cochin a parlé des affaires d'Orient dans les termes suivants :

Messieurs,, j'ai déjà eu l'honneur, il y a plus d'un an, d'adresser à M. le ministre des affaires étrangères une question à propos des événements de Macédoine. Depuis lors, les maux que je signallais n'ont fait que s'aggraver singulièrement. Comme je ne veux pas prononcer un long discours, mais surtout apporter des faits, je commencerai par vous donner une idée de ce que peut être un pays si peu éloigné du nôtre, faisant partie de l'Europe et censé être un pays civilisé. Je vous citerai rapidement un passage d'un long tableau des crimes commis dans ce malheureux pays, tableau dressé année par année, et dont voici un extrait.

Toute la première colonne est remplie de noms qu'il est inutile de donner. La seconde colonne indique le métier ou la position sociale des individus dénommés d'autre part : paysan, aubergiste, agent de police, barbier, maître d'école, tailleur, vicaire épiscopal, paysan. Dans la troisième colonne on trouve les mentions suivantes : « tué le 9 février 1906 », « assassiné le 16 février », « victime d'une tentative de meurtre le 19 février », tué le 19 février », « blessé le 25 février », « enlevé par une bande le 28 février », « enlevé et tué par une bande le même jour », etc. Il y a, pour chaque année, une vingtaine de pages et des centaines de noms.

Et le tableau dont je vous donne un court aperçu n'est pas le seul. Celui-ci a été dressé par les Grecs. Les victimes sont des Grecs orthodoxes, les meurtriers sont des Bulgares. Il y en a un autre, je dois le confesser, qui est dressé par les Bulgares, où les victimes sont des Bulgares et les meurtriers des Grecs.

Cet infortuné pays est, en effet, habité par des races diverses, des Grecs, des Bulgares, des Serbes, des Moldo - Valaques, des Roumains. L'Europe, par le traité de Berlin, a bien créé les principautés balkaniques afin de faire pénétrer dans ce pays la civilisation et leur apporter des réformes ; mais si la situation s'est améliorée pour les uns, il faut bien se dire que pour les pays demeurés encore sous l'autorité turque, dans lesquels semblent s'être donné rendez-vous des échappés, des émigrés de toutes ces principautés diverses, les haines et les luttes ont recommencé avec une âpreté incroyable.

Ici il ne s'agit plus de ces scènes terribles au sujet desquelles nous avons, à quelque parti que nous appartenions, sur quelques bancs que nous siégions, Albert de Mun et moi, Jaurès et de Pressensé, nous avons appelé l'attention de la Chambre ; ce ne sont plus des massacres comme ceux que je qualifiais autrefois d'administratifs ; ce ne sont plus des exécutions d'une partie de la population qui avait déplu, par l'autorité ; non, cette fois ce sont des troubles, ce sont des luttes intestines, ce sont, en présence d'une autorité qui s'est montrée tant de fois cruelle, mais qui se montre ici singulièrement impuissante, des luttes fratricides entre chrétiens.

Tout cela avait été prévu avec un esprit vraiment prophétique lors du traité de Berlin; on peut s'en convaincre en lisant les discours prononcés, dans les conférences qui ont précédé, par lord Salisbury par exemple.

Il disait : « Vous créez des nationalités diverses, vous leur donnez aussi des églises diverses. » Car dans ce pays où « nation » et « religion » ont à peu près le même sens, on avait créé une église pour les Serbes et une église pour les Bulgares en face de l'église patriarchique des Grecs.

Dans ces discussions, le prince Gortchakoff, moins bien inspiré, répondait : « Mais les querelles religieuses n'ont pas grande importance, car pour le fond la religion est la même, et il ne s'agit, en somme, que de différences de liturgie. »

Eh bien, il paraît que cela suffit; et nous, témoins lointains de ces luttes religieuses, ne nous en moquons pas; reconnaissons qu'il est dans l'esprit de la nature humaine de se quereller même pour des différences de liturgie. La politique elle-même ne nous en donne-t-elle pas un exemple? Et bien, souvent, dans les luttes où le fond des idées ne paraît pas très différent, et où cependant les adversaires se lancent des accusations terribles, n'est-il pas permis à ceux qui sont spectateurs, comme par exemple je l'étais hier, de se dire qu'en somme il n'y a que des différences de liturgie entre les partis qui se querellent ?

La situation est donc de plus en plus grave. Les remèdes qu'on a voulu lui porter l'ont-ils améliorée ? je ne le crois pas. On en a essayé deux : le premier, le plus radical, a consisté à détacher de l'empire turc, en 1885, une province et à la donner à la Bulgarie : c'est la Roumélie orientale. Ce procédé de la rectification de frontières, on l'a accordé aux uns ; on l'a toujours refusé à d'autres. Telle la Grèce ; et on reste surpris, en lisant l'histoire, de voir avec quelle sévérité ce pays a été traité par l'Europe. Combien de fois, en effet, quand l'Europe s'est mêlée de la question d'Orient, a-t-elle, par la force, empêché la Grèce de songer à une rectification de frontière? Cela remonte à 1854, année où le Pirée fut bloqué parce que les Grecs voulaient s'emparer, en Thessalie et en Epire, des frontières qui leur avaient été promises. On leur reprocha avec dureté de n'avoir pas, depuis le temps de leur indépendance, progressé comme ils le devaient.

On oublie que, pour tous les hommes d'Etat compétents — le mot est de lord Salisbury dans son discours au congrès de Berlin — avec les frontières trop resserrées, qu'on avait données à la Grèce, cela lui était impossible. Le prince de Saxe-Cobourg, ce prince si sage, auquel le trône avait été offert, disait : « La Grèce ne peut pas vivre sans la baie de Volo et d'Arta. »

On s'est décidé pourtant à accorder aux Grecs une légère rectification de frontière, mais on n'a jamais voulu encore, malgré les promesses faites à Berlin, leur accorder Janina et l'Epire. Par conséquent, l'Europe, si disposée à accorder une province nouvelle à la Bulgarie, la Roumélie orientale, a toujours montré une

grande rigueur vis-à-vis de la Grèce lorsqu'elle a voulu réclamer les frontières qui lui sont nécessaires et qui plusieurs fois lui avaient été promises.

Ce remède, qui consista à donner une province à la Bulgarie, n'a pourtant pas réussi. En effet, que la Chambre veuille bien se souvenir des renseignements que je lui apportais il y a un an : je lui montrais à quel point, sur les rives de la mer Noire, la tyrannie et la brutalité étaient abominables.

Il y a là de très anciennes villes qui sont des colonies grecques du temps de l'ancienne Hellade, qui peuvent rester grecques, qui veulent garder cette langue admirable. Par la plus brutale tyrannie, on a voulu leur fermer leurs écoles, leurs églises, et quand elles ont résisté, on a recouru à la force; si bien que la ville d'Aanchialos, dont j'ai apporté la vue photographique l'année dernière à la Chambre, n'a plus été qu'un monceau de ruines.

Par conséquent — l'exemple que je viens de citer le prouve — le système qui consiste à détacher une province turque et à la confier à un des gouvernements créés lors de 1880, n'a pas réussi.

L'Autriche et la Russie ont voulu employer un autre remède. Ces deux puissances se sont entendues pour essayer de mettre de l'ordre dans la Macédoine, à peu près comme la France et l'Espagne s'étaient entendues, il y a quelques années, pour arriver au même résultat au Maroc.

L'entente, qui avait soulevé quelques difficultés en Europe, à propos de la France et de l'Espagne, n'en a soulevé aucune à propos de l'Autriche et de la Russie. Il semble pourtant bien que les circonstances étaient les mêmes.

L'Autriche et la Russie, par l'arrangement de Muerzsteg, se sont donc chargées d'instituer un régime régulier en Macédoine. Elles ont demandé aux puissances européennes de les aider dans cette entreprise.

Vous savez que celles-ci ont consenti à ce que la Turquie augmentât de 3 0/0 le revenu de ses douanes; c'est là une concession qui leur coûte naturellement, puisque ce sont elles qui payent les droits d'entrée.

Avec les ressources qu'on devait tirer de cette taxe douanière, on devait payer une gendarmerie internationale. Des circonscriptions furent créées; il y eut des colonels de gendarmerie appartenant aux grandes puissances, notamment un colonel de gendarmerie français dans la ville de Serrès.

Probablement, cette gendarmerie fut impuissante; probablement, les pouvoirs qui furent donnés au colonel ne furent pas assez complets, et la terrible administration turque, si brutale quelquefois, et d'autres fois si indolente, agit d'une façon tellement insuffisante que les meurtres ne firent que redoubler.

Un des articles de l'arrangement de Muerzsteg était du reste fort dangereux. Il avait été convenu que, plus tard, on verrait à organiser des circonscriptions, à reconnaître, dans la Macédoine, quelles provinces appartenaient véritablement aux Serbes, comme celle de Kossovo, ou aux Bulgares, comme celle de Monastir, où ils sont en majorité, ou aux Grecs, comme celle de Salonique. Cette promesse d'une distinction, d'une séparation territoriale entre les diverses nationalités excita à la fois les amours-propres et les ambitions. De la Bulgarie surtout partirent de véritables bandes conquérantes.

Il faut se représenter cette petite puissance, dont, certainement, je ne dirai point de mal et dont je saurai reconnaître les grandes qualités, cette population à la fois agricole et militaire, active, un peu brutale, il faut se la représenter pullulant, s'étendant au dehors de ses frontières, dirigée par un prince capable, auquel il n'est pas défendu assurément d'avoir une certaine ambition; il faut se représenter cette petite nation, enfermée dans un pays triste et froid, ayant en vue les magnifiques rivages de la mer Egée, aspirant à s'y étendre peu à peu; il faut se représenter enfin cette nation faisant des sacrifices énormes pour une armée admirable, qui peut mettre plus de 50.000 hommes sur pied en temps de paix, et, dit-on, près de 400.000 en temps de guerre, qui, sur un budget de 120 millions, en consacre 45 aux dépenses ordinaires de la guerre et, en comptant les crédits supplémentaires, en a dépensé 60 l'année dernière.

Cette nation est dirigée par un parti ambitieux, ardent, et très patriote. Si elle ne constitue pas un péril immédiat, au moins peut-on la considérer comme un brandon de discorde.

D'une part, la Bulgarie, pour préparer les esprits, pour les habituer peut-être à une idée de conquête, leva et envoya des bandes où il faut reconnaître que trop souvent des officiers de l'armée active s'étaient dissimulés. Longtemps après, je tiens à le dire, les bandes grecques, par voie de représailles, après des massacres comme ceux dont j'ai essayé de donner une idée, entrèrent en scène et combattirent contre les bandes bulgares.

La Macédoine est ainsi devenue un véritable champ de bataille, et il est permis de dire que l'apaisement sur lequel les puissances avaient compté, n'a pas réussi.

Il y a peu de mois, a éclaté un véritable coup de théâtre. J'ai voulu à ce sujet poser une question à M. le Ministre des Affaires étrangères parce que je n'admettrais pas que, dans un pareil moment, la France jouât un rôle effacé. Il est de tradition — cette tradition doit être continuée — que l'initiative, et l'initiative féconde souvent, toujours active et généreuse, des réformes en Turquie, a été prise surtout par trois puissances : l'Angleterre, la Russie et la France. Il me semble plus nécessaire et en même temps plus facile que jamais, de continuer cette tradition. J'ai dit plus facile parce qu'à aucune époque les relations n'ont été meilleures et plus intimes entre les trois puissances.

Comment le coup de théâtre dont je parlais tout à l'heure s'est-il produit?

Un grand élan patriotique s'est manifesté en Bulgarie à la suite d'un voyage et de fêtes données en souvenir des victoires remportées par les Russes sur les Turcs, victoires auxquelles les Bulgares avaient contribué; cet élan s'était produit aussi à l'occasion des anniversaires, qu'on a célébrés, de l'affranchissement de la Bulgarie et de la fondation de la principauté bulgare. Un prince russe, des vétérans des armées qui avaient combattu en 1878, arrivèrent en Bulgarie; des fêtes furent données, des banquets eurent lieu, et, comme ce n'est pas seulement dans notre pays que les banquets répandent une chaleur communicative, des discours patriotiques furent prononcés. Bref, les Russes, les Slaves furent fêtés, acclamés avec un grand enthousiasme.

Aussitôt après, fut-ce par voie de représailles ou est-ce simplement une coïncidence, on vit l'un des deux signataires de l'arrangement de Muerzsteg mettre en avant une proposition qui, il faut en convenir, n'intéressait que lui.

Le baron d'Aehrenthal, au nom de l'Autriche, annonça l'intention de faire un petit raccordement de chemin de fer, lequel pouvait avoir de très grandes conséquences.

De Salonique une voie ferrée remonte vers le Nord, traversant la Macédoine et arrivant jusqu'à une petite ville appelée Mitrovitza.

Au contraire, du Nord descend une autre voie ferrée qui arrive à travers la Bosnie jusqu'à un point nommé Serajevo.

Ce sont ces deux points, Mitrovitza et Serajevo, que l'on veut relier par une voie ferrée à construire en passant par le sandjak de Novi-Bazar.

Le traité de Berlin, qui a donné l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, autorisait celle-ci à sortir des limites mêmes de la Bosnie, et à envoyer des troupes, à faire des routes, si elle le voulait, dans ce sandjak de Novi-Bazar. L'Autriche donc ne fait qu'user d'un droit qui lui avait été donné depuis longtemps, en demandant au sultan la concession de ce raccordement.

Lorsque cette proposition fut faite, d'autres demandes de concessions de chemins de fer se produisirent aussitôt. C'était fatal. C'est une affaire importante de permettre à l'Autriche de relier Mitrovitza à Serajevo et de lui donner les moyens d'arriver directement à Salonique, ne sortant de chez elle que pour entrer en territoire ottoman. Elle avait bien à sa disposition une autre route pour atteindre Salonique, mais qui l'obligeait à traverser la Serbie, à passer par Belgrade et Uskub. Si sa proposition était accueillie, elle passait dans une sorte de défilé; le sandjak de Novi-Bazar est, en effet, une bande de territoire resserrée entre la Serbie et le Montenegro; il appartient au sultan. L'Autriche donc profitait de ce passage et pouvait ainsi arriver directement à Salonique.

Immédiatement, on a mis en avant — cela ne manque jamais — des arguments stratégiques. Quel danger! a-t-on dit. L'Autriche pourra directement envoyer des troupes à Salonique, si elle le veut.

D'autre part, on a vanté l'importance économique de la nouvelle voie. L'intérêt qu'elle présente pour le commerce autrichien et pour le commerce allemand est évidemment considérable; il est certain que toute route nouvelle, facilitant leurs débouchés, ne peut que leur être utile.

Quant à moi — et c'est une opinion que je voudrais soumettre à M. le ministre — j'estime qu'un pays comme le nôtre, lorsqu'un progrès civilisateur peut être accompli, ne doit pas s'arrêter à de petites raisons. Toute route nouvelle qui s'ouvre dans un pays resté trop longtemps barbare, dans un pays qui est à nos portes, toute route nouvelle, quand elle peut se faire, doit se faire. Une nation comme la France ne peut s'arrêter à savoir si cette route pourra porter dans la mer Egée quelques marchandises qui concurrenceront celles qu'elle y envoie déjà.

Ce serait, ce me semble, faire preuve d'un esprit protectionniste singulièrement étroit et indigne d'un pays aussi grand et aussi riche que le nôtre. Peut-être le progrès réalisé servira-t-il d'autres nations plus que nous, mais c'est un progrès incontestable auquel nous ne devons pas nous opposer.

De même je serai d'avis de ne pas nous opposer à un autre chemin de fer proposé par d'autres nations; au moyen de plusieurs petits raccordements entre différentes villes, notamment Nisch et Prizrend, on peut arriver à créer un chemin de fer qui reliera le Danube à la mer Adriatique.

Si ce chemin de fer peut se faire, s'il est utile à la Russie, s'il est utile, ce qui est manifeste, à la Serbie, s'il est utile à l'Italie pour lui permettre, après avoir traversé l'Adriatique, d'envoyer des marchandises vers le Monténégro et la Serbie, ce chemin de fer doit se faire et nous

devons l'appuyer aussi. Là-dessus, ce me semble, il n'y a pas de difficulté.

Mais une autre proposition s'est présentée, qui vient de l'Angleterre et qui alors ne vise que la question humanitaire, que le rétablissement de l'ordre dans les Balkans. Au sujet de cette proposition anglaise, je dois avec franchise dire que mon opinion s'est modifiée. J'ai cru d'abord, je m'étais trompé, y voir un coup de politique, je le dis franchement. Je croyais qu'à l'Autriche, qui entendait arriver directement de chez elle dans le territoire ottoman, on avait pensé à opposer une sorte d'Etat-tampon presque indépendant, comme le serait la Macédoine si elle avait le gouverneur qu'on propose de lui faire nommer par les puissances, et qu'alors l'avantage politique et militaire cherché par l'Autriche serait bien moins appréciable, ne changerait pas beaucoup sa situation actuelle qui lui permet d'arriver à Salonique en passant par la Serbie.

Mais, en lisant le Livre bleu, j'ai constaté que la proposition anglaise était bien antérieure à celle du baron d'Aehrenthal. Dès le mois de décembre dernier, le gouvernement anglais, justement ému par tous les crimes et toutes les horreurs qui étaient commises en Macédoine, avait demandé que les troupes régulières du sultan, si inutiles pour rétablir l'ordre dans ce malheureux pays, fussent diminuées, que les dépenses d'entretien de ces troupes régulières, dont on prélevait le montant sur les douanes, en somme payées par les grandes puissances, fussent réduites et qu'au contraire on augmentât les dépenses de la gendarmerie.

Telles étaient les premières propositions anglaises.

Après des objections soulevées par l'Autriche et par la Russie, l'Angleterre a présenté une autre proposition. Cette proposition consiste à nommer un gouverneur, à lui donner des pouvoirs considérables, à mettre sous ses ordres toute cette gendarmerie internationale et à faire stipuler qu'il ne pourra pas être révoqué sans l'assentiment des puissances.

A côté de cette proposition, une autre proposition est venue de la Russie. Je n'en ai pas vu le texte, mais je ne crois pas me tromper en disant que l'habileté et le tact que ne manquera pas de montrer M. le ministre des affaires étrangères pourront arriver à un accord entre ces deux propositions. Il n'y a pas entre elles de différence de principe profonde. Il y a l'idée de nommer un gouverneur commissaire général; il y a aussi cette autre idée de bien stipuler qu'il ne pourra pas être révoqué sans l'assentiment des puissances et de laisser à la Turquie une plus grande latitude dans le choix de ce fonctionnaire.

A cela, quant à moi, je ne m'opposerai pas; car enfin ce que nous voulons, ce n'est pas la destruction, c'est la réforme de la Turquie. Nous ne sommes pas les ennemis des Turcs, nous voudrions seulement que les réformes que le gouvernement ottoman, par la voix du sultan lui-même au commencement de son règne, a promises à ses sujets se réalisent enfin, nous avons le désir de voir rétablir l'ordre en Turquie, de voir cesser les abus monstrueux qui s'y commettent. Ce n'est pas, je le répète en toute sincérité, ce n'est pas la destruction de l'empire turc que nous voulons, c'est sa réforme. Par conséquent, s'il y a un peu plus de douceur dans la proposition russe que dans la proposition anglaise, si elle est plus acceptable par le gouvernement ottoman, mais si elle est aussi efficace et aussi féconde pour les réformes auxquelles nous devons tenir, je ne vois pas pourquoi on n'accepterait pas la proposition russe ou pourquoi le Gouvernement français ne chercherait pas à trouver un accord entre la proposition russe et la proposition anglaise.

Voici donc ce que je demande à M. le ministre des affaires étrangères : êtes-vous disposé à laisser créer des chemins de fer partout où il peut s'en créer?

En ce qui me concerne, il me semble que les craintes chimériques qu'on pourrait exposer au nom de la stratégie ou que les intérêts trop mesquins qu'on pourrait mettre en avant au sujet des concurrences commerciales ne doivent pas nous arrêter devant un progrès manifestement civilisateur.

D'autre part, vous croyez-vous en mesure de mettre d'accord Russes et Anglais quant aux propositions qu'ils apportent? Mais surtout, et c'est là-dessus que j'appelle votre attention, lorsque vous aurez mis ces propositions d'accord, ce dont je ne doute pas, êtes-vous prêt, comme le sont, je l'espère, les Russes et les Anglais, êtes-vous disposé à les presser à agir et à agir vous-même avec la dernière énergie pour que ces propositions soient acceptées par la Turquie?

Il faut que la Turquie sache que l'Europe se lasse de voir commettre sur son territoire des crimes abominables comme il s'en produit sans discontinuer depuis vingt ans. Il faut que la Turquie sache qu'un danger la menace, que cette Bulgarie qui a grandi, qui s'est fortifiée, qui est devenue si belliqueuse à ses côtés, ne laissera pas continuer la série des massacres et des crimes. Il faut que la Turquie sache que le salut pour elle est dans les réformes, et que, par conséquent, il ne s'agit pas de mettre en avant des raisons d'amour-propre ou d'entêtement, mais qu'il faut cette fois s'incliner devant le projet de réformes net et clair que les trois puissances toujours associées pour le progrès en Orient, c'est-à-dire l'Angleterre, la Russie et la France, vont lui apporter.

Voilà ce que je demande à M. le ministre.

L'accord est-il fait entre ces trois puissances? Et, si cet accord est fait, est-il disposé, dans la réunion des représentants de ces trois puissances et de toutes les puissances européennes, puisque toutes doivent y coopérer, est-il disposé à tenir le plus énergique langage et à peser sur les autres puissances pour qu'elles tiennent également le plus énergique langage pour forcer la Turquie à sortir enfin des atermoiements et à ne plus donner à l'Europe civilisée le spectacle scandaleux et abominable des crimes qui s'y commettent chaque jour? (*Applaudissements à droite et sur divers bancs.*)

M. le ministre des Affaires étrangères a répondu :

C'est sur mes instances que M. Denys Cochin a bien voulu retarder jusqu'à ce jour la demande d'explications qu'il désirait m'adresser au sujet de notre politique dans le règlement des questions qui sont actuellement posées en Macédoine et je ne crois pas que la Chambre ait à regretter cet ajournement.

Nous ne sommes pas, en effet, parmi les puissances qui sont le plus directement mêlées à ces affaires. Nous les suivons, comme l'a indiqué M. Cochin, en raison des principes traditionnels de justice et d'humanité qui n'ont cessé et qui ne doivent cesser d'inspirer la France. (*Très bien! très bien!*) Nous les suivons aussi en considération des intérêts économiques que nous avons à sauvegarder et de l'influence que nous avons à défendre dans l'empire ottoman. Nous les suivons comme amis ou alliés des puissances qui ont toujours eu une part prépondérante dans l'étude et la solution des problèmes posés dans les Balkans par la situation respective des différents gouvernements qui ont besoin d'y obtenir pour leur développement normal et paisible, sous un régime habituellement précaire, des garanties particulières d'ordre, de paix et de civilisation. Nous les suivons enfin avec la préoccupation constante de travailler, dans la concorde entre toutes les puissances d'Europe, à éviter tout ce qui pourrait compromettre ou menacer la paix.

Or, au point où nous sommes arrivés des discussions récemment soulevées autour des questions macédoniennes, nous pouvons les traiter avec plus de clarté et avec une vue plus nette que nous ne l'aurions fait précédemment des conditions d'entente entre les gouvernements intéressés.

M. Cochin vous a dit comment et dans quelles conditions l'attention de l'Europe avait été appelée tout dernièrement d'une façon plus vive sur les affaires des Balkans.

C'est à l'occasion d'un discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères austro-hongrois dans l'exposé de sa politique générale devant les délégations d'Autriche-Hongrie.

Parlant de la question des chemins de fer, le baron d'Aerhenthal a fait des déclarations qui peuvent se résumer ainsi :

« L'Autriche est au point de vue économique une puissance balkanique, elle doit envisager par suite la construction de voies ferrées destinées à relier ses chemins de fer au réseau turc et à la mer Egée. Le traité de Berlin l'a d'ailleurs prévu dans son article 25. La première ligne à inaugurer doit être celle d'Ouvac (Bosnie) à Mitrovitza (vilayet macédonien de Kossovo) à travers le sandjak de Noví-Bazar. Ce chemin de fer ne constituera qu'une ligne purement économique et sans caractère stratégique. »

A peine cette déclaration, qui eut en Europe un grand retentissement, avait-elle été faite que des demandes de concessions de chemins de fer se produisirent, comme le disait M. Denys Cochin de la part de plusieurs autres gouvernements.

La Serbie demanda à la Porte le droit de construire un chemin de fer entre Nish et Saint-Jean-de-Medua.

Cette ligne, qui est appelée à relier le Danube à l'Adriatique, obtint immédiatement l'appui de la Russie et de l'Italie.

La Bulgarie rappela qu'elle voulait relier Sophia à Uskub par Kustendil et Kossovo.

La Grèce indiqua qu'elle avait le désir de prolonger jusqu'à Salonique sa ligne du Pirée à Larissa.

La France, et en ceci je donne satisfaction à M. Denys Cochin, ne peut envisager qu'avec sympathie toutes ces demandes de concessions de chemins de fer; au point de vue international, il est certain qu'elle ne suscitera l'opposition d'aucune puissance, puisque toutes, à commencer par l'Autriche-Hongrie, ont déclaré qu'elles verraient sans déplaisir accorder des concessions de chemins de fer à tous les pays limitrophes de la Turquie. Au point de vue général, économique et politique, la France est assurée de répondre aux besoins des différents peuples qui font du commerce dans l'empire ottoman et auxquels il faut, par conséquent, de la stabilité, de la sécurité et un régime de police meilleur que celui qu'ils ont aujourd'hui. Les chemins de fer, d'ailleurs, comme l'a dit également M. Cochin, ne sont pas seulement un moyen de trafic et d'influence ; ils sont aussi un moyen de progrès, de police et de sécurité. C'est ce qui, dans un remarquable article récemment paru dans la

Revue Bleue, sous la signature de mon honorable ami M. Messimy, a été très bien exposé par un homme qui a visité la Macédoine, qui a parcouru ses villages et qui a constaté sur place quelle était l'utilité des voies ferrées au point de vue spécial de la tranquillité de cette partie de l'Europe. Je vous demande la permission de citer un très court extrait de cet article :

« J'ai vu, dit M. Messimy, que, partout où passent les rares voies ferrées que les Turcs ont laissé construire, l'ordre est un peu mieux assuré, la désolation moins intense, le commerce moins troublé et par-dessus tout le contrôle et la surveillance plus faciles tant pour les diplomates européens que pour les hauts fonctionnaires turcs, qui — Hilmi Pacha, commissaire impérial dans les trois vilayets macédoniens, en est un vivant exemple — peuvent être des hommes de progrès et de cœur. »

C'est à ce même point de vue et dans l'intérêt général des populations balkaniques que la Russie a déclaré appuyer tout particulièrement la ligne du Danube à l'Adriatique. Nous nous sommes joints aux gouvernements de Saint-Pétersbourg et de Rome pour recommander très instamment à la Porte la concession de cette ligne de chemin de fer au gouvernement serbe et j'ai donné pour instructions à notre ambassadeur à Constantinople de faire de pressantes démarches à cet effet. Voilà pour ce qui concerne la question des chemins de fer.

J'aborde maintenant la question des réformes. Au mois d'octobre 1903, comme M. Cochin l'a rappelé, un programme dit de Muerzsteg, élaboré par les deux puissances qui ont la part principale dans les affaires des Balkans, l'Autriche-Hongrie et la Russie, a énuméré celles des réformes dont l'accomplissement paraissait le plus urgent et le plus nécessaire.

L'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie ont adhéré à l'exécution de ce plan. Il correspondait d'ailleurs aux deux principes qui ont toujours inspiré le gouvernement de la République : maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, amélioration constante de la condition des populations des trois vilayets macédoniens.

La première réforme accomplie a été la réforme militaire; la gendarmerie fut organisée sur des bases nouvelles avec cinq secteurs répartis entre l'Italie, l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne et la Russie.

La réforme financière a suivi la réforme militaire. Il a fallu pour y déterminer la Porte, vous vous en souvenez, messieurs, une démonstration navale qui a eu lieu au mois de novembre 1905. Une commission financière internationale a été instituée et elle s'est acquittée avec beaucoup de zèle et beaucoup de dévouement de sa tâche qui consistait notamment à améliorer les taxes et à mieux réglementer le budget macédonien.

La question judiciaire était à l'étude et faisait l'objet de démarches pressantes de la part des ambassadeurs à Constantinople, lorsque la question des chemins de fer est venue s'ajouter dans les conditions que j'ai rappelées, à celles qui retenaient principalement l'attention de l'Europe.

Le sultan se refusait alors à admettre le contrôle que les puissances réclamaient, sur l'organisation de la justice, par des conseillers musulmans et chrétiens qui auraient été nommés, les uns par la Turquie et les autres par la commission financière internationale. Les efforts des ambassadeurs pour arrêter une ligne de conduite de nature à vaincre la résistance de la Porte n'avaient abouti à aucun résultat. J'ajoute que les avertissements donnés antérieurement par la Russie et par l'Autriche-Hongrie pour conjurer la formation des bandes armées qui se pourchassent réciproquement sur le territoire macédonien, se disputent âprement les unes avec les autres et causent la désolation dans les trois vilayets, avaient également échoué.

C'est dans ces conditions que l'Angleterre et la Russie sont intervenues en formulant des projets qui sont destinés, dans la pensée des deux puissances, à assurer l'exécution complète des réformes et à mettre un terme à l'anarchie sanglante et persistante dont souffrent les populations macédoniennes.

Le gouvernement britannique a suggéré — c'est la caractéristique essentielle de son projet — la nomination d'un gouverneur qui serait désigné avec l'assentiment des puissances, ce qui mettrait la Macédoine dans une situation analogue à celle du Liban, avec cette différence que le gouvernement pourrait ne pas être chrétien.

La Russie, tout en retenant l'esprit du projet anglais, a modifié ce qui pouvait, dans les circonstances actuelles, ne pas paraître réalisable et a ajouté un certain nombre de propositions en ce moment soumises à l'agrément des puissances intéressées.

Les propositions russes comportent en résumé :

L'augmentation des pouvoirs des cadres et des effectifs de la gendarmerie dont le général aurait à se prononcer sur les questions administratives;

La constitution dans chaque village d'une garde communale recrutée parmi les habitants désignés sur la proposition de la gendarmerie;

Des garanties de stabilité dans les pouvoirs de l'inspecteur général ottoman, qui aurait le rang de vizir, et pendant la durée réglementaire de ses fonctions qui lui sont confiées pour sept ans, ne pourrait être révoqué sans consultation préalable des puissances;

L'acceptation, par la Porte, du projet de réforme judiciaire dans son ensemble;

L'organisation plus large de la commission financière internationale qui aurait à contrôler l'activité des tribunaux locaux.

Des droits égaux pour tous les membres de cette commission, appelés désormais, chacun au même titre, à contrôler l'action de la police, à rechercher les moyens de réprimer les désordres avec l'aide d'une meilleure coopération des troupes ottomanes, et à préparer le règlement nécessaire pour le bon fonctionnement de l'administration locale.

Nous avons dit immédiatement à la Russie que nous appuyions ses propositions. Elles ont été bien accueillies par les puissances et celles de leurs dispositions, qui ont motivé des observations, des amendements ou des réserves, font actuellement l'objet de pourparlers qui aboutiront, je l'espère, à une entente définitive.

Quant à nous, notre politique peut être aisément définie.

Elle se place sur le terrain pratique ; elle est fidèle à nos traditions, à nos idées pacifiques et civilisatrices ; elle est complètement désintéressée ; elle ne peut, d'aucun côté, prêter à une équivoque. J'ai dit ce qu'elle était en ce qui concerne la question des chemins de fer. En ce qui regarde les réformes, nous appuyons l'initiative de notre alliée, initiative qui correspond, dans ses données et ses directions essentielles, à celle qui avait été prise par le gouvernement britanique. Nous restons fermement attachés au double principe de notre politique en Orient, qui est le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman avec toutes les garanties possibles de justice pour les populations qui vivent dans cet empire et qui doivent y obtenir, d'une façon régulière et continue, une égale protection de leurs droits. Nous aspirons et nous travaillons, d'accord avec nos alliés et nos amis, à réaliser et à maintenir l'union entre les puissances, parce qu'elle nous apparaît à la fois comme un gage de paix pour l'Europe et comme la condition indipensable de réussite pour les efforts coalisés que toute œuvre réformatrice nécessite auprès du sultan. (*Très bien ! très bien !*) Toutes les puissances se défendant d'ailleurs de la pensée d'exercer une action dissolvante ou isolée et de chercher à rompre, au grand détriment des populations balkaniques, l'entente nécessaire pour les préserver des désordres, des révolutions et de l'anarchie, nous avons confiance dans l'efficacité des tentatives concertées pour assurer à ces populations, en proie à de perpétuelles alertes, un avenir meilleur de sécurité, de justice et d'humanité. Fidèles à notre passé, messieurs, nous n'épargnerons rien de ce qui dépendra de nous pour préparer cet avenir. (*Applaudissements*).

M. Denys Cochin a répondu :

Je remercie M. le ministre d'avoir bien voulu me répondre et je compte sur sa fermeté pour faire appliquer les réformes. Il permettra à un député de Paris de relever un petit détail que j'ignorais et de le remercier de me l'avoir appris Il a dit que les Grecs demandaient et avaient chance d'obtenir un chemin de fer de Larissa à Salonique. Ce détail me fait grand plaisir, comme député de Paris, parce que j'aperçois la réalisation de ce qui nous manquait, je veux dire : le rapide de Paris-Athènes. (*Très bien ! très bien !*)

LES GRECS DE BULGARIE

Mémorandum du patriarcat aux grandes puissances.

Le Patriarcat œcuménique vient d'adresser aux représentants des grandes puissances à Constantinople, le mémorandum suivant daté du 12/25 marz. Ce document résume les principales iniquités et usurpations dont sont, depuis bientôt deux ans, victimes les Grecs de Bulgarie :

Les tristes nouvelles qui continuent à parvenir au Patriarcat œcuménique, concernant la douloureuse situation des communautés grecques orthodoxes de Bulgarie et de Rumélie orientale, lui font un devoir d'attirer de nouveau sur elles l'attention bienveillante des grandes puissances qui garantirent aux différentes nationalités de la Bulgarie et de la Rumélie orientale le libre exercice de leur culte et la jouissance de leurs droits civils et politiques.

Il y aura bientôt deux ans que les communautés grecques de Bulgarie et de Rumélie orientale, en pleine paix et en dépit de la protection que les lois et l'Etat eussent dû leur assurer, furent violemment dépouillées de leurs églises, de leurs écoles, de leurs couvents, de toutes leurs propriétés; privées de leurs évêques et même dans plusieurs localités de leurs prêtres; dépossédées enfin du droit garanti par les traités internationaux de faire usage de la langue grecque comme langue d'enseignement dans leurs écoles.

Des inscriptions bulgares s'étalent aujourd'hui sur les églises grecques : des noms bulgares remplacent les dénominations grecques des saints sous l'invocation desquels étaient placés ces édifices érigés exclusivement par les efforts et les sacrifices des communautés grec-

ques ; des évêques bulgares officient arbitrairement et triomphalement dans les églises grecques dont l'acquisition ne leur fut pas coûteuse ; des écoles bulgares ont été partout installées dans les bâtiments des écoles grecques, où l'on enseigne maintenant la haine, la violence et la diffamation contre leurs propriétaires légitimes. La continuation jusqu'à ce jour et par là-même la légitimation définitive en quelque sorte de cet état de choses, unique dans l'histoire des peuples civilisés, ne peut nécessairement que soulever l'indignation chez quiconque a tant soit peu le sentiment de la justice.

L'église métropolitaine grecque de Sainte-Marine, à Philippopolis, bâtie par le métropolite grec de Philippopolis Chrissanthos de Mételin, en 1853, époque à laquelle les Bulgares encore rares de Philippopolis s'étaient déjà complètement séparés des Grecs, est transformée en église bulgare, sous l'invocation de Saint-Boris ; l'archevêché grec de la même ville, bâti il y a dix-huit ans, par les dons des Grecs de Constantinople et d'ailleurs, sert maintenant de résidence à l'évêque bulgare ; les autres églises grecques de la ville, au nombre de cinq, et plus de cinquante autres propriétés communautaires grecques restent encore entre les mains des usurpateurs. La belle église de la Sainte-Trinité, construite, il y a trois ans, par les Grecs de Sténimachos, est transformée en église bulgare ; la grande église grecque de la Sainte-Vierge, construite récemment par les Grecs de Pyrgos (Bourgas), est transformée en église bulgare de la Transfiguration ; les autorités officielles de la ville n'hésitent pas à y fréquenter en même temps que la tourbe des agitateurs, témoignant ainsi hautement leur approbation de cette spoliation ; la nouvelle et magnifique école de cette ville est transformée en école bulgare ; une inscription diffamatoire pour les Grecs et nullement justifiée d'ailleurs, orne maintenant sa façade : « Puisque tu refuses la paix, accepte la hache » ; l'hôpital de la communauté grecque de Varna, construit aux frais du Grec Paraskeva Nicolaou, s'appelle aujourd'hui « l'hôpital bulgare » ; ce qui reste de propriétés communales grecques de la à jamais célèbre par son malheur ville d'Anchialos, le monastère de Saint-Georges, beaucoup d'autres propriétés communales et même particulières, sont toujours au pouvoir des incendiaires et des malfaiteurs. Et en somme aucun remède n'a encore été porté à la longue série de brigandages et de violences qui se sont appesantis sur les communautés grecques de la Principauté depuis l'année 1906.

Ces faits semblent peut-être incroyables. Ils sont indiscutables. La presse bulgare elle-même les avoue hautement aujourd'hui. Nous sommes persuadés que les rapports des consuls n'ont pas moins contribué à établir hautement l'authenticité de ces faits que les mémoranda du Patriarcat.

Il n'est plus possible pour un Grec de vivre en Bulgarie sans abjurer sa nationalité ; la loi ne le protège plus, la justice et la liberté de conscience lui sont refusées. Ils ne peuvent ni faire baptiser leurs enfants, ni enterrer leurs morts conformément aux rites de leur foi et par leurs propres prêtres. Dépouillés de leurs églises, de leurs écoles, de leurs biens communaux pour la valeur de plusieurs millions, ils sont aujourd'hui exposés à toute sorte de vexations et de menaces, qui ont pour but de les forcer à reconnaître l'autorité schismatique bulgare, cette autorité qui s'est emparée indûment et qui maintient en sa possession leurs biens, et avec laquelle en leur qualité d'orthodoxes ils ne peuvent nullement pactiser.

Les quelques prêtres orthodoxes qui restent encore dans le pays sont placés dans l'alternative de renoncer à exercer leur ministère ou d'émigrer. Le prêtre orthodoxe de Baltgin s'est vu interdire par les autorités la célébration du baptême des enfants de Jean Georgiou et du sujet Hellène Demètre Santorineou, deux Grecs habitants de Kavarna, où il n'existe pas de prêtres grecs, sous prétexte que Kavarna ne faisait pas partie de la paroisse.

A Messembria, ville exclusivement grecque, où il n'y a pas un Bulgare né dans le pays même, le seul prêtre grec qui restait encore, Papastavro, a été traîné devant les tribunaux par son confrère bulgare, qui lui réclamait une indemnité pour secours religieux donnés à des Grecs étrangers à sa paroisse, ce qui d'ailleurs est faux. De plus, les autorités menacent de l'expulser, s'il ose procéder à quelque service religieux dans les villages grecs environnants qui ne possèdent pas de prêtre. Ces faits se renouvellent tous les jours et la persécution contre la religion, la nationalité et la conscience des Grecs se déchaîne avec fureur. C'est pourquoi, en peu de temps, trente mille Grecs ont dû émigrer, abandonnant les tombeaux de leurs pères et le sol du pays qui les a vus naître, et auquel les attachaient plusieurs siècles d'histoire, antérieure à l'apparition dans le pays de leurs maîtres et persécuteurs de l'heure actuelle. Il faut bien avouer que c'est la première fois qu'une persécution religieuse et nationale est dirigée contre une population à laquelle on ne trouvera rien absolument à reprocher, par un Etat chrétien qui doit son existence à des principes absolument opposés à ceux qu'il met actuellement en pratique. »

Le Patriarcat œcuménique, dont relève cette malheureuse population grecque de Bulgarie et de Rumélie orientale, confiant dans les sentiments de justice et d'humanité qui animent les gouvernements des grandes puissances européennes, prie instamment le gouvernement de..... de bien vouloir, de concert avec les grandes puissances, aider au prompt rétablissement du respect dû aux traités et aux principes de justice et de civilisation, en contribuant au retour des archevêques grecs dans leurs archidiocèses, à la remise aux communautés grecques des établissements religieux et communaux, à la reconnaissance et à la sauvegarde des droits scolaires et ecclésiastiques, garantis à la population grecque par des traités internationaux, à l'obtention, enfin, d'une juste indemnité pour les dommages causés aux communautés et aux particuliers.

Phanar, 12/25 mars 1908.

LES GRECS ET LA MER

Suite (1)

Telles furent les causes et les circonstances qui provoquèrent le développement de la flotte hellénique. La lutte continuelle contre les éléments durant les longues traversées, ainsi que la lutte contre les corsaires, exercèrent admirablement ces marins jusque-là humbles et inconnus et dont les noms devaient bientôt occuper une si grande place dans les annales de l'Histoire.

Les trois principaux centres de formation de la marine grecque furent trois petites îles arides et insignifiantes : Hydra, Psara et Spetzia. Les deux premières vers le milieu du XVII^e^ siècle, et la dernière vers la fin du même siècle étaient encore presque désertes. Nous voyons pourtant qu'à la veille de la guerre de l'Indépendance, Hydra avait une population de plus de 15.000, Spetzia de 8.000 et Psara de 7.000 habitants.

Le voyageur qui de nos jours visite l'île d'Hydra éprouve quelque étonnement à voir ses constructions selon le style vénitien ou génois, qui possèdent de vastes sous-sols destinés autrefois à recevoir les marchandises. Au-dessous, creusés dans le roc, il y avait ces puits où les Hydriotes entassaient les piles d'écus que leur rapportait le commerce. La marine grecque, qu'à la veille de la guerre de l'Indépendance on évaluait à 650 navires, montés par 18.000 matelots et armés de 6.000 canons, n'aurait assurément pu atteindre la prospérité où elle était parvenue sans l'existence d'une admirable organisation. Chacun des matelots était pour ainsi dire actionnaire du bateau ou de la cargaison : il avait donc le plus grand intérêt à contribuer personnellement au succès de l'entreprise. C'est pourquoi il avait tout avantage à s'exercer et à devenir de la sorte un instrument de succès. La loyauté de ces marins grecs était telle que les payements s'effectuaient sans écrit.

Ce fut dans ces circonstances qu'éclata cette lutte gigantesque dont l'Europe entière demeura pendant sept ans l'impassible témoin. Les trois îles d'Hydra, Spetzia et Psara disposèrent de 400 navires, dont les plus faibles étaient d'une capacité de 150 à 200 tonnes. Ces navires, qui n'étaient le plus souvent que de simples bricks armés de 10 à 20 canons, allaient avoir à lutter contre les frégates et les vaisseaux de ligne à deux ou trois ponts dont disposait l'empire ottoman. Les boulets grecs étaient impuissants à pénétrer les épaisses parois des bateaux ennemis, et l'attaque à l'abordage n'aurait été qu'une témérité insensée, puisque chacun des navires de guerre turcs était monté par un équipage de 700 à 800 hommes, tandis que celui des plus grands bateaux grecs s'élevait à peine au nombre de 100. Ainsi s'explique le fait que durant cette lutte de sept ans, les Hellènes considérèrent toujours les brûlots à la hauteur d'une véritable science et surent en faire usage, non seulement contre une flotte à l'ancre, mais même contre les escadres en marche. Ils parvenaient par d'habiles évolutions à doubler la ligne ennemie, à lui prendre le vent et à lancer ensuite leurs bateaux incendiaires. Les autres marines de l'Europe faisaient aussi un fréquent usage des brûlots, mais quelle différence entre l'emploi qu'elles en faisaient comparé à celui des Grecs ! Les premiers, en effet, les amenaient sous le vent et les abandonnaient ensuite sans équipage ; c'est pourquoi leurs attaques échouaient le plus souvent, tandis que les Grecs les conduisaient eux-mêmes sous le vaisseau ennemi. Le commandant du brûlot tenait de la main gauche le timon, et de la main droite la torche enflammée, prêt ainsi à mettre le feu à la mèche dès qu'il était assuré que le brûlot était solidement accroché aux flancs du navire.

Que d'audacieuses attaques incendiaires trouve-t-on dans les annales maritimes de notre guerre de l'Indépendance ! Le 30 mai 1821, le brave Psariote Pappanicolis fait sauter un vaisseau de guerre turc à Eressos (Mételin). Kanaris, voulant venger le massacre de quarante mille victimes commis à Chio par les Turcs, part de Psara le 6 juin 1822, se dirigeant vers cette île infortunée, dans les eaux de laquelle mouillait la flotte ottomane, sous les ordres de Kara-Ali. A bord du vaisseau-amiral se trouvent les principaux officiers de l'escadre et environ 2.000 matelots qui célèbrent la fête du Baïram. Kanaris, « l'un des plus braves dont fassent mention les fastes de notre histoire contemporaine », comme le dit Jurien de la Gravière, gouvernant lui-même son brûlot, parvient à aborder le vaisseau-amiral et introduit son mât de beaupré dans un des sabords du navire ennemi. Ce n'est qu'à ce moment que l'intrépide marin allume de sa propre main la mèche et que, se lançant ensuite dans une chaloupe, il arrive à se retirer sain et sauf, tandis que l'équipage turc et l'amiral lui-même périssent dans les flammes

*

(1) Voir l'*Hellénisme*, n^os^ 6-7, p. 4 à 7.

ou à la suite de la formidable explosion du magasin aux poudres.

Le 10 novembre, Kanaris attaque de nouveau la flotte ottomane mouillée dans les eaux de Ténédos. Ayant, au moyen d'un grappin, attaché son brûlot aux flancs du vaisseau-amiral monté par le Capitan-Bey, il l'entoure d'un nuage de fumée et de flammes, et, en quelques instants, le vaisseau-amiral périt avec son équipage, qui se composait de 800 hommes.

Mais ce serait franchir les étroites limites de notre cadre que de décrire ici, en détail, les exploits de la flotte grecque, si petite en nombre, mais si grande par le courage qui l'animait, exploits qui ont immortalisé les Miaoulis, les Kanaris, les Tombazis, les Apostolis, les Pappanicolis et tant d'autres. Ces actions d'éclat sont d'ailleurs assez généralement connues. Mais nous croyons pourtant devoir attirer l'attention sur un fait remarquable, c'est que ces marins grecs n'hésitaient pas à se mesurer en bataille rangée avec les nombreux vaisseaux, frégates et autres navires ennemis. Une preuve de ce fait nous est, entre autres, fournie par le combat naval qui eut lieu à Patras, le 20 février 1822, et relativement auquel le capitaine de vaisseau Brait, commandant le *Dauphin*, écrit ce qui suit dans un rapport officiel : « En vérité, ces hommes furent réellement admirables : ils s'en allaient et revenaient à demi-portée de canon, essuyant d'une manière intrépide un feu foudroyant en mesure de les anéantir, et qui pourtant ne faisait que les éclabousser. » Et l'amiral Jurien de la Gravière, comparant Miaoulis à Tourville et Kanaris à Jean Bart, s'exclame : « La composition et la tactique des flottes que la Grèce moderne opposa aux vaisseaux ottomans durant sept années consécutives peuvent éclairer la stratégie navale, non seulement en ce qui concerne le passé, mais encore pour l'avenir. »

***

En examinant les annales maritimes des Grecs à travers les siècles, surtout à l'époque de la guerre de l'Indépendance, nous sommes involontairement saisis d'un noble enthousiasme, qui nous fait momentanément oublier la période stérile dans laquelle nous nous trouvons depuis la fondation du royaume hellénique. On nous reproche souvent de vivre surtout des glorieux souvenirs du passé, et, par suite, de négliger le présent et de songer peu à nous préparer pour l'avenir. Mais ce reproche est-il réellement fondé?

Aucune des qualités qui caractérisent notre race ne nous fait aujourd'hui défaut. Patriotisme poussé jusqu'au chauvinisme, amour des lettres et des arts, aptitudes commerciales restent toujours l'apanage et les principales caractéristiques des Hellènes. Aujourd'hui comme jadis, ils sont prêts à sacrifier à la patrie leur sang et leur or. En effet, phénomène unique au monde, tous les principaux édifices de la Grèce libre ou asservie sont dus à la munificence de généreux citoyens, dont la dernière pensée en ce monde se traduit par des legs destinés à faire face aux divers besoins de la mère patrie. L'Académie, le Stade Panathénaïque, l'Université, les divers Musées, la Bibliothèque Nationale, le Palais de l'Exposition dans la capitale, aussi bien que les nombreux établissements de bienfaisance des provinces; les hôpitaux, orphelinats, églises, gymnases et écoles communales, établis dans toutes les villes de la Grèce asservie, sont dus à la générosité patriotique de nombreux citoyens qui, dans l'unique but de contribuer pour une part après leur mort à la prospérité nationale, mènent une vie entière de travail et de privations.

Mais lequel des peuples modernes supporte avec plus de résignation que le peuple hellénique de si onéreux impôts pour être ainsi en mesure de faire face aux nécessités de toutes sortes qui s'imposent à la patrie? Lequel verse avec plus d'élan patriotique sa contribution au Trésor?

C'est donc à d'autres causes qu'il faut attribuer la lenteur mise jusqu'à présent par la Grèce dans la préparation de ses forces de terre et de mer. Ces causes doivent être déjà connues à ceux surtout des Européens qui se plaisent à nous malmener.

Le nouvel Etat hellénique, constitué après une lutte héroïque de sept ans, dut être considéré comme mort-né. La Grèce, en effet, n'eut pas les heureuses destinées de l'Italie. Les Puissances ne consentirent qu'à l'affranchissement d'un coin seulement du grand empire grec. Ce nouvel Etat, ainsi mutilé dès sa naissance, se trouva immédiatement subir de nombreuses obligations auxquelles la faiblesse de ses ressources ne lui permettait pas de faire face, malgré l'admirable situation géographique de la contrée et malgré la vitalité et l'activité incontestées de ses habitants.

Comment était-il possible à la Grèce de penser aux progrès intérieurs? Comment lui était-il loisible, à l'imitation des grandes nations, de songer à organiser méthodiquement une armée et une flotte en se basant sur ses faibles ressources financières, tandis qu'incessamment elle se trouvait dans la nécessité de venir en aide à ses enfants asservis, de leur fournir des subsides, de leur accorder asile et secours? Car, poursuivis sans cesse, tantôt par nos ennemis séculaires, tantôt par ceux qui, ayant reçu de nous les lumières et la civilisation, ont ensuite tourné leurs armes contre nos frères, c'est toujours dans le sein de la mère patrie qu'ils trouvaient un refuge. Les seules révolutions de l'héroïque île de Crète, dont les plus mémorables furent celles de 1841, 1858, 1866, 1878, 1885 et 1896, témoignent assez haut des sacrifices que la Grèce dut s'imposer à ces diverses époques.

Un Etat faible et sans ressources s'est donc trouvé obligé de faire face à ses nombreux ennemis, qui attentent sans cesse aux droits du Patriarcat de Constantinople, à nos légitimes revendications nationales et même à notre existence politique.

Et pourtant, au milieu de tant de difficultés et d'épreuves de tous genres, qui auraient été capables d'ébranler un puissant État, la faible Grèce lutte avec fermeté et abnégation contre les périls qui la menacent de tous les points de l'horizon.

Ceux qui avaient à redouter les aptitudes des marins hellènes prirent soin de créer une Grèce impuissante ; mais ces aptitudes n'en reçurent aucune atteinte, ce qui prouve assez que le Grec a l'instinct de la mer, et que c'est sur la mer et par la mer que nous devons poursuivre la réalisation de nos vœux nationaux.

L'Insurrection de 1821 a consacré notre supériorité maritime ; elle démontre aussi la nécessité, pour les Grecs, d'une forte organisation navale. Procéder, d'une part, à la défense de ses côtes, d'autre part, au développement de sa marine marchande, c'est pour la Grèce une question de vie ou de mort. Nous allons voir de quelle manière elle a jusqu'ici poursuivi cette tâche.

N'oublions pas ce qui a été dit au commencement de cette étude, à savoir qu'il existe une grande différence entre les flottes de guerre et celles de commerce. Une flotte de guerre présuppose nécessairement l'existence préalable d'un État ayant la volonté, les moyens et les connaissances requises pour la réalisation d'un tel projet.

La petite Grèce, après quatre siècles de servitude, n'avait ni la volonté, ni les moyens, ni les connaissances voulues pour l'organisation d'une flotte de guerre. Confinée dans d'étroites limites, ne disposant que de faibles ressources, elle avait à lutter contre toutes sortes de difficultés intérieures et extérieures. C'est pourquoi les quarante années qui s'écoulèrent depuis la guerre de l'Indépendance — dont les péripéties eurent surtout la mer pour théâtre, — jusqu'à l'époque de l'Insurrection crétoise (1866-1878) constituent une triste période de complète léthargie au point de vue de l'organisation d'une marine de guerre.

Cette insurrection crétoise donna lieu à de nombreux exploits maritimes, qui réveillèrent l'opinion publique et provoquèrent même l'admiration des étrangers. De frêles bateaux à vapeur appartenant à la Compagnie de navigation hellénique, dont le siège était à Syra, sous la conduite de hardis marins tels que Sourmélis, Sakhtouris, Kourendis, Kiossès, Anghélikaras, Kotzias, etc., osèrent tenir tête à une flotte ottomane tout entière, commandée par un ancien officier anglais, Hobart-Pacha. Les bateaux à vapeur grecs *Panhellénion*, *Hydra*, *Arcadion*, *Crète*, *Enossis*, ne possédant qu'un faible armement, n'hésitèrent pas en plusieurs rencontres, sous les ordres d'intrépides commandants, à se mesurer avec les vaisseaux de haut-bord de la flotte de Hobart-Pacha, laquelle se composait d'un vaisseau à deux ponts, de 6 frégates cuirassées et de 8 puissants croiseurs, navires armés tous de canons Armstrong et escortés d'une flottille de bateaux rapides.

L'audace des navires grecs ne tarda pas à devenir proverbiale dans la marine turque ; forçant le blocus du littoral crétois ils abordaient des rivages escarpés, y débarquaient des milliers de combattants, des armes, des munitions de guerre et de bouche, et, passant comme l'éclair à travers les équipages stupéfaits des vaisseaux ottomans, ils revenaient sains et saufs à Syra. Les Turcs avaient surnommé ces bateaux « navires du diable », et ce n'est qu'avec effroi qu'ils luttaient contre eux. L'*Enossis* exécuta quarante-six fois cette traversée téméraire, la *Crète* dix fois et le célèbre *Arcadion*, acheté par les Grecs domiciliés en Angleterre, vingt-trois fois.

Mais outre ces bateaux, qui eurent de sanglantes rencontres avec les Turcs, d'humbles voiliers n'hésitaient pas à entrer en lutte avec les gigantesques vaisseaux de la Sublime Porte. La mort tragique du capitaine Sophos et de ses deux fils, qui furent pris et pendus par les Turcs au mât de leur sacolève, en est un témoignage irréfutable.

Les exploits des marins grecs pendant ces deux années de lutte étaient une éloquente protestation de la mer hellénique contre l'inertie des gouvernements grecs. Ils firent naître la conviction que la Grèce, par une préparation maritime relative, était à même d'acquérir dans une large mesure une situation prépondérante dans l'Archipel. On commença en effet à procéder à la création d'une marine de guerre, mais sans méthode ni esprit de suite.

***

Dans un ouvrage que nous avons publié au mois de mars 1907, sous le titre de *Programme maritime de la Grèce* nous écrivions : « On ne doit jamais se demander quel genre d'opéra-

tions militaires sont en état d'exécuter les navires actuellement existants, mais : quel genre de bateaux exige l'heureuse exécution d'un plan militaire déterminé ? »

Le matériel de la flotte doit donc se conformer aux circonstances de la guerre et aux lignes générales d'un plan militaire. Avant de poser les bases de la construction de nouveaux navires, nous devons savoir comment et en quels cas nous serons amenés à en faire usage.

En procédant de 1867 à 1890 à la construction de bateaux de guerre de types divers, nous avons démontré que nous n'avions aucun plan d'action arrêté. Ainsi, en 1867, nous avons construit le cuirassé garde-côte *le Roi Georges*, d'un déplacement de 1.774 tonnes et d'une vitesse de 12 milles; en 1869, la frégate cuirassée *la Reine Olga*, d'un déplacement de 2.000 tonnes et d'une vitesse de 11 milles et demi; en 1878, le navire (mère-cigogne) *Kanaris*, de 870 tonnes; en 1879, le croiseur *Amiral Miaoulis*, de 1.770 tonnes; en 1881, les quatre canonnières d'un déplacement de 52 tonnes, portant chacune un canon ainsi que deux gardes-côtes d'un déplacement de 469 tonnes; en 1885, cinq torpilleurs de 40 tonnes type Vulcan et six torpilleurs de même type de 85 tonnes. Vers la même époque furent construites en Angleterre quatre petites corvettes à vapeur de 420 tonnes chacune, pour servir aux exercices des équipages, enfin plusieurs petits bateaux servant encore aujourd'hui à la répression de la contrebande.

Il est évident que la construction de ces navires était absolument incohérente. Ce fut pourtant là le premier pas fait chez nous dans la voie de la formation d'une marine de guerre. C'est à bord de ces bateaux que s'exercèrent les premiers officiers de notre flotte.

L'état de notre marine ne tarda pas à s'améliorer à la suite de l'arrivée de l'amiral français Lejeune, qui établit les premières bases de notre flotte par la rédaction de règlements maritimes, du service intérieur du bord, des lois régissant la conscription, l'instruction, l'avancement des matelots, le service de la comptabilité et des diverses branches ; l'organisation de l'école navale, de la défense des côtes, de l'arsenal, etc., lois, organisations et règlements copiés tous sur ceux de la France et jusqu'ici en vigueur chez nous.

En 1890, le gouvernement grec fit construire en France trois croiseurs cuirassés d'un déplacement de 4.885 tonnes, sur les plans de M. Dupont, ingénieur des constructions navales en France, et sur lesquels nous reviendrons plus bas.

Examinons maintenant l'état actuel de notre flotte de guerre. Pour en donner un aperçu exact, nous aurons à passer successivement en revue : 1° les divers services maritimes, les écoles et les caisses de bienfaisance; 2° le personnel supérieur et inférieur ; 3° les unités de combat de la flotte.

I

La loi qui régit l'organisation du ministère de la marine remonte à l'année 1884 ; elle aurait aujourd'hui besoin de nombreuses modifications par suite de nouvelles nécessités et de l'addition de deux nouveaux services sur lesquels nous fondons de légitimes espérances. Ces deux nouveaux services sont ceux de la Caisse de la flotte nationale et celui de l'Etat-Major de la marine.

La Caisse de la flotte nationale, créée en vertu d'une loi de 1900, dispose des fonds suivants :

1° Capitaux versés jusqu'à cette date dans le but de créer une flotte nationale et dont la gestion avait été jusque-là confiée à une commission spéciale;

2° Revenus provenant des droits de phares et de quais;

3° Revenus des réparations des bateaux marchands au dock flottant de l'Arsenal;

4° Ventes de tout matériel de la marine royale jugé inutile;

5° Donations et legs des particuliers et produit de la loterie instituée pour la formation d'une flotte nationale.

Dès que cette loterie eut été instituée, de tous les points du globe les Grecs se hâtèrent d'envoyer leur obole. Les monastères et les communes ne restèrent point en retard. Plusieurs riches Hellènes de l'étranger n'oublièrent pas dans leurs dernières volontés la flotte de leur patrie. C'est ainsi que l'État fut, en quelques années, en mesure de procéder à la commande de huit contre-torpilleurs, dont nous donnerons plus bas la description et dont la livraison doit être achevée à la fin de l'année 1908, époque à laquelle la Caisse, outre les six millions versés par feu Avéroff, bienfaiteur de la nation, sera en mesure de disposer d'un revenu annuel d'environ deux millions. Sur la base d'un tel revenu, il est aujourd'hui question de conclure un emprunt destiné à un considérable accroissement de nos forces navales.

L'Etat-Major de la marine a été institué dans le courant de l'année présente et a déjà commencé à fonctionner. Le personnel de cet Etat-Major se compose d'un capitaine de vaisseau, de deux capitaines de frégate ou de deux capitaines de corvette et de trois lieutenants de vaisseau.

Notre Arsenal, qui jusqu'en 1878 se trouvait à Poros (île située à 30 milles du Pirée et dont la rade forme avec la côte opposée de Trézénie un vaste et sûr mouillage, possédant deux passes étroites dans deux directions opposées) fut transféré dans l'île de Salamine, provisoirement d'abord le 4 février 1878 dans la localité appelée Phanéroméni, et définitivement le 16 avril 1881 sur un autre point de la même île, à Arapi.

Il n'y a pas lieu d'examiner ici si le choix de la localité en question a été plus ou moins heureux. Depuis quelque temps de longs débats se sont élevés à ce sujet, aussi bien parmi les personnes compétentes que parmi les divers organes de la presse. Plusieurs penchent pour le transfert de l'Arsenal à Chalcis, sur les bords du canal de l'Euripe, si l'État surtout consentait à dépenser quelques millions pour obtenir de la sorte une installation plus parfaite. Nous croyons devoir ici nous abstenir de traiter en quelques lignes une question si complexe, qui est d'une si haute importance et qui se rattache d'une manière si étroite à l'édifice économique de la Grèce.

Assurément, si l'on examine la question au point de vue purement théorique, le transfert de l'Arsenal au lieu où, depuis Agamemnon, les Grecs ne cessèrent d'avoir leur base d'opérations navales, est on ne peut mieux motivé; mais vu les énormes dépenses qu'occasionneraient les fortifications de Chalcis et du Pirée, à l'avant-port duquel se trouvent les deux grandes cales sèches de radoub, le profond dragage des détroits de Chalcis, la construction d'un troisième bassin de radoub pour les grands vaisseaux de la flotte royale ainsi que d'autres ouvrages d'art, — en raison de ces diverses considérations la question revêt un caractère essentiellement économique sans nul rapport avec le côté technique dont nous avons à nous occuper ici.

***

A l'Arsenal, en dehors des sections du matériel, des dépôts, du port, du magasin d'armes, de l'artillerie, etc., se trouvent aussi des usines dont le personnel s'élève à environ 628 ouvriers. Les chantiers de l'Arsenal suffisant aux réparations des navires de la flotte, à la fabrication de petites chaudières, à la construction d'embarcations à vapeur et canots, sont pourtant insuffisants à répondre à des besoins plus considérables.

En 1893, fut organisé à l'Arsenal le service de la défense sous-marine dans le but d'ordonner, conserver et disposer tout le matériel des torpilles destiné soit à l'attaque, soit à la défense, ainsi que les bateaux torpilleurs. Ce service est aussi chargé de l'instruction théorique et pratique des officiers, sous-officiers, ouvriers techniques et matelots torpilleurs. C'est ainsi que la défense sous-marine possède une école d'officiers torpilleurs, de sous-officiers mécaniciens et d'ouvriers techniques; ces derniers travaillent aussi dans une usine spéciale. Il y a en outre des dépôts de torpilles offensives et défensives et du matériel pouvant servir aux torpilles ou aux engins sous-marins.

Dans l'enceinte de l'Arsenal se trouvent un dépôt d'artillerie, l'hôpital et la pharmacie. Dans l'île de Léros sont le dépôt des projectiles et le magasin des poudres de la flotte. L'Arsenal possède également un bassin flottant pour la réparation des bateaux dont le déplacement ne dépasse pas 300 tonnes.

Après avoir parlé des services du Ministère de la Marine et de l'Arsenal, nous devons mentionner l'Ecole centrale d'exercices de l'île de Poros. Dans cet établissement de la plus haute importance se trouvent les écoles des différentes spécialités. Les conscrits marins y sont dès leur recrutement envoyés de l'Arsenal et, durant trois mois, on leur apprend la pratique du fusil, du canon, le maniement de la rame, des voiles, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, etc. Passé ces trois mois, ceux qui sont jugés capables de continuer leurs études sont envoyés aux écoles spéciales qui leur confèrent ensuite un brevet; quant aux autres, ils sont versés dans les équipages des quatre petites corvettes, à bord desquelles ils s'exercent pendant six mois en pleine mer. C'est de ces écoles spéciales que sortent les sous-officiers de la marine, qui, avant d'obtenir le grade de second-maître, ont encore à subir des examens récapitulatifs. A ces écoles sont attachés deux bateaux de guerre, dont l'un sert aux manœuvres des voiles, l'autre à l'instruction de l'artillerie. Jusqu'à l'année dernière le bateau qui servait d'école des gabiers était le vétéran *Arès*, construit en 1807. C'est ce même bateau qui, à l'attaque de Sphactérie, le 8 mai 1825, passant à travers la flotte égyptienne, eut à essuyer le feu des canons de 34 vaisseaux. C'est sur ce bateau, vénérable survivant d'une époque glorieuse, que j'ai eu le bonheur d'éxécuter mon premier voyage en qualité d'aspirant.

***

Les caisses de bienfaisance de la marine sont au nombre de trois : 1° la caisse des veuves et orphelins des officiers; 2° la caisse des officiers en retraite; 3° la caisse des invalides de la marine.

La première a été instituée en 1856. Comme son nom l'indique, elle a pour but de secourir les veuves et les orphelins des officiers. La deuxième a été fondée en 1874, destinée à fournir aux officiers en retraite une pension annuelle, variant selon les versements effec-

tués et qui vient s'ajouter ainsi à la retraite accordée par l'Etat. La Caisse des invalides, qui a été fondée en 1884, vient en aide aux ouvriers de la mer qui ne peuvent plus travailler, à leurs veuves et à leurs enfants, et de plus, selon les clauses prévues par la loi afférente, aux pères et mères ou aux frères et sœurs orphelins de père et mère. Le capital versé dans cette caisse s'élève à environ 6 millions et son revenu annuel est de 1 million 200,000 drachmes.

II

Voici maintenant quel est l'effectif du personnel de la flotte d'après les grades et les branches du service :

Officiers :

1 vice-amiral ;
2 contre-amiraux ;
10 capitaines de vaisseau ;
16 capitaines de frégate ;
20 capitaines de corvette ;
50 lieutenants de vaisseau ;
43 enseignes ;
50 aspirants de 1re classe.

Les officiers du commissariat de tout grade s'élèvent au nombre de 95.

Le service sanitaire comprend : 30 médecins, 6 pharmaciens.

Il y a en outre 31 mécaniciens, 6 ingénieurs des constructions navales, 2 chefs de musique, 3 aumôniers.

En dehors des officiers en activité énumérés ci-dessus, il y a encore les officiers réservistes suivants : 16 combattants, 16 du commissariat, 6 mécaniciens et un médecin.

Sous-officiers :

Elèves-commissaires : 60. — Premiers-maîtres : 13 gabiers, 6 canonniers, 2 torpilleurs, 5 fusiliers, 7 timoniers, 24 mécaniciens, 2 charpentiers. — Maîtres dans toutes branches 173. — Seconds-maîtres 362. — Quartiers-maîtres 443.

Personnel inférieur :

Matelots, apprentis-marins, mousses, chauffeurs, ouvriers mécaniciens, etc., 2,599. — Chauffeurs volontaires, 294. — Employés civils, 22.

***

Nous devons faire observer ici que malheureusement en ce qui concerne la réorganisation de la flotte on n'a nullement pris les mesures nécessaires pour dédommager le corps des officiers. Les jeunes officiers qui sortent de l'école navale, pleins d'enthousiasme, d'ardeur et d'espérances ne tardent pas à comprendre que pour eux les horizons de l'avancement sont très limités. C'est pourquoi leur zèle commence promptement à se refroidir et l'enthousiasme nécessaire à tout corps hiérarchique et surtout à celui de l'armée ne tarde pas non plus à leur faire défaut. Le jeune officier qui s'aperçoit que, dans l'état de choses actuel, il ne saurait atteindre aux grades supérieurs est immédiatement découragé et, involontairement, communique son découragement à ses confrères, surtout à ses confrères inférieurs.

Dans les petits États surtout, où le nombre des places se trouve nécessairement limité, on doit veiller avec attention à éliminer du corps des officiers ceux d'entre eux dont la présence est inutile et à réglementer la limite d'âge, de manière à faciliter un prompt avancement. Cette loi de la limite d'âge augmente il est vrai les charges du Trésor, qu'elle grève de nombreuses retraites, mais ce sacrifice est peu de chose en comparaison des avantages qu'il procure au corps des officiers et à la flotte. Tandis que toutes les autres nations ont réduit la limite d'âge des officiers de la marine par suite du changement que nécessitent les besoins de la vie et les exigences du service à bord des nouveaux bateaux, lesquels veulent aujourd'hui de jeunes commandants et officiers, la Grèce conserve encore des règlements faits il y a vingt ans. Les chiffres suivants démontrent quelle différence existe relativement à la limite d'âge entre les officiers de notre marine et ceux des marines anglaise et italienne :

Angleterre	Vice-amiraux	65
	Contre-amiraux	60
	Capitaines de vaisseau	55
	Capitaines de frégate	50
	Capitaines de corvette	45
Italie	Vice-amiraux	65
	Contre-amiraux	60
	Capitaines de vaisseau	55
	Capitaines de frégate	52
	Capitaines de corvette	45
Grèce	Vice-amiraux	70
	Contre-amiraux	66
	Capitaines de vaisseau	64
	Capitaines de frégate	62
	Capitaines de corvette	55

Dans la marine française, la limite d'âge est relativement assez reculée.

***

Passant maintenant à l'examen de nos unités de combat, nous croyons inutile de nous occuper de celles qui se trouvent hors d'état de prendre part à la lutte. Celles-ci, qui s'élèvent au nombre de 20, représentent les goélettes à vapeur, les canonnières à vapeur et les transports.

Les goélettes à vapeur et les navires nommés par euphémisme canonnières servent à la répression, d'ailleurs complètement imparfaite, de la contrebande, répression qui, confiée au ministère des finances et faite par des bateaux spéciaux, débarrasserait le maigre budget du ministère de la marine d'un fardeau considérable.

Les quelques bateaux-transports que nous possédons, n'ayant actuellement, eux non plus, aucune valeur militante, ne sauraient justifier les dépenses qu'ils nécessitent, puisque en temps de guerre nous aurions à notre disposition toute la flotte de nos paquebots que nous pourrions utiliser pour le transport des troupes.

Nous devons diviser les unités de combat de notre flotte en deux catégories : 1° celle des bateaux qui servent exclusivement d'écoles ; 2° celle des bateaux exclusivement militants.

1° Les bateaux servant d'écoles sont : l'*Amiral Miaoulis*, corvette à vapeur, construite en France en 1879. Longueur : 81 m. 8. — Largeur : 11 m. — Tirant d'eau : 4 m. 5. — Déplacement : 1770 tx. — Puissance : 2200 chev. — Vitesse : 15 milles. — Artillerie : 3 canons de 17 cm. Krupp, 4 mitrailleuses.

Cette corvette sert aux voyages des aspirants de marine.

L'*Alphée*, l'*Achéloüs*, le *Pénée* et l'*Eurotas*, petites corvettes à vapeur. Elles ont été construites en Angleterre en 1884. Longueur : 39 m. 5. — Largeur : 7 m. — Tirant d'eau : 3 m. 4. — Déplacement : 40 tx. — Puissance : 420 chev. — Vitesse : 10 milles. — Artillerie : 2 canons Krupp de 9, 6 cm., 2 mitrailleuses. Ces corvettes voyagent continuellement pour l'instruction des matelots.

L'*Hellas*, frégate à batterie, construite en France en 1861. Longueur : 61 m. 1. — Largeur : 11 m. 6. — Tirant d'eau : 5 m. 5. — Déplacement : 1.654 tx. — Puissance : 1.500 chev. — Vitesse : 12 milles. — Artillerie : 2 canons Krupp 15 cm. C'est sur ce bateau que le premier roi de Grèce, Othon, revenant de voyage, le 11 octobre 1862, apprit en dehors du port du Pirée qu'on avait proclamé sa déposses-sion. Ce bateau sert actuellement, avec le bateau *Arès*, dont nous avons parlé plus haut, à exercer les mousses.

Le *Roi Georges*, canonnière cuirassée construite en Angleterre en 1867. Longueur : 75 m. 3. — Largeur : 10 m. 9. Tirant d'eau : 4 m. 4. — Déplacement : 1.774 tx. — Puissance : 2.100 chev. — Vitesse : 12 milles. — Artillerie : 2 canons Krupp 21 cm., 4 canons à tir rapide et 2 mitrailleuses. Ce bateau, qui est en fort bon état de conservation, pourrait, s'il était armé de canons à tir rapide de nouveau système, servir d'école d'artillerie.

2° Les unités purement de combat sont : *Hydra*, *Spetsai* et *Psara*, croiseurs cuirassés. Ils ont été construits en France, en 1890, dans les établissements des *Forges et Chantiers de la Méditerranée*, sur les plans de M. Dupont, ingénieur des constructions navales. Longueur : 103 m. — Largeur : 15 m. 7. — Tirant d'eau : 6 m. 4. — Déplacement : 4.885 tx. — Puissance : 6.700 chev. — Vitesse maxima : 17 milles. — Epaisseur de la cuirasse à la ligne de flottaison : 30 cent. — Epaisseur de la cuirasse de la batterie : 35 cent. — Epaisseur du pont cuirassé : 7 m. 5 cm.

Leur artillerie se compose de : 3 canons de 270 mm. ; 5 canons de 150 mm., un canon à tir rapide de 100 mm. ; 8 canons à tir rapide de 65 mm. ; 4 canons à tir rapide de 47 mm., 12 canons Hotchkiss et de 3 tubes lance-torpilles.

Les principaux désavantages de ces bateaux sont, d'une part, la mauvaise disposition de la cuirasse et, de l'autre, la concentration de la grosse et moyenne artillerie dans une tourelle d'avant où les gros canons sont disposés en barbette. Le système d'une telle disposition était autrefois admis à cause du poids relativement faible et de l'avantage qu'il présente pour viser, ce qui permet de tirer à une certaine hauteur au-dessus de la mer sans nuire à la stabilité du navire. Mais les derniers progrès de l'artillerie, ceux surtout des canons à tir rapide de petit calibre, exposent au plus grand danger les canons disposés de la sorte, ainsi que leurs servants.

La disposition de concentration de l'artillerie dans une tourelle centrale a été pour la dernière fois appliquée sur les bateaux français *Courbet* et *Dévastation*, dont les plans remontent à 1874 et 1875. Nous sommes en droit d'être profondément étonné et nous ne pouvons comprendre pour quelle raison l'ingénieur des constructions navales Dupont a eu l'idée d'appliquer aux dépens du maigre budget de la Grèce, qui, comme on le sait, ne peut procéder souvent à de telles commandes, un système abandonné quinze ans auparavant par la marine française.

Périclès Jacques Argyropoulo,
Enseigne de vaisseau de la M. R. Hellénique.

(*A suivre.*)

MACÉDOINE, TURQUIE & EUROPE

On lit dans le *Siècle* du 23 avril :

Au moment où se prépare une entente de toutes les grandes puissances européennes, en vue d'une refonte des moyens de pacification et de réforme employés en Macédoine, nous sommes heureux de pouvoir publier l'article suivant, où Musurus Ghikis Bey expose l'opinion généralement répandue parmi les Grecs et les Turcs libéraux, sur la question qui préoccupe l'Europe.

La grande expérience de Musurus Bey et la situation considérable dont il jouit dans le parti libéral de la Turquie, doivent attirer, sur l'opinion qu'il exprime, l'attention de tous ceux qui, en France et ailleurs, s'intéressent au sort de la Macédoine et à l'avenir de la Turquie.

Les affaires de Macédoine entrent dans une nouvelle phase. Les puissances, après avoir écarté les solutions proposées par sir Edward Grey, se sont ralliées à celles de la Russie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, pourtant, « ne vise pas à des succès diplomatiques », vient d'en remporter un très appréciable, et sur un terrain que ceux-là seuls s'étonneront de lui avoir vu choisir qui ne se sont pas aperçus des changements survenus, depuis trente ans, dans l'Orient européen.

La Russie y a éprouvé, dans cet intervalle, assez de déceptions pour avoir des raisons de se dire que le traité de San Stéfano lui en réservait certainement de plus cruelles encore et qu'il est heureux pour elle qu'il ne lui ait pas été possible d'en obtenir la pleine exécution. Aussi est-il très naturel que, au moment où se trahit, à Londres, le désir de revenir à ce traité par des voies plus ou moins détournées, elle oppose, à son tour, à l'Angleterre, des arguments analogues à ceux dont cette dernière s'était servie pour en obtenir l'annulation ; qu'elle lui rappelle, entre autres, la nécessité de respecter la souveraineté de la Turquie « au nom des intérêts stratégiques, politiques et commerciaux dont, selon lord Salisbury, le sultan devrait rester le gardien ». Elle pourrait ajouter qu'un passé, déjà long, lui a prouvé que son influence dans les Balkans ne saurait durer et se développer qu'autant qu'elle parviendrait à y établir un juste équilibre, aussi bien entre les diverses populations slaves, ses congénères, qu'entre celles-ci et les allogènes — musulmans et chrétiens — qui occupent précisément les territoires les plus convoités par ses rivaux.

Toutefois, une question se pose. Les moyens que préconise aujourd'hui M. Isvolski pour la pacification de la Macédoine sont-ils de nature à y mener, sont-ils, comme il l'affirme, « les plus propres à préserver cette paix », sans laquelle la récente orientation de la politique russe risquerait de rester sans objet ? Il est permis d'en douter.

En effet, les mesures recommandées par le ministre du tsar ne paraîtront probablement pas à *tous* les intéressés, sans exception, posséder la valeur des institutions qu'ils réclament, et il ne leur est nullement démontré que l'esprit n'en sera pas faussé au point de les faire aboutir à l'assujettissement des uns comme à l'affranchissement des autres. De plus, il ne supprime pas ce vice rédhibitoire de l'acte de Murzsteg : l'agglomération d'éléments hétéroclites formée par la réunion arbitraire de trois provinces en une seule.

Or, aussi longtemps que subsistera cette grave dérogation aux stipulations de Berlin, qui prévoient des réformes pour toutes les provinces de la Turquie d'Europe considérées chacune séparément; aussi longtemps que les dispositions qu'implique le traité de 1878 ne deviendront pas la base de l'œuvre entreprise par les Etats signataires, il ne semble pas qu'on ait la moindre chance d'asseoir dans ces pays un ordre de choses véritablement satisfaisant.

Seule, l'application impartiale et rationnelle de cet acte international pourra faire cesser les luttes qui les désolent depuis tant d'années. L'interprétation qui en a été donnée dans le projet qu'élabora la commission réunie en 1880 à Constantinople et à laquelle M. de Lanessan faisait allusion ici même dans son remarquable article du 10 avril, répond à tous les besoins moraux et matériels des populations, à quelque race ou religion qu'elles appartiennent.

Ce projet transforme, dans le sens d'une sage décentralisation administrative, judiciaire et fiscale, la loi organique des Vilayets, tout en maintenant dans leur intégrité les droits souverains du sultan; il émancipe les provinces de la tyrannie d'un gouvernement faible et arriéré qui entrave leur initiative sans y suppléer et, néanmoins, les garde sous son autorité, dépouillée seulement de ce qui la leur rend odieuse ; il offre enfin l'incalculable avantage de paraître acceptable à l'opinion publique turque, par cela même qu'il se trouve en harmonie avec les idées de Midhat et de Khaïreddine, qui voulaient pour toute la Turquie un système pouvant s'adapter à des conditions locales extrêmement variées et garantir aux habitants un contrôle efficace sur les autorités provinciales, sans compromettre l'unité politique de l'empire.

Si l'Europe et la Porte entraient dans ces vues, elles faciliteraient leur tâche en l'élargissant, et le problème macédonien, si gros de dangers, recevrait sa solution la plus logique, dès l'instant que l'on cesserait de l'isoler de l'ensemble des questions orientales.

La Turquie traverse une crise des plus redoutables. Le régime qui y a donné naissance s'écroule de toutes parts ; la révolution gronde sur toute l'étendue de l'empire ottoman, de l'Adriatique au golfe Persique. Avant qu'elle éclate, il convient que les puissances en envisagent les conséquences possibles. L'intérêt qu'elles prendraient au réveil du peuple turc ferait plus, peut-être, pour la cause de la civilisation dans cette vaste contrée, que les multiples et vastes programmes que l'on présente de temps en temps au prétendu profit de l'une ou de l'autre de ses parties.

B. Musurus-Ghikis.

LA

FÊTE NATIONALE GRECQUE

A PARIS

L'anniversaire de l'Indépendance grecque a été fêté cette année à Paris avec un éclat particulier.

Dans la matinée du 25 mars v. s. (7 avril), après le *Te Deum* chanté à l'église grecque de la rue Bizet, les étudiants hellènes ont visité, selon une pieuse coutume, le tombeau de Coray, au cimetière Montparnasse. Un jeune étudiant, M. Socrate Economos, originaire de cette ville d'Anchialos que le fanatisme bulgare livra il y a quelques mois aux flammes, a prononcé sur la tombe de l'illustre patriote et savant Hellène le discours d'usage. M. Economos a trouvé de nobles et fortes paroles pour invoquer le grand exemple d'Adamantios Coray et engager ses compatriotes à s'en inspirer pour le salut de la patrie menacée de côtés si divers.

Dans la soirée, un banquet de 250 couverts a été organisé au Palais d'Orsay, par l'association des Etudiants hellènes. C'est M. A. Mézières, de l'Académie française, qui présidait, ayant à sa droite M. Delyanni, ministre de Grèce, MM. Camille Pelletan, Homolle, Henri Houssaye, Anatole Leroy-Beaulieu, Gaston Deschamps, Henri Rochefort, A. Aulard, P. Grimanelli, Jean Psichari, et à sa gauche M. le Dr Pappas, président de l'Association des Etudiants hellènes, l'archimandrite Germanos Vassilakis, MM. Georges Perrot, Théodore Reinach, Lévidès, le professeur Landouzy, le capitaine Brémont d'Ars, ancien attaché militaire à la légation de France à Athènes, Edmond Théry, Raquéni, 18 officiers hellènes et 8 officiers français, le capitaine Errard, les lieutenants Cencier, Courboulin, Perrat, Guidetti, Roze, Robert, Baudouin, des membres de la colonie hellénique, des représentants de la presse, etc.

La musique du 102e de ligne, mise gracieusement à la disposition de l'Association des Etudiants hellènes, par le général commandant la place de Paris, prêtait son concours à cette solennité, sous la direction du capitaine Michel.

On l'acclamera tout à l'heure quand jailliront de ses cuivres, après les toasts, la *Marseillaise* et l'*Hymne Grec*.

Au dessert, le Dr Pappas, président de l'Association, remercie M. Mézières d'avoir bien voulu accepter la présidence du banquet. Il rappelle les sentiments de philhellénisme militant dont l'éminent écrivain a toujours fait preuve. M. Pappas continue en ces termes :

A la fin du XVIIIe siècle, Barthelemy, Pouqueville, Chateaubriand, annonçaient la guerre de l'Indépendance, et prédisaient notre résurrection. Dans les chants populaires, dans l'insoumission des Klephtes, dans les révoltes isolées, ils avaient vu les indices certains d'une insurrection prochaine.

A la voix de l'archevêque Germanos, le 25 mars 1821, le peuple grec se soulevait en masse. Il était pauvre, amoindri, meurtri, mais dans sa lutte pour la liberté, il puisa une force admirable, qui le soutint pendant huit ans, contre un ennemi toujours plus nombreux. Il a été digne de son nom glorieux, et il nous l'a transmis, grandi et orné d'une des plus belles pages de l'histoire humaine.

Messieurs, l'ère nouvelle qui s'est ouverte pour nous, le 25 mars 1821, n'est pas encore close. Demandez aux membres de notre association leurs pays d'origine. Les uns sont du Péloponèse ou de la Thessalie, les autres, la plupart, des îles de la mer Égée, des côtes de l'Asie mineure, de l'Épire, de la Macédoine, de la Thrace. C'est là ce qui nous dicte notre devoir. Ces pays sont restés grecs, malgré les conquérants. Nous démériterions de nos pères, si nous ne les gardions, par tous les moyens en notre pouvoir, au peuple grec. Nos revendications sont basées sur la vérité et la justice. Notre cause est celle de la civilisation. Cette idée est pour nous une source inépuisable d'énergie. C'est aussi, me semble-t-il, la raison majeure, le secret du philhellénisme, et elle nous explique pourquoi les philhellènes sont plus nombreux, plus ardents en France que partout ailleurs.

Au moment où l'Europe ne voulait reconnaître qu'une Grèce classique, elle a proclamé nos droits à l'existence. Pour nous donner la liberté, ses soldats, ses poètes, ses artistes se sont unis, et ont prodigué pour nous leur talent, leur courage, leur vie dans un même élan généreux. Depuis, elle a été pour nous l'amie forte et désintéressée dans qui nous mettons notre confiance. Elle nous a suivis sans cesse dans notre développement, elle nous a aidés aux moments difficiles. Aujourd'hui, ses hommes les plus éminents se liguent pour défendre nos droits méconnus — avec quelle conviction et quel talent, vous le savez.

Vous venez, messieurs, vous associer à nous pour fêter la Grèce et nous, nous sommes heureux de vous dire combien notre amour est profond pour la France. Nous y avons puisé l'instruction si libéralement donnée, et la passion de tout ce qui est grand et beau. Nous avons contracté et nous emporterons avec nous une dette de reconnaissance éternelle. Et dans cet Orient où nous irons lutter pour l'idée grecque, nous ferons savoir ce que la France a été, ce qu'elle est pour nous. Nous répandrons autour de nous l'amour et le respect de votre patrie, cette terre de justice où le droit prime la force.

On applaudit aux cris prolongés de « Vive

la France! » pendant que M. Mézières se lève pour prendre la parole :

Mon cher Président, Messieurs,

Vous avez prononcé tout à l'heure des paroles qui m'ont été au cœur, et en me remerciant vous avez été au-devant de ce que j'avais envie de faire moi-même. C'est moi qui vous remercie d'avoir bien voulu me rappeler dans ma vieillesse les souvenirs les plus heureux de ma jeunesse. Les années les meilleures de ma vie, je les ai passées parmi vous, sur cette terre sacrée qui a été l'école de l'art, l'école de l'harmonie, l'école de la beauté.

Vos ancêtres, Messieurs, ont été les instigateurs et les éducateurs de l'Europe. De ce bassin de la Méditerranée, qui est le centre du monde civilisé, c'est le génie de la Grèce qui a rayonné partout. Vous avez envoyé vos colonies en Asie Mineure, en Égypte, en Sicile, et jusqu'à Marseille, et partout vous avez porté, avec le nom grec, la beauté de votre langue et le génie de votre race.

Mais si moi personnellement, si les membres de l'École d'Athènes, qui me permettront de parler en leur nom, sont vos obligés, le monde entier est tributaire de vous. Ce n'est pas nous seuls qui vous devons quelque chose, il n'y a pas un homme civilisé dans le monde à qui la Grèce n'ait donné une partie de sa noblesse et de sa hauteur morale. Si je regardais dans les pays étrangers, où j'ai beaucoup vécu, je trouverais votre trace là même où on se serait le moins attendu à la trouver. Il n'y avait pas d'esprit plus libre, plus fantaisiste que le génie romantique de Lord Byron, est-ce qu'il n'est pas devenu Grec par la beauté de sa langue et de son dévouement?

Qu'y a-t-il de moins semblable à la Grèce que le roman de Werther? Le Grec ne se tue pas, Ulysse ne se tue pas, Prométhée ne se tue pas, le Grec n'accepte pas la fin par le suicide, il lutte jusqu'à la fin. Ni Prométhée ni Ulysse ne se considèrent comme vaincus, ils luttent jusqu'au dernier soupir. Eh bien, cependant, ce Goethe qui avait écrit *Werther* a fini par *Iphigénie*, c'est-à-dire par la pièce de la grâce, de l'élégance et de l'harmonie. Vous l'aviez conquis, il était devenu Hellène grâce à l'inspiration de vos poètes et de vos artistes.

Si de ce monde général qui vous entoure et vous doit tant, je passe à la France, alors là je puis le dire et nous pouvons tous le dire avec un orgueil légitime, c'est là que vous avez produit peut-être vos meilleurs disciples et vos élèves les plus fidèles. Depuis ce délicieux Racine, dont M. Jules Lemaître racontait si noblement la vie, depuis l'auteur de *Phèdre* et d'*Andromaque*, en passant par André Chénier jusqu'à Leconte de Lisle, notre poésie s'est inspirée de la vôtre. Mais je voudrais, puisque nous sommes entre philhellènes, revenir à des souvenirs plus récents et que les uniformes que j'ai sous les yeux me rappellent avec une émotion nouvelle. Au moment où vous avez poussé le cri de guerre de l'indépendance, lorsque vous avez levé le drapeau, lorsque Germanos a dit : Soyons libres, qui est-ce qui est allé d'abord à votre secours? D'où est venu l'élan généreux des nations? Il est venu de la France, et le nom de Fabvier est resté cher parmi vous. Fabvier, le maréchal Maison, l'expédition de Morée, voilà des liens sacrés entre vous et nous.

Mais je dois le dire aussi et je le dis avec une joie profonde, vous vous êtes souvenus, messieurs. Nous avons eu nos périodes de conquêtes et de victoires; en 1870 nous avons été accablés par le malheur... Qui donc en Europe s'en est plus souvenu que vous? D'où est venu le secours des volontaires, le secours de ceux qui ne voulaient pas de solde et demandaient à mourir sous le drapeau de la France pour défendre son indépendance? Ce sont des Grecs, qui, au nombre de 1,500, noblement, héroïquement, sont venus sous notre drapeau servir pour notre cause, et 200 d'entre eux sont tombés sur nos champs de bataille.

Fort de tous ces souvenirs et en considération de ce passé qui crée entre nous tant de sympathies, je vous demande de lever nos verres en l'honneur du passé, à la Grèce de Périclès, et à la Grèce du présent, à Sa Majesté le roi Georges Ier.

Chacune de ces phrases est coupée de bravos, d'acclamations chaleureuses. L'orchestre entonne la *Marseillaise*. Les assistants, debout, applaudissent aux cris de « Vive la France ». M. Mézières ajoute :

Je vous demande la permission de vous adresser le salut des absents. M. Millevoye, député, retenu par la grippe, s'excuse de ne pouvoir être des nôtres, et je reçois à l'instant une dépêche que je dois vous lire tout entière, parce que certainement elle sera bien accueillie de vous. Elle est de mon cher confrère et ami Jules Claretie :

« Grippé, prisonnier, j'envoie à mon cher président mes regrets profonds et à nos chers hôtes mes hommages et mes vœux pour la chère et immortelle patrie du beau : la Grèce. »

M. Delyanni, après avoir chaleureusement remercié M. Mézières des paroles empreintes d'un si ardent philhellénisme, qu'il venait de prononcer, a rendu un hommage justement mérité à l'École française d'Athènes, dont M. Mézières a été un des fondateurs, et dont tant de membres éminents se trouvaient réunis à cette fête, en prononçant l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Avec une éloquence qui nous a charmés tous ici, et dans un exposé lumineux et érudit, vous venez d'évoquer le souvenir de la Grèce antique. Vous nous avez dit qu'elle a été l'éducatrice du monde civilisé; que les lettres et les arts lui doivent les premiers éléments de leur beauté; que l'Europe, en prenant fait et cause pour la Grèce, au moment de la guerre de l'indépendance, ne faisait que payer une dette de gratitude. Ces paroles, inspirées par le philhellénisme le plus pur et le plus convaincu, nous ont émus. Au nom de tous les Hellènes, réunis ce soir dans cette salle, je vous remercie.

En ce qui concerne spécialement la France, vous avez bien voulu parler d'une institution qui vous est particulièrement chère. Vous avez dit que l'École française d'Athènes a été un lien de plus entre la France et la Grèce, et, imprégné encore des souvenirs de votre jeunesse, vous avez rappelé que vous avez vécu dans cette Grèce moderne que vous unissez aujourd'hui à la Grèce antique, que vous en avez respiré l'air, que vous l'avez parcourue, étudiée et aimée. Nul mieux que vous n'était qualifié pour parler de cette École française d'Athènes et ne pouvait avec plus d'autorité en évoquer le souvenir en ce jour solennel, où les Hellènes et les philhellènes du monde entier célèbrent l'anniversaire d'un événement mémorable dans l'histoire des peuples, l'affranchissement du peuple grec du joug étranger.

Vous avez été, en effet, un des premiers et des plus brillants sociétaires de cette École, vous avez participé à ses débuts, vous en avez suivi pas à pas le développement.

L'histoire de l'École française est une étude des plus intéressantes et des plus instructives. Elle ne se déroule pas entre les quatre murs du bâtiment qui abrite les sociétaires de cette école à Athènes. Le champ d'action de ces admirables pionniers de la renaissance antique est au dehors, dans tous les coins de la Grèce continentale, dans le Péloponèse, dans les îles, en Asie Mineure, partout où la civilisation antique avait pénétré, partout où elle a agi, où elle a laissé des traces, partout, enfin, où les lettres et l'art grecs ont fleuri et dominé. Il suffit, pour s'en rendre compte, de suivre ces Français dans leurs voyages d'exploration et de découverte à travers tous les pays d'Orient, où les attirait l'espoir de retrouver et d'étudier quelques vestiges de l'antiquité grecque. Et ces voyages dans des contrées où les moyens de communications laissaient à cette époque fort à désirer, n'étaient pas exempts de vicissitudes et d'ennuis de toutes sortes, souvent de privations et même de dangers. Rien n'arrêtait, cependant, les intrépides voyageurs.

Ils allaient toujours de l'avant, animés par le feu sacré de la science. Ils allaient, comme ces chercheurs d'or de l'Australie et de la Californie, d'il y a cinquante ans, avec cette seule différence, que ces derniers travaillaient à la découverte d'un filon d'or qui devait les enrichir, tandis que les membres de l'École française d'Athènes travaillaient pour la science archéologique et enrichissaient le trésor de l'antiquité grecque.

C'est ainsi que, l'École française d'Athènes à peine fondée, vous partiez pour la Grèce, et que vous preniez rang dans cette phalange sacrée de la science qui a rendu à la lumière tant de chefs-d'œuvre. Mais pendant les trois années de votre séjour en Grèce vous contribuiez aussi, par vos rapports personnels avec toutes les classes de la société athénienne, à faire aimer encore davantage la France et le nom français. Un demi-siècle s'est écoulé depuis. Eh bien, je puis vous assurer, monsieur le président, que le souvenir de votre séjour reste encore vivace parmi nous. Rentré en France, des occupations de la plus haute importance vous y attendaient: les lettres, la politique, l'armée, absorbaient tout votre temps. Elles ne vous faisaient, cependant, pas perdre le souvenir de notre pays. On n'oublie jamais ce qu'on a aimé à vingt ans! — Vous n'avez qu'un regret, je le sais : c'est que depuis cette époque, si lointaine, mais si vivace dans votre esprit, vous n'avez pu retourner en Grèce pour y constater les progrès immenses accomplis dans ce petit pays, dans toutes les branches de la vie humaine et goûter ainsi le charme de cette transformation d'un pays que vous avez connu à peine sorti d'une guerre terrible et gardant encore les empreintes de sept années de luttes meurtrières, avec leur complément de ruines, de dévastation, de calamités multiples.

Si vous allez, maintenant en Grèce, monsieur le président, vous y trouverez de belles villes là où vous ne connaissiez que de misérables villages; des palais, des maisons confortables, des hôtels de premier ordre, là où de pauvres auberges vous ont abrité autrefois. Vous y verrez un commerce florissant, une industrie nationale, très en progrès, des routes, des chemins de fer, un mouvement maritime qui vous étonnera. Et, ce qui réjouira particulièrement votre cœur, vous y verrez de beaux musées, où vous pourrez admirer, placés en bon ordre, les magnifiques vestiges de l'antiquité classique et vous y reconnaîtrez des statues, des chapiteaux, des vases exhumés, pour la plupart, des profondeurs de la terre, par vos travaux d'il y a plus de cinquante ans, et ceux de vos successeurs, dont nous sommes heureux de voir ce soir, autour de nous, quelques-uns des plus éminents.

De votre sympathie pour la Grèce, de ce philhellénisme datant de loin, peut-être, mais toujours jeune et vigoureux comme vous-même, vous donnez une nouvelle preuve aujourd'hui, en acceptant, sur la prière de l'Association des étudiants hellènes de Paris, de présider la fête commémorative de notre indépendance. C'est pourquoi je remplis un devoir des plus agréables en vous exprimant, en cette occasion, les remerciements les plus chaleureux, non seulement de cette association, et des membres de la Colonie hellénique de Paris, mais aussi ceux de mon gouvernement et du peuple hellène tout entier.

Messieurs, je lève mon verre à la santé de cet illustre représentant de la nation française, M. Alfred Mézières, notre cher et vénéré président, et je lui souhaite des jours longs et heureux, pour le bien de son pays et pour la joie de ses amis ici présents, et de ses amis et admirateurs absents, mais en communauté d'idées et de sentiments avec nous.

Je remercie aussi les éminents Français, philhellènes, qui ont bien voulu rehausser, par leur présence, l'éclat de cette fête, et je vous propose, en terminant, de boire à la gloire et à la prospérité de la France, et de porter la santé de M. le président de la République.

Une soirée artistique a clôturé cette fête. Elle a réuni les dames de la colonie grecque et un grand nombre d'étrangers. Très applaudis,

Mmes Caristie Martel, de la Comédie-Française, qui a dit avec un art exquis des poésies; *A vol d'oiseau*, poésie extraite de l'*Acropole* de la comtesse Eugénie Kapnist, a obtenu le plus vif succès ; Mlle Hilda Schvartz, dans *Au Soir* de Schumann et *Scherzo* de Beethoven ; M. Cheyrat, de l'Opéra, qui a chanté le « Récit du Graal » de *Lohengrin* ; Mlle Valsamaki, dans *Sta Xena* de Drosini ; Mme Marthe Chassang, Mlle Thomassin, M. Théodore Spathy, enfin Mlle Kalogeropoulo qui a enlevé l'auditoire avec ses chants klephtes, et Mlle Alban, élève de M. Truffier.

En somme, fête très réussie, qui s'est prolongée fort avant dans la nuit. Tous nos compliments au comité organisateur de l'Association des étudiants et à l'infatigable M. G. Triantaphyllidès qui, une fois de plus, a prêté à la fête son précieux concours et sa compétence éclairée.

" A VOL D'OISEAU "

PRIÈRE D'EUXÈNE EN ARRIVANT AVEC SES HÉROS A MARSEILLE POUR Y FONDER LA COLONIE GRECQUE.

« Delphien! fils ardent de la sainte victoire,
Dont la blanche lumière enveloppe la noire
Et l'antique nuit du chaos,
Ton souffle prophétique a parlé dans nos âmes,
Ton invisible main nous allégea les rames,
Tes pas nous guidaient sur les flots!

« Notre but est atteint, notre voile pliée,
A ces bords étrangers notre vie est liée.
Loxias! instruis-nous encor!
Dis-nous ta volonté, — qu'elle soit accomplie :
Au son des chants divins la rudesse assouplie,
Et l'éveil de l'esprit qui dort?...

« Jeune dieu du printemps, à l'Hellade féconde
Ton âme est plus propice et ta clarté plus blonde,
Les lys y murmurent ton nom!
Des aïeux aryens on y chante les nomes,
Et la Grèce voudrait éclairer tous les hommes,
Répandant tes lois, Apollon!

« Vierges au front sévère, au cœur doux et sonore,
Vers l'ombre occidentale elles vont, de l'aurore,
Imposant leur joug radieux ;
Et déjà l'Érinnys s'endort en l'Euménide,
Et l'hymen créateur vainc la luxure avide :
Il engendre un peuple de dieux!

« Des brumes du matin, des vapeurs de la nue,
Sors, archer glorieux! La contrée inconnue
Où nous amène ton désir
De tes rythmes précis aimera l'harmonie
Et salûra ton souffle en son naissant génie,
Puisque tu voulus la choisir!

« Mais quel mortel ennui, quelle morne tristesse
Serre nos cœurs voyants!... Donne-nous la promesse,
Terre des reflets delphiens,
De raffermir Hellas, si son destin chancelle,
Pieuse à ses douleurs, d'être en l'avenir celle
Qui lui rendra le sol des siens! »

ÉPODE

Oui, rendez-lui le sol des siens,
Vous qu'Hellas nourrissait de paix et de sagesses,
O jeunes nations! ses sublimes largesses
Forment vos sublimes liens!
A la Thrace égorgée, ô France, sois pieuse!
Terre grecque d'Orphée où Chénier vit le jour,
Ces voix te défendront de la horde odieuse
Du Bulgare aux cris de vautour!
Rendez à Zeus captif sa belle île natale.
Dante pleurait en vers sa détresse fatale
Qui la frappe de mort sans donner le repos
Depuis l'aube des temps jusqu'aux récents héros.
L'Hellade a revécu, mais sa plaie est profonde
Comme l'oubli du Beau qu'elle enseignait au monde,
Comme la brèche énorme au flanc du Parthénon!
Mais elle implore encor par son divin fronton
Les clairs dieux aryens, leurs lois, leurs chastes nomes
Qu'elle a tant propagés jadis parmi les hommes :
Le Vin de Dionys et la Communion
Fraternelle, en un corps de résurrection,
L'Idée et la Science au jour qui pacifie...
Planez, blancs alcyons, au-dessus de la vie!

EN ÉPIRE

Le mouvement albanais et les exactions turques.

Nous avons signalé dans notre dernier numéro les troubles sérieux qu'occasionnent en Epire les membres d'un comité « albaniste » qui ont entrepris une propagande d' « albanisation » parmi la population grecque d'Épire. Il semble bien, comme nous le disions, que ce comité est à la solde de l'aventurier Ghika, le pseudo-prince roumain qui se pose comme l'unique prétendant légitime du trône d'Albanie. C'est ce que des proclamations découvertes à Jannina établissent clairement. Elles émanent de ce Ghika et invitent le peuple albanais à se préparer en vue de revendiquer « ses droits sur l'Épire » et à proclamer l'indépendance de la principauté albanaise, dont lui, Ghika, s'offre à être le chef en sa qualité d' « unique héritier légitime du trône d'Albanie ». Les autorités de Jannina ont d'autre part intercepté des lettres adressées par des membres du comité albanisant à leurs correspondants de Naples et d'Ancona et se rapportant à un envoi d'armes et de munitions de guerre.

Les nouvelles de Jannina signalent quelques nouveaux exploits du comité albaniste et plusieurs engagements que des bandes albanaises ont eus avec les troupes turques. On annonce encore qu'en certains endroits, comme Zinita (district d'Argyrokastron) dans la maison de Pano Stefo affilié au comité albanais, les autorités ont découvert des bombes et de la dynamite.

Le district d'Argyrokastron est particulièrement éprouvé par les comitadgis albanais. Le chef du mouvement dans ce district est le terrible Arnaute Tsiartzi aga. Il y a trois semaines, les troupes turques l'ont attaqué à proximité d'Argyrokastron; elles ont perdu un officier et huit hommes. C'est ce Tziartzi qui a assassiné le commandant militaire turc d'Argyrokastron. En plein jour, il pénétra dans cette bourgade, à la tête d'une forte bande. La garnison, composée d'une trentaine de soldats, pour la plupart Albanais, n'a pas bronché. Peu après ce meurtre, la même bande a attaqué le local du tribunal d'Argyrokastron.

Les agents du comité albaniste ont ouvertement lié partie avec la propagande roumaine qui s'étend, comme on sait, jusqu'en Épire. C'est notamment dans les districts de Vovoussa que cette coopération est le plus manifeste. Le *méemour* albanais qui représente là le pouvoir ottoman est un agent à la solde du roumanisme, affilié au comité albanisant. Une forte bande composée d'Arnautes et de Valaques roumanisants et commandée par Stergio Apostolina et Michaïl Fouska, parcourt les districts de Vovoussa et de Perivoli, sommant les habitants de se déclarer Albanais ou... Roumains! Au surplus, ces brigands lèvent sur les villageois des taxes variant de 3 à 10 livres turques, au profit de leur comité.

***

De leur côté, les Turcs se chargent de rendre des plus douloureuses la situation des Grecs d'Epire, notamment des paysans établis dans les *imlaks*, terres qui leur appartiennent *ab antiquo* et que le ministère de la Liste Civile revendique comme étant la propriété du sultan. Si ces prétentions étaient admises, les paysans petits propriétaires seraient réduits, comme la plupart des autres paysans chrétiens, au rôle de serfs. Aussi résistent-ils avec la dernière énergie. Pour les réduire, les Turcs, après avoir employé la force, auraient maintenant recours à la ruse. En raison de l'extrême misère où se trouvent les paysans, ils offrent de leur fournir des animaux de labour et des semences, mais réclament d'eux la reconnaissance des droits du Sultan. Ces offres n'ont eu jusqu'ici aucun succès ; au reste la résistance que les paysans des *imlaks* opposent depuis huit mois, au risque de mourir de faim, montre quel est le sort des autres paysans déjà asservis.

Malheureusement, là où ces moyens indirects restent inefficaces, les Turcs mettent en œuvre la violence. C'est ainsi qu'à Vissani (distr. de Pagonia), le délégué de la Liste Civile chargé de l'administration des biens de la couronne à Pagonia, a, malgré les énergiques protestations des chefs de la communauté, procédé à la prise de possession des maisons appartenant à l'église grecque et qui servent à loger les maîtres d'école grecs. Il a encore arbitrairement procédé à la mise en location de maisons dont les propriétaires sont absents à l'étranger, les nommés N. Papavassiliou, K. Palascha, Ganga, Charissi, Zitsa Macriyanni, Vassiadès; le même agent menace d'expulsion les prêtres grecs installés dans un local qui est la propriété de l'église, au cas où ils ne lui payeraient pas à lui, agent du sultan, le prix de location qu'il leur a fixé!

A Delvinakopoulo, du district de Kojrenta, l'agent du sultan a expulsé un grand nombre de familles chrétiennes sans motif plausible. Le prêtre du bourg papa-Georgios est menacé d'une mesure analogue pour avoir refusé de prêter son concours dans l'exécution des mesures dont ses paroissiens ont été victimes.

A Zagoroyanni, le coldji Haïri, délégué par le commandant de Jannina, a chassé cinq familles de leurs foyers, en les accusant d'avoir insulté à la foi islamique. Cette accusation calomnieuse a été établie au moyen de faux témoignages.

***

L'existence des malheureuses familles grecques qui peuplent les *imlaks* constitue un véritable martyrologe. Les cruelles méthodes que les représentants du sultan leur appliquent portent, d'ailleurs, rapidement leurs fruits, puisque par là on réussit à dépeupler nombre de localités de leurs habitants chrétiens auxquels on substitue des émigrants musulmans de provenance diverse. Ceux d'entre ces malheureux Épirotes qui se voient contraints de fuir leur pays, s'en vont sans espoir de retour. Quant à ceux qui, loin de la terre natale, luttent pour amasser le modeste pécule qui puisse leur permettre d'y retourner un jour, il n'ont plus qu'à renoncer à cet espoir, pour peu du moins que se prolongent le système de persécutions arbitraires dont leurs frères sont l'objet, et ces mesures de violente expropriation dont on frappe leurs biens.

Ce qui vient mettre le comble à ces procédés arbitraires, aux actes de brigandage et aux troubles des comitadgis albanais, c'est la façon dont on perçoit les impôts écrasants dont la population rurale est frappée, les autorités s'ingéniant d'ailleurs à trouver des prétextes à de fréquentes levées d'impôts extraordinaires, comme cette contribution inattendue qu'a occasionnée le bruit d'une visite de Guillaume II en Epire et qui a été perçue en vue de l'aménagement de certaines routes et de l'illumination des localités qui figuraient sur l'itinéraire probable de l'empereur.

***

Aux réclamations du Patriarcat œcuménique touchant la question des *imlaks*, la Porte

a répondu que la population épirote doit s'estimer très heureuse de voir que c'est le sultan qui est propriétaire des biens *imlaks* où il veut bien admettre les villageois à travailler! Le Saint-Synode, que l'affaire préoccupe très sérieusement, a longuement délibéré à ce sujet. Dans sa réponse au grand-vizir, le Patriarcat maintient ses précédentes affirmations et réclame que soient reconnus les droits de propriété des paysans; il expose enfin les multiples violences dont ceux-ci sont victimes de la part des agents du sultan.

L'archevêque de Jannina a, de son côté, remis aux consuls des puissances un mémoire sur l'affaire des imlaks.

EN MACÉDOINE

La terreur à Salonique.

On nous écrit de Salonique, 20 avril :

Depuis le crime dont le drogman du consulat de Grèce, M. Askitis, est tombé victime, nous vivons sous un régime assez voisin de la terreur. Salonique offre un aspect paisible et sa physionomie habituelle; mais ce calme n'est qu'apparent. Nous sommes tous dominés par l'inquiétude du lendemain et la crainte de l'inconnu.

Ce ne sont plus les nouvelles des massacres et des crimes innombrables qui désolent les villes et les campagnes de l'intérieur qui nous tiennent en haleine, mais les bruits sinistres qui courent sans cesse sur des projets d'attentats et des crimes préparés dans l'ombre par les bandes de terroristes qui se cachent dans nos murs. De paisibles citoyens, des commerçants honorables, n'osent s'aventurer dans les rues, même en plein jour, sans la compagnie d'un garde. Les moins prudents prennent la précaution de se munir d'une arme... Des boutiquiers, des marchands vaquent à leurs occupations ayant constamment la main sur un revolver.

L'autorité turque ne fait pas preuve d'une grande perspicacité dans ses enquêtes sur les faits et gestes des terroristes. Elle n'a pas encore pu mettre la main sur le meurtrier de Théodore Askitis. Le plus clair résultat de ses recherches a été d'établir ce que tout le monde savait dès le lendemain du crime : à savoir que l'on était en présence d'un coup bulgare. A l'heure qu'il est, la culpabilité morale de l'agent bulgare Chopoff en cette affaire ne fait de doute pour personne et vous savez que le représentant de la principauté bulgare a donné, en apprenant la mort d'Askitis, les signes de la plus profonde douleur!... L'agence bulgare prétend savoir que les individus suspects emprisonnés par suite de ce crime sont totalement innocents, alors que les charges les plus lourdes pèsent sur eux. Ces détenus sont l'objet d'une vive sollicitude de la part de M. Chopoff. Ce dernier leur a fait parvenir clandestinement des couvertures et des vêtements. La chose s'est ébruitée et a produit une pénible impression. Mais des faits autrement graves se produisent chaque jour impunément et sans trop émouvoir MM. les préposés aux réformes.

La police se dit en mesure de savoir que dix comitadgis bulgares sont récemment arrivés à Salonique pour y faire un grand coup. Des perquisitions ont amené l'arrestation d'un certain nombre de Bulgares dont quelques-uns sont rentrés d'Amérique à Sofia, d'où ils se sont rendus ici sans passeport. Les autorités auraient acquis la preuve que ces individus préparaient un coup pour le jour des Pâques grecques (26 avril).

Crimes de bandes bulgares.

Le 1er mars, une bande bulgare a assassiné à Zagoritchani le Grec Athanassios Menakos, ex-*moukhtar* de la communauté.

Le 8 mars, Christos Mangos a été assassiné à Smardessi.

Le 11 mars, Chr. Naoum et sa femme, du village de Bratoutsina, ont été massacrés.

A la même date, un quadruple assassinat a été perpétré par les comitadgis à Lagen. Les quatre victimes sont les nommés Naoum, Sotiri, Bozinos Nicolaou et la femme Bozina.

Le 29 mars, la bande bulgare Bakaloff arrivait au village Moïne (district de Guevgueli) dans le but d'exterminer quatre familles grecques, lorsqu'elle se trouva inopinément en face d'un détachement de soldats turcs. Sept bandits ont été tués, six autres ont été faits prisonniers.

Peu avant, le fameux Sandansky, à la tête d'une de ses bandes, voulut attaquer les villages de Plevna et de Prosostani (district de Drama). Mais les paysans avaient prévenu à temps un détachement de soldats qui accourut, mais trop tard : Sandansky, averti par le *mudir* turc, son complice, avait eu le temps de déguerpir.

***

On mande de Monastir qu'on a découvert dans cette ville un complot organisé par des bandes bulgares, dans le but d'assassiner le consul grec en cette ville, M Dimaras, ainsi que le personnel du consulat. La découverte de ce complot a provoqué une vive agitation dans la population. L'assassinat du drogman du consulat général de Grèce à Salonique ne rend que trop vraisemblable l'existence du complot de Monastir. Les autorités ont été mises au courant de ce qui se passe.

Violences turques et exploits roumains.

On nous écrit de Verroia, 27 mars :

La situation dans notre district s'aggrave sérieusement. Dans l'espace des deux derniers mois, nous avons enregistré : quatre meurtres de Grecs aux environs de notre ville; puis l'attaque du couvent grec de Kalipétra par une bande bulgare ayant à sa tête le roumanisant Darloyanni, et qui massacra le supérieur du couvent Ignatios et l'ouvrier Demetrios; ajoutons à cela l'emprisonnement de 20 Grecs, contre lesquels le bandit roumanisant Hadji-Gogo a fait monter une odieuse cabale, l'arrestation de six paysans grecs de Vossova qui ont été mis à la question pour avouer leur participation, ou prétendue telle, au mouvement des bandes grecques; signalons enfin la profanation d'une église grecque, celle de Périvlepton, avant-hier 25 mars, en plein Verroia, dans les circonstances suivantes :

Au petit jour, un détachement de troupes a occupé les principales rues de notre ville. Grand émoi parmi les habitants qui ne savaient à quoi attribuer cette visite inattendue, lorsque le bruit s'est répandu d'une dénonciation de propagandistes roumains. Des notables grecs cachaient chez eux des Antartes! Des mesures particulièrement sévères avaient été prises; bien que ce fût jour de marché, les Turcs ont interdit toute circulation et intimé l'ordre que personne ne sortît de chez soi. Les écoles ont dû fermer leurs portes jusqu'à midi, et les paysans eux-mêmes qui des environs arrivaient en ville se rendant au marché, ont dû rebrousser chemin. Cependant, magistrats, policiers et gendarmes perquisitionnaient, précédés de cavass arnautes au service des propagandistes roumains. Après de nombreuses et infructueuses descentes dans des maisons grecques, ce fut le tour de nos églises. Les Turcs y ont pénétré, toujours précédés des cavass, sans même mander un prêtre, un *moukhtar*, un *aza*, comme l'exige la loi. Dans l'église de Périvlepton, ils se sont livrés à toutes sortes d'excès : ils ont insulté aux icones, brisé les portes de l'*hieron*, souillé le maître-autel, enlevé des objets sacrés. Une vieille femme, qui entretient les veilleuses de l'église, étant survenue, les Turcs l'ont chassée avec force injures. Après quoi ils sont sortis et ont apposé, Allah sait pourquoi, les scellés sur la porte.

Dans une seconde église, celle du Sauveur, ils se sont livrés à des actes analogues et ont fait main basse sur des vases et autres objets précieux. Seules les deux autres églises grecques de Verroia n'ont pas eu à souffrir de la fureur fanatique des agents de l'autorité turque. Ceux-ci pourtant n'ont pas découvert trace d'Antartes.

La communauté grecque a porté plainte contre la profanation dont ces églises ont été l'objet, mais il est fort à craindre que la justice ottomane, loin d'y donner suite, ne se tourne contre des innocents et les plaignants eux-mêmes.

J'ajouterai que les propagandistes roumains, cause principale des maux dont nous souffrons — car du côté des comitadgis bulgares nous sommes assez tranquilles — sont ouvertement soutenus par les Turcs. Perquisitions, enquêtes, toutes les recherches des autorités judiciaires ou policières turques, ce sont eux qui les provoquent et les dirigent. Souvent ces espions et calomniateurs à gages se dissimulent sous l'uniforme militaire turc. Précaution inutile, car on ne les connaît que trop.

Le mattessarif qu'on soupçonne gagné au roumanisme, continue à bouder notre évêque, Mgr Apostolos. Ce prélat avait été accusé par les roumanisants d'appuyer les bandes grecques. La Porte a fini par reconnaître son innocence. Il y a de cela deux mois. Cependant l'évêque n'a pas repris sa place dans le conseil administratif du sandjak et on l'empêche toujours de reprendre ses tournées dans son diocèse. Les Turcs ont vraiment le don de pousser les gens à bout.

***

Le 26 mars, le curé grec de Kroussovon, Papa-Spiridon Dimitrios, rentrant de Monastir en compagnie de N. Petrassingo, chef de la communauté roumanisante de Kroussovon, et de deux femmes, dont une institutrice à l'école roumaine, a disparu au moment où les voyageurs descendaient de voiture pour franchir un passage difficile. Le lendemain, on retrouva son cadavre dans un torrent. Ce crime a été prémédité et accompli par des agents de la propagande roumaine. Les autorités turques ont naturellement étouffé l'affaire.

La soldatesque turque contre les Grecs Macédoniens.

Le 8 mars, les troupes turques ont attaqué à Boukovon, village grec du district de Monastir, la bande grecque commandée par le chef Pavlos (originaire de Rahovon). Au cours de cet engagement, le chef Pavlos a été blessé; un de ses hommes est resté sur le terrain. Les Turcs ont perdu un officier et sept soldats.

Irrités par cet échec, les Turcs ont voulu se

venger sur les villages grecs des environs de Monastir, notamment sur ceux du mont Peristéri.

Le 26 mars, un détachement, sous les ordres de l'officier Emin effendi, a perquisitionné dans le village grec Aghia Paraskevi, du sandjak de Monastir. Une certaine quantité d'armes ayant été découverte dans le village, trente villageois ont été arrêtés et transférés à Monastir, où ils ont été jetés en prison. Les malheureux avaient reçu la bastonnade. Le vieux prêtre du village, Papa Ilias, n'avait pas échappé à ce châtiment. Son état était si grave que l'archevêché grec s'est occupé de transporter l'ecclésiastique à l'hôpital. L'évêque de Petra, *locum tenens* de l'archevêque de Monastir, a protesté auprès du gouverneur général. Les villageois ont fait faire des démarches auprès des consuls.

Le 27 mars, des soldats turcs, commandés par le capitaine Chefki, firent leur apparition à Opsirina ; l'officier ordonna qu'on arrêtât vingt paysans et, après un interrogatoire sommaire, il les fit passer par les verges. Le curé du village fut souffleté, puis traîné par les cheveux au milieu du village, où il reçut la bastonnade sous la plante des pieds.

Cette besogne accomplie, le détachement se rendit à Dragos. Quinze habitants de ce village ont été également maltraités et battus.

Le 29 mars, le même fait s'est produit à Klopoutitsa. Trente paysans de ce village ont été cruellement battus : on a dû les transporter à l'hôpital de Monastir.

Le 29, ce fut le tour du village de Boukovon, dont les habitants eurent à subir un traitement analogue. Le 2 avril, c'est sur Veloussina que les Turcs jetèrent leur dévolu.

Les habitants de tous ces villages, accompagnés de leurs curés, se sont rendus en corps auprès des consuls de Russie, d'Autriche-Hongrie et d'Angleterre. Les deux premiers prirent note des actes de sauvagerie commis.

***

Le 5 avril, les Turcs ont surpris à Brousnik une petite bande gréco-macédonienne. Le chef, Constantin Koutsoukos, originaire de Cozani, s'est suicidé pour ne pas tomber entre les mains des soldats.

Une autre bande grecque, commandée par le chef Baya, a été attaquée par les troupes turques à Lazitsaï, sur la dénonciation de Bulgares. Un vif engagement a eu lieu, qui a duré plusieurs heures. Les Grecs se voyant cernés, firent un suprême effort et se frayèrent un passage; ils réussirent à s'échapper, laissant un mort et deux blessés. Les Turcs perdirent huit soldats.

Attentat contre Melenikon avorté.

On nous transmet la lettre suivante datée de Melenikon, 29 mars :

Le samedi 21 mars, huit soldats accompagnés de deux gendarmes, qui se rendaient de Spantsa à Melenikon, tombèrent, à Spanitsa, au nord-est de Melenikon, entre les mains d'une bande bulgare de 90 hommes commandés par le bandit Sandanski. Avant même d'avoir pu faire usage de leurs armes, ils furent cernés, massacrés, puis mutilés.

Deux jours plus tard, le 10 mars, les autorités de Melenikon apprenaient que 700 Bulgares s'étaient concentrés à une demi-heure de Melenikon, entre Zlatko Tchiflik et Sfoungarovo. Cette forte bande projetait d'attaquer la ville de Melenik, dernière forteresse de l'hellénisme dans la Macédoine septentrionale. Immédiatement, les troupes en garnison à Melenik ont reçu l'ordre de se tenir prêtes au combat. Les musulmans de la ville ont été armés. Les Turcs se sont abstenus de distribuer des armes à la population grecque. Durant toute la nuit, Melenik a été sur pieds. A l'aube, les troupes se sont mises en marche pour aller attaquer les Bulgares. Mais ceux-ci avaient été entre temps avertis de ces préparatifs. Arrivés à Zlatko Tchiflik, les Turcs n'y trouvèrent que les traces du passage de cette horde de bandits. Ceux-ci avaient regagné les montagnes qui leur servent de repaire et où toute poursuite devient presque impossible.

ÉCHOS

Persécutions de Serbes. — On nous écrit d'Uskub, 2 avril :

« Le gouverneur de Prichtina, Ismaïl pacha, vient d'annoncer à l'évêque Mgr Nicéphore Périts, qu'il a reçu ordre de ne plus reconnaître les *épitropes* d'églises et les *éphores* d'écoles, c'est-à-dire une communauté écclésiastique, ajoutant qu'au cas où éphores et épitropes se réuniraient comme d'habitude à l'évêché pour délibérer sur les affaires de la communauté, il se verrait dans la nécessité de les faire arrêter et emprisonner. Ismaïl pacha cherche donc à empêcher la population orthodoxe de participer à l'administration de ses écoles et de ses églises, et cela dans le but de faire de ces établissements communautaires des institutions privées (?). Depuis quatre siècles et demi de conquête ottomane, et en vertu des privilèges accordés à l'église orthodoxe par le Conquérant, c'est l'évêque, assisté des épitropes et des éphores élus par les habitants du diocèse, qui gère les affaires des communautés chrétiennes et administre les écoles, les églises, les hôpitaux. Pourquoi, en vertu de quel droit, au nom de quel principe le gouvernement turc s'immisce-t-il dans les affaires des communautés orthodoxes? »

Mgr Nicephore Perits, évêque de Raskoprisrend, est de nationalité serbe, la grande majorité de ses ouailles également. L'évêché de Raskoprisrend relève du patriarcat œcuménique. C'est donc à l'église grecque qu'incombe le devoir de défendre, en l'espèce, la violation des privilèges de la communauté serbe de ce diocèse. Déjà, antérieurement à cette affaire, le patriarcat de Constantinople avait protesté contre l'interdiction faite par la Porte aux maîtres d'écoles serbes d'enseigner, s'ils n'avaient obtenu que l'autorisation de l'évêché, ainsi que cela se pratique normalement. Le gouvernement turc exigeait et exige encore que les instituteurs serbes soient munis d'une autorisation gouvernementale. C'est une immixtion inadmissible dans les affaires des communautés.

Aux rélamations du Patriarcat, la Porte a répondu par un *teskeré* aux termes duquel elle se refuse « à reconnaître aux écoles serbes les mêmes droits qu'aux établissements grecs, parce que c'est au seul Patriarche grec et aux évêques grecs que le gouvernement reconnaît des privilèges. » A quoi le Patriarcat a répliqué qu'il ne peut admettre des distinctions de cette nature entre communautés orthodoxes qui, à quelque nationalité qu'elles appartiennent, relèvent de son autorité.

L'affaire en est là pour le moment.

***

A propos de la mission de l'amiral Fournier. — La *Dépêche d'Orient*, organe hebdomadaire à la dévotion de la Bulgarie, publie dans son numéro du 15 avril un article sur la question de la réorganisation de la marine de guerre hellénique et le débat soulevé récemment à Athènes au sujet du programme élaboré par l'amiral Fournier, auquel il est question de confier cette réorganisation. L'article, visiblement tendancieux et hostile à l'égard de la Grèce, est signé : « A. Paskidès ». Il débute par cette petite pointe : « Les vues de la Grèce sur l'Orient européen sont illimitées... » et tend tout entier à représenter la misson probable de l'amiral Fournier en Grèce comme constituant une tâche singulièrement ingrate. L'auteur y voit même, en raison des polémiques auxquelles cette question a donné lieu, une humiliation pour la République! Nous sommes les premiers à regretter le ton sur lequel ont été formulées les critiques touchant le programme de l'amiral Fournier. La majorité de la presse et de la Chambre a fait justice de ces critiques. De son côté, le président du conseil, M. Théotoki, a fort opportunément remis la question au point, et il n'a pas eu de peine à obtenir le vote de la Chambre pour le crédit alloué comme traitement à l'officier supérieur français qui se chargera de la réorganisation de la marine grecque. Aussi, quelque regret que nous éprouvions au sujet d'un débat inutile et déplacé, nous ne pouvons admettre que l'on cherche à le représenter comme injurieux pour l'amiral Fournier, et encore moins pour la France. Ceux-là mêmes qui, à Athènes, ont le plus vivement attaqué le programme de l'éminent officier, n'ont pas manqué de mettre sa personnalité hors de cause et de protester de l'amitié et de la gratitude dont la Grèce est redevable à la France.

Quant à l'article de M. « A. Paskidès » dans la *Dépêche d'Orient*, nous nous refusons à croire qu'il ait été écrit par un Hellène. Il y a gros à parier que la signature dont il se pare est un nom d'emprunt derrière lequel l'auteur ne s'est retranché que pour mieux dénigrer la Grèce et surprendre la bonne foi du lecteur. S'affubler de noms grecs pour attaquer les Grecs, constitue un procédé que nous nous abstiendrons de qualifier. Au reste, nous sommes accoutumés à surprendre entre les mains de nos adversaires des armes si peu loyales. Bien avant la *Dépêche d'Orient*, un organe qui prétend défendre la cause de la liberté dans les Balkans — quand il ne fait que magnifier les hauts faits des bandes de comitadgis bulgares en Macédoine — le *Courrier Européen*, avait permis à un de ses collaborateurs de signer d'un nom grec des articles dont les tendances bulgares perçaient à travers l'effort même de l'auteur vers une impartialité apparente.

***

Les chemins de fer balkaniques. — Par iradé impérial a été constituée à Constantinople la commission spéciale chargée d'étudier le projet de chemin de fer autrichien Priboï-Mitrovitza. Cette commission est présidée par le ministre ottoman des travaux publics Zihni pacha et se compose de Youssouf bey, chef de division de ce département, de Houloussi bey, ingénieur en chef, de l'ingénieur français Leclerc, sous-directeur des services de chemins de fer et de Mehmet Haïri bey. Le général Osman pacha, membre de la commission supérieure de l'armée, représente le ministère de la guerre au sein de cette commission.

On annonce, d'autre part, qu'une commission technique turco-autrichienne étudie à Uskub le tracé de la ligne de Mitrovitza.

D'après le *Corriere d'Italia*, M. Tittoni se serait récemment abouché avec des financiers français et aurait conclu un arrangement serbo-

russo-franco-italien en vue de la construction de la ligne Danube-Adriatique. La Russie ne figurerait dans ces négociations que comme facteur moral. Les capitaux, 90 millions pour la totalité de l'entreprise, seraient fournis partie par la finance française et partie par des banques italiennes.

***

L'inspecteur suisse des finances crétoises. — Ces jours derniers, il n'était question à Berne que de la nomination de l'inspecteur suisse des finances crétoises; on avait donné au Conseil fédéral tous les renseignements à ce sujet, on avait précisé la situation de ce fonctionnaire et multiplié les garanties. Mais avant d'arrêter son choix sur l'un des six ou sept candidats, le Conseil fédéral avait tenu à préciser un point: il avait demandé qu'en cas de rupture de contrat pour des raisons indépendantes de la volonté de l'inspecteur, il fût alloué à celui-ci une indemnité de 25.000 francs.

C'est ici que l'Angleterre intervint, demandant qu'il fût décrété également que l'inspecteur pouvait être révoqué à la suite d'une décision unanime des représentants en Crète des grandes puissances contractantes, soit de la France, de l'Italie, de la Russie et de l'Angleterre.

L'Italie appuya aussitôt la demande de l'Angleterre. La France, par contre, trouva quelque peu singulière la proposition d'un tel article de loi et ne cacha pas son sentiment. Reste à connaître l'opinion de la Russie.

La presse suisse est unanime à critiquer l'attitude de l'Angleterre en cette question.

L'opinion de la Crète, dit la *Gazette de Lausanne*, ne paraît pas douteuse. Il est bien évident que la demande de l'Angleterre ne pourra que soulever des protestations indignées parmi les représentants de ce petit peuple crétois qui doit déjà supporter avec assez de peine l'idée qu'on lui impose un inspecteur.

Comment admettrait-il une ingérence des puissances dans ses affaires, aussi nette, aussi dépourvue de tout déguisement?

On s'attend donc à ce que la dernière exigence anglaise retarde considérablement la solution de la question. Et on ne parle plus de la nomination de l'inspecteur que comme d'une chose lointaine, très lointaine.

En attendant, le gouvernement crétois attend l'emprunt que les puissances « protectrices » lui ont promis. Il attendra probablement longtemps encore, puisque l'émission de l'emprunt est subordonnée à la nomination de l'inspecteur suisse.

***

Les complots en Turquie. — Le gouvernement turc dément la découverte d'un complot à ramifications très étendues. Pourtant, la police constantinopolitaine est sur les dents. Elle perquisitionne et frappe à tort et à travers. Un Belge, le nommé Scheperds, a été arrêté, puis remis en liberté sur les protestations de la légation de Belgique. D'honorables négociants grecs, des personnages turcs ont été l'objet de fausses accusations et de mesures vexatoires de la part de la police. En revanche, celle-ci a mis la main sur des individus réellement compromis dans des histoires de bombes et de dynamite. L'avocat grec, Olympios, deux autres sujets hellènes, les nommés Inglessis, Karidakis, introduisaient depuis déjà deux ans des matières explosives à Constantinople. Ce sont ces individus qui ont lancé les trois ou quatre bombes qui ont affolé le sultan et son entourage l'année dernière. L'une de ces bombes a éclaté à Péra sur le passage du fameux Fehim pacha, l'autre à Yénikioï, aux abords de la villa Nedjib Melhamé, espion non moins fameux. Olympios est toujours sous les verrous. Inglessis, qui avait des arriérés de comptes à liquider avec la justice grecque, a été livré aux autorités consulaires helléniques de Constantinople. Karidakis est mort en prison; il a succombé aux supplices de l'inquisition turque. Le ministre de Grèce avait tout d'abord protesté contre l'arrestation de ces trois individus. Mais l'interrogatoire, auquel avait assisté un drogman de la légation, ayant établi leur absolue culpabilité, M. Gryparis a déclaré se désintéresser de leur sort.

Deux autres individus, l'Arménien Hadjibiar et le sujet français Rouet, semblent également très compromis. Le premier est le fils d'un drogman honoraire agent secret de l'ambassade de Russie. Sa qualité de protégé russe n'a pas permis à la police turque de l'arrêter. Il a été interrogé par le ministre des affaires étrangères en personne, Tewfik pacha, en présence du drogman de l'ambassade de Russie, M. Stolitza. Hadjibiar se défend, assez mal d'ailleurs, d'avoir participé à ces complots. Quant à Rouet, qui est le cousin de l'ex-premier drogman de l'ambassade de France et le beau-père du ministre de Russie à Cettigne, M. Maximoff, il a prudemment gagné la frontière.

D'après plusieurs dépositions, Hadjibiar et Rouet étaient en relation avec Olympios et consorts, de même qu'avec des révolutionnaires arméniens. Ce qu'il y a de plus curieux c'est que tout ce monde semble avoir été en rapports avec Fehim pacha, qui est actuellement interné à Brousse.

De nombreux Arméniens ont été arrêtés par suite de la découverte de documents compromettants appartenant au docteur arménien Tsévikian qui *a été suicidé* à bord d'un bateau turc qui le ramenait prisonnier de Jaffa.

Le bruit ayant couru à Constantinople que le Crédit Lyonnais allait être attaqué, l'accès de cet établissement est depuis quelque temps très difficile.

L'inquiétude est grande à Yildiz, comme bien on le pense. Ce qui préoccupe le plus le sultan et ses gens, c'est le fait qu'une quantité considérable de dynamite a été introduite à Constantinople, que la police n'a pu découvrir, malgré des recherches que des ordres réitérés du sultan rendent particulièrement actives.

***

La première de « Réa ». — Les journaux italiens publient des critiques enthousiastes sur la première de *Réa*, le nouvel opéra de notre compatriote Spiro Samara, qui fut joué au théâtre Verdi à Florence.

Dès le premier acte, qui est le plus fort de l'œuvre, le maître fut appelé successivement sur la scène au milieu de vifs applaudissements. Cette œuvre, très riche en mélodie, est d'une inspiration forte et soutenue. M. Samara, tout en suivant la route tracée par les grands maîtres italiens, a su garder, dans ses moyens, surtout mélodiques, où sa personnalité s'affirme le plus, une originalité qui lui fait honneur. Il n'est pas moins riche dans son orchestration qui soutient d'une façon très directe l'action scénique de l'œuvre.

Il y a, entre autres parties très belles du premier acte, un solo de Lysias et un monologue de Gouarcas auxquels on a fait ovation. Mais ce fut surtout dans le duo de Gouarcas et de Réa du second acte que le maître obtint son plus beau succès.

Au troisième acte, on a fortement apprécié le duo de Réa et de Lysias ainsi que le suicide de l'héroïne sur le cadavre de son amant, situation que vient mettre en valeur un chant final célébrant l'amour, exécuté par un chœur de femmes qui disperse des fleurs sur les malheureux amants.

***

Croisière française en pays grecs. — L'*Ile de France* a quitté le 10 avril Marseille, ayant à son bord deux cent vingt touristes français appartenant à la haute société parisienne, à la magistrature et à l'Université. Le programme de cette croisière, organisée par M. Olivier, directeur de la *Revue générale des Sciences*, comporte la visite de Rhodes, de Smyrne, de Constantinople, du mont Athos et d'Athènes.

Sur l'invitation de M. Olivier, notre ami M. Gaston Deschamps a bien voulu accepter d'accompagner ses compatriotes pour les initier, par une série de conférences faites à bord, sur l'histoire et l'intérêt archéologique des lieux qu'ils visitent.

Des dépêches de Constantinople et de Smyrne signalent le passage de l'*Ile de France*. Les voyageurs français y ont été salués, chaleureusement accueillis et fêtés par la population grecque de ces villes. Ils sont attendus le 28 avril à Athènes, où on leur prépare une réception des plus cordiales.

A propos de l'incident italo-turc

L'Italie a mobilisé toute une flotte pour obtenir de la Porte l'ouverture de cinq bureaux de poste en Turquie. Un bureau de poste étranger en pays ottoman, ça n'a l'air de rien; c'est un État dans l'État. C'est un instrument d'expansion politique et économique dans les Échelles du Levant. De tous les pays d'Europe, la Turquie est le seul où toutes les puissances aient créé des bureaux de poste à côté de ceux de l'État. L'Europe, et elle n'a pas tort en cela, n'a nulle confiance dans l'administration postale ottomane. C'est un département extraordinairement fantaisiste. La poste turque fonctionne au petit bonheur. Que le courrier manque le train, le paquebot, la diligence, que des lettres et même des chargements s'égarent, peu importe. Le seul service admirablement organisé, c'est celui du cabinet noir installé en permanence à l'hôtel des postes. Là, c'est avec zèle et le plus consciencieusement du monde qu'on dépouille la correspondance adressée à des personnages mal vus, suspects ou même parfaitement inoffensifs.

La Turquie, et cela se comprend, n'a jamais pu se résigner à cette ingérence de l'étranger. Mais elle n'a rien fait pour rendre légitimes les demandes successives qu'elle a faites aux grandes puissances de supprimer les postes étrangères. Un ancien grand vizir, Kutchuk Saïd, tenta une réforme de ce côté. Il fut gravement décidé, il y a un quart de siècle, de réorganiser la poste turque. L'Europe n'aurait plus qu'à s'incliner et à fermer ses propres bureaux. Là dessus, on fit venir d'Angleterre un spécialiste, M. Scudamore. On l'installa pompeusement dans ses fonctions de réorganisateur et l'on décora l'administration postale ottomane de cette façade trompeuse : « Poste internationale ottomane » sans trop se soucier de l'effet bizarre que produirait cette appellation hybride. On ne tarda pas à s'apercevoir que le nom seul avait changé. La poste turque continua à marcher comme devant. Le vieux Scudamore ne put rien réformer. Bientôt, on cessa de le payer. Le pauvre homme, découragé, finit par s'en aller.

Cependant les ambassades multipliaient leurs bureaux de poste en Turquie. L'origine de ce « droit » remonte assez loin. On peut le faire dater du traité turco-russe de 1720 (art. 12), du traité turco-autrichien de 1739 (art. 21), enfin de la Convention commerciale turco-russe de 1783 et de la Convention austro-turque de 1747 qui comportent des clauses aux termes desquelles la Turquie s'engageait à garantir la sécurité des courriers entre Constantinople et ces pays. Petit à petit et avec le développement du commerce et de la navigation dans les Échelles du Levant, les ambassades ont acquis le droit d'installer des bureaux de poste, au début dans les consulats ou les agences de navigation et plus tard dans des locaux spéciaux. Après la Russie et l'Autriche, la

France a inauguré des services en 1812, l'Angleterre en 1832, l'Allemagne en 1870, l'Italie en 1889. La Grèce elle-même a pu ouvrir, en 1878, deux bureaux de poste, l'un à Constantinopl·, l'autre à Salonique. Ils ont été supprimés en 1881 par la Porte, la Grèce ne disposant pas des mêmes moyens de coercition que les grandes puissances. En 1874 d'abord, puis successivement en 1895, en 1901, la Porte a vainement demandé aux grandes puissances de supprimer leur service postal. Celles-ci ont répondu à cette demande en en créant de nouveaux. De temps en temps, la Porte se fâche, et fait cambrioler les valises internationales à l'arrivée du train d'Europe. L'ambassade dont relève le bureau qui a eu à souffrir du procédé proteste, les Turcs font des excuses, paient parfois des indemnités, quitte à recommencer quand il leur plaira.

Il va sans dire qu'Abdul-Hamid regarde les bureaux étrangers de très mauvais œil, moins pour l'atteinte qu'ils portent à sa souveraineté et au fisc de son pays que parce que c'est par la poste étrangère que s'échangent entre l'Occident et la Turquie les correspondances « subversives » et que c'est par là que passe la revue, le journal européen, qui sont les véhicules des idées libérales Nous devons ajouter qu'il s'est trouvé plus d'un ambassadeur pour avoir à cet égard des complaisances serviles envers le sultan et pour interdire au bureau de son ressort la transmission de certains journaux.

Toutes les grandes puissances entretiennent des bureaux de poste dans les principaux ports de Turquie où elles ont des intérêts. L'Autriche en compte 33 (bureaux de postes et agences postales et de navigation), la Russie 18, la France 26, l'Angleterre une dizaine, l'Allemagne autant. Seule l'Italie ne jouissait jusqu'ici de ce droit que d'une façon restreinte. Elle en comptait jusqu'ici trois, si je ne me trompe (Jannina, Benghazi, Tripoli). Sa démonstration navale lui vaut de nouvelles concessions de cette nature; elle lui permet en même temps d'obtenir rapidement un règlement général de diverses questions pendantes touchant son prestige et ses intérêts en Turquie. En cette matière, les puissances européennes sont intraitables. Elles emploient même, à défendre leurs intérêts, des moyens qui ne sont pas toujours très reluisants, qu'ils tiennent de la manière forte ou des méthodes amicales.

C'est précisément l'Italie qui, récemment, a essayé de ce dernier système, celui-là même qui, à Yildiz, a si bien réussi à Guillaume II. Depuis l'été 1907 jusqu'à la semaine dernière, ce n'était entre le roi d'Italie et Abdul-Hamid qu'échange d'aménités et de décorations. Il y a neuf mois, Victor-Emmanuel recevait la plus haute décoration turque, le *Hanedan-ul-Osman*, réservée aux seuls princes de la dynastie ottomane, mais que les empereurs d'Allemagne et d'Autriche avaient déjà exceptionnellement reçue. A cette gracieuseté du sultan, le roi d'Italie répondait par l'envoi à Constantinople d'une mission spéciale, ayant à sa tête le général Trombi, porteur de cadeaux, d'une lettre autographe et de la photographie du roi. Là-dessus, l'Italie obtenait des concessions en faveur de ses nationaux; mais elle réclama bientôt le droit d'ouvrir de nouveaux bureaux de poste. Cette fois, les choses se gâtèrent. Mais voilà que tout s'arrange. Et l'Italie aura fait en vingt-quatre heures un grand pas dans la conquête du domaine qu'elle cherche à se créer en Turquie.

Elle y travaille avec une activité qui va sans cesse croissant depuis une douzaine d'années. Elle a réussi à fortifier l'autorité de ses diplomates et de ses consuls, à développer son commerce, à accroître le nombre de ses écoles. Elle en a fondé à Constantinople, en Asie-Mineure, en Turquie d'Europe, dans la Tripolitaine. Quelques-uns de ces établissements datent du ministère du gallophobe Crispi, qui tenta par là de combattre l'influence et la langue françaises. Mais cet effort scolaire n'a guère donné jusqu'ici de résultats appréciables, sauf en Albanie.

D'autre part, l'Italie organise son protectorat sur celles des congrégations italiennes qui renoncent au protectorat français pour réclamer le protectorat italien. Enfin elle tend à se créer un peu partout, en Turquie, d'excellents débouchés. Elle a disputé avec succès à l'Allemagne, à la France, à l'Angleterre, plus d'une concession. Elle subventionne une compagnie de navigation; elle a fondé l'année dernière à Constantinople un important établissement de crédit, la « Société Commerciale d'Orient ». D'autre part, elle aspire à être pour la marine turque ce qu'est l'Allemagne pour l'armée ottomane : un fournisseur privilégié, sinon exclusif. Dès 1898, la maison de constructions navales Ansaldo, de Gênes, obtenait la réfection de vieux cuirassés turcs qui pourrissaient dans la Corne d'Or. Depuis, les chantiers Orlando et Odero se sont mis sur les rangs, également patronés par l'ambassadeur italien. Enfin, l'arsenal de la marine turque compte un nombreux personnel d'ingénieurs italiens de constructions navales.

On sait enfin quel rôle politique l'Italie ambitionne dans la Méditerrannée orientale, depuis qu'elle a brisé les chaînes qui l'asservissaient à la politique germanique et qu'elle a les mains libres. S'étant ressaisie, elle a pris sa place parmi les puissances libérales. Malheureusement, en matière orientale, ce libéralisme ne se fait guère sentir. En Orient, moins encore qu'ailleurs, la politique des puissances dites libérales comme celle des empires qui représentent le principe dynastique n'est le plus souvent qu'une affaire de gros sous.

LA PROPOSITION RUSSE

Le projet du gouvernement russe, dont le texte a été remis le 29 mars aux grandes puissances, constitue désormais la base de tout le système d'action des puissances vis-à-vis du sultan.

A l'inverse de l'Angleterre, la Russie a proposé, au lieu d'un gouverneur autonome, de conserver le poste d'inspecteur général des trois vilayets macédoniens, tant que la surtaxe douanière de 3 o/o, destinée au budget des réformes, sera perçue par la Porte avec l'assentiment des puissances;

L'approbation des puissances est nécessaire pour la destitution de l'inspecteur général avant la fin de son mandat;

Les droits des agents civils austro-hongrois et russes, en ce qui concerne le contrôle des réformes, seront étendus aux membres français, anglais, allemands, italiens, de la commission financière;

Le général chargé de la réorganisation de la gendarmerie, sera admis dans la commission financière avec voix consultative, pour les questions administratives;

Les membres de la commission financière, les agents civils, les fonctionnaires attachés au général commandant la gendarmerie, peuvent entrer au service turc;

Le projet de réforme judiciaire, élaboré par les puissances est proposé à l'assentiment de la Porte dans son intégralité, avec cette clause additionnelle que le contrôle du fonctionnement de la justice en Macédoine est confié à la commission financière, composée ainsi qu'il ressort du quatrième point, des délégués des six puissances inscrits au service de la Turquie;

En vue d'assurer le calme du pays, et tout particulièrement la tranquillité des campagnes, il sera procédé à la réorganisation, sur des bases nouvelles, du corps des gardes champêtres, avec le concours et sous la surveillance de la gendarmerie réformée par des officiers européens;

Le contingent de la gendarmerie sera augmenté dans les limites éventuelles du budget macédonien.

La proposition anglaise était trop radicale. Le contre-projet russe est plus modéré, et par cela même plus acceptable. Toutes les grandes puissances s'y sont ralliées y compris l'Angleterre elle-même qui, peut-être, avait demandé le plus pour avoir le moins. Elle a été bien inspirée en n'engageant pas son amour-propre en cette affaire. Il est infiniment probable, d'ailleurs, que sir Édouard Grey n'avait énoncé sa proposition que cédant à un entraînement et à la pression du parti bulgarophile anglais.

La grande idée de la proposition russe, c'est la transformation du contrôle financier en contrôle général sur l'ensemble de l'administration et le partage des responsabilités entre les six grandes puissances. C'est le premier effort et le premier pas vers l'internationalisation du problème macédonien; la note russe consacre enfin la faillite définitive, irréparable, de l'entente balkanique entre la Russie et l'Autriche. Il est assez singulier que ce soit l'une des signataires de l'accord de 1897 et de l'entente de Muerzsteg qui fasse le geste de renoncer au monopole que les deux puissances « les plus intéressées » s'étaient accordé. Résultat direct et assez naturel de la politique du baron d'Æhrenthal; le chemin de fer de Novi-Bazar a mis fin à la malheureuse convention de Muerzsteg.

Il est certain qu'il vaut mille fois mieux voir les six puissances prendre en mains la cause de la Macédoine plutôt que de laisser ce pays livré à « l'accord austro-russe ». Malheureusement, nous ne saurions attendre de cette intervention collective tous les résultats que d'aucuns en espèrent. pour la simple raison que les puissances européennes, malgré leurs protestations humanitaires, n'interviennent en ces affaires d'Orient que préoccupées de leurs intérêts bien plus que du sort des populations qu'elles prétendent défendre Si l'Europe était sincèrement animée du désir d'arracher les peuples d'Orient à l'anarchie et au massacre, elle eût dû se borner à tenir avec fermeté la main à l'exécution de l'art. 23 et de l'art. 61 du traité de Berlin.

Pour notre part, en ce qui concerne la Turquie d'Europe, nous persisterons à croire que l'on n'obtiendra de résultat sérieux que si, au lieu de borner les « réformes » aux trois vilayets de Salonique de Monastir et de Kossovo, on les étend à toute la Turquie d'Europe, suivant la lettre et l'esprit de l'art. 23 du traité de Berlin. Que si l'on persiste à localiser l'œuvre réformatrice aux trois vilayets macédoniens, on n'arrivera jamais à y établir la paix en dehors du projet qui consisterait à créer en Macédoine des zones d'influence au profit des nationalités. Mais ces solutions présupposent chez les puissances une entente et un désintéressement qui paraissent chimériques, à cette heure surtout où la politique des commandes, des concessions, des courtages et de transactions, bat son plein sur les rives du Bosphore.

***

Actuellement, parmi les puissances du concert européen, seules l'Angleterre et la Russie ne font pas à Constantinople de la politique de portemonnaie, ce qui n'implique pas que leur diplomatie poursuive un but désintéressé. L'Angleterre s'efforce de favoriser les Slaves des Balkans dont elle veut se servir p ur barrer à l'Allemagne la route de l'Orient. La Russie, elle, vise surtout à combattre l'influence et les progrès de l'Autriche dans les Balkans. Et elle se pose en protectrice désintéressée des nationalités balkaniques. « Protéger les chrétiens d'Orient », telle est la formule traditionnelle de la politique moscovite. On sait que malheureusement cette protection ne s'est que trop souvent manifestée au détriment de protégés auxquels la Russie ne donnait ou n'offrait la liberté que pour leur proposer aussitôt après sa propre tutelle.

Cette fois encore la Russie promet aux peuples balkaniques de prendre en mains leurs intérêts. Son désir de faire échec à l'influence autrichienne rendra peut-être cette sollicitude moins onéreuse que par le passé. Dans le grand discours qu'il a prononcé devant la Douma, le 16 avril, M. Isvolsky a commencé par désavouer l'acte de Muerszteg. Parlant de la question du chemin de fer autrichien, il a expliqué pourquoi il n'avait pas cru devoir élever de protestation officielle contre l'initiative du baron d'Æhrenthal. Ce n'est aujourd hui un mystère pour personne que la Russie, officieusement avisée du projet du ministre austro-hongrois, l'avait désapprouvé. M. d'Æhrenthal ayant passé outre, le gouvernement russe a pratiqué, au lieu d'une politique de mauvaise humeur, une politique de compensation. Il a appuyé d'autres demandes de concession, la demande serbe, la grecque, la bulgare, et il a, d'autre part, remis sur le tapis, en s'adressant non pas à l'Autriche seule, mais à tous les signataires du traité de Berlin, le problème macédonien. Le baron d'Æhrenthal avait porté le premier coup à l'accord austro-russe. M. Isvolsky l'a achevé en l'ignorant et en traitant la « puissance de l'entente » sur le même pied que les autres gouvernements.

« La Russie, a ajouté M. Isvolsky, ne poursuit dans les Balkans qu'un seul but, à savoir la prospérité et le développement de chacun des Etats balkaniques et l'amélioration du sort des chrétiens en Turquie. Nous pouvons donc considérer, sans envie comme sans mécontentement, les avantages que l'Autriche-Hongrie s'est acquis: mais en même temps, il nous faut veiller à ce qu'il ne résulte de ces avantages aucun préjudice pour les Etats balkaniques ou bien pour les chrétiens de Turquie. C'est pourquoi, au lieu de protester, nous avons présenté un projet tendant à appuyer toutes les constructions de voies ferrées dans les Balkans qui

paraîtraient devoir rendre des services aux États balkaniques. La preuve que notre pensée dirigeante en cette affaire, qui a été accueillie avec sympathie par les puissances, a été aussi sainement appréciée en Europe, nous est fournie par le dernier discours de M. Tittoni, ministre italien des affaires étrangères. »

Pour les réformes macédoniennes, M. Isvolsky a justifié son projet par le souci de fournir une base à l'unanimité de l'Europe. Il a tenu à déclarer que l'Autriche n'a formulé aucune objection; que l'Allemagne est favorable; que la France « a mis un empressement tout particulier à appuyer le projet russe »; que l'Italie y a formellement adhéré; qu'enfin la Grande-Bretagne paraît disposée à ne pas insister sur « les deux dispositions les plus scabreuses de son projet, à savoir : la nomination d'un gouverneur général et la réduction des effectifs des troupes turques ». C'est là un état de choses assurément meilleur qu'on ne pouvait l'espérer, il y a six semaines.

Mais il faudrait se garder d'être trop optimiste quant à l'application, de ces nouvelles réformes et, en supposant qu'elles soient appliquées, quant à leur efficacité. De ce côté, rien n'est malheureusement moins certain.

REVUE DE LA PRESSE

Sphères d'influences en Macédoine.

Il Veneto, de Padoue, publie, dans ses numéros du 20 et du 21 mars, deux études très substantielles sur la question macédonienne. L'auteur, qui signe G..., se demande si effectivement la proposition anglaise serait une solution efficace et définitive de la question. G. paraît sceptique à cet égard : malgré l'autonomie qui délivrerait, il est vrai, les populations chrétiennes du joug ottoman, ces mêmes populations, de race et d'aspirations si différentes, n'en continueraient pas moins à s'entre-tuer :

C'est là que réside la cause fondamentale de tous les maux dont souffre la Macédoine. Nous pensons que si une réforme veut être radicale, si l'on tient à établir la paix, ce danger doit disparaître et qu'il faut assurer à chaque nationalité sa propre existence, aujourd'hui sous le gouvernement ottoman, demain sous celui qui sera.

L'auteur examine points par points la proposition anglaise dont il découvre les points faibles. Elle n'offre aucune des conditions qui répondent aux besoins de la Macédoine, peuplée de nationalités diverses ayant chacune un idéal différent. Il faut, dit l'auteur, méconnaître la nature humaine et l'histoire elle-même de l'humanité pour conserver l'illusion d'une Macédoine autonome, globale, unie et pacifiée.

L'auteur retrace le tableau de cette Macédoine autonome, livrée à toutes les passions homicides, aux haines de races et aux compétitions des Etats limitrophes. Il conclut excellemment à la nécessité de créer en Macédoine des zones d'influences.

...Les puissances peuvent réellement imposer la délimitation des sphères d'influence sans porter atteinte aux droits de souveraineté du sultan. Et alors les Grecs, les Serbes, les Bulgares, de même que les Etats limitrophes, voyant leurs droits sauvegardés par des accords internationaux, sur la base d'un principe de justice, conforme à la conscience individuelle, mettraient fin à une guerre fratricide et, sûrs de l'avenir, s'achemineraient dans la voie de la paix. Ce n'est qu'alors que l'on pourrait parler d'une Macédoine autonome formée de provinces confédérées, ou de quelque autre réforme efficace. Avec une telle solution, qui est désirée par les Macédoniens, lesquels en fin de compte ont le droit de demander à l'Europe civilisée d'être consultés avant qu'on ne décide de leur sort et qu'on ne leur applique le droit international, lequel, selon l'opinion de Jaecquemyus, veut qu'on ne dispose pas des hommes comme on dispose des bêtes — avec une telle solution, dis-je, l'Europe éloignerait pour toujours le danger d'une guerre en Orient.

Que sont devenues les nations buveuses ?

La *Croix Bleue* reproduisait récemment un article dans lequel son auteur, un journaliste américain, disait, entre autres, comme nous l'écrit un de nos amis français, « avec la suffisance insolente et le dédain de l'exactitude trop fréquents chez les Yankees » :

Que sont devenues les nations buveuses ? Les Grecs buvaient... et leurs descendants colportent maintenant des cacahouettes dans les coins des rues des cités américaines. Les Romains buvaient... et leurs descendants rôdent autour des cités américaines avec des singes et des orgues de Barbarie, vivant des sous que leur jettent les abstinents Américains !...

M. H.-A. Vasnier qui est, avec le Dr Viaud, l'auteur d'un important ouvrage, la *Lutte contre l'alcoolisme*, que tous ceux que préoccupe la question de l'alcoolisme consulteront avec le plus grand profit (Asselin et Houzeau, éditeurs à Paris), s'est donné la peine de répondre aux légèretés du journaliste américain :

Attribuer, dit M. Vasnier dans la *Croix Bleue* (numéro d'avril), la décadence de la Grèce et de Rome antique *uniquement* à un prétendu manque de sobriété *générale* des Grecs et des Romains est un système historique dont le simplisme eût semblé singulièrement insuffisant à Montesquieu, Fustel de Coulanges, Mommsen, etc.

Mais ce qui n'est plus seulement un simplisme extrême, c'est de présenter les Etats-Unis de l'Amérique du Nord comme pouvant servir d'exemple à la Grèce et l'Italie actuelles dans le combat contre l'alcoolisme et les Grecs et les Italiens actuels comme réduits *à vivre des sous jetés par les Américains*.

Sur la gravité et les progrès de l'alcoolisme aux Etats-Unis, on peut consulter notamment l'ouvrage de MM. Rowntree et Sherwell. (The temperance problem and social reform) et celui sur *La lutte contre l'alcoolisme*, synthèse de deux mémoires du docteur Viaud et du signataire de cet article, récompensés par l'Académie des sciences morales et politiques et publiées avec préface de M. Cheysson.

En Grèce, l'alcoolisme n'existe presque pas.

La Grèce donne pour ses raisins l'exemple préconisé par le fervent antialcooliste, le docteur Legrain, en les consommant ou les vendant en grande partie à l'état de fruits.

L'Italie est plus atteinte que la Grèce par l'alcoolisme, mais moins que les Etats-Unis.

La situation économique de l'Italie et ses progrès, surtout depuis 30 ans, sont bien connus. Ceux de la Grèce le sont beaucoup moins.

Quelques chiffres (auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres) en donneront une idée.

En 1838, la Grèce avait 752.000 habitants; en 1907, 2.631.000 (et son territoire ne s'est agrandi que *d'un quart*).

En 1860, Athènes et le Pirée avaient ensemble 21.000 habitants; en 1907, 252.000.

En 1896 la marine marchande comptait 107 vapeurs d'ensemble 145.000 tonneaux. En 1904, 201 d'ensemble 347.000 tonneaux (chiffre énorme pour un si petit pays).

En 1862, le commerce extérieur s'élevait à 40 millions; en 1906 à *261*.

Spécialement avec les Etats-Unis, en un an (du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906), les échanges ont atteint 11.660.670 francs, *dont près de la moitié pour les raisins grecs*.

Il n'est peut-être pas de nation comptant *autant de citoyens riches à l'étranger que la Grèce*. Elle possède, en dehors de son territoire, environ 5.000 établissements d'instruction fréquentés par 350.000 élèves dirigés par 7.000 professeurs payés par les Grecs.

C'est pour la majeure partie avec les dons et legs de millionnaires grecs : Avérof, Syngros, etc., etc., ayant fait fortune à l'étranger, que les édifices où sont installés un grand nombre d'établissements publics (Université d'Athènes; bibliothèques, musées, Conservatoire, écoles supérieures, hospices, hôpitaux, orphelinats, etc.) ont été construits et ces établissements richement dotés.

Les Etats-Unis sont une grande nation; mais elle est encore loin d'avoir produit, proportionnellement à sa durée dans le monde et à sa population, des savants, des philosophes, des littérateurs, des artistes comparables en qualité et en quantité à ceux de Grèce et d'Italie.

Nous Français (comme les Grecs, les Italiens, les *Teutons*, les Russes si durement traités par le journaliste cité dans la *Croix Bleue*) avons de grands défauts, mais la ploutocratie, la loi de Lynch, Tammany-Hall, les *Universités* délivrant des diplômes de pharmacien aux marchands de vin, etc., commandent une certaine réserve aux Yankees.

Nous avons personnellement été des premiers à signaler la part de l'alcoolisme dans ces défaites des Russes, dont beaucoup d'Américains se sont réjouis et se réjouissent encore.

Mais d'autres Américains (comme M. Roosevelt) commencent à témoigner un peu moins d'enthousiasme pour *la plus vieille dynastie de la terre* (dynastie dont ils traitent d'ailleurs assez mal les sujets en Amérique) et viennent de manifester leur crainte que les Japonais ne traitent leur flotte comme celle des Russes.

Ceux-ci ne sont peut-être pas les plus mal avisés.

A propos de l'affaire Hill.

De la *Frankfürter Zeitung* :

Le cas Hill me rappelle une conversation que j'eus un jour avec feu le Dr Roth, alors ministre de Suisse à Berlin. Nous constations que le peuple suisse paie sans enthousiasme le gros traitement de ses envoyés auprès de souverains étrangers et qu'à plusieurs reprises même il avait été question de remplacer nos ministres par de simples résidents ou par des consuls généraux.

« Et pourtant, disait le Dr Roth, je puis affirmer que le peuple suisse paye moins que ne coûtent les postes diplomatiques. A Berlin du moins. Si je n'avais pas ma propre fortune, je ne voudrais pas y avoir été envoyé. Je vous assure, puisque nous sommes entre nous, que je paye de ma poche juste autant que ce que je reçois de la Confédération. Cela est nécessaire si je veux jouir à Berlin de la considération indispensable. On ne l'obtient pas sans représentation mondaine. Qui n'en fait pas n'a que faire des plus beaux dons. Tenez, le ministre de Grèce, Rangabé, est une tête de tout premier ordre; mais il n'est pas riche, il ne peut pas tenir maison; aussi compte-t-il pour peu de chose. Je suis bien aise de ne pas être ministre dans les conditions où cet homme éminent est obligé de l'être. »

Ainsi parla le Dr Roth. J'ajouterai que de suite après cet entretien, je cherchai le nom de Rangabé dans le Dictionnaire de la conversation et que j'y trouvai toute une colonne sur son compte. Il était issu d'une famille du Fanar, avait fréquenté l'école de guerre de Munich, fut officier d'artillerie de l'armée grecque, directeur ministériel, professeur d'université, ministre, représenta son pays à Washington et à Constantinople, puis à la conférence de Berlin. Il a écrit des volumes d'histoire, de géographie, d'archéologie; il a publié des poèmes et des drames néo-grecs; il a traduit l'*Enfer*, du Dante, *Jules César*, de Shakespeare, et, de l'allemand, *Nathan le Sage*, *Faust* et *Guillaume Tell*. Quel dommage que ce grand homme et connaisseur de notre littérature fût sans fortune et ne pût tenir maison ! Cela ne lui aurait fait aucun tort auprès de Frédéric II, c'est certain...; mais par le temps qui court !

Le Gérant : V. Goupy.

Paris. — Imp. V. Goupy, rue de Rennes, 71.

Cinquième Année. — N° 10. Le Numéro : 25 Centimes. 15 Mai 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France . . . . . Un An 6 fr.
Union Postale. . . . — 8 fr.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VIe Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

Les frontières de la Grèce : *conférence de* M. Denys Cochin, *député de la Seine.*

Croisière française en Orient : *« l'Ile de France » à Smyrne, à Constantinople, au Pirée.*

Les Grecs et la mer : *(suite) par* M. P. J. Argyropoulo.

LES FRONTIÈRES DE LA GRÈCE

Conférence de M. Denys Cochin
député de Paris

La « Ligue française pour la défense des droits de l'hellénisme » reprenait, le dimanche 13 mai, à la Salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, la série de conférences publiques qui ont obtenu l'année dernière le plus éclatant succès et dont le texte vient de paraître en un beau volume à la « Société française d'Imprimerie et de Librairie » (1).

Après avoir ainsi fait connaître au public français l'hellénisme contemporain dans son état social, moral, intellectuel et économique, la Ligue a fait appel à M. Denys Cochin *pour avoir un exposé sur la politique* des grandes puissances à l'égard de la Grèce, depuis son affranchissement jusqu'à nos jours. Par sa compétence en matière de politique extérieure, par la modération de ses opinions et la haute autorité qui s'attache à son nom, nul n'était mieux qualifié pour traiter cette question. L'éminent député de Paris l'a fait — est-il besoin de le dire? — avec impartialité et avec éloquence. Un public chaleureux, où l'on remarquait un grand nombre de notabilités politiques et littéraires, n'a pas cessé de souligner son approbation de fréquents applaudissements.

Sur l'estrade avait pris place M. Th. Homolle, président de la Ligue, directeur des Musées Nationaux, entouré des membres du Comité. Au premier rang de l'auditoire, M. Delyanni, ministre de Grèce, avec tout le personnel de la Légation, le marquis de Reverseaux, ancien ambassadeur de France à Vienne, M. Baudrillart, directeur de l'Institut catholique, etc., etc.

Avant de donner la parole à M. Denys Cochin, M. Homolle a dit :

Mesdames, Messieurs,

Bien avant que notre Ligue n'existât, M. Denys Cochin était philhellène. Il a consacré toute sa vie et une partie de son activité à la défense des intérêts helléniques.

Nous le remercions d'avoir bien voulu aujourd'hui nous apporter l'autorité et l'appui de sa parole. (*Applaudissements.*)

Conférence de M. Denys Cochin.

Mesdames, Messieurs,

C'est moi, au contraire, qui remercie le Comité philhellénique de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

En effet, je succède ici, pour parler de la Grèce, à beaucoup d'orateurs éminents, des savants, des artistes, des historiens, des archéologues, et je n'ai pas l'espoir, je ne puis pas l'avoir, pour me servir d'un terme parlementaire, d'élever le débat.

Cette grande cause qui est celle de la Grèce rappelle à tous les hommes de mon âge, des souvenirs classiques. Ceux qui ont eu le bonheur de recevoir cette éducation qui les a faits ce qu'ils sont, se rappellent avec émotion leur jeunesse.

Et ce ne sont pas seulement les souvenirs de la classe que la Grèce nous remémore mais ceux de la récréation. Ceux de ma génération, ceux qui étaient, j'ai le regret de le dire, en rhétorique en 1869, se souviennent que, tandis que leurs professeurs leur expliquaient les classiques grecs et latins, leurs jeunes imaginations, cherchant un peu la contradiction, se lançaient dans le romantisme. Tout nous revient à la fois, et ce que nous entendions en classe, et ce que nous lisions de notre côté. En ce temps-là, Victor Hugo était encore contesté. Nous nous battions un peu les flancs pour contredire nos professeurs, pour trouver Hernani plus beau que Phèdre, et pour élever Angelo, tyran de Padoue, à la hauteur d'un chef-d'œuvre shakespearien.

Alors le goût de la contradiction et du paradoxe nous entraînait un peu. Mais là où nous étions tout à fait sincères, c'est lorsque nous récitions avec enthousiasme les *Odes et Ballades*, les *Orientales*, et surtout les pièces où le poète, en vers admirables, chantait Canaris, l'insurrection grecque, les héros de Missolonghi et ceux de Navarin.

Chants de Victor Hugo, sublimes peintures de Delacroix, religieuse admiration des tragédies, des marbres immortels, des divins récits d'Homère; exploits antiques, qui, après deux mille ans, semblaient renaître et se renouveler dans notre siècle, voilà tout ce que ce mot : la Grèce, a le don d'évoquer dans notre esprit. Et je le répète, après des artistes et des savants, je suis humilié de n'avoir à parler d'elle qu'en homme politique.

« Les frontières de la Grèce », tel est le sujet que j'ai adopté; il faut en prendre mon parti et je vais le traiter de la façon la plus terre-à-terre.

Ah! si je parlais de ces frontières dans le monde de l'intelligence et de la pensée, le sujet serait vaste, et il faudrait reporter très loin les frontières de la Grèce! Si je les considérais encore au point de vue ethnographique, si je cherchais à vous montrer comment cette race si vigoureuse, restée elle-même et vivante à travers des siècles d'oppression turque, tandis que tant de pays, sous cette oppression de l'Islam, disparaissaient et mouraient, a pu atteindre enfin au jour de sa nouvelle éclosion et de sa liberté; si je voulais vous montrer que la race grecque déborde sur bien plus de régions que ne nous le fait supposer la carte de géographie; et que nous la rencontrons dans l'Asie Mineure, dans la Turquie d'Europe, autour de la mer Noire, en Russie; et autour de la Méditerranée, sur bien des points; car enfin, la Grèce a même une colonie en France, et nous n'oublions pas que Marseille est grecque de naissance. Si donc je voulais entreprendre cette tâche, il me faudrait dépasser de beaucoup le cadre que je me suis tracé aujourd'hui.

Mais non, je ne veux le traiter, comme je vous le disais tout à l'heure, que de la façon la plus terre-à-terre et en homme politique. On fait ce qu'on peut et votre grand peintre Apelle, quand il montrait son tableau à un cordonnier, invitait les gens à ne se mêler que de ce qu'ils savent.

Vous trouvez peut-être que je ne classe pas très haut la politique, genre d'occupation auquel les circonstances m'ont amené plutôt que mes goûts. Elle me paraît la servante des autres œuvres de l'intelligence humaine. Je ne considère les hommes d'Etat que comme chargés de donner la paix et la liberté aux hommes d'étude; les Périclès n'ont bien mérité que si, sous des lois équitables et bien appropriées, ils ont tenu la cité tranquille et propre, de façon à donner le repos d'esprit nécessaire aux Praxitèle et aux Platon, car ce sont ceux-là dont les œuvres demeurent. Si j'osais adresser une petite critique aux Grecs d'aujour-

(1) Ancienne maison Lecène, Oudin et Cie, rue de Cluny, 15.

d'hui, — ils me le pardonneront, car j'ai beaucoup de bien aussi à dire d'eux, — je me permettrais de leur dire qu'ils aiment trop la politique. Si, dans leur illustre et grande histoire d'autrefois, ils n'avaient que des Solon et des Lycurgue, s'ils n'avaient pas aussi Socrate, Phidias, Sophocle, leur gloire aurait été beaucoup moindre. Je leur souhaite de tout mon cœur, alors qu'ils possèdent en ce moment-ci, je crois, une quantité de petits Solon et de petits Lycurgue, de retrouver aussi les traces des grands esprits leurs poètes et leurs artistes, leurs philosophes. Laissez-nous respirer diront-ils ; nous venons à peine de secouer le joug et de renaître à la vie !

Et cela est trop juste. Mais n'ai-je pas raison et n'est-ce pas de ces œuvres éternelles que naît la vraie grandeur?

J'ai souvent pensé que Virgile avait été bien modeste pour les Romains ses compatriotes, lorsqu'il leur disait en des vers demeurés si célèbres : « D'autres chanteront de plus nobles poèmes, d'autres sauront mieux faire vivre et respirer le bronze, d'autres plaideront mieux de grandes causes : toi, Romain, souviens-toi... (mais vous connaissez le texte) :

« Regere imperio populos,
Parcere subjectos et debellare superbos. »

c'est-à-dire : « Aie soin, bon Romain, d'être un vigoureux préfet, de protéger nos fidèles et de mettre en déroute l'opposition. »

Ce sont des qualités inférieures, en vérité ; et bien secondaires, à côté de tous les dons qu'il reconnaissait à vos ancêtres ! Mais, encore une fois, assez de souvenirs, j'en reviens à mon sujet.

Les frontières de la Grèce, au commencement du siècle qui vient de s'achever, eurent bien de la peine à se dessiner. Après de longs siècles de sommeil islamique une insurrection, tout d'un coup, excita justement dans l'Europe l'enthousiasme. Quand je parle de l'Europe, je veux dire l'opinion publique européenne dans les différents Etats ; je ne parle pas de l'opinion des hommes d'Etat et de ceux qui ont la charge des gouvernements. L'opinion publique, est facilement généreuse ; il ne faut pas s'étonner que les hommes qui ont la responsabilité des gouvernements ne le soient pas toujours autant. On a le droit d'être généreux à ses propres dépens, mais on n'a pas le droit de l'être aux dépens du peuple que l'on gouverne.

Cependant, la trop grande prudence ne me paraît pas être une vertu capitale pour un homme d'Etat. Les peuples, comme les hommes, ont des devoirs de situation : les peuples, comme les hommes, ont un honneur, et quand ceux qui gouvernent les peuples ne pensent qu'à l'intérêt et négligent trop l'honneur et les pensées généreuses, ils font tort à leur cause et commettent des fautes morales qui s'expient souvent, dans la pratique. Un véritable homme d'Etat est un homme prudent, assurément, et un homme intéressé ; mais c'est aussi un homme qui se rend compte des devoirs qui s'imposent à une grande nation, qui a conscience de ce que l'opinion publique exige, et de ce que ces exigences ont de raisonnable.

La balance entre ces deux sortes de considérations parut assez difficile à observer à ce moment-là pour les hommes d'Etat européens. Certainement, un esprit aussi élevé que Canning, en Angleterre, était favorable à l'insurrection grecque ; mais, d'autre part, une question grave se posait pour l'Angleterre, plus que pour les autres nations de l'Europe, car elle était alors la seule grande nation maritime : que deviendrait ce magnifique port de Constantinople, cette porte de l'Orient? L'empire ottoman était menacé de ruine ; mais fallait-il le laisser s'écrouler? trop d'ambitions se trouveraient en conflit. Le plus sûr était de le soutenir. Comment cependant rejeter sous le joug et livrer à d'odieuses vengeances une si illustre race, après un tel réveil?

Le mouvement de l'opinion publique en Angleterre était soulevé par des voix puissantes.

Les chants de lord Byron enflammaient les imaginations. Et de poète il devenait soldat de l'insurrection, allant lui-même organiser une troupe à Corfou, pour voler au secours de Missolonghi.

La Russie ne craignait pas la ruine de la Turquie ; mais à la condition de mettre en avant des vues secrètes et personnelles. Alexandre, par suite d'indiscrétions, les laissa connaître. L'idée était trop originale et trop curieuse en raison de ce qui est survenu depuis, pour que je ne vous la rappelle pas ici.

L'empereur Alexandre songeait à diviser la Grèce en trois parties : une Grèce orientale, une Grèce occidentale et Morée. Ces trois pays, indépendants de nom, auraient été cependant vassaux de la Turquie. L'idée est curieuse parce qu'elle ressemble beaucoup aux autres vues politiques proposées et réalisées par la Russie cinquante ans plus tard.

Déjà alors, la Russie voulait donner une certaine indépendance aux pays slaves qui étaient sous le joug ottoman ; elle réclamait pour la Moldavie et la Valachie des hospodars et pour la Serbie un prince tributaire à demi détaché de la Turquie : ces vassaux à moitié émancipés du Sultan, n'auraient gardé leur semblant d'indépendance que grâce à la main puissante de l'empereur.

L'idée du partage de la Grèce en trois pays fut donc un instant mise en avant. Naturellement, le souffle qui entraînait les populations helléniques la fit disparaître et s'évanouir immédiatement. Vassalité, non ; division, non. C'est ce que le peuple hellénique répondait d'une seule voix. Il était cependant, sauf le point irréductible, l'indépendance, bien sage et bien pratique, quant aux moyens.

L'insurrection, brillante au début, n'avait pas eu tout le temps le même sort. La fortune des armes avait été fort inégale. Un projet machiavélique de Metternich, menaça l'insurrection d'une ruine complète. Ce ministre qui désirait, avant tout, maintenir l'empire ottoman, avait persuadé au sultan Mahmoud, homme résolu et violent, de s'assurer l'appui de son puissant vassal d'Égypte, presque révolté à ce moment contre lui, Ibrahim pacha. Mahmoud, après de grandes hésitations, s'était résigné à cette humiliante démarche. Une flotte égyptienne, commandée par Ibrahim, était arrivée en Grèce, prête à s'emparer du gouvernement hellénique réfugié à Nauplie.

A ce moment, Canning se résolut à agir. Les choses allaient trop loin. Il envoya Stratford, un de ses parents, informer le gouvernement hellénique des intentions de l'Angleterre. Elle voulait l'indépendance et allait le signifier aux gouvernements européens.

Mais l'indépendance était restreinte à un bien petit territoire. Il s'agissait seulement des îles de la mer Egée, et encore de la moitié de ces îles, des Cyclades seulement et de l'île d'Eubée ; presque rien en terre ferme. Les Grecs acceptèrent : le principe de l'indépendance était posé ; dans leur joie patriotique, ils ne discutaient rien, les frontières fussent-elles restreintes, au point d'étouffer leur liberté naissante !

Officiellement une grande nation qui offrait sa médiation et les frontières du pays libre étaient vaguement dessinées !

La Turquie protesta. Canning, fort peu intimidé, fit davantage. Il pria l'homme le plus illustre d'Angleterre, le duc de Wellington, d'aller à Saint-Pétersbourg. Le projet de médiation fut développé et il fut décidé que des conférences auraient lieu à Londres. Conférences qui amenèrent en 1826 une déclaration et enfin le traité qui donnait à la Grèce, ressuscitée après tant de siècles, une place reconquise parmi les nations européennes.

Cependant les puissances, hésitantes encore après ce coup d'éclat, songeaient à consoler la Turquie. La France ne voulait pas se brouiller avec Ibrahim pacha qu'elle avait soutenu de tous ses efforts en Egypte.

Ce fut presque le hasard qui les amena à faire honneur à leur signature. Trois braves amiraux se trouvaient ensemble dans la mer Egée, le Français Rigny, le Russe Hyden et l'Anglais Codrington. Leurs instructions portaient : « Il faut qu'Ibrahim pacha retourne en Egypte. » Ibrahim pacha était brave, et il refusa insolemment. Alors, malgré tous les conseils de prudence, la sommation devint action. Les canons tonnèrent. Une grande bataille s'engagea, et comme autrefois à Lépante, les flottes de la chrétienté détruisirent les galères de l'Islam à Navarin.

Mais, j'en reviens à mon sujet. Quelles étaient les limites de ce pays dont l'indépendance était ainsi reconnue? Le gouvernement était encore républicain, présidé par Capo d'Istria, patriote grec, mais ancien ministre russe et appuyé par le tzar.

Du côté anglais, Canning proposait aux Grecs un candidat ; il provoquait chez eux des pétitions leur faisant demander comme souverain le prince Léopold de Saxe-Cobourg, prince fort sage et très libéral, qui consentit à étudier la question et vint conférer avec Capo d'Istria.

Celui-ci était-il désireux de décourager le candidat anglais? On l'a dit, mais il pouvait être sincère, en lui donnant ces très justes conseils : « Vous ne pouvez, disait-il, commencer avec espoir de succès une si grande entreprise si d'avance on la rend impossible : et c'est la rendre impossible, que de vous étouffer dans de trop étroites frontières. » Vous avez tous, messieurs, la carte de Grèce sous les yeux ; vous voyez, n'est-ce pas, le Péloponèse et puis cette langue de terre très resserrée qui est l'isthme du Corinthe ; un peu plus haut, la terre se resserre encore, quoique moins étroitement, entre les deux golfes d'Arta et de Volo. Ce sont des ports naturels, tout à fait nécessaires au développement et à la prospérité d'une nation maritime. Les provinces d'Épire et d'Acarnanie bordent le golfe d'Arta ; et le golfe de Volo s'enfonce dans la Thessalie. La Grèce, disait Capo d'Istria, ne peut se passer de ces ports et de ces provinces. N'a-t-elle pas aussi un droit évident, nécessaire sur la Crète? et d'autre part, ne doit-elle pas réclamer, dans l'Adriatique, les îles Ioniennes? Ces îles formaient alors un petit état sous la suzeraineté de l'Angleterre et celle-ci ne désirait pas étendre la Grèce vers la baie d'Arta, craignant l'influence trop voisine de l'hellénisme sur les îles Ioniennes.

C'est ainsi que le prince Léopold de Saxe-Cobourg, se rendant aux conseils de Capo d'Istria que les événements démontrèrent avoir été si sages, refusa le trône de Grèce qui fut donné depuis au roi Othon.

Mais ces frontières, jugées trop étroites en 1827, ont-elles été étendues? Fort peu, vous allez voir, et après beaucoup d'infatigables demandes, et de vaines promesses. Lorsque

des gens malveillants pour l'hellénisme viennent dire : « Ce peuple qui existe depuis 80 ans, a-t-il travaillé, s'est-il développé comme on pouvait le croire? A-t-il été aussi industriel, aussi commerçant, aussi intellectuel, aussi scientifique qu'il aurait dû l'être? » Songent-ils, ces gens malveillants, à toutes les barrières infligées au progrès de l'hellénisme, par l'Europe, manquant à ses promesses et à ses engagements?

Oui, je n'hésite pas à le dire, l'Europe a souvent manqué à ses engagements; elle savait et il était trop évident que des frontières trop étroites empêchaient le progrès national. Ce peuple avait tout accepté : comment eût-il fait autrement? Mais à tous les patriotes hellènes le cœur devait saigner de penser qu'à leurs portes ils avaient des frères, habitant des pays appartenant tout entiers et de tout temps à la race hellène et qui étaient restés sous le joug ottoman. Epire, Thessalie, ces noms classiques affirmaient par eux-mêmes leur bon droit. Et lorsque les Grecs réclamaient, avec les baies d'Arta et de Volo, une frontière s'étendant jusqu'au Pinde, à l'Olympe à la vallée de Tempé, pouvait-on dire que leurs prétentions étaient excessives? C'étaient là des régions, depuis des milliers d'années, consacrées hellènes par la gloire des anciens et par la fidélité dans les temps modernes! (*Applaudissements.*)

Aussi les Grecs conservèrent leur prétention et la firent valoir de toutes leurs forces devant l'Europe Mais ici, je franchis une longue période.

L'Angleterre, après cet effort de générosité qui lui avait fait se risquer dans une partie qu'elle estimait périlleuse pour accorder un peu de justice et de liberté à la Grèce, sembla revenue, pendant de longues années, à des idées de prudence égoïste. Nous la voyons, d'accord avec la France, d'ailleurs, en 1854, au moment de la guerre de Crimée, refuser rudement à la Grèce le droit de se mêler de la grande partie qui allait se livrer. On bloque le Pirée; on dit aux Grecs qu'ils n'ont pas à se mêler de la guerre, qu'ils ne peuvent en rien espérer.

En 1863, légère concession : L'Angleterre se désintéresse du petit état des îles Ioniennes. Le peuple est consulté et n'est pas douteuse son opinion. A l'unanimité, il abandonne même le semblant d'indépendance que l'Europe avait donné aux îles Ioniennes et demande l'annexion des îles à la Grèce. Cette annexion eut lieu en 1863.

Je passe maintenant aux grands événements de 1878, et la défaite pénible de la Turquie après cette guerre qui coûta à la Russie plus cher certainement qu'elle ne le pensait d'abord. En 1827, l'empereur Nicolas avait poussé sans grand effort une pointe rapide jusqu'à Andrinople. En 1878, l'empereur Alexandre eut beaucoup plus de peine à entreprendre le même chemin. Mais enfin, il était arrivé, après Plevna et une héroïque campagne, aux portes de Constantinople.

Dans le traité de San-Stefano, la Russie, naturellement, revient à ses anciens plans, ceux de 1825 : démembrer l'empire turc et créer un état indépendant sur lequel elle aura toute influence; elle dessine sur la carte une très considérable principauté nouvelle, une Bulgarie bien différente de celle que nous voyons aujourd'hui. Elle avait autant de kilomètres carrés et à peu près autant de population que ce qui devait rester à la Turquie d'Europe, avec cet avantage que cette énorme Bulgarie était compacte et que la Turquie d'Europe se trouvait déchirée en trois morceaux. En effet, la Bulgarie nouvelle occupait la Macédoine, ou du moins une grande partie de cette province; elle arrivait, par Seres, à Kavala, entre Salonique et Constantinople, au bord de la mer Egée. Le sultan n'aurait pu communiquer avec ses sujets Albanais que par mer; ses états étaient coupés en tronçons. C'était là aussi un coup très grave pour l'hellénisme, car enfin l'hellénisme existe à Constantinople où l'empire grec d'autrefois a laissé des traces et des souvenirs. Lorsque les Turcs s'emparèrent de Constantinople, ils laissèrent debout l'antique patriarcat religieux, et autour du Patriarche œcuménique du Phanar l'hellénisme vit encore à Constantinople. L'hellénisme de Grèce et celui de Constantinople se seraient trouvés coupés et séparés en deux fragments par cette formation d'un état slave aboutissant à la mer Egée.

Lorsque le projet de la Russie fut discuté à la Conférence de Berlin, l'Angleterre naturellement et fort heureusement fit de graves objections. Alors naissaient en Angleterre, à la voix de Gladstone, les comités balkaniques; au point de vue de l'humanité, l'opinion publique s'inquiétait du sort des races diverses livrées en pleine Europe à leurs dissensions intestines et à l'incurie d'un gouvernement barbare. Les divisions, comme le montra l'illustre exemple de lord Salisbury, n'empêchaient pas sur ce point les ententes.

Le marquis de Salisbury, au Congrès de Berlin, prononça des paroles qu'il est bon de rappeler, parce qu'elles sont absolument prophétiques. Il annonça tout ce que nous avons vu se produire pendant ces dernières années; vingt ans après la prédiction. Il disait alors aux Russes : « Prenez garde! vous allez créer une principauté considérable, mais dans laquelle les populations ne seront ni de la même race ni de la même religion. Dans cette énorme Bulgarie se rencontreront des Serbes, des Bulgares, des Turcs et des Grecs. Ils sont divers de race et comme tels ne conçoivent une nationalité distincte que lorsqu'elle a une Eglise distincte; vous vous proposez de donner à cette Bulgarie une Eglise autonome, un exarchat, leur appartenant à eux seuls. Il y aura là des sources de luttes incessantes; les colères entre les diverses races se réveilleront, les divisions religieuses les redoubleront, et dans ce nouvel empire, que vous voulez créer, l'anarchie et la guerre civile ne pourront pas manquer de se produire. — Oh! disait le prince Gortschakow, vous exagérez, tout d'abord au point de vue religieux, parce qu'en somme c'est toujours l'Eglise grecque qui régnera, et entre le patriarcat et l'exarchat bulgare, il n'y aura que des différences de liturgie. »

Comment, diront des politiques modernes, se battre non pas pour des questions de principe et de foi, mais pour de simples questions de liturgie? Singulière chose que les passions religieuses! — Eh! les passions politiques ne provoquent-elles pas de semblables phénomènes? et ne voit-on pas des gens se battre avec la plus grande violence, alors que de profonds principes ne sont pas en jeu, qu'il s'agit de simples procédés différents et d'opportunités dans la marche à suivre; en un mot, de véritable liturgie politique?

Je reviens au congrès de Berlin; il réduisit de moitié la Bulgarie, telle que le traité de San Stefano l'avait faite. Quant à la Grèce, elle obtint quelque chose, mais bien peu. Elle obtint d'abord d'être entendue. La question s'était posée de savoir si on entendrait les délégués grecs. Question étrange que l'on s'étonne même d'avoir vu discuter. Comment était-il possible de ne pas les entendre? Ils étaient les premiers intéressés. Avec l'appui de lord Salisbury, M. Delyannis et M. Rengabé furent admis au congrès et ils y développèrent leurs vues. Ils eurent, disent certains historiens, le tort de demander trop. Moi, je trouve qu'ils eurent raison d'être francs et de demander ce qui leur appartenait. Ce qu'ils demandaient, c'était la Crète, c'était l'Epire et la Thessalie, par conséquent, tout ce pays d'Arta et de Volo que, depuis la naissance de la nouvelle Grèce, les hommes d'Etat de l'Europe entière avaient reconnus indispensables à la vitalité de la Grèce. (*Applaudissements.*)

Les représentants de la Grèce eurent donc raison de poser la question avec franchise. A ma grande satisfaction de Français, leur parti fut soutenu ardemment par le représentant de la France, M. Waddington. L'Angleterre de ce temps-là, l'Angleterre de M. Disraëli le soutint d'abord; mais enfin, ayant obtenu pour elle-même l'île de Chypre, elle soutint plus faiblement les autres, et tout ce que la Grèce put obtenir fut cette déclaration : « Vous n'avez pas tort, mais tâchez de vous entendre avec la Turquie, et certainement dans les discussions que vous aurez pour votre rectification de frontières, vous serez soutenue. »

La discussion se prolongea donc, et ce fut vers 1881, après de nouvelles conférences, que l'on obtint pour la Grèce un bien petit élargissement de frontières, et seulement du côté de la mer Egée. Elle obtint enfin la partie de pays entourant, du côté de l'Est, la baie de Volo avec la capitale de la Thessalie. Du côté de la baie d'Arta, elle obtint le petit territoire, le district d'Arta, sans avoir pu se rendre maîtresse absolue de la baie qu'elle convoitait si justement.

Mais cet accroissement de frontières n'était pas encore ce que, depuis le commencement, la Grèce avait le droit d'espérer. Après les déclarations qui avaient été faites au congrès de Berlin, on se demande si vraiment des paroles qui ne peuvent être prononcées que gravement lorsqu'elles le sont au nom de si grands intérêts et de si grandes puissances, perdent toute espèce de sens. Car solennellement la parole de l'Europe était engagée et ce n'est pas par fractions et par débris, mais tout entière que les vieilles provinces grecques de la Thessalie et de l'Epire devaient faire retour à la Grèce.

Depuis lors, messieurs, les événements ont encore marché. Vous vous rappelez le cri d'horreur qui, tout d'un coup, éclata à travers toute l'Europe, lorsque, dans un pays réputé civilisé, dans un pays européen, on vit un souverain livrer au massacre une partie de ses sujets. Vous vous souvenez de l'émotion soulevée par l'horreur des crimes d'Arménie, de ces meurtres en masse auxquels on procéda, ce qui est le comble de l'horreur, avec un ordre parfait, et au cours desquels aucune victime ne se rencontra en dehors de celles qui avaient été marquées, car il n'y eut qu'un ou deux catholiques ou protestants égorgés par erreur, tels que le Père Salvatore. Les diplomates européens en furent témoins officiels, ils sont relatés dans leurs dépêches; et notamment M. Cambon, qui représentait à ce moment-là avec tant de distinction la France à Constantinople; M. de Nelidoff, ambassadeur de Russie, que nous avons maintenant le bonheur de posséder à Paris, signalèrent l'horreur de ces crimes. Après de pareils attentats, une réparation était nécessaire; elle fut naturellement insuffisante, mais cependant elle profita un peu à la Grèce. Et à bon droit, car la Grèce, avec un généreux esprit d'à-propos, saisit cette occasion de secouer le joug.

Depuis la guerre d'indépendance, la Crète n'avait pas cessé un jour de demander à l'unanimité son annexion à la mère patrie. Elle se souleva, après les massacres d'Arménie, et le gouvernement hellénique envoya quelques troupes, avec le colonel Vassos, encourager et soutenir les Crétois.

Ce fut, comme toujours en pareil cas, pour les puissances d'Europe, le sujet d'une inquiétude et d'une indécision qui deviendraient ridicules, si tout cela n'était si grave. Quel barbare que ce Turc! s'écrient les sages d'Europe. Eh bien! disent les Grecs, secouons le joug. — Arrêtez imprudents, étourdis, qu'allez-vous faire! Et l'Europe qui, pendant les massacres d'Arménie, était restée bien tranquille et trop douce, respectant les fureurs de l'*Homme malade*, parce qu'elle convoitait son héritage; l'Europe donc, qui, au moment des attentats d'Arménie, était restée trop tranquille, s'émut beaucoup en présence de l'insurrection de Crète. Ces flottes terribles, ces machines que la science invente et qui vraiment confondent l'imagination, ces cuirassés énormes, de tous les côtés se mirent en route, et la mer de Crète bouillonna sous ces énormes monstres venus d'Angleterre, d'Italie, de Russie, de France, réunis autour des rochers crétois. Le canon même tonna; beaucoup de boulets terribles éclatèrent, mais heureusement sur des montagnes, sans faire beaucoup de mal aux chevriers crétois qui s'y cachaient!

On m'a raconté, et je me réjouis de penser, que notre amiral, un spirituel et vaillant loup de mer bien français, l'amiral Pottier, avait toujours de bonnes raisons à donner lorsqu'on le sommait de prendre part à ces exécutions. Il répondait que ses navires étaient en mauvais état, ou que le brouillard l'empêchait de se mettre en route. Imitant Nelson qui, autrefois, lorsqu'il recevait des ordres qui ne lui plaisaient pas, ajustait sa lorgnette à son œil borgne, et disait : « Je ne vois rien ». *(Applaudissements.)*

Mais, un nouveau blocus du Pirée eut lieu, comme en 1886. Heureusement la flotte française, cette fois encore, n'y prit pas part. Bloquer le Pirée! Menacer de tirer des obus à la mélinite sur ce qui reste du Parthénon, est-ce que vraiment il est possible pour des nations civilisées de penser à des choses pareilles? Et tout cela pour maintenir un *statu quo*, le triste *statu quo* ottoman! Bloquer le Pirée! Il me semble que tous les noms de la vieille Grèce protesteraient. On dit qu'il ne faut pas s'attacher aux mots, mais enfin les mots ont un sens. Non seulement tous les noms admirables de l'ancienne Grèce protesteraient, et bombarder le Parthénon resterait dans l'histoire une formule fâcheuse. Mais de plus si on veut les destiner à de pareilles besognes, il ne faut pas appeler, comme on fait aujourd'hui, ses navires *Liberté, Justice, Vérité*. Voit-on la *Démocratie* occupée au blocus d'Athènes. (*Applaudissements.*)

Je ne suis donc pas très fier pour l'Europe de cette campagne, mais j'ai le droit d'en être fier pour nos amis les Grecs. Voilà des gens auxquels on dit : « Vous n'avez pas montré depuis longtemps beaucoup d'énergie, vous n'avez pas de courage militaire... » car j'ai entendu ces reproches leur être faits, non pas par des gens ayant un vieux sentiment militaire... mais même par des pacifistes. Oui, j'ai entendu des pacifistes, de ces gens qui croient à la paix universelle, reprocher aux Grecs de n'avoir pas assez d'énergie militaire. Eh bien, il me semble que l'exemple qu'ils ont donné n'est cependant pas banal. D'abord se soulever en 1821 sans armes, sans ressources, contre l'Europe étonnée et contre la Turquie alors puissante; dans les événements plus récents, en présence des flottes de l'Europe, ne pas hésiter à lever le drapeau de l'indépendance sur les rochers de la Crète; enfin, prendre les armes et marcher contre l'armée turque; ce qui n'est pas peu de chose, car elle venait, peu d'années auparavant, de montrer à l'immense Russie sa valeur redoutable; tout cela peut être taxé d'imprudence, d'étourderie, mais non pas de lâcheté. Songez à ce que sont les répressions que la Turquie exerce, les massacres, les incendies, et la terrible manière qu'emploie le Gouvernement ottoman pour rétablir la paix. Non, dans toutes ces circonstances le manque de courage n'a pas été ce que l'on peut reprocher à l'hellénisme. *(Applaudissements.)*

L'annexion de la Crète, nous avons lieu de l'espérer, et ce n'est pas un secret, est une affaire faite. Les puissances ont occupé ce pays pendant quelque temps, elles l'occuperont encore; mais déjà nos bataillons reviennent et la garde qu'il a fallu monter sera bientôt achevée, et sans proclamer encore l'annexion, l'Europe finira par accepter une proposition comme celle qui fut faite autrefois pour Rome, au moment des guerres d'Italie, par Massimo d'Azeglio. Il disait : « Je ne propose pas encore l'annexion de Rome à l'Italie, mais enfin pourquoi, puisque des troupes étrangères l'occupent, faut-il que ce soient des troupes françaises? On pourrait y mettre d'autres troupes étrangères, les troupes italiennes, par exemple, qui y joueraient le même rôle provisoirement que les troupes françaises. » Eh bien, j'espère qu'une proposition semblable à celle de Massimo d'Azeglio sera faite un de ces jours. La Crète restera province turque, c'est entendu, mais enfin, pour y mettre l'ordre, il ne sera plus nécessaire d'envoyer des troupes françaises, autrichiennes ou russes, on y mettra des troupes étrangères, les troupes grecques. Je crois que cette concession pourra être faite par l'Europe, et qu'ainsi l'hellénisme entrant, lui aussi, dans la voie des concessions, pourra se déclarer satisfait.

Mais vous voyez ce peuple, avec une persistance bien digne d'éloges, avec un entêtement patriotique admirable, à travers les années, venir un siècle après la proclamation de son indépendance, persister dans son plan : « Vous nous déclarez indépendant, c'est bien, mais vous nous étouffez dans des limites trop étroites; donnez-nous ce qui nous revient, accordez-nous les provinces qui sont incontestablement helléniques; ne nous enfermez pas dans le Péloponèse, laissez-nous nous défendre un peu ». Et vous voyez que peu à peu l'Europe est obligée de se rendre à cette patriotique obsession.

Je crois qu'en ce moment même l'hellénisme a des chances de faire encore entendre sa voix, et de pouvoir pousser ses réclamations un peu plus loin.

Tout récemment il s'est ému et devait s'émouvoir des troubles de Macédoine. Là, les prophéties de lord Salisbury se sont trop tristement réalisées, et, d'autre part, les mesures prises, les réformes essayées se sont trouvées, il faut en convenir, singulièrement en défaut.

L'Europe, en créant une nouvelle Bulgarie, avait imposé à son Gouvernement des conditions qu'elle stipule toujours pour les autres : respect absolu de la liberté de conscience, liberté complète pour la religion et pour l'enseignement, enseignement donné aux diverses races dans leur langue respective, respect enfin des propriétés religieuses ou scolaires. Ce sont là des obligations que l'Europe impose toujours aux étrangers, ce sont des vérités qui devraient être, dans un temps de civilisation comme le nôtre, universellement reconnues.

Hélas! lorsque chacune des grandes puissances ne traite pas pour les autres, mais pour son compte propre, on est obligé d'avouer qu'elle n'est pas toujours aussi fidèle à ces principes. On l'a bien vu dans la Pologne allemande, et ailleurs. Mais enfin, en la circonstance, il s'agissait d'étrangers et la situation était particulièrement intéressante parce que les divisions étaient profondes. C'est ainsi que dans les statuts qu'on avait imposés à la Bulgarie, tous ces principes avaient été solennellement affirmés. Ils le furent une fois de plus lorsque l'on accorda aux réclamations de la Bulgarie ce que l'on accordait bien moins largement à la Grèce, c'est-à-dire un élargissement de frontières. Peu d'années après le Congrès de Berlin, la Roumélie orientale qui avait été refusée de Berlin à la Bulgarie lui fut accordée; la principauté occupait des pays où les souvenirs grecs sont très anciens; par exemple, ces villes de la mer Noire qui s'appellent Anchialos et Mesimvria; là des colonies grecques s'étaient établies au temps où la mer Noire s'appelait le Pont-Euxin. Anchialos est une petite ville qu'Ovide célèbre dans ses chants d'exil, dans les *Tristes*... à bord du navire qui l'emportait chez les Scythes, il apercevait et il saluait les murs grecs d'Anchialos, leur adressait un dernier adieu, avant de s'enfoncer chez les barbares. Anchialos donc était grecque depuis l'antiquité, gardant son caractère sous la domination ottomane.

Il est triste de constater que la Bulgarie fut moins tolérante, malgré les engagements pris devant l'Europe. Des écoles grecques, le gouvernement de Stambouloff et de ses successeurs et émules n'en voulait plus; il interdisait d'enseigner la langue grecque, qu'il remplaçait par le bulgare; la langue d'Attila au lieu de celle d'Homère. Les écoles furent fermées, détruites. Des collisions eurent lieu. Un jour un évêque grec, nommé par le patriarche œcuménique, arriva à Varna, la foule le reçut à coups de bâton et à coups de fusil. On vit l'église Hagia Marina, cathédrale grecque de Philippopoli, occupée par une populace en fureur et le sacristain précipité du haut du clocher.

Ce ne furent pas seulement les églises qui souffrirent, ni seulement les écoles populaires. A Philippopoli, il y avait un lycée important créé à grands frais par des Grecs riches. J'ai vu des photographies montrant l'état de ruine de ce lycée, avec ses laboratoires détruits, les instruments brisés, les meubles, les livres saccagés et jetés par la fenêtre. La ville d'Anchialos, à la suite de quelques troubles, fut tout entière réduite en cendres, les trois quarts et demi de la population n'eurent plus d'asile, toutes les maisons grecques furent brûlées. J'ai eu aussi sous les yeux des photographies avant et après le désastre. Mesimvria eut le même sort. C'est un retour à la barbarie. Et il est permis d'affirmer, après l'expérience de la Roumélie Orientale, que le fait de détacher cette province de l'empire ottoman et de la confier à l'administration bulgare, n'a profité en rien à la civilisation et à la paix. C'est une leçon dont les puissances et l'Angleterre en particulier devraient se souvenir.

Très peu de réclamations furent adressées, à cette occasion, par l'Europe au gouvernement bulgare, très peu d'indemnités aussi ont été données. Mais si de pareils faits pouvaient se passer en territoire bulgare, à plus forte

raison des faits similaires pouvaient-ils se passer en territoire turc, dans cette Macédoine où tant de races se coudoient et se rencontrent. Dans ces trois vilayets de la Macédoine, dont l'un, celui de Salonique est certainement entièrement grec, dont les autres, celui de Monastir et celui de Kossova, ont une population bulgare, serbe et grecque, ce fut une campagne de ruines, on vit des bandes sortant de la Bulgarie, commandées par des officiers bulgares, arrivant dans les villages, les rançonnant, les mettant au pillage pendant des années!

Tous ces faits ont été connus et révélés à toutes les Chancelleries européennes, notamment par un très distingué diplomate, consul général d'Angleterre à Salonique, dont le nom est bien connu, sir Alfred Billotti. En 1902, les rapports ne signalent l'entrée en Macédoine que des seules bandes bulgares.

Il y en a eu d'autres depuis. Il y a eu des bandes grecques. Elles furent formées d'abord sur place, en 1904, de Grecs macédoniens, pour défendre les villes grecques menacées, comme Castoria, par exemple. Puis il en vint de la mère patrie. Les Grecs ont voulu défendre leurs frères de Macédoine et n'ont pas voulu que la Bulgarie s'emparât de la Macédoine et s'installât peu à peu jusqu'à Serrès, jusqu'à Kavala, sur les bords de la mer Egée, comme elle s'était emparée de la Roumélie orientale. C'est ce que l'hellénisme ne pouvait tolérer. Quoique la situation fût bien inférieure à celle des Bulgares qui en Macédoine étaient tout près de chez eux, les bandes grecques prirent la campagne. De petits navires les emportaient vers la Thrace, comme autrefois les Argonautes! Aussitôt les Bulgares jetèrent les hauts cris, les accusant d'être complices des Turcs, accusation que les faits contredisent. Lorsque ceux-ci, sortant de leurs confins, se livrent à de brutales incursions, les partisans hellènes en sont victimes comme les autres.

Enfin, l'Europe s'émeut ou plutôt deux grandes puissances s'émeuvent, la Russie et l'Autriche, et elles font un arrangement que l'on a appelé l'arrangement de Muersteeg. Elles demandent aux puissances d'envoyer des officiers chargés d'organiser une gendarmerie.

Chacun répond à leur appel. Chaque colonel s'installe et surveille le pays qui lui est confié. Mais le mal est profond, et les bandes continuent leurs exploits : bandes grecques, bandes bulgares, bandes serbes. C'est une guerre de partisans, et trop souvent, il en faut convenir, de brigands.

Enfin, survient un coup de théâtre, et l'entente entre la Russie et l'Autriche se rompt à la suite de la proposition du baron d'Ehrenthal. Mais sans vous trop retenir, je dois vous conter l'origine de cet événement.

Pour l'anniversaire de la prise de Plevna, un certain nombre d'officiers russes, ayant à leur tête le grand-duc Wladimir, vinrent l'an passé en Bulgarie, et, naturellement, un grand enthousiasme éclata. Dans des banquets, on but au souvenir des exploits des Russes et des Bulgares, leurs vaillants auxiliaires. Enfin, des toasts furent portés, — ce mot fut prononcé, — à Constantinople slave!

Rien ne pouvait exalter davantage le patriotrisme bulgare.

Ce peuple, peu cultivé, a montré, il faut le reconnaître, une singulière vitalité; échappé au joug ottoman, il a accompli de grands progrès, au moins dans le sens de la force militaire et de la richesse agricole. Il a, pour son armée, sacrifié sur un budget de 120 millions, tout près de 60 millions. Il peut mettre 60.000 hommes sur pied en temps de paix, et il peut arriver à quintupler ce chiffre en temps de guerre. Il a le sentiment de sa force et le souvenir d'une plus grande Bulgarie embrassant la Macédoine, poussant vers la mer Egée et que le traité de San Stefano constituait.

Les Russes, donc, au souvenir des succès remportés en commun, excitèrent donc dans ce pays un grand enthousiasme. Naturellement, l'enthousiasme fut moindre en Autriche: celle-ci, ayant conclu un pacte, trouva que sa grande partenaire l'oubliait.

Est-ce le dépit et l'esprit de riposte qui inspirèrent le ministre autrichien, le baron d'Ehrenthal? Je ne sais. Mais il annonça l'intention de construire un chemin de fer reliant directement la Bosnie autrichienne à Salonique.

Le baron d'Ehrenthal n'était pas du tout connu comme ennemi de la politique russe. Il avait été ambassadeur en Russie, il était l'ami de M. Iswolski. Il était dans son pays le représentant de la politique conservatrice qui rêve toujours l'entente des trois Empereurs; on ne pouvait pas le soupçonner en principe de mauvais vouloir à l'égard du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Mais l'occasion avait pu modifier ses sentiments.

Il n'usait d'ailleurs que de son droit.

Le traité de Berlin avait donné, comme vous savez, à l'Autriche, la Bosnie et l'Herzégovine et, comme vous le savez aussi, l'administration autrichienne dans ces deux pays s'était fait grand honneur en y faisant régner la paix et en y développant considérablement la propriété industrielle et agricole.

Au bout de la Bosnie s'ouvre un passage, un défilé dans les terres, qui s'appelle le sandjak de Novibazar; c'est un territoire fort étroit entre la Serbie et le Monténégro qui appartient encore à la Turquie; mais l'article 29 du Congrès de Berlin avait stipulé que l'Autriche aurait le droit de créer des routes militaires, et même de faire occuper ce petit territoire par ses troupes. C'est donc en invoquant cet article du traité de Berlin que le baron d'Ehrenthal proposa de créer dans ce petit défilé un court chemin de fer d'une centaine de kilomètres seulement, devant relier la dernière ville de Bosnie, Uvac, à Mitrowitza. Ce petit rattachement de chemin de fer a une importance considérable, parce que la ligne que l'on retrouve va à Salonique. Je sais bien que l'Autriche avait déjà, par voie ferrée, une communication à Salonique, mais cette communication traversait la Serbie, tandis que maintenant le nouveau chemin de fer va pouvoir permettre à l'Autriche de passer en Turquie et d'arriver au bord de la mer Égée, à Salonique, sans sortir de chez elle.

A ce sujet, on se demandait : « Quel est le but que poursuit l'Autriche? Ce n'est pas un but commercial. En effet, cette ligne ne pourra pas avoir une aussi grande importance commerciale que l'autre ligne qui existe déjà et qui traverse la Serbie pour aller de Vienne à Salonique. La ligne qui traverse la Serbie reste le chemin le plus court; de plus, c'est une ligne à voie large, tandis que la nouvelle ligne qu'il s'agit de créer sera une ligne à voie étroite. Cette dernière ligne est assez difficile à faire, elle traverse un pays pauvre, un pays de montagnes. Elle ne paraît donc pas offrir de grands avantages. Par conséquent, si l'Autriche n'a pas, dans la construction de cette ligne, un intérêt commercial, c'est qu'elle y a un intérêt stratégique ».

En effet, tous les stratèges en chambre de l'Europe voyaient déjà des troupes autrichiennes arriver directement à Salonique sans avoir à traverser l'Etat tampon, la Serbie. De là, une certaine émotion. Cette émotion était-elle fondée? Mon Dieu, je vais vous faire un aveu au sujet des lignes stratégiques. Je ne dis pas du tout que mes idées ne puissent pas être discutées, mais je pense que l'on exagère quelquefois l'importance et le danger. J'ai entendu un jour, un très illustre général auquel on reprochait, par chauvinisme excessif, une pure démarche de courtoisie, répondre par ces paroles : « Je ne fais pas la guerre pendant la paix. » Elles m'ont paru fort sages : il ne faut pas non plus trop s'inquiéter de la guerre pendant la paix.

Je ne suis pas, je vous l'ai déjà dit, je pense, de ceux qui croient à la paix universelle, je ne dirai même pas que je suis de ceux qui la désirent, ou du moins, je souhaiterais, dans l'intérêt de mon pays et des autres, à cette terrible éventualité, qu'ils eussent toujours l'âme assez haute pour l'affronter, si la Patrie l'exige. Il faut s'y tenir prêts; ce malheur, comme l'a dit le président Roosevelt, n'est pas le plus grand qui puisse arriver à un peuple. (*Applaudissements.*)

Ne me prenez donc pas pour un pacifiste. Mais les hommes de guerre feront leur devoir quand la guerre viendra. En attendant, les arts de la paix n'ont point à s'en préoccuper. Fermerons-nous une route au commerce, parce qu'il se pourrait qu'un jour la guerre s'en servît?

Chemin de fer stratégique! Mauvaise raison pour le refuser. — Quelquefois aussi mauvaise raison pour le construire, quand il n'a aucune utilité, si ce n'est un intérêt électoral!

Aussi je me défie de ce terme.

Et malgré les prétendues raisons stratégiques, je ne saurais m'inquiéter outre mesure et apercevoir déjà les armées de l'Autriche, voire même celles de l'Allemagne, arrivant à Salonique par le petit chemin de fer à voie étroite de Serajeno à Mitrowitza.

On m'a fait une autre objection en me disant : « Au point de vue industriel, vous allez ouvrir à l'Autriche et à l'Allemagne des voies nouvelles, et votre commerce pourra être concurrencé dans la mer Egée par les commerces autrichien et allemand. »

Ce sont là encore des arguments que je trouve inspirés par un point de vue trop étroit. Je ne crois pas, surtout quand on est en France, c'est-à-dire dans le pays le plus riche, le plus industriel du monde, qui sert de banquier à tous les autres, que l'on puisse s'arrêter à une semblable objection. Ce serait véritablement une politique extrêmement étrange que de dire, lorsqu'un progrès peut être réalisé, lorsqu'une route peut être construite dans un pays où il n'y en pas. « Nous ne la laisserons pas faire, parce que nous avons peur que cette route puisse servir à d'autres passants que nous. » C'est là une considération que je trouve indigne de nous, non seulement par fierté, mais aussi par intérêt bien entendu. Je crois que la politique de bouts de chandelle et de petite protection étroite, est une politique qui ne doit pas nous profiter. Il faut, d'ailleurs ici, envisager les choses à un autre point de vue.

Comment Paris s'opposerait-il à l'ouverture de voies nouvelles? Paris (pardonnez à l'orgueil d'un de ses représentants) est une ville admirable que tout le monde aime, dont tout le monde se croit un peu le citoyen, qui est le centre où tout le monde se donne rendez-vous, car avant de faire un voyage de plaisir ou d'affaires à travers l'Europe, on part toujours de Paris, et on y revient.

Eh bien! Paris est à quelques heures de Berlin, de Vienne, de Rome ou de Madrid, c'est parfait; mais croiriez-vous qu'à l'heure où nous sommes, Paris ne communique pas

avec Athènes, et qu'il faut, si on veut aller chez vous, il faut prendre la mer, car il y a encore des pays sans routes entre le dernier chemin de fer européen et les chemins de fer grecs ! Cela paraît tout à fait extraordinaire, et j'espère qu'après cette nouvelle voie menant à Salonique, lorsqu'il y aura deux voies reliant l'Europe à Salonique, on verra enfin se faire le chemin de fer de Salonique à Larissa, le dernier tronçon qui manque à la grande ligne. Je souhaite le rapide de Paris-Athènes qui nous mènera chez nos amis, les Grecs. (*Applaudissements.*)

Ces grandes voies de communication, dans l'état de la civilisation moderne, ce ne sont pas seulement des instruments de plaisir et de richesse, ce sont aussi, il faut les considérer ainsi, pour des peuples ayant les mêmes idées et les mêmes intérêts, un moyen de comparer leurs idées, leur manière de penser, de se rapprocher, de causer ensemble des intérêts qui leur sont communs.

Or, les nations méditerranéennes ont des intérêts communs et des idées communes. Pour moi, j'aperçois de ce côté le progrès et l'avenir de mon pays. Je souhaite, autour de la France, l'entente de ces vieilles races qui bordent la Méditerranée. Je vois la France et j'espère ainsi que nos enfants la verront toujours, savante lettrée, amie des arts et de l'industrie, riche et économe, amie secourable et encourageante des nations ayant les mêmes traditions, les mêmes goûts et habitant comme elle les bords de ce vieux lac latin et grec, la Méditerranée. France, Espagne, Italie, Grèce doivent marcher unies. Et si des voies nouvelles conduisent l'Autriche vers la mer Egée et vers le Levant, il me semble qu'en l'encourageant, en ne la repoussant pas de notre orbite, nous trouverons peut-être le meilleur moyen de la détourner du pangermanisme et de l'aider à garder son autonomie.

Dans la politique étrangère, il me semble inintelligent de refuser tout aux autres sans essayer de se placer à leur point de vue. Nous devons être très fermes, intraitables, lorsque nous nous sentons chez nous, dans notre droit et ne pouvons pas céder sous peine de perdre notre prestige. Telle est à nos yeux l'affaire marocaine; il y a là un devoir de situation; il nous faut accomplir des sacrifices nécessaires ou bien quitter l'Afrique. Et là, bravement, si nous trouvions sur notre route des mauvaises volontés, il faut leur tenir tête sous peine de n'être plus nous mêmes. Mais si dans d'autres endroits nous trouvons d'autres peuples placés dans la situation que j'essaye de décrire, c'est-à-dire poursuivant un intérêt vital pour eux, auquel nous ne pouvons objecter pour notre compte qu'un intérêt mesquin et secondaire, eh bien ! il faut faire céder l'intérêt mesquin devant l'intérêt vital. Cela est digne de nous ; et cela est de bonne politique.

Il paraît qu'un autre chemin de fer formant croix avec celui-ci est réclamé.

On doit mettre la Serbie en communication avec l'Adriatique ? Tant mieux ! Que le chemin de fer de l'Adriatique se fasse, que le chemin de fer de Salonique se fasse aussi. La France et la Grèce ne peuvent qu'applaudir. Pour ma part, en raison des sentiments qui m'animent depuis le commencement de ce discours, j'y vois un grand avantage pour la France et pour la Grèce; leurs relations en seront plus aisées. L'amitié que nous avons pour la Grèce sera mieux servie par les communications qui seront plus faciles, plus fréquentes entre les deux peuples, et ainsi, je l'espère, cette amitié sera toujours plus forte, et chez nous, et chez vous. (*Applaudissements prolongés.*)

***

M. Homolle, remercie l'orateur dans les termes suivants :

Mesdames, Messieurs. J'avais commencé par des remerciements, et je crois que je dois les renouveler avec une plus grande chaleur encore que je ne les avais exprimés au début.

Il est impossible de poser la question dans des termes qui répondent mieux à l'esprit de notre Ligue, puisque nous sommes une ligue pour la défense du droit, et que c'est toujours sur ce principe du droit que s'est appuyé M. Denys Cochin dans sa belle conférence.

Il n'est pas de pensée qui puisse être plus réconfortante pour la Grèce et pour ses amis, car la conclusion, c'est que le temps travaille pour la justice et, par conséquent, pour la cause hellénique. (*Applaudissements.*)

Je suis heureux de vous faire part, et, d'ailleurs, vous le savez probablement vous-mêmes par la lecture des journaux, de l'accueil extrêmement chaud, sympathique et enthousiaste qui vient d'être fait à nos compatriotes sur tout le littoral de la mer Egée, dans toutes les villes grecques où ils ont abordé, à Smyrne, à Constantinople, à Athènes, et je suis heureux de dire que partout notre Ligue a été accueillie et acclamée. (*Applaudissements.*)

CROISIÈRE FRANÇAISE EN ORIENT

L'« Ile de France », à Smyrne, à Constantinople, en Grèce.

La croisière que l'*Ile de France* vient de faire dans les eaux du Levant a eu le plus brillant succès. Le magnifique paquebot de la *Revue générale des Sciences,* ayant à son bord 216 Français et Françaises et accomplissant son trente-septième voyage, a successivement fait escale à Smyrne, à Constantinople, au Mont-Athos, au Pirée et à Syracuse. Partout les voyageurs français ont été chaleureusement fêtés et leur passage a été marqué par de cordiales manifestations francophiles. C'est à M. Gaston Deschamps que l'organisateur de la croisière, M. Olivier, avait confié le soin d'initier les excursionnistes à l'histoire des lieux qu'ils ont visités. En Grèce et dans le monde grec, l'auteur de la *Grèce d'aujourd'hui* jouit des plus vives sympathies, nous dirons volontiers d'une popularité très méritée. Sa présence à bord ne pouvait que rendre plus ardentes les démonstrations d'amitié dont ses compatriotes ont été l'objet.

Nous recevons à ce sujet des lettres, que nous regrettons de devoir écourter, de Smyrne, de Constantinople, d'Athènes, rendant compte des réceptions qui leur furent faites en ces villes.

Smyrne, le 22 avril.

Dimanche dernier, l'*Ile de France*, commandée par le capitaine Mandine, est entré en rade de Smyrne. Au passage du paquebot à Rhodes, M. Olivier avait reçu une dépêche l'informant que le Club hellénique de notre ville désirait offrir un vin d'honneur aux voyageurs français. Dès l'arrivée du paquebot, une députation de la colonie et de la communauté grecques, composée de MM. C. Psaltof, H. Argyropoulo, A. Aréali et D. Savely, monta à bord pour saluer les passagers et leur renouveler l'invitation du Club hellénique. Ils n'avaient pas oublié les dames à l'intention desquelles ils apportèrent, dans de grandes corbeilles, des masses de fleurs.

M. Olivier, au nom des excursionnistes, acquiesça à la requête des membres du Club et l'on prit date pour l'après-midi du lendemain.

Dans l'après-midi, les touristes ont visité le bazar, des mosquées, des églises grecques. Le lendemain, dans la matinée, ils ont passé une heure au musée de l'Ecole grecque *Evangheliki*, dont ils ont admiré les belles collections. Dans l'après-midi, ils ont fait une excursion au Mont-Pagus où ils ont visité le tombeau de saint Polycarpe, l'emplacement du Stade, le château. Vers 5 heures eut lieu, au Club, la réception organisée par la colonie grecque. A l'entrée des salons, garnis de fleurs et de drapeaux, nos hôtes ont été reçus par le bureau du Cercle. M. Constantin Psaltof leur a souhaité la bienvenue, puis le consul général de Grèce, M. Eugeniadès, leur a dit éloquemment combien les Hellènes aiment la France et quelles raisons ils ont de l'aimer. M. Bonnat, professeur à l'Alliance française, et M. Seferiadès, ont également pris la parole. C'est M. Gaston Deschamps qui a répondu à ces allocutions. Quel régal, son discours ! L'auditoire a vibré d'enthousiasme. L'orateur a été l'objet d'une ovation.

Le consul général de France, M. Blanc, un grand nombre de Français et la société grecque de notre ville assistaient à cette réception qui a été couronnée de succès.

A 7 h. 1/2, un dîner a été donné par M. Olivier, à bord, en l'honneur du gouverneur général Faïk bey, auquel furent conviés quelques autres fonctionnaires ottomans, le consul de France et les quatre membres du Club grec qui avaient salué les excursionnistes à leur arrivée à Smyrne. Un bal a suivi qui a réuni toute la société smyrniote. Le lendemain matin l'*Ile de France* a quitté notre port en route pour Constantinople.

Constantinople, 24 avril.

Le Syllogue littéraire grec de notre ville a tenu hier une séance extraordinaire en l'honneur de M. Gaston Deschamps. Le distingué critique et écrivain ayant été récemment élu membre honoraire de cette académie, le bureau du Syllogue a voulu profiter du passage de M. Deschamps à Constantinople pour l'inviter à prendre séance et à recevoir solennellement le diplôme d'usage.

Accompagnés du président du Syllogue, M. Limarakis, qui était allé chercher ces messieurs à bord de l'*Ile de France*, MM. G. Deschamps, L. Olivier, directeur de la croisière et L. Réau, professeur agrégé à la Faculté de Paris, ont fait leur entrée dans la grande salle des fêtes à 2 heures et demie. Dans la très nombreuse assistance, on remarquait M. Gryparis, ministre de Grèce, M. Nicolopoulo, délégué du patriarche œcuménique, le personnel de la Légation de Grèce, les membres du bureau du Syllogue, plusieurs personnalités du monde des lettres et de la société de Péra et un grand nombre de dames.

Dès l'ouverture de la séance, le président, M. Limaraki, a annoncé l'élection de M. Gaston Deschamps et lui a remis son diplôme, en lui exprimant les souhaits et les félicitations du Syllogue grec.

En prenant la parole pour remercier, le récipiendiaire a trouvé l'occasion d'un régal littéraire. Tous ceux qui ont entendu son allocution en ont profondément goûté le charme, l'érudition et l'esprit. Dans un style élégant et soutenu, et d'une parole aisée tout à la fois et éclatante, M. Deschamps nous a parlé du Parthénon et de Sainte-Sophie, de la Grèce antique et de la Grèce byzantine, dont l'esprit, a-t-il dit, n'a fait que continuer celui de la

Grèce classique. Jamais la salle de notre académie littéraire n'a résonné d'une voix plus vibrante. Dans l'ardeur entraînante de son discours il nous a fait oublier un moment, il a lui-même semblé oublier où nous étions...

Enfin il nous a dit sa joie d'être à Constantinople parmi des Hellènes dont il connaissait le cœur et appréciait les qualités. Leur chaleureux accueil, a ajouté le conférencier, constituait comme une introduction pour la visite prochaine qu'il allait faire dans la capitale hellénique sur la colline sacrée de l'Acropole d'où ont jadis rayonné sur le monde les plus grandes idées d'art et de beauté. Après avoir dit l'éternelle et immuable grandeur des monuments orientaux, « *entretenus heureusement aujourd'hui par des mains pieuses* » rappelé en quelques lignes admiratives leur histoire, leurs légendes et les leçons qui s'en dégagent pour l'avenir, M. Gaston Deschamps, résumant ses impressions de voyageur et de philhellène, a invoqué le souvenir d'André Chénier sous le patronage duquel il lui plaisait, dit-il, de placer cette séance littéraire. Grec par sa mère et français par son père, André Chénier a mis dans ses chefs-d'œuvre impérissables toutes les grâces de l'hellénisme et toutes les ardeurs de l'esprit occidental, associées dans une harmonie qui proclame la fraternité des intelligences en même temps que celle des races et des cœurs.

Il a souhaité que la maison où naquit Chénier à Galata devienne le pèlerinage non seulement des Français qui passent en Orient, mais de tous ceux, amis des lettres, philhellènes et francophiles, qui y demeurent.

Interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements frénétiques, M. Deschamps a été, en descendant de la tribune, l'objet d'une longue ovation. M. Gryparis, le ministre de Grèce, lui a présenté en termes émus ses félicitations et ses remercîments. M. Nicolopoulo, représentant le patriarche œcuménique, a de son côté félicité le récipiendaire. M. Olivier a pris ensuite la parole pour exprimer à son tour sa reconnaissance pour l'accueil qu'il a trouvé à Péra. Il l'a fait avec une sincérité et un esprit qu'on a longuement applaudis. M. Limaraki, prenant de nouveau la parole, a célébré éloquemment la pensée française et a dit la gratitude et l'admiration que toutes les nations du monde doivent au génie civilisateur de la France. Il a donné lecture d'un passage du *Panégyrique* d'Isocrate qui exalte la pensée grecque et que l'on dirait avoir été aussi écrit pour la France et le Paris d'aujourd'hui. A la fin de la séance, M. Olivier et M. Réau ont été, par acclamations, élus membres correspondants du Syllogue littéraire.

Au champagne qui a été offert aux hôtes du Syllogue, le ministre de Grèce a porté un toast à M. Gaston Deschamps et à M. Olivier, ainsi qu'à la grandeur et à la prospérité de la France.

C'est sur ces mots que s'est terminée cette fête franco-hellène qui est tout à l'honneur du Syllogue qui l'organisa et des nobles Français qui y furent applaudis.

***

Après la cérémonie du Syllogue littéraire grec, M. Gaston Deschamps et MM. Louis Olivier et Réau, accompagnés de MM. Hadjopoulo, Limaraki et Spanoudi, se sont rendus au Phanar pour rendre visite à S. S. le patriarche œcuménique. M. Gaston Deschamps et ses compagnons furent introduits par M. Nicolopoulo, premier secrétaire du Conseil mixte et par les autres hauts fonctionnaires du patriarcat.

La réception eut lieu dans le bureau de S. S. le patriarche. Y assistaient aussi M. Paul Karathéodori et M. Nicolopoulo qui remplissaient les fonctions d'interprète.

S. S. le patriarche a exprimé la grande joie que lui causait la visite des nobles fils de France. Il a adressé des paroles pleines de cordialité à M. Gaston Deschamps qui a remercié vivement, et en quelques paroles prononcées en grec, S. S. le patriarche.

Les passagers de l'*Ile de France* ont visité Constantinople, ses monuments et ses faubourgs. Le paquebot doit appareiller pour Brousse et de là gagnera le mont Athos. Sa Sainteté le patriarche a télégraphiquement annoncé à son représentant au mont Athos le prochain passage de l'*Ile de France* et donné des ordres à ce sujet.

***

Athènes, 29 mai.

L'*Ile de France* est arrivée le 27 avril au Pirée. M. Argyropoulos, président du syllogue « Parnassos » à la tête d'une députation de cette association; M. Caclamanos, chef de service au ministère des Affaires étrangères, représentant le ministre, et M. Solon, président du Conseil municipal, se sont immédiatement rendus à bord pour souhaiter la bienvenue aux excursionnistes français. M. Olivier a remercié en termes chaleureux, puis c'est M. Gaston Deschamps qui a pris la parole pour faire part des impressions qu'il rapportait de son voyage et dire l'accueil que ses compatriotes avaient trouvé auprès des Grecs de Smyrne et de Constantinople. En terminant, il a présenté aux visiteurs hellènes son fils, deux fois philhellène a-t-il dit, en sa qualité de fils et de petits-fils de philhellène.

Dans l'après-midi, visite à l'Acropole sous la direction de M. Deschamps. Le soir, dîner à bord de l'*Ile de France* auquel ont été conviés plusieurs personnalités athéniennes. A neuf heures et demie, les touristes français se rendirent au « Parnassos » où une réception était organisée. La salle, inondée de lumières, était décorée de plantes vertes, de drapeaux français et grecs; à la cantonade, la musique de la garde royale. Assistance nombreuse et élégante : beaucoup de dames et de fort jolies toilettes. On remarquait M. Skouzès, ministre des Affaires étrangères, le ministre de France, le président de la Chambre, des professeurs de l'Université et un grand nombre de notabilités athéniennes.

A leur arrivée, les invités du « Parnassos » sont acclamés avec enthousiasme. Les enfants de l'École des Indigents, groupés à l'entrée du syllogue, allument des feux de bengale, chantent et acclament tour à tour. Nos hôtes pénètrent dans la salle au son de la *Marseillaise* et de l'*Hymne grec*. Ils sont salués par le président du « Parnassos », M. Argyropoulos et par M. Sp. Lambros, professeur à l'Université d'Athènes, un des principaux fondateurs du syllogue :

Nous vous remercions, a dit M. Lambros, d'avoir bien voulu venir parmi nous. Le nom du « Parnasse » ne vous a pas effrayés. Vous saviez bien que nous ne sommes qu'à ses pieds et que les muses grecques qui se sont unies à nous pour vous accueillir amicalement, ont tenu à venir jusqu'à vous pour vous dispenser de la peine de monter jusqu'à elles...

L'orateur a parlé d'Athènes, de l'Acropole, d'Olympie, de Sainte-Sophie. Il a évoqué le souvenir de Chateaubriand, de Fabvier, de Maison, de Victor Hugo, de Delacroix... Il a fait allusion à la légion des philhellènes contemporains qui ont constitué la « Ligue pour la défense des droits de l'hellénisme ». Il a fait défiler en projections lumineuses des vues de Macédoine, des scènes de la vie gréco-macédonienne. Rappelant enfin les conquêtes franques des siècles écoulés, il a dit à ses auditeurs français :

... Vous aussi, vous venez parmi nous en conquérants. Mais cette fois, c'est pour conquérir nos cœurs...

La fête, très animée, s'est prolongée jusqu'à minuit. Mmes Phocas et Montferratos et Mlle Coromila ont chanté des chansons populaires grecques et des airs d'opéras. Enfin, M. N. Kyparissis a récité un monologue d'*Œdipe-Roi* dans le texte ancien. Avant de quitter le « Parnassos », les excursionnistes ont été conviés à faire honneur au buffet et on a vidé plusieurs coupes de champagne en l'honneur des deux nations amies, la France et la Grèce.

Au cours de cette réception. M. Skouzès, ministre des Affaires étrangères, a annoncé à M. Gaston Deschamps que le roi venait de conférer à l'éminent écrivain la cravate de commandeur de l'ordre du Sauveur.

Le lendemain, les passagers de l'*Ile de France* ont visité le Musée national et ont parcouru la ville.

M. G. Deschamps, ainsi que M. Olivier, ont rendu visite à M. Skouzès. Ils ont exprimé au ministre les remerciements de leurs compatriotes pour l'accueil cordial qui leur avait été fait.

L'*Ile de France* a quitté le Pirée dans la soirée d'hier, en route pour Syracuse et Marseille.

LES GRECS ET LA MER

(*Suite*) (1).

Thyella, *Niké*, *Naucrate*, *Doxa*, *Lonchi*, *Sphendoné*, *Aspis*, *Vélos* : contre-torpilleurs d'un type excellent. Ils ont été construits en 1907, les 4 premiers en Angleterre et les 4 autres en Allemagne. Longueur : 67 m. 2. — Largeur : 6 m. 6. — Tirant d'eau : 1 m. 85. — Déplacement : 390 tx. — Dépôt de charbon : 80 tx. — Chaudières : Yarrow. — 2 hélices, machines à 4 cylindres chacune d'une force de 3.400 chev. — Vitesse : pour ceux construits en Angleterre : 32 milles 6; pour ceux construits en Allemagne : 30 milles.

Tous les canons sont du système Hotchkiss.

Chacun de ces contre-torpilleurs porte 2 canons à tir rapide de 76,2 m/m et 4 de 57 m/m.

Tubes lance-torpilles sur le pont : 2 de 45 c/m et 4 torpilles automobiles d'une charge de 95 kilogrammes.

Ces contre-torpilleurs sont, sous tous les rapports, parfaitement bien exécutés. Mais, pour être complètement impartial, nous devons reconnaître que, d'après ce que les commandants des contre-torpilleurs disent, ceux de construction anglaise sont supérieurs à ceux de construction allemande, au point de vue des qualités nautiques, quoique ces derniers ne leur soient que de peu inférieurs.

Cinq torpilleurs, qui avaient été construits en Allemagne en 1881, ont été réparés et complètement mis à neuf en 1905. On y a placé des chaudières Yarrow. Longueur : 37 m. 5.— Largeur : 4 m. 6. — Tirant d'eau : 2 m. — Déplacement : 85 tx. — Force : 1.000 chev. — Vitesse d'essai : 17 milles 5. — Tubes lance-

(1) Voir l'*Hellénisme*, numéros précédents.

torpilles : 3, dont 2 fixes à la proue et un sur le pont. — 2 mitrailleuses et un canon à tir rapide de 37 m/m système Cavet.

Ces torpilleurs servent actuellement à exercer les officiers et les sous-officiers mécaniciens.

Kanaris (mère cigogne).

Longueur : 91 m. 1. — Largeur : 9 m. 1. — Tirant d'eau : 3 m. 5. — Déplacement : 870 tx. — Force : 500 chev. — Vitesse : 14 milles. Ce bateau, parfaitement bien conservé, a besoin d'être modifié à l'intérieur et d'avoir un nouvel armement pour être en état de répondre à sa destination.

***

Assurément, la marine de guerre hellénique ne constitue, ni par le nombre ni par la valeur de ses bâtiments, une force répondant aux besoins et aux intérêts du pays. Ce dont elle a le droit d'être fière, c'est l'ensemble des qualités de son personnel : zèle et dignité des officiers, assiduité et dévouement des sous-officiers, discipline et bonne tenue de nos excellents matelots, tout cela explique le parfait état de conservation de notre matériel maritime. Nous pouvons même affirmer que, chez peu de nations, les bateaux sont l'objet de soins aussi dévoués et d'une sollicitude aussi vive que dans notre flotte. Entre des mains expertes, sous une direction ferme et éclairée, un tel personnel trié, renouvelé, suffisamment exercé, pourrait faire merveilles.

Aussi bien, c'est avec la plus vive joie que l'opinion grecque avait accueilli la nouvelle que, sur l'invitation du gouvernement hellénique, l'amiral Fournier assumerait la réorganisation de notre marine de guerre. La haute autorité de l'éminent officier supérieur, la réputation universelle dont il jouit rendaient ce choix extrêmement populaire. Cette joie eût été sans mélange si la publication, faite par plusieurs journaux des détails du programme de l'amiral Fournier, n'était venue soulever des protestations dans les milieux navals.

C'est qu'en Grèce, l'opinion publique, qui ne cesse de suivre avec le plus grand intérêt tout ce qui touche à la marine, a acquis l'inébranlable conviction que nous devons avant tout poursuivre l'accroissement du corps principal de notre flotte, non par la transformation inefficace de nos vieux cuirassés, mais par la construction de trois nouveaux de 8.000 tonnes au moins, qui coûteraient 45 millions. C'est alors seulement qu'il nous serait permis de songer à la construction de petits navires destinés au service et à la sécurité de notre flotte principale. Cette idée, l'opinion publique se l'était déjà formée à l'époque où une grande commission d'officiers de la marine, sous la présidence de S. A. R. le prince Georges, vice-amiral de notre flotte, dressa le programme qui se basait sur la construction de trois nouveaux cuirassés et de dix-huit contre-torpilleurs.

L'idée malheureuse de procéder à la transformation de nos trois cuirassés avait de fait prévalu, l'année dernière, dans les sphères gouvernementales.

Qu'il nous soit permis de dire ici que, dès l'abord, nous nous étions personnellement déclaré en faveur de ceux qui, se basant sur des raisons techniques, avaient combattu ce projet, d'autant plus condamnable que, d'après l'évaluation des chantiers de construction qui faisaient des offres, la transformation des trois bâtiments reviendrait à 18 millions de francs; c'est pourquoi nous avions opiné pour la construction de nouveaux cuirassés. Nous sommes heureux de constater que cette dernière opinion a enfin prévalu. Nous le sommes d'autant plus que nous avons eu l'occasion de recueillir le même avis dans la bouche d'un monarque des plus compétents dans l'art militaire et naval.

En effet, au cours d'une visite que S. M. l'empereur d'Allemagne a faite, il y a quelques jours, au cuirassé *Spetsai*, à bord duquel, étant de service, nous avons eu l'honneur de l'accompagner dans les différents compartiments du vaisseau, le souverain a bien voulu faire observer que, vu la disposition défectueuse de l'artillerie de nos cuirassés, il était préférable de procéder à la construction de nouveaux bâtiments.

A partir de l'année 1904, l'opinion publique ne cessa de s'intéresser au débat soulevé par cette question entre personnalités compétentes qui, toutes, sans exception, d'accord sur le principe de ce programme, n'en discutaient que les détails.

Il était donc naturel que l'opinion publique fût consternée en apprenant que l'amiral Fournier avait élaboré un programme comprenant la construction de 12 submersibles, de 9 nouveaux contre-torpilleurs et de 3 scouts, c'est-à-dire un programme diamétralement opposé à celui que S. A. R. le prince Georges, vice-amiral de notre flotte, avait arrêté d'un commun accord avec la commission constituée *ad hoc*, et dont la décision avait été accueillie on ne peut plus favorablement par l'opinion publique, comme étant l'expression des vœux de la nation (1).

Pour notre part, ignorant si ces articles de la presse athénienne relatifs au programme en question représentent les opinions de l'amiral Fournier, nous devons nécessairement nous imposer le plus strict silence, du moins pour le moment, d'autant plus qu'il y a quelques mois à peine, nous avons exposé, dans un livre intitulé : *Programme naval de la Grèce*, ce que nous pensons à ce sujet.

***

Nous avons vu précédemment que c'est à la navigation que la Grèce était redevable de sa préparation à la guerre de l'Indépendance. Depuis la création du royaume hellénique, les Grecs se tournèrent de nouveau avec ardeur et enthousiasme vers leur élément favori. Des chantiers fondés dans les principaux ports procédèrent à la construction de nombreux voiliers de types et de déplacements divers. *Galaxidi, le Pirée, Scyathos, Scopélos, Spetsai* et *Syra* occupaient sous ce rapport le premier rang. Le nombre des voiliers et des marins croissait d'année en année. Mais le plus grand ennemi des voiles, la vapeur, avait déjà fait son apparition; l'heure avait sonné de la décadence de ces beaux et majestueux voiliers : les communications entre les différents peuples prirent un nouvel essor, mais la mer perdit ses véritables enfants. La lutte s'engagea entre la vapeur et la voile, et la victoire resta naturellement à la première.

Chez nous, la flotte commerciale à voiles atteignit son apogée entre 1870 et 1875. Pendant ces années, les bateaux au-dessus de 60 tonnes s'élevaient à 4.300, représentant un déplacement de 43.710 tonnes, et ceux au-dessous de 60 tonnes, représentant un déplacement de 210.080 tonnes, s'élevaient à 1.205.

(1) Sans nier la valeur absolue des arguments que l'auteur met en avant, nous tenons à déclarer que l'opinion, d'ailleurs si courtoisement réservée, qu'il exprime dans cette étude que nous sommes heureux de publier, ne correspond pas entièrement à notre avis sur le programme de l'amiral Fournier, dont le côté technique n'est pas seul à envisager, dans l'espèce, et qui, dans ses lignes générales, nous semble approprié aux ressources de la Grèce et à son rôle dans la Méditerranée orientale. (N. D. L. R.)

Les Grecs, avec la souplesse qui les caractérise, ne tardèrent pas à suivre le mouvement. La transition se fit graduellement. Des négociants grecs d'Odessa, de Taganrog et des villes danubiennes, stimulés par l'exemple des étrangers qui, grâce aux bateaux à vapeur, réalisaient de gros bénéfices, et comprenant de quelle utilité leur seraient les excellents équipages des voiliers helléniques, firent l'acquisition de quelques bateaux à vapeur. Au fur et à mesure que les propriétaires des voiliers vendaient leurs navires, ils en versaient les équipages à bord des vapeurs achetés. C'est à juste titre que ces armateurs avaient compté, pour le succès de leur entreprise, sur les équipages grecs. Nos marins ont acquis une réputation proverbiale par leur sobriété : hardis, disciplinés, laborieux, honnêtes et fiers, ils inspiraient confiance non seulement aux armateurs de leur pays, mais encore à ceux de l'étranger.

Au début, les capitaux destinés à l'achat de bateaux à vapeur étaient peu considérables, c'est pourquoi les armateurs étaient obligés de se les procurer de seconde main en Angleterre. Mais des capitalistes ne tardèrent pas à se montrer disposés à encourager systématiquement notre marine à vapeur, à tel point que nous nous trouvons heureusement aujourd'hui en mesure d'être fiers des résultats obtenus. Une période de vingt années nous a suffi pour acquérir une marine à vapeur qui actuellement dispute avec acharnement aux flottes marchandes des autres Etats l'hégémonie maritime dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Le tableau ci-dessous témoigne hautement de ce progrès :

Années	Nombre de vapeurs	Déplacement
1875	28	8.240 tonnes.
1883	50	24.160 —
1892	104	61.092 —
1898	144	96.358 —
1901	198	160.979 —
1903	210	202.140 —
1907	287	307.573 —

Si la marine grecque à vapeur est parvenue à réaliser de si considérables progrès, la marine à voiles a non seulement cessé de décroître, mais a au contraire augmenté.

C'est ainsi que, dans l'espace des trois dernières années, nous constatons une augmentation de 47 bateaux à voiles, représentant 4405, 64 tonnes, c'est-à-dire de 4 1/2 0/0 sur le nombre des navires existants et de 3 0/0 sur celui du déplacement.

Voici quel est le tableau de la marine grecque à voiles, à la date du 31 décembre 1906 :

De 11 à 29 tonnes.	958
De 30 à 60 —	483
De 60 à 100 —	108
De 100 à 200 —	193
De 200 à 300 —	173
De 300 à 400 —	65
De 400 à 500 —	39
De 500 à 600 —	11
De 600 à 900 —	8
Total. . . .	2.002

Le nombre des petits bateaux au-dessous de 10 tonnes s'élève à 3.554.

Périclès Jacques Argyropoulo,
Enseigne de vaisseau de la M. R. Hellénique.

(A suivre.)

L'abondance des matières nous oblige à remettre la fin de cet article au prochain numéro.

Le Gérant : V. Goupy.

Paris. — Imp. V. Goupy, rue de Rennes, 71.

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 11. Le Numéro : 25 Centimes. 1er JUIN 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France. . . . . UN AN 6 FR.
Union Postale. . . . — 8 FR.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VIe Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

La musique populaire grecque : *conférence de* M. MAURICE EMMANUEL.

Les Grecs et la mer : *(fin), par* M. P. J. ARGYROPOULO.

Échos : *le sort de la Crète; la translation des cendres de G. Avérof; le Blue-Book; la statuette de Monemvassia.*

La Société d'Athènes : *(d'après le* Journal de Genève), *par* M. ALFRED BERL.

En Épire : *le mouvement albanais.*

En Macédoine : *crimes et massacres.*

Revue de la Presse : *la marine hellénique.*

LA MUSIQUE POPULAIRE GRECQUE

Le dimanche 17 mai a eu lieu dans la grande salle de la Société des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, la seconde conférence organisée cette année par la « Ligue française pour la défense des droits de l'hellénisme »; elle a été faite par M. Maurice Emmanuel, qui avait choisi comme sujet : « La musique populaire grecque. » La vive sollicitude que la Ligue manifeste à l'égard de l'hellénisme, ne porte pas seulement sur les questions politiques auxquelles est lié le sort de la Grèce, mais encore sur les manifestations les plus diverses de la vie grecque. Aussi, dès sa constitution, la Ligue avait-elle songé à montrer la Grèce sous tous ses aspects, à défendre ses droits, mais aussi à faire connaître ses efforts vers le progrès, comme ses mœurs, ses tendances et ses traditions.

La belle et savante conférence de M. Emmanuel constitue à plus d'un titre un document de haut intérêt sur un sujet fort peu connu, la « musique populaire grecque ». M. Emmanuel l'a traité avec le talent et la compétence qu'on lui connaît et nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs le texte sténographique de sa causerie.

C'est M. Homolle qui présidait la réunion, entouré de MM. Th. Reinach, Ed. Théry, Max. Collignon, Puech, P. Girard, P. Grimanelli, G. Fougères, G. Triantaphyllidès, J. Psichari et E. Rodocanachi. Dans la salle, S. Exc. M. Delyannis, ministre de Grèce, Mgr G. Vassilakis, R. P. archimandrite, le personnel de la légation et un grand nombre d'artistes et d'hommes de lettres.

Avant de donner la parole au conférencier, M. Homolle a dit :

M. Emmanuel, dont tout le monde connaît les très remarquables études sur la danse grecque, a bien voulu traiter ce soir le sujet de la musique populaire grecque. Ceux qui ont assisté dernièrement à la fête de l'Indépendance au Palais d'Orsay, ont pu goûter par leurs oreilles tout ce qu'avaient de charme et de caractère les mélodies populaires grecques. M. Emmanuel, avec le concours de M. Aramis et celui de M. Willaume, vous exposera l'histoire de cette partie de l'art grec; comment on a passé de la mélodie ancienne à la musique byzantine et au chant populaire moderne; en même temps, ces deux messieurs, grâce à leur talent de chanteur et de violoniste, vous permettront de juger par vous-mêmes de tout ce que cette musique conserve d'agrément et de beauté.

Dans tout cela nous sommes conduits par cette préoccupation de vous montrer sous tous ses aspects la civilisation grecque moderne, et de vous prouver que les Grecs d'aujourd'hui n'ont rien laissé perdre de l'héritage de leurs ancêtres. (*Applaudissements.*)

Conférence de M. Emmanuel.

Mesdames, Messieurs,

La Grèce moderne, à son honneur et pour son bonheur, est une nation qui sait chanter encore. Si vous avez eu la joie de parcourir son admirable domaine, si vous êtes allé dans les îles qui entourent la Grèce continentale, à Corfou, à Céphalonie, à Cerigo, en Crète; si vous avez visité l'Archipel, l'Eubée, les îles de la côte d'Asie, si vous avez séjourné à Smyrne et dans quelques villes ioniennes; si, franchissant les frontières trop étroites de la Grèce libre, vous avez pénétré en Epire, dans la Thessalie du Nord, dans cette Macédoine, qui devraient être grecques et qui ne le sont pas encore, vous avez entendu partout les mêmes voix s'élever.

Il règne une grande variété parmi ces chants de toutes les provinces; mais ils ont un fond commun de richesse musicale, une même source qui semble inépuisable. Leurs thèmes se transforment, évoluent comme des organismes vivants. Partout aussi ce sont les mêmes sujets qui sont traités : les aèdes modernes semblent avoir reçu des vieux aèdes la mission de chanter la vie dans ce qu'elle a de plus simple : la naissance, le mariage, la mort. A côté de ces chants qui rappellent les différentes phases de la vie, sont ceux qui célèbrent les métiers les plus humbles, ceux du tisserand, du meunier, ou plutôt de cet artisan qui, avec la *meule à main*, broie aujourd'hui, comme il le faisait il y a deux mille ans, les grains d'orge et de blé. Ce sont aussi les chants qui évoquent les saisons, le nouvel an, le mois de mai, les moissons, le sarclage, et jusqu'à cette cueillette des lentisques, dont on récolte la gomme en septembre. Ce sont les chansons des pâtres, tantôt de douces bucoliques, tantôt des lamentations qui ressemblent à des mirologues, tant elles sont empreintes de douleur. Ce sont des sérénades, joyeuses ou mélancoliques, enfin des chants de guerre, des chants de révolution.

Le départ est difficile à faire, dans ces pièces diverses, entre ce qui est ancien et ce qui est moderne. Il semble que bon nombre d'entre elles se soient adaptées à des circonstances successives, et que, par des changements ininterrompus, elles aient véritablement évolué, célébrant successivement, par exemple, divers personnages sur les mêmes strophes. Il est probable que les plus anciennes chansons sont aussi les plus simples, et, si l'on peut dire, les plus naturelles : celles-là même qui évoquent les modestes fonctions des habitants de la campagne, que chaque génération lègue à celle qui la suit. Ainsi le chant de la meule, que Plutarque nous a transmis :

« Mouds, meule, mouds, car Pittacos, lui aussi moud, lui qui règne sur la grande Mitylène. »

M. Hubert Pernot l'a recueilli sous une forme différente, mais il y a des chances pour que la tradition ne soit pas rompue :

« Mouds, meule, mouds l'orge et le blé, pour que se marie la svelte jeune fille. »

Avec les mots « l'air » traditionnel a pu se conserver, abstraction faite des changements apportés par des influences complexes.

Ces chants ont été réunis dans de nombreux recueils. Malheureusement ces ouvrages, précieux au point de vue littéraire, ne fournissent point la notation musicale. Le recueil d'Aravantinos sur les chansons épirotes, celui de Kanellakis sur les chansons de Chio, celui de Jeannaraki sur les chansons de Crète; à côté de ceux-là les recueils plus généraux de Kokki-

nakis, Passow, Manoussos, Politi, ne nous donnent que le texte verbal. Quant au grand recueil de Sigala, il est tout entier en notation liturgique, et il faut avouer que la notation byzantine n'est pas une monnaie courante parmi les musiciens occidentaux.

Depuis quelques années seulement, la France s'intéresse activement à ces collections de chants grecs. Je ne citerai que pour mémoire l'honorable Népomucène Lemercier qui publia des chants de matelots, lesquels sont des traductions infiniment libres — ô combien! — d'originaux qu'il n'a guère lus. Népomucène Lemercier était un fervent ami de la Grèce; quelques-uns d'entre vous connaissent peut-être son drame, *Les martyrs de Souli* (1825) dédié à la gloire de ceux qui ont lutté contre le despotisme turc.

En 1874, M. E. Legrand édita des chansons populaires grecques, mais avec trop peu de soin et de critique. C'est en 1877, enfin, que M. Bourgault-Ducoudray, l'éminent professeur du Conservatoire, dont je tiens à honneur d'avoir été l'élève, rapporta d'un séjour en Grèce des mélodies recueillies à Smyrne, qui firent l'étonnement des musiciens. Ces mélodies sont caractéristiques. Avec l'habileté d'un grand artiste, M. Bourgault-Ducoudray a su faire la soudure entre l'art oriental et l'art occidental, en conservant à l'un et à l'autre leurs droits : à la mélodie grecque toute sa grâce modale, à l'harmonie occidentale tout le charme des accords au sein desquels elle se meut aujourd'hui. M. Bourgault-Ducoudray compléta cette publication par des études précises, — les premières, — sur la musique grecque ecclésiastique, et il rendit aux musiciens occidentaux le service de leur livrer la traduction (due à M. Burnouf), d'une méthode de notation byzantine. C'est par ses beaux travaux sur l'art hellénique contemporain que M. Bourgault-Ducoudray a ouvert sa carrière et fondé sa réputation.

M. Hubert Pernot, dans une mission récente (1902), a chargé le phonographe d'enregistrer, avec la précision propre à cet appareil, cent quinze pièces instrumentales ou vocales, dont il a établi avec grand soin les textes. Il rapprocha les paroles qu'il entendait, des versions contenues dans les recueils cités plus haut. C'est un travail des plus précieux.

D'où viennent ces chants? On peut, — et je vous demande de me faire crédit pour cette affirmation, — on peut, d'après l'étude sommaire de matériaux aussi nombreux, ramener toutes ces cantilènes à un certain nombre de thèmes-types; de ces thèmes sont sorties, par une génération successive, toutes les variations qui font de ces chansons populaires une immense chaîne. Quelques-uns de ces thèmes, avec évidence, sont issus de la musique ecclésiastique, laquelle a subi des influences successives, et divergentes. La musique liturgique a été à toute époque en Orient le centre de l'art musical, et M. Aramis, que vous entendrez tout à l'heure, observe avec raison que Constantin Porphyrogénète, en décrivant les fêtes des Hippodromes, se sert de la terminologie musicale ecclésiastique, estimant ainsi être entendu de tout le monde.

Mais je crois aussi que bon nombre des thèmes populaires sont issus de l'âme même du peuple; la race des aèdes ne s'est jamais éteinte, ils ont essaimé partout leurs mélodies. Le chant eccléslastique lui-même en a accueilli un certain nombre. Il s'est produit dans la liturgie orientale le même phénomène que dans la liturgie occidentale. Parmi les versets et les antiennes, il en est qui sont des créations de la muse populaire. La religion chrétienne, en effet, a été accueillante aux musiques des divers peuples; elle n'était point la religion d'une race. Elle s'est installée dans le monde comme une croyance internationale, — selon le mot très juste de Bourgault-Ducoudray, — faisant bon accueil aux chants indigènes partout où elle les trouvait vivaces et s'appropriant ce qui restait, par tradition, de l'art antique.

C'est une vérité devenue banale que la Grèce antique a été l'éducatrice du monde; mais c'est presque un paradoxe, en apparence, d'appliquer cet axiome aux choses de la musique. Quel rapport peut-il y avoir entre la mélodie des anciens, ce fil sonore, ténu, isolé dans l'espace, qu'aucune harmonisation ne soutient, et l'harmonie profonde, épaisse des modernes, trame à fils nombreux, prodigieusement enchevêtrés? La parenté cependant est étroite, et il semble que l'art antique ait prévu toutes les combinaisons de l'avenir; non pas qu'il les ait toutes réalisées, mais il les contient toutes, en puissance.

Avant 1880, les travaux de Bellermann, Westphal et surtout de Gevaert, avaient révélé que la musique grecque est comme le *compendium* de toutes les échelles dont se servent les peuples de tous les temps et de tous les pays. Celles-ci peuvent se réduire, en effet, à un très petit nombre de types. C'est d'abord l'*échelle diatonique* qui procède par tons et demi-tons successifs (mode dorien) :

MI RÉ UT SI LA SOL FA MI

C'est ensuite l'*échelle chromatique* dont les formes sont multiples, et parmi lesquelles je prendrai pour type celle que les Grecs ont communément pratiquée : MI UT DIÈSE UT BÉCARRE SI LA FA DIÈSE FA BÉCARRE MI.

Il y a aussi, dans les différentes musiques des divers peuples, des *échelles défectives*, dans lesquelles se produisent des vides, et comme des trous; ce sont, par exemple, ces échelles pentaphones, dans lesquelles les degrés de la gamme, au lieu d'être 7, sont 5. C'est à une telle gamme que se réduisait l'enharmonique des Grecs (MI UT SI LA FA MI) lorsqu'il était exécuté par un ensemble choral.

Enfin il faut citer les *échelles exharmoniques*, constituées par des sons qui ne se trouvent distants ni d'un ton ni d'un demi-ton, mais d'intervalles plus petits, fractions d'intervalles normaux. Ces échelles exharmoniques ne peuvent être réalisées au clavier; mais si l'on suppose que, dans l'échelle : MI UT SI LA FA MI, les deux demi-tons sont coupés en deux parties à peu près égales, on aura une idée de ces *diéseis* ou quarts de ton, que les anciens Grecs intercalaient dans leur musique, et qui se retrouvent employés, sous une forme plus ou moins voisine, en différentes échelles musicales, aujourd'hui pratiquées encore.

On ne peut guère imaginer, en examinant les documents musicaux que peuvent fournir les musiques des divers peuples, d'autres espèces d'échelles que celles-là. Les variétés ne manquent pas, mais aux quatre formules des anciens se réduisent les types généraux.

Cependant la tétracorde chromatique des Orientaux modernes paraissait ne point faire partie de la langue musicale grecque antique : (LA SOL DIÈSE FA MI). Il est vrai que Gevaert, par une véritable divination en avait soupçonné l'usage. Ses prévisions furent justifiées. La découverte du papyrus Rainer en 1892, mais surtout les admirables fouilles de M. Homolle à Delphes en 1893 mirent au jour des monuments qui révélaient l'usage de la quarte chromatique, LA SOL DIÈSE FA MI, chez les Anciens. Ainsi des textes musicaux tout à coup surgirent, qui nous mirent en possession d'une formule de l'art antique passée sous silence par ses théoriciens et qui peut être identifiée avec le chromatique oriental actuel. De sorte que, vous le voyez, l'apparente lacune est comblée maintenant et l'on peut dire, avec plus d'insistance que jamais : la musique antique a tout prévu.

Oui « tout », malgré les divergences de l'*homophonie* et de la *polyphonie*, de l'art mélodique et de l'art harmonique. Les anciens appelaient HARMONIE chacune de leurs gammes, c'est-à-dire chacune des successions mélodiques qui caractérisaient un *mode*. C'est qu'ils avaient deviné en partie les rapports de coordination *harmonique* qui relient les sons entre eux, et si on se réfère aux calculs de ces admirables pythagoriciens, qui surent calibrer avec une exactitude parfaite la tierce majeure et la tierce mineure, bases de nos accords, on constate que les germes de l'harmonie moderne sont latents dans la musique grecque. La Renaissance les fera éclore.

Je ne voudrais point, par une déduction trop facile, décréter que les chants populaires grecs modernes sont le simple prolongement de la musique grecque antique, par tradition ininterrompue. En effet, si l'Euterpe des Hellènes semble avoir tout engendré dans sa pensée et dans ses prévisions, elle n'a pas tout créé. Il y a dans l'art grec contemporain, issu de la musique byzantine, laquelle est l'intermédiaire entre l'art antique et l'art moderne, des apports extérieurs qu'il serait bien intéressant de dégager.

J'avoue que, contrairement à la trop haute opinion que M. le président vous donnait de moi tout à l'heure, je me sens incapable de faire la part de ces influences. Je suis ignorant d'une foule de choses qu'il me faudrait savoir, pour oser prétendre à une opinion, même approchée, sur la question. Mais je serais trop heureux de susciter des travaux parmi les amis de la Grèce, surtout parmi les Grecs eux-mêmes, plus capables que nous, occidentaux, d'approfondir de telles questions. La vigne est grande et les fruits en sont beaux; il est vrai toutefois que la cueillette est difficile. Les influences à démêler sont très complexes. Qu'il me soit permis d'en signaler une seule. Elle me paraît capitale : celle de la Syrie. Sans parler de saint Grégoire de Nazianze, Asiatique de Cappadoce, qui fut élevé au siège de Constantinople par Théodose, songez que le plus illustre des patriarches de votre église, saint Jean Chrysostome, est un Syriaque, et un Syriaque lettré. Avant son temps, la Syrie avait subi tour à tour la domination égyptienne, assyrienne, hébraïque, macédonienne, arménienne, romaine. Or, l'homme qui pénétrait jusqu'au fond des âmes, l'évêque qui scrutait la conscience de l'impératrice Eudoxie, ce saint aimait dans sa prodigieuse activité à s'occuper de tout. Relativement à l'art musical, il est possible qu'il ait joué, dans l'église orientale, le rôle attribué à saint Grégoire le Grand dans l'église occidentale.

Quant à Jean Damascène, qui a été un réformateur de votre chant ecclésiastique, c'est un Syriaque aussi, né sujet des khalifes Omniades, à une époque où la Syrie, en sus des influences énumérées plus haut, avait subi la tyrannie persane, à deux reprises. Sur des lettrés syriaques tels que Jean Chrysostome ou Jean Damascène, l'influence de toutes ces musiques « ancestrales » a dû s'exercer, et il est probable que dans l'impulsion donnée par ces personnages à l'art liturgique, quelque chose de leurs habitudes et de leurs souvenirs personnels a passé.

Nous allons, en dehors de toute discussion (je ne voudrais d'ailleurs en instituer aucune en raison de mon incompétence), vous faire entendre quelques-uns de ces chants moder-

nes si singuliers et si beaux. M. Aramis, collectionneur des chants populaires grecs, fils d'un homme connu par d'estimables travaux sur les chants de l'Epire, va vous présenter, avec l'autorité de son talent, plusieurs chansons qu'il a entendues dans son enfance, qui sont pour lui des choses vivantes, et non des spécimens archéologiques. C'est donc un petit fragment de l'art grec, tout palpitant, que nous voudrions essayer de mettre, je ne dirai pas sous vos yeux, mais dans vos oreilles.

Le premier chant est un chant d'amour « Ma petite Irène » :

Jette de l'eau devant ta porte (Eri) ma petite Irène, pour qu'en passant je glisse (Je t'adore), pour qu'en passant je glisse et tombe... (Je t'adore et meurs d'amour !)

C'est pour ta mère une raison (Eri), ma petite Irène, de m'accueillir dans ta maison. Un seul mot de ta lèvre (Je t'adore) peut apaiser ma fièvre... Je t'adore et meurs d'amour.

Cette traduction et celles qui suivent sont dues à M. Aramis.

La seconde pièce (XVIe siècle), l'*Amant ensorcelé*, est plus développée :

Oiseaux de la plaine et de Roumélie (ô mon triste sort !) Oiseaux, fermez vos ailes : J'ai à vous parler (ô mon triste sort !) Venez m'écouter. Prenez cette missive qu'il faut porter là-bas à celle que j'adore, pour qu'elle sache enfin quel sort est le mien.

La fille d'une sorcière me tient dans un sortilège comme un prisonnier (ô mon triste sort !) Je suis prisonnier... L'orage et la tempête s'arrêtent à son gré. De même au maléfice il faut que j'obéisse.

Souvent, rempli d'espérance, mon cœur loin d'elle s'élance et je ne peux pas (ô mon triste sort !) je ne peux pas fuir... Quand je me mets en route, il neige, il vente, il pleut... et, dès que je retourne, le ciel est d'azur.

Voici un chant fort curieux en l'honneur du brigand Lyngos, qui ne remonte pas à plus d'une soixantaine d'années, et qui est à coup sûr la transformation d'un chant plus ancien. Vous savez que les Armatols ou Klephtes étaient des tribus chrétiennes et guerrières de la Grèce, restées indépendantes après l'établissement des Turcs. Elles contribuèrent puissamment à la restauration de l'indépendance, et elles ont conservé dans la mémoire des paysans un prestige merveilleux. Le héros de la chanson dont il s'agit ici est un chef de voleurs qui s'est substitué à de plus anciens et plus dignes héros, par une supercherie de la muse populaire :

L'avez-vous vu jamais? L'avez-vous rencontré le brave entre les braves, le chef des brigands, le grand capitaine?

Nous avons vu Lyngos; nous l'avons rencontré dans la maison d'un prêtre.

Et lui versaient à boire, et pour lui chantaient gaiement cinq on six bergerettes fraîches et belles.

La plus jeune, la plus jolie lui murmurait : « Il faut que tu te maries. Il faut te marier, et t'établir enfin ! Que ne prends-tu pour femme une bergère comme moi-même, mon capitaine? »

« Me marier ? qui, moi? et m'établir ? Jamais ! Je ne veux pas pour femme bergère comme toi (bis), *ma bergerette!*

« Car on m'arrêterait, et puis l'on me pendrait sur le seuil de ta porte pour prix de ton amour (bis), *ô bergerette ! »*

M. Aramis, qui l'a chantée d'abord en grec, va vous redire cette chanson en français. Inutile de vous faire remarquer la *teneur* psalmodique intercalée dans cette chanson, et qui est si étroitement adaptée à l'ensemble.

[Ici M. G. Willaume et M. Emmanuel exécutent au violon et au piano des danses recueillies à Chio par M. Hubert Pernot. Le tétracorde chromatique oriental y est constamment employé. M. G. Willaume donne de ces pièces une interprétation charmante et pleine d'esprit.]

Voici une légende curieuse, qui paraît être une migration de l'histoire de Joseph et de ses frères :

Ils étaient quarante guerriers frères et cousins qui n'avaient pas de longs jours à vivre.

Un jour un ordre du roi leur enjoignit de partir en guerre pour deux ans. Tout de suite ils s'arment. Tandis qu'ils sellent leurs chevaux la noire terre tremble; tandis qu'ils aiguisent leurs lances la mer resplendit; lorsqu'ils tirent leurs fusils les montagnes mugissent.

Les voilà prêts à partir : ils se mettent en route.

Ils marchent, ils marchent pendant quarante jours... Le quarantième jour ils n'ont plus de pain, et le quarante-cinquième ils n'ont plus d'eau.

Dans le désert immense qu'ils traversent, ils trouvent un puits d'énorme profondeur. Ils mettent pied à terre et font l'appel. Ils tirent au sort le nom de celui qui devra descendre au fond du puits pour y puiser de l'eau.

Le sort désigne Constantin : Constantin, le plus jeune de tous. Ils lui passent autour du corps une corde et commencent à le descendre dans le puits.

Déjà il se trouve à une grande profondeur. Alors, effrayé, il s'écrie :

— Tirez la corde, mes frères, ramenez-moi, je n'ai pas trouvé d'eau !

— Nous tirons la corde, Constantin, mais tu ne remontes pas...

— Mettez aussi mon cheval pour tirer avec vous !

— Ton cheval tire aussi, Constantin, mais tu ne remontes pas !

— Alors, laissez-moi, mes frères, continuez votre chemin, et si ma pauvre mère vous demande jamais : Qu'avez-vous fait de Constantin, dites-lui qu'il s'est marié, loin, bien loin, dans les pays des fées, et qu'il a épousé la fille d'un roi.

Ils remontent tous à cheval et s'éloignent au trot, abandonnant leur frère au fond du puits.

M. Aramis va chanter une étrange mélopée qu'il entendit dans son enfance : elle vient des bergers de l'Epire : l'*Aigle*.

Solo :

Un aigle traverse les airs... Entre ses griffes il tient une tête humaine. De temps en temps il la mord; de temps en temps il lui parle.

Refrain choral :

Regardez dans la plaine ce nuage de poussière : Est-ce les Klephtes qui arrivent ou les Armatoles?

Solo :

— Tête, ô folle tête! que cherchais-tu? Voulais-tu donc tomber entre mes griffes?

— Mon mauvais sort a fait que je tombasse entre tes griffes.

Mange, dévore, ô aigle, mes chairs, ma jeunesse et ma bravoure; cela fera pousser tes ailes quelques mètres plus longues et tes griffes deviendront formidables.

Refrain choral :

On ne voit plus dans la plaine le nuage de poussière.

Seraient-ils disparus pour toujours, les Klephtes et les Armatoles?

[Autre danse chantée exécutée par M. Willaume. Le sens des paroles est :

« Il faut se forger un cœur de fer et un foie de plomb, pour pouvoir résister à l'amour et à des paroles pleines de poison. » (Recueil de M. H. Pernot.)

Dernière pièce pour violon et piano : mélange et superposition d'un chant de danse bulgare et d'un thème caucasique, le premier recueilli à Chio par M. Pernot, le second (mode dorien pur) communiqué par M. Paul Lemosof.]

Je dirai pour conclure, poursuit M. Emmanuel, que, dans la recherche et dans l'étude de ces chants populaires de la Grèce moderne, tout est à faire. Ce n'est pas le moment d'édifier les théories. On peut cependant considérer, avec M. Aramis, que les influences turques sont presque négligeables. Elles ne se sont exercées sur la musique populaire grecque que dans les grands centres ; elles n'ont pas atteint la musique vraiment rustique, reléguée, fort heureusement pour elle, dans les montagnes de l'intérieur. Il serait facile, je crois, de déterminer ces influences turques, parce qu'elles font, au milieu de ces mélodies caractéristiques, des taches qu'il est aisé de découvrir et qu'il serait possible de faire disparaître.

Les Grecs n'ont pas plus accepté l'influence des Turcs, qu'ils n'avaient toléré celle des Romains, ni des Wisigoths, ni des Vandales, ni des Croisés, ni des Vénitiens. Ils sont restés Grecs à travers l'histoire. Il faudrait cependant, si secondaire qu'elle soit, faire la part, surtout dans la musique instrumentale, des contaminations qui viennent du dehors.

Nous disions tout à l'heure que les Grecs anciens, et ce n'est pas le plus beau de leur art, ont pratiqué les sons exharmoniques, qui ne peuvent être calibrés exactement par les méthodes pythagoriciennes, ces vieilles méthodes qui restent impérieuses, lorsqu'il s'agit de régler pratiquement la musique. Or les peuples de l'Orient continuent à raffoler des sons exharmoniques. Rien ne dit que ces intonations « fausses » n'aient pas été introduites dans la musique ancienne sous l'influence orientale déja. Actuellement n'est-ce pas elle encore qui réagit sur l'art populaire, et le fait sacrifier dans une mesure toujours trop large, si petite qn'elle soit, à ces intonations vacillantes ?

Quels sont les chants issus de la musique ecclésiastique ? quels chants populaires ont pénétré en elle ? Il me parait impossible, en particulier, que dans le deuxième mode authentique de la musique byzantine, il n'y ait pas un reflet direct de certains thèmes rustiques. Je pose le problème à de plus compétents que moi.

Il y aurait intérêt à faire une comparaison entre les modes ecclésiastique grecs, et les modes employés par les aèdes populaires, à découvrir les effets de leur mutuelle action. Que reste-t-il dans les uns et dans les autres de la modalité antique ? Il est certain qu'elle s'est perpétuée, sinon dans toutes ses formes, du moins dans quelques-unes.

Il faudrait chercher dans les monastères du mont Athos et de l'Asie Mineure les manuscrits les plus anciens, les sérier chronologiquement, et remonter ainsi aux origines thématiques.

Enfin il serait à souhaiter que tous ces trésors musicaux fussent transcrits en notation occidentale; la notation byzantine est un système trop imparfait, non pas pour les besoins anciens, qui furent restreints, mais pour les exigences nouvelles d'un art en voie de transformation et qui commence à subir les influences occidentales. La musique grecque élargit ses cadres, elle grandit ses formules, elle devient sensible à l'harmonie. La notation byzantine va se trouver fort empêchée, je crois, d'exprimer la plupart des phénomènes sonores au milieu desquels la notation occidentale nous fait vivre à l'aise.

Heureux seront les artistes à qui de telles recherches seront permises! Ils pourront entendre s'élever, dans la paix du soir, en ces rudes vallées creusées au flanc du Taygète ou du Parnasse, la voix d'un pâtre disant des choses naïves ou d'un vieux guerrier vantant les Armatoles...

Heureux pays, où l'âme du peuple est restée simple, où le cœur est resté haut! Race impérissable qui veut qu'on respecte sa durée, et qu'on laisse ses destinées s'accomplir librement! Race héroïque, enfin, au sein de laquelle il y aura toujours des Tyrtée, pour chanter la gloire et la liberté.

De vifs applaudissements ont salué la belle conférence de M. Emmanuel, qui a été l'objet d'une ovation chaleureuse. M. Homolle a remercié le conférencier de sa brillante causerie et a ajouté :

Vous n'avez épargné vos applaudissements ni au conférencier ni à ses interprètes. Permettez-moi d'ajouter simplement un mot à la conférence qui vient d'être faite, ou plutôt d'en rattacher les dernières paroles à un événement tout récent, qui remplit de joie les Hellènes et tous les amis des Hellènes.

La Crète, ce pays d'héroïsme, la Crète qui a lutté pendant si longtemps pour la liberté, est à la veille de devenir réellement indépendante, ou du moins de faire un pas nouveau vers son indépendance. Elle a été jusqu'ici placée sous la protection de puissances amies, mais ces amis qui la gardaient étaient des étrangers, bienfaisants, bienveillants, cependant des étrangers. Elle va voir arriver aujourd'hui ces uniformes bleus de la Grèce, qui sont venus déjà une fois vers elle, comme le symbole et la promesse de la liberté, et qui cette fois seront le gage définitif d'une indépendance prochaine. (*Applaudissements prolongés.*)

LES GRECS ET LA MER

(*Fin*) (1).

Toutes les dernières statistiques envoyées par les consuls de Grande-Bretagne et de France relativement au mouvement des ports de l'Orient démontrent que si, sous le rapport du déplacement, les Grecs viennent immédiatement après les Anglais, qui occupent le premier rang, sous le rapport du nombre des navires, ils sont déjà les premiers.

D'une statistique officielle du mouvement du port de Constantinople (ce fidèle miroir du mouvement maritime de la mer Noire, du Danube et de la mer d'Azoff), il résulte que la marine hellénique à vapeur gagne tous les jours du terrain au détriment des autres marines, de celle surtout de l'Angleterre.

Tandis que la flotte commerciale grecque n'occupait il y a à peine quelques années que le huitième rang dans ces mers, elle occupe aujourd'hui le premier, immédiatement après celui de la Grande-Bretagne, qu'elle suit de près. Les consuls d'Angleterre, dans leurs rapports au Foreign Office, ne cessent d'appeler l'attention de leur gouvernement sur les rapides progrès de la marine commerciale grecque, assurant que, dans quelques années, le pavillon hellénique aura supplanté le pavillon britannique en Orient.

Dans le tableau statistique du mouvement du port de Constantinople mentionné ci-dessus, le pavillon grec occupe la seconde place, tandis que le pavillon ottoman, y compris celui d'Egypte, de Bulgarie et de Samos ne vient qu'en troisième lieu.

Le nombre des vapeurs grecs, d'après cette statistique, est égal à celui des navires autrichiens, français, allemands, italiens, russes additionnés ensemble. Le même tableau démontre que le nombre des voiliers grecs s'élève au quadruple du total de celui des dites puissances.

Nous empruntons à ce tableau le mouvement des navires sous pavillon anglais, grec et ottoman.

(1) Voir l'*Hellénisme*, numéros précédents.

MOUVEMENT DU PORT DE CONSTANTINOPLE

Du 1er mars 1904 au 28 février 1902.

Nationalités.	Nombre de vapeurs.	Déplacement.
Angleterre.	3.591	5.909.267 tonnes.
Grèce. . . .	1.833	1.744.858 —
Turquie . .	1.400	495.693 —

Du 1er mars 1901 au 28 février 1905.

Nationalités.	Nombre de vapeurs.	Déplacement.
Angleterre.	3.692	6.813.260 tonnes.
Grèce. . . .	2.425	2.341.876 —
Turquie . .	1.264	418.000 —

Du 1er mars 1905 au 28 février 1906.

Nationalités.	Nombre de vapeurs.	Déplacement.
Angleterre.	3.562	6.696.244 tonnes.
Grèce. . . .	2.849	2.583.522 —
Turquie . .	1.109	388.767 —

Nous devons faire observer ici que les quatre cinquièmes des vapeurs et voiliers battant pavillon ottoman, appartiennent à des armateurs hellènes et sont exclusivement montés par des équipages grecs.

Nous donnons ci-dessous un tableau général du mouvement des bateaux à vapeur des différentes nationalités dans les ports d'Alexandrie, Attalia, Dédé-Agatch, Salonique, Cydonia, Prévéza, Rhodes, Smyrne, Chio, en l'année 1906.

Nationalités.	Nombre de navires.	Déplacement.
Grèce . . .	3.769	1.344.745 tonnes.
Turquie . .	2.297	602.817 —
Angleterre.	1.230	2.210.816 —
Autriche. .	885	1.309.343 —
Russie . . .	437	639.902 —
France. . .	432	916.659 —
Italie. . . .	427	605.170 —
Allemagne.	347	662.735 —

Dans son rapport de 1904, la Commission financière internationale attribuait la baisse du change grec, constatée en 1902 et 1903, et beaucoup plus sensible encore aujourd'hui, « *aux nouveaux revenus de ces entreprises de navigation et à l'heureuse concurrence qu'elles font aux Sociétés étrangères, non seulement dans les mers d'Orient, mais dans toute la Méditerranée et même dans l'Océan Atlantique.* »

Voilà, croyons-nous, le plus éloquent des témoignages.

Il est à remarquer que dernièrement a été fondée à Sunderland une Compagnie qui a fait construire 2 paquebots transatlantiques, l'un de 9.000 tonnes et l'autre de 10.000. Ces deux paquebots desservent les ports de l'Orient, du Pirée et de New-York.

Nos cargo-boats de 2.000 à 7.000 tonnes, représentant un capital de 126 millions de francs, rapportent à leurs actionnaires un dividende de 15 à 20 0/0. A l'époque de la guerre du Transvaal, les bateaux grecs sont allés jusqu'à rapporter à leurs actionnaires de 25 à 33 0/0.

A quoi donc attribuer cet essor admirable de notre marine commerciale à vapeur ? Non pas assurément aux mesures prises par l'Etat. Notre marine commerciale continue à être régie par les lois de 1836. Aucune diminution de taxes, aucune prime, aucun encouragement n'ont été accordés dans le but de développer notre marine marchande. Dix millions de francs sortent chaque année du pays pour être versés comme assurance de nos bateaux dans les caisses du Lloyd anglais. Il serait à souhaiter que notre gouvernement prît l'initiative de la fondation d'une société hellénique d'assurances maritimes.

Les progrès de notre flotte marchande sont exclusivement dus à l'initiative privée ainsi qu'à l'incontestable habileté, à l'honnêteté et à l'activité des capitaines et des matelots Grecs, aussi bien qu'aux soins qu'ils apportent au transport des marchandises. Voilà les raisons pour lesquelles les fréteurs étrangers ont pleine confiance en notre marine marchande.

PÉRICLÈS JACQUES ARGYROPOULO,
Enseigne de vaisseau de la M. R. Hellénique.

ÉCHOS

LE SORT DE LA CRÈTE. — Le Haut Commissaire des puissances en Crète, M. Zaïmis, a fait connaître au peuple crétois qu'en réponse à sa note en date du 2 avril, par laquelle il les priait de rappeler les contingents qu'elles entretiennent dans l'île, les puissances protectrices lui ont fait savoir qu'elles ont décidé de commencer, pendant cet été, le rappel progressif de Crète des troupes internationales par des diminutions successives, combinées de façon à effectuer l'évacuation totale de l'île dans le délai d'une année à partir de la date du départ du premier échelon, le tout sous les conditions et stipulations de la note collective du 10/23 juillet 1906.

Cette communication a été accueillie avec enthousiasme par les Crétois, qui reçoivent par cette mesure la juste récompense de l'attitude prudente et réellement patriotique qu'ils ont observée jusqu'ici. Le respect et la confiance dont ils ont entouré M. Zaïmis, l'unanimité avec laquelle ils ont suivi ses conseils et reconnu les bienfaits de son administration, enfin la bonne volonté qu'ils ont mise à seconder les efforts de leur chef dans l'œuvre de pacification, il y avait sans doute là de quoi gagner la bienveillance des puissances, de quoi aussi encourager celles-ci à avancer l'échéance finale de l'union de l'île à la Grèce. Le retrait des troupes internationales ne signifie pas autre chose. C'est la consécration tacite du vœu national des Crétois. Ils en partagent le mérite avec M. Zaïmis, qui, par sa politique modérée, conciliante, paternelle, a inspiré confiance aussi bien à ses administrés qu'aux chancelleries qui lui avaient confié le sort de la Crète.

La proclamation de l'union de la Crète à la Grèce ne peut plus tarder. On peut être sûr que les Crétois continueront à leur chef le loyalisme dont ils ont fait preuve jusqu'ici, et que, désormais rassurés sur l'avenir de leur pays, ils attendront avec patience et dans un labeur pacifique, que l'heure de la libération définitive ait sonné.

*
* *

LA TRANSLATION DES CENDRES DE GEORGES AVÉROF. — A la suite du vote de la Chambre grecque ouvrant au Gouvernement un crédit de 30.000 drachmes pour la translation des cendres du bienfaiteur national Georges Avérof, à Athènes, le croiseur *Amiral Miaoulis* fut envoyé à Alexandrie où était enterré le grand bienfaiteur grec.

Devant son cercueil, déposé d'abord dans l'église du cimetière, le patriarche d'Alexandrie, le président de la communauté grecque et le consul général de Grèce prononcèrent des discours. Le cercueil, recouvert du drapeau national, entouré par un détachement de marine et suivi par le consul général et les notabilités grecques, fut transporté à l'arsenal, et de là sur l'*Amiral Miaoulis*, où le patriarche et le commandant du navire prononcèrent de nouveau quelques paroles. Une délégation de la communauté d'Alexandrie, composée de M. Sinadino, vice-président de la communauté et de l'avocat Limbritis, exécuteur testamentaire du défunt, accompagna le corps jusqu'à Athènes.

Au Pirée et à Athènes, des honneurs de contre-amiral en activité de service furent rendus au défunt. A la cérémonie religieuse célébrée à la cathédrale, assistaient le roi, les princes, les ministres et toutes les autorités. M. Limbritis et le ministre de l'Intérieur prirent successivement la parole au nom de la communauté d'Alexandrie et du gouvernement. Après eux, M. Lambros, professeur à l Université et secrétaire général de la commission des Jeux Olympiques, a prononcé l'oraison funèbre du défunt. Le corps a été ensuite déposé au cimetière, où

le maire d'Athènes a salué pour la dernière fois la mémoire de Georges Avérof. Toute la garnison d'Athènes assistait à la cérémonie.

***

Livre Bleu sur la Macédoine — Le *Foreign Office* vient de publier un *Blue Book* sur les affaires de Macédoine. Il comprend 268 pages et contient 166 documents et deux appendices.

Le Livre bleu est relatif à la période allant de juin 1907 au 18 avril 1908 et se rapporte surtout aux mouvements des bandes et aux crimes commis par elles, aux représentations diplomatiques faites à plusieurs reprises par le gouvernement anglais pour améliorer la situation. Le consul anglais à Salonique envoie chaque fois à l'ambassade de Constantinople la liste des crimes commis; le nombre des crimes commis en février 1908 est le double de celui des crimes commis en février 1907. Le consul annonce que le comité bulgare recommence à déployer une activité sensible dans le district de Castoria, où huit personnes, dont trois femmes, ont été exécutées par son ordre. Néanmoins, le nombre des crimes commis par les Bulgares contre des non-Bulgares est en décroissance. Les chefs révolutionnaires bulgares ne s'entendent pas entre eux. On constate de nombreux signes de désorganisation dans les comités bulgares. Il serait bon de profiter des circonstances actuelles pour en venir une bonne fois à bout et pour les empêcher pratiquement de lancer encore des bandes de pillards et de criminels en Macédoine. Il est établi que les populations grecques et serbes ne se sont armées à leur tour que parce que les forces régulières turques étaient impuissantes à les défendre et à les protéger contre les agressions bulgares. Ainsi des bandes ont été opposées aux bandes et la guerre civile a été déchaînée dans toute la Macédoine. Qu'on paralyse totalement les comités révolutionnaires, et la guerre civile cessera d'elle-même. C'est la conclusion à tirer du *Livre bleu* anglais.

Il est d'ailleurs à noter que le Livre bleu anglais met vivement en lumière le mauvais vouloir des autorités turques et qu'il indique que l'attitude de ces autorités est pour une large part dans l'état d'anarchie qui règne en Macédoine. Certains documents révèlent des faits intolérables, comme l'incorporation aux troupes régulières de malfaiteurs que l'on refuse de poursuivre judiciairement et qui continuent leurs exploits sans que les officiers étrangers puissent obtenir leur châtiment.

La population de la Macédoine est donc à la fois victime des bandes, de la soldatesque turque et de l'indifférence des autorités civiles. Elle fait les frais de la révolution et de la répression; elle redoute autant ceux qui ont mission de la protéger que ceux qui l'attaquent. Peut-on concevoir situation plus malheureuse?

Le Livre bleu se termine par une correspondance assez vive, échangée entre le général De Georgis et Hilmi pacha, au sujet de la conduite du capitaine de gendarmerie Castoldi dans certaines affaires. Hilmi pacha déclare que le capitaine Castoldi n'avait pas le droit de s'immiscer dans les affaires civiles et que ce n'est pas la première fois que cet officier outrepassait ses droits.

***

La statuette de Monemvassia. — Un paysan vient de découvrir près de Monemvassia une statuette en terre cuite rappelant d'une manière frappante la fameuse Vénus de Milo. La statuette, parfaitement conservée, représente une femme au torse nu. De la main droite, elle retient son vêtement qui découvre les hanches. Le visage est légèrement penché à gauche pour se contempler dans un petit miroir rond tenu dans l'autre main.

A première vue la ressemblance est surprenante entre la statuette de Monemvassia et le chef-d'œuvre du Louvre, surtout par la structure de tout le tronc, et de la poitrine en particulier, par la forme des jambes et la jointure des genoux. Le port de la tête et la façon dont le vêtement est drapé autour des jambes, présentent cependant des différences très sensibles. Toutefois, si l'on veut soutenir que la Vénus de Milo fut le modèle de la statuette de Monemvassia, on pourrait parfaitement admettre que l'humble artisan qui la modela ne voulut faire qu'une copie très libre de la statue célèbre déjà dans l'antiquité. Et dès lors, cette statuette pourrait donner une solution à la question, qui a été si souvent soulevée, pour savoir la position exacte des bras mutilés de l'Aphrodite de Milo. Les archéologues ne tarderont probablement pas à se prononcer là-dessus.

LA SOCIÉTÉ D'ATHÈNES

Le *Journal de Genève* (13 et 14 mai) publie deux intéressantes chroniques de M. Alfred Berl, datées d'Athènes. Nous en extrayons ces lignes :

...Et l'Athènes moderne? On n'en parle pas Cependant, en un petit nombre d'années, elle a réalisé d'étonnants progrès. Un demi-siècle a vu décupler sa population; mais depuis lors elle n'a cessé de grandir et de se développer. Elle perce des rues, construit des maisons, ouvre des magasins; on n'en parle pas... Et pourtant, quelle jolie ville, aimable et vivante! Comme elle est harmonieuse et semble s'épanouir naturellement parmi les collines de l'Attique! Si, au lieu de se laisser obséder par les souvenirs de l'Acropole et de Périclès, on songeait aux capitales modernes de la péninsule balkanique, on serait aussitôt séduit par ses formes légères et ses joyeuses couleurs. Toute claire elle semble sourire dans l'éclat du soleil et de la mer. Les boulevards invitent à la promenade, spacieux et larges ils répandent à flots la chaleur et la lumière, cette lumière unique même sous le ciel d'Orient, et dont la transparence défie toute comparaison.

L'avenue de Képhissia, les grandes places, sont plantées de beaux arbres, qui ne refusent pas l'ombrage. Les maisons bien bâties, de hauteur moyenne, souvent ornées de péristyles et de colonnes : les délicats de crier au « faux grec, à la mauvaise contrefaçon de l'ancien ». Laissons dire; cela fait mieux, dans ce paysage, que l'architecture monumentale des grandes maisons modernes; elle serait insupportable ici. La ville est animée et commode; la circulation facile, les voitures sont nombreuses sur la chaussée. Le séjour y serait parfaitement agréable, si l'eau y était abondante. Elle fait malheureusement défaut, et la poussière, fléau de l'Attique, qui vous enveloppe de toutes parts, en fait d'autant plus vivement déplorer la disette.

Pour sympathique que soit la ville, ce qu'elle présente de plus intéressant, c'est le peuple, qui s'adapte admirablement à ce cadre. Il sourit et accueille lui-même. On le sent aimable, rien qu'à l'entendre et à le voir, flâneur ou pressé, qui n'hésite jamais à servir l'étranger. Il fait volontiers les honneurs de sa ville. Pourvu qu'on soit philhellène, on y est véritablement l'hôte. La sociabilité naturelle aux Hellènes rend chez eux très actif le désir de plaire. Ils n'ont pas peur de l'étranger. Ils lui parlent volontiers, le recherchent : un Français, un Méditerranéen reçoit l'impression immédiate de n'être pas dépaysé parmi eux.

Un jour, nous fîmes, en groupe assez nombreux, un voyage archéologique au champ de bataille de Chéronée, sous la conduite d'un éphore très érudit. Sur place, et pendant les explications de l'éphore, un petit cultivateur de la localité s'approche de nous, salue poliment, écoute avec attention les commentaires de notre archéologue, puis l'interroge au sujet des étrangers qui l'accompagnent, et demande enfin si la France est en ce moment philhellène. A cela, rien de merveilleux, dira-t-on, et les pays ne manquent pas où fleurit la sociabilité... Oui, peut-être en Provence... mais les Provençaux ne sont-ils pas un peu Grecs?

Ce trait dénote une autre qualité, également vivace et générale en Grèce : la curiosité de l'esprit; l'ardent désir de s'instruire. Dès l'enfance, on ne néglige aucun moyen d'apprendre. Nulle part, l'instruction primaire n'est plus répandue. En aucun pays, l'écolier n'est plus attentif à ses leçons. Après quelques années d'école, l'enfant du peuple, devenu apprenti ou même artisan, retourne fréquemment au cours du soir, pour augmenter son bagage intellectuel. On peut dire à cet égard que la population, le gouvernement et l'instituteur rivalisent de sacrifices, de dévouement et de zèle, l'un pour multiplier les écoles, l'autre pour les fréquenter, le troisième enfin pour enseigner. Aux connaissances acquises par l'instruction s'ajoutent celles de l'éducation naturelle, celles que prodiguent en cette terre privilégiée la nature et le sol. La jeunesse grecque, bercée par les chants des poètes et nourrie de l'histoire nationale ancienne et moderne, prend ainsi la première conscience de la grandeur passée de son pays, de l'immense rôle civilisateur qu'il a joué dans le monde et de celui qu'il jouera encore dans l'avenir. Son goût se forme précocement à la vue des collines aux lignes si nobles et si sobres de l'Attique, et par la contemplation constante des chefs-d'œuvre qui couvrent la montagne sacrée, qui s'élèvent du sol ou ornent les musées.

Aussi bien cette culture primaire ne suffit-elle plus toujours aux Athéniens de la classe la plus pauvre. Edmond About, ce portraitiste peu flatteur de la Grèce contemporaine, signalait déjà — et le nombre en devient de plus en plus notable — le cas de ces jeunes gens qui, afin de poursuivre et de compléter leurs études, s'engagent comme domestiques et paient avec leurs gages le prix des inscriptions dans diverses facultés, passent leurs examens et finissent par devenir médecins, avocats, professeurs.

N'oublions pas enfin que la Grèce fut dotée des lycées de jeunes filles avant les grands pays de l'Occident.

***

Ce peuple est donc parfait? Oh! que non pas. Il est au contraire tout rempli de défauts, mais si sympathiques qu'on hésite à les lui reprocher. Avouons-les pourtant :

Une prédisposition naturelle, l'éducation, le régime politique, le portent à une liberté voisine de l'anarchie et à un égalitarisme presque absolu, difficiles à concilier avec le minimum de hiérarchie, d'ordre et de discipline dont les nations les plus démocratiques ne peuvent se passer. Chaque citoyen d'Athènes se croit apte à gouverner l'Etat, et de fait son vote pèse autant que celui de l'homme le plus instruit. L'obéissance passive est inconnue, même chez les domestiques, même chez les soldats. Pour obéir aux chefs, le troupier hellène a besoin d'avoir confiance en eux, et s'il consent à exécuter leurs ordres, ce n'est pas sans en avoir pesé la sagesse et le bien fondé.

Les différences sociales n'existent guère en Grèce. Toutes les classes se mêlent. Artisans, petits, moyens, bourgeois, fréquentent les mêmes cafés et les mêmes promenades; ils ne craignent pas de discuter ensemble les nouvelles du jour; amusant spectacle dont le comique est tempéré par le tact naturel à la race et le sens de la mesure. On se soucie peu du rang social et des prérogatives, mais on évite l'écueil d'une familiarité choquante. Les classes, disions-nous, se mêlent, mais jamais jusqu'à se confondre. Et puis, ce n'est pas le bourgeois qui s'abaisse, c'est l'artisan qui s'élève. C'est moins une démagogie qu'une sorte d'aristocratie relative de tous.

Ils furent toujours ainsi. Socrate allait nu-pieds, et avait pour amis le millionnaire Criton et Alcibiade, le sportsman à la mode.

Ils sont flâneurs, mais de ce chef aussi, des progrès ont été réalisés. Les heures de causerie sur la place de la Constitution sont de plus en plus retardées. Cependant un de leurs vifs plaisirs est encore la promenade lente, l'entretien animé, la lecture en commun des journaux. Ils s'abordent en se demandant : « Quoi de nouveau? » On attendrait presque : « Philippe est-il mort? »

Le *Logos* surtout reste leur passion dominante. Ils sacrifient beaucoup au plaisir du discours. J'assistai récemment à une scène plaisante. Trois facteurs pétitionnaires, délégués par leurs collègues auprès d'un député influent, savaient leur cause gagnée d'avance. Le député leur avait formellement promis son concours. Néanmoins ils ne résistèrent pas à la joie de faire chacun une petite harangue sur cette même question qu'ils savaient résolue. Un succès silencieux n'eût pu les satisfaire.

Le Parlement lui-même ne fournit pas au peuple l'exemple salutaire. De ses débats prolongés ne jaillit pas toujours la lumière, et trop souvent « le raisonnement en bannit la raison ».

Chose curieuse, le Grec, pris individuellement, possède une intelligence très positive, très réa-

liste; il gère habituellement bien ses affaires privées ou ses entreprises commerciales. En masse, il perd ces qualités de jugement avisé, sûr et fin; notamment en politique, il devient victime du mirage oratoire. C'est le domaine où s'obscurcit ce cerveau naturellement lucide; où il se laisse égarer par l'esprit de chimères, d'aventure et de vanité nationale, jusqu'en des entraînements funestes, comme en 1897, où à force de jouer à la guerre, la Grèce finit par la faire sans l'avoir véritablement voulue.

Turbulence et indiscipline, présomption, imprudence, d'autre part sociabilité, éveil intellectuel, optimisme et sens de l'harmonie... n'insistons pas, on pourrait croire que j'essaie le portrait des anciens Athéniens.

***

Ce peuple d'élite a lui-même une élite. Divers en sont les éléments. D'abord la dynastie; à sa tête le roi George cautionne devant l'Europe, avec un grand prestige, le pays qu'il gouverne depuis quarante-cinq ans. En dépit de leur humeur frondeuse, ses sujets l'apprécient et s'accordent à le dire le politique le plus expérimenté du royaume. Il les connaît à fond, juge leurs défauts et leurs qualités, les aime et se sait aimé d'eux. Derrière le souverain, une légion de princes et de princesses, parmi lesquelles brille une Française intelligente et belle, éprise du pays qui est devenu le sien.

Pour assurer le gouvernement, le souverain peut faire appel à un état-major politique restreint, mais suffisant. Il y eut toujours, sous son règne, deux ou trois personnages éminents, capables d'exercer le pouvoir avec honneur sinon avec éclat. Les noms de Delyanni, de Coumoundouros, de Tricoupi sont restés dans toutes les mémoires; les deux derniers furent de véritables hommes d'État qui eussent pu figurer à la tête de n'importe quel grand État européen. Le premier actuel est l'héritier fidèle et autorisé de M. Tricoupi.

Des hommes fort distingués mènent l'opposition, surtout cette fraction de Tricoupistes dissidents qui reconnaît pour leader M. Dragoumis, parlementaire consommé, d'une culture solide et étendue, d'un caractère élevé. M. Rhallis, orateur habile plus qu'homme d'État, dirige une opposition plus ardente, mais moralement inférieure, parce que moins mesurée, à celle des Dragoumistes. Une pléaïde de talents secondaires, mais utiles, seconde les chefs et peut pourvoir aux différentes fonctions ministérielles. Ce sont des hommes laborieux, gérant utilement leurs départements respectifs; presque tous formés dans les grandes universités de l'Occident, ou sortis des hautes écoles d'administration et de sciences politiques.

Néanmoins, le niveau moyen du Parlement pourrait être aisément dépassé; d'autant que dans ce pays démocratique survivent un certain nombre d'anciennes familles, déjà notables ou illustres sous la domination turque, et qui ont rajeuni leur nom et leur gloire en payant de leurs personnes ou de leur fortune, lors de la guerre de l'Indépendance. Les Grecs, qui n'ont pas oublié leurs services, choisissent, parfois, peut-être pas assez fréquemment, les héritiers de ces vieilles familles pour les représenter au Parlement.

A cette élite héréditaire s'agrègent les nouveaux venus de la science, de la richesse et du talent. Dans un jeune pays en voie de rénovation, la sélection est encore facile, malgré la concurrence, et toutes les valeurs ont vite marqué leur place. La Grèce compte déjà des lettrés et des savants qui l'honorent, à côté des professionnels, qui sont sa force vive. Il est une catégorie de plus en plus nombreuse d'Hellènes qui vont en Égypte, en Roumanie, en Turquie, à Marseille, gagner des fortunes importantes, et viennent ou reviennent à Athènes pour y finir leurs jours et dotent la ville de riches monuments, d'utiles fondations. C'est un apport précieux de capitaux, d'activité ou même d'oisiveté intelligente, dont la Grèce a bénéficié depuis quelques années et qui a contribué à son essor économique non moins qu'à son progrès social...

C'est à la réunion de toutes ces composantes qu'Athènes doit le développement de sa société. Car c'est le privilège d'Athènes; elle est la seule ville des Balkans qui puisse se flatter d'avoir une société. Déjà même elle a ses « 54 familles «, comme New-York a ses fameux « quatre cents ».

Ni Belgrade, ni Sofia, ni même Bucarest ne peuvent à cet égard être l'objet même d'une comparaison. Ces capitales ont aussi leurs dynasties, une cour; on y voit des personnalités remarquables, trop peu nombreuses, il est vrai, et qui se distinguent du reste de leurs compatriotes plutôt qu'ils ne les représentent. Il existe bien en Roumanie une caste sociale, héritière des boyards, détentrice de vastes latifundia et d'opulentes fortunes. On y donne des réceptions mondaines et des fêtes luxueuses. Et pourtant Bucarest n'est pas, comme Athènes, un centre social.

Une cour, une classe riche, de belles fêtes ne suffisent pas à créer une société; une société n'est pas une simple juxtaposition de personnes, et l'on ne saurait l'improviser comme une loi. C'est le résultat d'un long travail historique, l'expression finale d'une ancienne civilisation, pleine des grandeurs passées d'un peuple, de ses aspirations présentes. Pour que des salons puissent vivre d'une vie réelle, sociale, il faut mettre des esprits en contact. Cela implique d'abord des traditions de politesse gracieuse, de tact exquis; un personnage féminin très affiné de manières et de culture, et qui seul est capable de maintenir les habitudes de bonne éducation, de grâce élégante, de causerie légère.

Seul le monde hellène était en mesure de répondre à toutes ces conditions. Il faut même quelque chose de plus : un sentiment commun, un même idéal qui fasse taire les conflits et les rivalités, où se confondent non seulement les esprits, mais les cœurs. Cet idéal commun est l'originalité de la société grecque. Sous sa culture cosmopolite, polyglotte, qui permet à l'élite des deux sexes d'affronter toutes les discussions, de parler avec goût des dernières œuvres parues dans les grandes littératures occidentales, il y a un sentiment latent : le patriotisme, l'amour de l'hellénisme, qui prime, dans cette race si intellectuelle, le pur intellectualisme.

Ce patriotisme est à la fois très large et très aigu; très large, car, à l'encontre des peuples balkaniques, les Grecs ne se préoccupent ni des origines, ni de l'histoire; pour eux le principe de la nationalité est celui du droit moderne, le libre consentement. Patriotisme assimilateur qui absorbe et hellénise sans réserve les enfants d'allogènes nés sur le sol antique, qui les adopte sans arrière-pensée, au point qu'à l'heure présente, une des reines, par la grâce et l'esprit, de la moderne Athènes — aussi grecque que n'importe quelle Grecque — est fille d'un érudit d'origine germanique; mais elle est aussi fille de l'Hellade, l'éternelle génératrice d'Hellènes!

Patriotisme aigu, disions-nous, comme cela est naturel chez un peuple dont la formation territoriale est encore incomplète, frustrée jusqu'à présent de la Crète et de l'Epire, menacée dans ses revendications macédoniennes, et qui interroge anxieusement les courants de la diplomatie européenne, parce qu'il sait que d'elle dépend son sort, son avenir. Ces préoccupations d'ordre national et international sont le thème courant des conversations des salons athéniens; elles donnent à des derniers une ressemblance étrange avec ceux de Turin, de Milan, de Florence, à l'époque du « Risorgimento », après Novare, avant Solferino. C'est un moment historique, des plus intéressants, des plus graves aussi que traverse l'Hellénisme, et qui doit tenir l'attention en éveil.

Nous rendons hommage au patriotisme grec, auquel on a reproché souvent et non toujours justement d'être plus bruyant qu'effectif. Mais comme ces amis fidèles, nous nous demandons si en fait la politique grecque répond bien aux angoisses patriotiques de la société athénienne, si pour l'organisation de ses forces militaires et navales, la Grèce peut attendre avec calme les surprises de demain, et si elle a bien pris la voie qui de Novare mène à Solferino.

ALFRED BERL.

EN ÉPIRE

Le pillage de Santi-Quaranta. — Exploits de bandes albanaises.

Les journaux ont déjà annoncé le pillage de la ville de Ayii Sarauta par une bande de brigands albanais. Voici les détails que nous recevons sur cette affaire.

Le vendredi 15 mai, à 8 heures du soir, une bande d'Albanais musulmans forte de 63 hommes cernait la petite ville de Ayii Sarauta, située sur la côte d'Epire, vis-à-vis de Corfou. La bande était commandée par le fameux brigand Démo Eméni, du village de Novista.

Après avoir coupé les fils télégraphiques et placé des postes d'observation tout autour de la ville, le gros de la bande pénétra dans la place et se mit à la piller systématiquement. On posta des sentinelles devant les principaux magasins pour les empêcher de fermer et en quelques heures les bandits firent main basse sur tout l'argent liquide, les bijoux et autres objets qu'ils purent emporter. Dans les bureaux de la douane, qu'ils attaquèrent d'abord, ils trouvèrent 5.000 francs, dans ceux de la poste, 2.500 francs. Après quoi ils pénètrent dans les magasins de M. A. Tsakos, agent de la compagnie de navigation italienne Florio, qui dut leur verser 4.900 francs. Le marchand grec Tsonidis perdit 1.300 francs. Th. Lappas, agent de la compagnie de navigation grecque Tzon, était absent, à Corfou. Seuls, sa femme avec son petit enfant et un employé se trouvaient à la maison. Pour effrayer la jeune femme qui faisait mine de leur tenir tête, les brigands s'emparèrent de l'enfant, et, à force de menaces, réussirent à obtenir de la mère tout l'argent et les bijoux qu'elle possédait. Pendant cette scène l'employé fut même grièvement blessé. Après 2 heures et demie de travail acharné, ils réussirent à forcer le coffre-fort qui contenait 7.400 francs, mais on évalue à 9.500 francs le butin qu'ils emportèrent de cette maison. Après avoir essayé en vain de pénétrer dans les magasins de Kouréménos et de Léxos, les brigands s'en furent encore au capitanat du port, qui dut leur payer les 800 francs qui se trouvaient dans ses caisses.

Mais sur ces entrefaites on entendit quelques coups de fusil qui paraissaient provenir de la route menant à Delvinou, chef-lieu d'arrondissement et siège d'une petite garnison. Cela suffit pour mettre en fuite les bandits, qui, pour plus de sécurité, emmenèrent dans leur retraite le capitaine du port, le chef de police, le chimiste de la douane et le directeur du télégraphe. Ces fonctionnaires furent relâchés après quelques heures de marche.

A la nouvelle de ces événements, M. Skouzès, ministre des Affaires étrangères de Grèce, a fait des représentations énergiques auprès de l'ambassadeur de Turquie à Athènes. Celui-ci a affirmé que son gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour découvrir et punir sévèrement les coupables.

Des détachements de troupes ont été envoyés de Jannina. Alaï pacha a fait arrêter un grand nombre d'Arnautes plus ou moins affiliés aux bandes. Douze d'entre ces individus ont avoué leur participation au coup de main de Santi-Quaranta. Il serait aussi question de mettre en état d'arrestation les agas de Delvino Yaho et Tsini, frères du chef Ismaïl et gravement compromis dans le mouvement albaniste.

Malheureusement, ces mesures ne rassurent que médiocrement la population épirote. Il est fort à craindre que des faits de ce genre ne se reproduisent bientôt. La situation dans le pays devient de plus en plus inquiétante.

Des hordes d'Albanais, de Turcs et même de roumanisants parcourent l'Epire, et, sous prétexte de travailler à l'indépendance de l'Albanie, ils assassinent et rançonnent sans merci les malheureux habitants. La vérité est que ces soi-disant pionniers de l'idée albanaise ne sont que de vulgaires voleurs de grands chemins, qui ne pensent qu'à exploiter la situation à leur profit. En voici quelques exemples :

Dans la région des Castanokhoria, trois bandes ont fait leur apparition. Le jeudi saint (v. s.), l'une d'elle assassinait une femme qui rentrait chez elle avec une bête de somme dont la charge fut partagée entre les bandits.

Tout près du village Kryptroba, une autre bande s'emparait récemment d'un des notables qu'elle ne relâcha qu'après l'avoir complètement dépouillé. Les deux officiers turcs envoyés à la recherche des coupables s'en revinrent avec un bakchich que leur fit parvenir le chef de la bande, et déclarèrent qu'il ne s'était rien passé du tout et que le notable en question en avait tout simplement menti.

Ces jours-ci, les brigands remirent en liberté le nommé Michel Valdéki qui dut déposer une rançon de 500 livres turques, soit 11.500 fr.

***

On annonce d'autre part que les agents du sultan poursuivent l'exécution du plan d'extermination méthodique de la population épirote établie dans les *imlaks*, ces terres dont la Liste Civile conteste aux paysans la propriété et qu'elle s'approprie arbitrairement. Le vali de Jannina a été télégraphiquement avisé de Constantinople que 750 familles musulmanes, émigrant de Roumélie orientale, seront dirigées sur les terres imlaks pour y être installées. Déjà un premier convoi de 300 familles est parti pour Jannina. Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer comment le gouvernement ottoman, en créant ces colonies musulmanes au sein des populations grecques, cherche à affaiblir l'élément hellène d'Epire.

***

En Albanie, la situation n'est guère plus rassurante. La garnison de Skodra s'est révoltée parce que, depuis plusieurs mois déjà, officiers et soldats étaient sans solde. Les officiers la réclamèrent télégraphiquement et les soldats s'étant emparés des bâtiments de la douane firent main basse sur toutes les marchandises qui s'y trouvaient et qui furent vendues pour la somme de 25.000 francs. Le gouvernement, ne sachant pas comment payer la garnison, la laisse faire à sa guise et ferme les yeux, tandis que les propriétaires des marchandises volées s'adressent à leurs consulats respectifs et réclament en vain des dommages-intérêts.

LE MASSACRE EN MACÉDOINE

Les nouvelles de Macédoine signalent une aggravation sensible de la situation. La criminalité et le terrorisme battent leur plein. Il ne se passe pas de jour sans que des meurtres soient commis et sans que des engagements aient lieu entre les troupes et les bandes grecques ou bulgares.

L'action des comités bulgares est entravée par d'effroyables et sanglantes luttes intestines, mais elle n'en est pas complètement paralysée. Ils reçoivent d'ailleurs des secours incessants de Bulgarie (tout récemment encore le commandant Christoff, un des organisateurs des bandes, a quitté Philippoupolis pour la Macédonie) et ils ne sont pas près d'abandouner leurs méthodes de terrorisme à l'égard de l'élément grec. Ainsi, le 1er avril, ils tuaient le nommé Jean, garde champêtre grec de Monospiti (district de Stromnitsa), le 3 avril, ils ont mis à mort, dans les pâturages de Yeni-Mahallè, le septuagénaire A. Stoïkos de nationalité grecque, habitant de Serrès ; le 6, ils assassinaient les Grecs B. Basili et M. Matsikis du village d'Ada (Serrès) et le même jour ils mettaient à mort deux Juifs du village de Costouri (Caza de Florina). Le 7, une bande bulgare incendiait une ferme turque et tuait ses deux gardiens musulmans, dans le caza d'Istip, et le 8, les comités faisaient assassiner le pêcheur grec, Athanase Tsolakis de Langada, venu au village schismatique d'Ambarkeuy pour y vendre du poisson. On continue aussi à boycotter les éléments non bulgares et un paysan de Vertitsa, qui avait vendu sa récolte à un bey turc du voisinage, fut arrêté puis cruellement battu par les chefs Traïkos et Manavi qui, à la tête de 24 hommes, envahirent son village.

Le 13 avril, une forte bande bulgare attaqua aux environs de Dratsovon (district de Zihna), le pâtre grec Nicolas Evangélou et ses trois jeunes bergers, Basile Grégoriou, âgé de douze ans, Sterghios Nassios, âgé de sept ans, Evanghélos Stoyannis, âgé également de sept ans. Après avoir été tuées, les victimes ont été mutilées. Les bandits enlevèrent une partie du bétail.

Le 14 avril, des comitadgis bulgares ont assassiné le notable Pétros, du village d'Anô-Frastani, ancien *moukhtar* du village. Le frère de la victime, le prêtre grec Élie, avait subi le même sort trois ans auparavant.

A Valandovon, le jour des pâques grecques, le prêtre et l'instituteur bulgares du village ayant réuni une bande de vingt hommes recrutés tant à Valandovon que dans les environs, se jetèrent sur les Grecs, qui, selon l'usage, faisaient des visites à l'occasion des fêtes. Ils attaquèrent notamment huit Grecs, qui étaient en train de visiter un des leurs, Nicolas Kéramitsis ; il y a eu deux tués, Simos Kamtsis et Georges Arabatsis et un blessé, Costas Tantsès.

Les autorités, survenues sur les lieux, ont arrêté dix-huit Bulgares et un Grec, accusé d'avoir riposté à l'attaque des Bulgares à coups de revolver.

Dans le vilayet de Salonique, les crimes succèdent aux crimes. C'est ainsi que trois paysans de Doliani, le nommé Théodore, Georgina Hadjigiankou et le muletier Mustapha, qui revenaient de Roumélie-Orientale, ont disparu à une demi-heure de Satoftsé. D'autre part, Tikos et Thomas Boyadjis, rentrant à Yennitsa en voiture, accompagnés du Turc Ahmet effendi, sont tombés dans une embuscade bulgare sur la route de Vertékope. Thomas et Ahmet ont été tués ; Tikos en a été quitte pour une blessure grave.

A Ghevghéli, le Turc Skenter-bey, ayant des raisons personnelles d'en vouloir à un Grec, Antoine Karakéhaya, tira sur lui trois coups de revolver ; Karakéhaya, atteint au pied, eut la force de tirer son revolver et étendit Skenter raide mort. Le meurtrier a été arrêté au bout de vingt-quatre heures. Les autorités locales avaient préalablement arrêté son père et l'avaient soumis à la torture pour lui faire avouer où se cachait son fils.

A Salonique même la situation n'est pas beaucoup meilleure que dans les campagnes. Le 3 mai, à huit heures du soir, des coups de feu ont été tirés contre trois exarchistes assis au café « Le lac d'Ochrida ». Aucun d'eux n'a été atteint, seul un garçon a reçu une balle dans l'épaule. Le « Café d'Ochrida » est un rendez-vous de comitadjis. Les Grecs sont convaincus que c'est de là que sont partis les assassins d'Askitis, le premier drogman du consulat général de Grèce. Le fait que ces assassins n'ont jamais été arrêtés irrite et inquiète à la fois les Grecs de Salonique qui redoutent l'exécution de certaines sentences prononcées par le comité bulgare. C'est à cette irritation et à ces inquiétudes qu'il faut attribuer, l'attaque, par ailleurs absolument condamnable du café, en question.

On mande de Salonique que d'après des renseignements de source autorisée, il parait certain que les comités bulgares préparent une série d'assassinats et d'autres attentats encore à Salonique. L'assassinat d'Askitis semble ne devoir être que le premier épisode de la campagne d'intimidation et de terrorisme contre les Grecs qne les Bulgares sont décidés à engager.

C'est ainsi que le 23 avril, Démètre Gazozas, chantre à l'église de l'Analipsis, a été attaqué à 2 heures de l'après-midi. Les assassins guettaient leur victime depuis deux jours. Ils firent feu sur elle à quelques pas de sa maison. Gazozas, s'étant jeté à terre au premier coup de feu, ne fut pas atteint.

La police mit en état d'arrestation un laitier bulgare qui, les jours précédents, avait suivi la victime et se trouvait sur les lieux de l'attentat. Mais ce Bulgare parvint à s'échapper et se cacha dans l'école bulgare voisine.

La haine des Bulgares contre Gazozas provenait du fait que celui-ci était considéré comme ayant contribué au retour de Daoutbala, son village natal, à l'orthodoxie.

On annonce encore l'assassinat, par des bandits bulgares, du Grec Kosta de Sistovon et du maître d'école de Sohoviti, Demetrios Vatrahani.

On mande de Monastir que le nommé N. Tsakalis, banquier grec de Kastoria et un autre Grec, qui, accompagnés d'un conducteur turc, se rendaient à cheval de Sorovits à Kastoria, furent attaqués par une bande de huit brigands turcs et albanais. Ceux-ci capturèrent les voyageurs et les emmenèrent sur la montagne après leur avoir bandé les yeux. Les yeux toujours bandés, le conducteur, attaché sur son cheval, fut relâché. Il arriva ainsi à Rakita, près de Kaïlar et, interrogé par les autorités, il déclara que les brigands exigeaient une rançon de 10.000 L. T. Il semble cependant, d'après des nouvelles plus récentes, qu'ils se contenteraient de 2.000 L. T.

***

Le 3 mai, à 2 heures du matin, les Grecs Kamilakis et Kokkinos, condamnés à mort par le tribunal extraordinaire de Monastir, ont été exécutés en cette ville. Les cadavres sont demeurés exposés sur la potence pendant six heures.

Les Turcs amenèrent sur le lieu de l'exécution un prêtre sans l'aviser de quoi il s'agissait et le contraignirent, au dernier moment, à assister le condamnés. Le prêtre n'ayant pas emporté avec lui l'extrême onction, s'est contenté de dire la prière des morts. Les condamnés furent donc exécutés sans avoir rempli leurs devoirs religieux ce qui impressionna douloureusement la population chrétienne. Le Métropolitain a protesté.

Le gouvernement hellénique avait déjà protesté à Constantinople, demandant à ce qu'il

fût sursis à l'exécution, les condamnés étant sujets hellènes. Mais la Porte s'y refusa, alléguant qu'ils étaient Crétois et, partant, sujets ottomans.

REVUE DE LA PRESSE

La marine grecque.

Le débat soulevé en Grèce autour du projet de l'amiral Fournier a eu sa répercussion dans la presse française. Le projet de l'éminent officier général français a été défendu notamment par M. Biard d'Aunet dans le *Figaro* et combattu par M. de Lanessan dans le *Siècle*.

Dans le *Figaro* du 10 mai, M. Biard d'Aunet fait un exposé complet de la thèse de l'amiral Fournier.

... Dans les notes sommaires communiquées au gouvernement hellénique, l'amiral exposait que l'état des finances du royaume ne permettant pas à la Grèce de posséder de fortes unités de combat, la question capitale à résoudre était de savoir si la flotte se composerait, sans plus, de trois ou quatre croiseurs-garde-côtes, à 8 ou 10 millions la pièce, plus modernes que ceux en service, mais aussi incapables, à eux seuls, d'une action sérieuse, — ou bien si, tout en tirant le meilleur parti possible du vieux matériel, il ne serait pas préférable de former une couverture défensive et offensive, assurant la sécurité du pays du côté de la mer. En constituant cette couverture de plusieurs groupes comprenant des sous-marins submersibles, des contre-torpilleurs, et pour chacun d'eux un petit croiseur-éclaireur extra-rapide, on mettrait le pavillon grec à même de commander les passes importantes de l'Archipel ainsi que les routes extérieures avoisinantes. L'amiral se prononçait pour cette dernière solution, parce qu'elle devait, à son avis, procurer à la Grèce, dans le plus bref délai et au meilleur marché, un maximum de protection.

Il ajoutait que la présence de cette flottille dans les eaux helléniques, pourvu qu'on la sût en bon état d'entretien et d'entraînement, ne pouvait manquer d'appeler l'attention des puissances, puisqu'elle apporterait aux alliés éventuels de la Grèce une assistance fort utile dans le Levant méditerranéen. Le prestige de la nation en serait donc notablement accru. D'autre part, les ressources du pays pourraient être progressivement utilisées pour l'armement, l'entretien et les réparations de ces petits bâtiments, au profit du développement des industries nationales. A l'abri de cette couverture, la Grèce, appréciant par l'expérience la valeur relative des diverses unités, serait à même plus tard de fixer en connaissance de cause les conditions de son état naval futur.

L'économie du projet reposait donc sur l'efficacité des submersibles assistés des torpilleurs, et en second lieu sur l'heureuse adaptation de la situation et de la configuration géographiques de la Grèce à l'emploi de la navigation sous-marine...

M. Biard d'Aunet se prononce nettement pour les sous-marins. Selon lui, la période expérimentale est franchie depuis longtemps, et le navire sous-marin, dans le rayon d'action où il peut se mouvoir (étendue déjà, pour les submersibles, à plus de 3.000 kilomètres), est l'arme de guerre navale la plus redoutable qui existe :

... En 1903, lors de la commission extra-parlementaire sur l'état de la marine, l'amiral Fournier ayant annoncé qu'avant dix ans toutes les puissances navales auraient des sous-marins, cette attestation fut accueillie par de discrets sourires. L'amiral, en effet, était dans l'erreur. Il se trompait de cinq ans. *Toutes les puissances*, aujourd'hui, ont suivi l'exemple de la France, à l'exception de la Turquie, de la Chine et de la Grèce. Encore la Turquie vient elle d'ouvrir des négociations en vue d'un achat de sous-marins. Le tonnage de la flotte sous-marine anglaise dépasse déjà sensiblement celui de la nôtre, et cette poussée s'accentue partout, à mesure que l'expérience démontre les avantages et la sûreté de l'arme nouvelle à ceux qui furent les derniers à l'adopter...

Et après certaines critiques à l'adresse des officiers grecs qui ne se rangent pas à l'avis de l'amiral Fournier, l'auteur ajoute :

Il y a autre chose. Il faut bien le dire, puisque tout le monde y pense, tout le monde le devine. Il y a que cette « orientation » acceptée par le gouvernement hellénique, et dont le projet de l'amiral Fournier est l'expression concrète, n'est pas seulement une question technique. Elle assure à la Grèce un prestige inattendu et un surcroît de forces défensives et offensives dépassant les limites de l'Archipel; elle lui donne éventuellement un contrôle sur les routes de l'Adriatique, de l'Égypte et de Constantinople. C'est une modification de l'équilibre des influences dans la Méditerrranée. Elle ne pourrait que réjouir les amis de la Grèce, puisqu'elle favoriserait la réalisation de ses légitimes espérances, mais ne serait pas nécessairement vue avec plaisir par toutes les nations.

Certes, de la part de la population grecque, le mouvement dans lequel elle s'est laissé entraîner est déraisonnable. Au contraire, les influences extérieures qui ont préparé et encouragé ce mouvement, assez adroites pour donner couleur de patriotisme à une impulsion contraire aux intérêts de la patrie hellénique, ont agi avec une vue claire des réalités et une exacte intuition de leurs conséquences.

La thèse des officiers grecs.

Elle est défendue par M. de Lanessan dans le *Siècle*. Un premier article a valu à l'ancien ministre de la marine des lettres et des félicitations de la part d'officiers grecs. M. de Lanessan revient sur la question dans le *Siècle* du 20 mai :

Il est intéressant de voir que sur ce point l'opinion publique grecque est d'accord avec les officiers de la marine hellénique. Cela prouve en faveur du bon sens des populations de la Grèce. Elles ont compris que si nombreux que fussent les torpilleurs ou les sous-marins que l'on disperserait dans les innombrables criques et îles des côtes grecques, il leur serait impossible d'empêcher le bombardement des villes et l'attaque des côtes par des bâtiments de haute mer, à artillerie puissante, dont les manœuvres seraient favorisées précisément par la découpure à l'infini du littoral grec.

Les officiers de marine et la population étant d'accord pour préconiser la construction des navires offensifs de préférence aux petits bateaux purement défensifs; la Chambre des députés d'Athènes se prononçant, d'autre part, en faveur de la même opinion, il semble que le gouvernement hellénique ne devrait pas hésiter devant la décision à prendre. Il le devrait d'autant moins que les avis favorables à la petite marine défensive lui viennent de personnalités étrangères dont les plus notables se sont prononcées, dans leur propre pays, en faveur de la construction des navires offensifs du plus grand tonnage.

Parmi les raisons que mes correspondants signalent comme invoquées par le gouvernement hellénique à l'appui de la marine défensive, je trouve en première ligne un argument d'ordre budgétaire. La Grèce, dit-on, n'est pas assez riche pour s'offrir une marine dont le prix de chaque unité se compte par millions. Pour soixante à cent millions, elle aurait un très grand nombre de petits navires défensifs, tandis qu'elle ne pourrait avoir qu'un très petit nombre de bâtiments offensifs.

La valeur apparente de l'argument ne saurait être contestée. Mais, il s'agit de savoir si cent millions dépensés en sous-marïns et en torpilleurs doteront la Grèce d'une force égale à celle que lui procureraient les mêmes cent millions dépensés en cuirassés. Il s'agit de savoir, d'autre part, si l'entretien et le reuouvellement des petits navires défensifs ne coûteraient pas beaucoup plus cher que l'entretien et le renouvellement des grands bâtiments offensifs.

La première question a reçu une réponse topique dans tous les pays qui ont le souci de posséder une marine *utile*. Tous, depuis la Grande-Bretagne jusqu'à l'Autriche, en passant par l'Allemagne, les États-Unis, le Japon, etc., ont, de tout temps, consacré leurs principaux efforts à la construction des bâtiments offensifs. Ils ne voient dans les sous-marins et les torpilleurs que des auxiliaires de leurs flottes offensives. La France, elle-même, après avoir, pendant longtemps, prêté une oreille favorable aux préconisateurs de la petite marine défensive, s'est lancée résolument, à partir de mon programme de 1900, dans la construction de cuirassés dont le tonnage va sans cesse en s'accroissant. Cette unanimité de toutes les marines fournit à la Grèce un argument irréfutable en faveur de la supériorité des flottes offensives sur les flottilles défensives.

Pour ce qui est de la dépense occasionnée par l'entretien et le renouvellement de ces deux sortes de forces navales, ce qui s'est passé en France peut servir de leçons à toutes les autres puissances maritimes. Nos marines et nos ingénieurs savent aujourd'hui qu'il n'y a pas de navires coûtant plus cher à entretenir et à renouveler que les torpilleurs et les sous-marins. Ils savent aussi qu'il n'y en a pas exigeant un personnel plus nombreux par chaque tonne de déplacement. Les petits navires coûtent bon marché, il est vrai, mais ils ne durent que fort peu, même en temps de paix, et ils fondraient, en temps de guerre, comme la cire au soleil. Leurs équipages, d'autre part, sont très difficiles à recruter et s'usent plus rapidement encore que les coques, les machines ou les chaudières.

Si le gouvernement grec veut bien envisager le problème au double point de vue que je viens d'exposer, il se convaincra facilement que cent millions dépensés en quatre ou cinq très forts cuirassés de dix mille tonnes donneraient à la Grèce une force très supérieure à celle que lui pourrait procurer la même somme dépensée en navires défensifs. Il s'assurera aussi que la première de ces forces sera la plus facile à entretenir, la plus durable et la moins coûteuse en personnel.

Il devra se dire surtout que la Grèce ne saurait faire exception au principe d'après lequel toute nation qui se borne à la défensive est une nation vaincue d'avance.

Le Gérant : V. Goupy.

Paris. — Imp. V. Goupy, rue de Rennes, 71.

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 12. Le Numéro : 25 Centimes. 15 JUIN 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France . . . . . UN AN 6 FR.
Union Postale. . . . — 8 FR.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VI^e^ Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

Les Turcs à Samos : *les Sporades; la Constitution samienne violée par la Porte.*

La réforme de la marine grecque : *réponse à M. de Lanessan, par* M. BIARD D'AUNET.

Les événements de Samos : *le mémoire du président du Sénat; massacre et bombardement.*

En Macédoine : *le massacre de Bosdag; les bandes et les meurtres.*

L'île de Samos : *Ancienne et moderne.*

Samos dans la guerre de l'Indépendance : *aperçu historique.*

Échos : *le projet anglo-russe; une conférence sur la Grèce à Bordeaux; à la mémoire de Constantin Paléologue.*

Les Hellènes d'Égypte : *réponse à lord Cromer.*

LES TURCS A SAMOS

Les Sporades.

Quand le navigateur venant de l'Asie a franchi l'île de Rhodes, sentinelle avancée de l'Egéide vers l'Orient, il pénètre dans le vaste domaine des îles grecques qui s'égrènent en désordre ou se déploient en archipels. A l'ouest, c'est le groupe des Cyclades, « Océanides dansant autour d'un dieu »; à l'est, la longue rangée des Sporades, ainsi nommées parce qu'elles paraissent comme semées, éparpillées le long des côtes de l'Asie Mineure. Elles sortent de la mer une à une, escortées d'îlots, d'écueils, de récifs. Elles sont innombrables et multiformes, diverses de structure et de physionomie, toutes semblables par la noblesse des lignes et la fermeté du relief sous la lumière limpide. La pureté de l'air, la douceur du climat en faisaient, pour les anciens, un paradis terrestre. Aujourd'hui encore on n'y connaît guère les différences de chaleur et de froidure. Les fléaux, les incursions, les conquêtes dont elles eurent à souffrir les dépouillèrent de leur prestige, sans guère leur enlever leurs dons célestes. On sait quels furent jadis leur rôle, leur richesse et leur puissance. Etapes nécessaires des routes de la Méditerranée orientale, elles semblent avoir été placées là pour favoriser le contact entre les jeunes races helléniques et les antiques civilisations de l'Orient. Occupées dès la plus haute antiquité par des populations d'origines diverses, elles sont devenues, au temps de l'expansion de la race hellénique, une annexe du domaine continental qu'elle s'était créé au midi de l'Europe et à l'occident de l'Asie. Les Grecs, après en avoir assimilé les anciens habitants, en ont dépossédé les Phéniciens, qui les exploitaient commercialement, et s'y sont installés en maîtres. Les Hellènes les occupent encore aujourd'hui, libres dans quelques-unes, soumis dans les autres au joug turc.

Quel qu'ait été dans le passé le régime politique qu'elles ont connu, et malgré la domination ottomane qu'elles subissent actuellement, les îles de l'Archipel qui ne font pas — comme les Cyclades et, plus loin, les îles Ioniennes — partie du royaume hellénique, sont toutes restées grecques au point de vue ethnographique, et leur histoire est le complément de l'histoire de la Grèce, dont elles ont toujours partagé les destinées. Administrativement turques, Samothrace, Thassos, Lemnos, Imbros, Lesbos, Chio, Nikaria, Patmos, Leros, Calymnos, Symi, Carpathos, Kos, Cassos, Telos, Nisyros, Chalkia, la grande île de Rhodes sont demeurées, à travers maintes vicissitudes et des conquêtes successives, des îles essentiellement grecques, pour la plupart peuplées exclusivement de Grecs. Douze de ces îles, les principales du groupe des Sporades, et qui sont situées entre la Crète, Chio et Rhodes, jouissent de privilèges spéciaux (1), que leur accorda Suleïman le Magnifique, et qui, plus tard, furent confirmés par ses successeurs. Depuis quelque temps, la Porte s'efforce de supprimer cette autonomie des Sporades, d'ailleurs aussi précaire que restreinte, car elle n'est plus que purement fiscale.

La Constitution samienne violée par la Porte.

De toutes les îles de l'Archipel soumises à la domination ottomane, Samos est la seule qui ait conquis une réelle indépendance, garantie par acte international. Elle constitue une principauté autonome, vassale et tributaire de la Turquie. Sa situation est toute particulière et mérite d'être précisée.

Samos a conquis son autonomie les armes à la main. Dans la brève monographie que nous donnons plus loin de la valeureuse petite île, nous retraçons le rôle qu'elle a joué dans les destinées de l'Orient hellénique, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Son histoire nous montre un peuple turbulent et guerroyeur, si l'on veut, mais toujours brave et indomptable, animé de la haine des tyrans et d'un grand amour de la liberté. Dans la guerre de l'Indépendance grecque, menés par leur chef Lycurgue Logothétis, ils ont été, avec les Psariotes, les premiers à s'engager dans les combats et les derniers à déposer les armes. Après la bataille de Navarin, lorsque l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie eût assuré la liberté à une partie de la Grèce, un instant on pensa donner aux îles une organisation particulière. Ce projet échoua dans des combinaisons de chancellerie. Les Sporades orientales, parmi lesquelles Samos tenait le premier rang, furent, bien malgré elles, détachées de leur mère-patrie, la Grèce, et rétrocédées à la Porte. Mais par égard pour la courageuse attitude des habitants de Samos, dans le désir aussi de consolider la paix dans les Sporades, en ménageant les Samiens, ces enfants terribles de l'Archipel, les trois grandes puissances résolurent de leur accorder un gouvernement autonome.

C'est dans ces circonstances que fut créée la

---

(1) Le premier, Soliman le Magnifique, au XVI^e^ siècle, dont ces îles avaient reconnu la suzeraineté, confirma à leurs municipalités le droit d'administrer, de rendre la justice et de gérer leurs finances, moyennant un tribut annuel qui libérait les Sporades de toute autre contribution. De plus, un soumbachi ou résident représentait dans chaque île la souveraineté *nominale* du Sultan. Des firmans postérieurs (des sultans Mahmoud, 1062 de l'Hégire, Ahmed, 1139, Osman III, 1162, Abdul-Hamid, 1188 et 1189) maintinrent tous ces privilèges, défendant aux officiers des armées de terre et de mer, comme aux employés ottomans, d'intervenir dans les affaires de ces îles et requérant les cadis de Rhodes et de Cos de punir ceux qui enfreindraient ces ordres.

L'insurrection de 1821 rattacha au nouvel État grec les douze îles qui firent partie de la préfecture de Samos (1829-1832). Mais, afin d'obtenir une rectification nécessaire de sa frontière terrestre vers le nord, la Grèce se vit obligée de rétrocéder ces îles à la Turquie (convention du 21 juillet 1832 entre les puissances protectrices et la Porte, venant compléter les protocoles des 22 mars 1829 et 3 février 1830); le Sultan, par un firman de 1835, rétablit alors les privilèges autrefois accordés; le tribut fut fixé à 80.000 piastres; défense fut réitérée aux autorités de Rhodes d'intervenir dans les affaires de ces îles. Enfin un moudir remplaçait dans chaque île l'ancien soumbachi.

L'autonomie administrative, judiciaire et financière des douze Sporades était donc maintenue.

Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, le gouvernement ottoman chercha à reprendre par la force ce qu'il avait légalement accordé. En 1867, un incident, que des Levantins de Rhodes avaient soulevé au sujet des douanes qui n'existaient pas aux Sporades, fournit une occasion à la Porte d'intervenir : elle envoya un vaisseau de guerre et des troupes qui procédèrent à des arrestations en masse, mais ne purent obtenir des habitants de renoncer à leurs privilèges, malgré les moyens d'intimidation employés : le ministre anglais des affaires étrangères était du reste intervenu en faveur des insulaires.

Mais, en 1869, une seconde tentative de la Porte fut couronnée de succès : Ahmet pacha, préfet de l'Archipel, à la tête de quelques vaisseaux de guerre et d'un corps de débarquement, occupa les îles de force, une à une, malgré la résistance des habitants, qu'il avait auparavant vainement essayé d'acheter. Ahmet réduisit partout l'autorité locale, introduisit l'usage officiel du turc, remplaça enfin par des caïmakams les moudirs, en affirmant cependant que ce n'était là qu'une simple mesure administrative et que les privilèges subsistaient, les privilèges financiers en particulier, qui furent de nouveau solennellement consacrés.

C'étaient là des assurances que la Porte se voyait contrainte de donner sous la pression des puissances, dont l'attention avait été attirée par des interpellations aux Chambres française et anglaise et l'envoi d'une députation de Symi à Londres. En réalité, elle n'a pas cessé depuis d'augmenter les charges des îles et d'essayer de revêtir d'une autorité effective ces caïmakams qu'elle assurait ne devoir être que nominaux.

En effet, peu à peu, douanes, monopoles, droits de timbre, augmentation du tribut annuel, etc., venaient aggraver les charges des Sporades. A ces mesures financières, venait s'ajouter l'arbitraire des valis et des nouveaux caïmakams qui essayaient d'arracher, à force de violences, l'adhésion écrite des habitants au nouvel état de choses. Parmi les oppresseurs des Sporades, Kémal, Askim et Abédin pacha sont restés célèbres entre tous. Ce dernier s'attaqua même à la fortune des communautés grecques.

petite principauté, vassale et tributaire (1) de la Turquie. Sa Constitution fut promulguée le 11 décembre 1832 sous forme d'une Note de la Sublime Porte en date du 17 Redjeb 1248 de l'Hégire (11 déc. 1832) que vint compléter, deux ans plus tard, un firman impérial (Chaban, 1250 de l'Hégire) réglant la question du pavillon particulier de la principauté (2).

En vertu de la Constitution samienne, et depuis sa proclamation, l'île est gouvernée par un prince de nationalité grecque, fonctionnaire ottoman, et que désigne le sultan. Le prince est purement et simplement un chef constitutionnel. Le gouvernement, sous le nom de Sénat (Βουλή), consiste en un cabinet de quatre membres que nomme l'Assemblée nationale, et dont chacun représente les quatre districts administratifs de l'île. L'Assemblée nationale se compose de 40 membres, dont 39 sont élus par le suffrage universel et direct, l'archevêque de l'île faisant de droit partie de l'Assemblée. Ce petit parlement vote le budget, approuve les comptes et promulgue les lois.

Les luttes politiques sont ardentes à Samos. Les phatries de l'antiquité s'y sont perpétuées, hélas, avec toutes leurs dissensions intestines. Deux partis s'y disputent le pouvoir, entre lesquels le prince se trouve souvent en mauvaise posture, car il fait nécessairement des mécontents. Il ne tarde pas alors à être débarqué par ses administrés, s'il n'a pas lui-même pris les devants en donnant sa démission. Samos a eu la chance d'être gouvernée par des hommes de valeur et de bonne volonté, conscients de leur devoir, qui ont puissamment contribué aux progrès de leur pays. L'administration d'Alexandre et de Constantin Carathéodory, de Musurus, d'Adossidès, de Bérovits, de Vayanni, de Mavrogéni, etc., a été paternelle et bienfaisante. La vérité nous oblige à dire que ces gouverneurs ont pourtant été sacrifiés par les Samiens à des intérêts et des combinaisons de parti. Sous cette réserve, il faut bien reconnaître que toute la responsabilité des troubles qui viennent d'ensanglanter l'île incombe au prince Andréa Copassis, qui en débarquant à Samos, il y a quelques mois à peine, n'a eu d'autre souci que de se faire un instrument d'oppression, de plaire à son protecteur Ferid pacha, le grand vizir turc, qui, animé d'une haine mortelle contre les Grecs, persécute cruellement, et suivant un plan préconçu, l'élément hellène dans toutes les provinces de l'Empire ottoman. L'épithète de traître a été très justement accolée au nom de ce Copassis qui, en voulant jouer l'autoritaire et servir les vues de la Porte, a trahi la cause de Samos, et inondé de sang grec l'île dont le sort lui était confié.

A son arrivée à Samos, Copassis commença par gouverner conformément à l'esprit et à la lettre de la Constitution samienne, d'accord avec le Sénat, que préside M. Sofoulis, chef de la majorité. Cette harmonie ne dura pas longtemps. Le prince manifesta bientôt des tendances inquiétantes : il prétendit gouverner et même réformer à son gré, et sans tenir compte de la volonté des délégués de l'Assemblée nationale. Il favorisa ouvertement, et avec des airs de provocation à l'égard de ses ministres, l'opposition que mène un vieux démagogue, l'intrigant Hadjiyannis. De plus, il entreprit une tournée dans l'île, annonçant qu'il ferait droit à toutes les plaintes, *quelle que fût l'autorité* contre laquelle elles seraient formulées. Démarche anticonstitutionnelle, exorbitant abus de pouvoir, par quoi le prince prétendait substituer son autorité personnelle à celle des mandataires légaux du pays.

L'Assemblée nationale se réunit d'ordinaire le premier ou le second dimanche qui suit celui de Pâques. Copassis, voulant se soustraire au contrôle de la Chambre, avec la majorité de laquelle il se trouvait en divergence, en refusait la convocation. L'Assemblée ayant déclaré son intention de se réunir d'office et le peuple donnant des signes d'effervescence, Copassis jugea le moment opportun de faire son coup d'Etat. Il demanda à la Porte, qui, selon un plan prémédité, se tenait prête à intervenir, l'envoi de troupes. Deux jours après, le Sultan expédiait les renforts réclamés.

Tout le mal est venu de là. La Porte n'avait pas le droit de débarquer des troupes à Samos. Elle n'a même pas celui d'y tenir garnison. L'art. 5 de la Constitution samienne est formel : « *Il n'y aura absolument pas de troupes dans l'île de Samos.* » La Charte organique de 1850 a confirmé implicitement cette interdiction en chargeant exclusivement une gendarmerie locale d'assurer l'ordre sur le territoire de l'île. Cependant, depuis assez longtemps, la Porte se préparait à ne pas tenir compte de ses engagements là-dessus. Pendant la guerre de Crimée et à l'occasion des sentiments russophiles du roi Othon, manifestés par un mouvement d'agitation en pays grecs, la Turquie, profitant du fait que deux puissances garantes étaient en guerre avec la troisième, envoya pour la première fois des troupes à Samos, avec l'assentiment de la France et de la Grande-Bretagne. Dans l'esprit des deux puissances alliées du Sultan, ce ne devait être qu'une mesure provisoire. Cependant la Porte parvint à faire oublier sa garnison; elle l'a même, petit à petit, augmentée, en dépit des protestations des Samiens.

Les suites de cette violation flagrante d'un acte international ne se firent guère attendre. Dans ces dernières années, aux querelles entre Samiens et soldats turcs succédèrent bientôt des rixes plus ou moins sanglantes et l'on put voir une garnison qui n'avait rien à défendre ni en droit ni en fait — puisqu'il n'existe pas un seul habitant musulman dans l'île — se transformer en agent de désordre. En décembre 1906, de graves troubles eurent lieu qui auraient sans doute fini d'une façon tragique si le prince qui gouvernait alors Samos, Constantin Carathéodory, n'avait fait preuve de courage, de tact et de sang-froid.

Depuis, la Porte, loin de se résoudre à retirer sa garnison, a, sur la proposition du grand-vizir Ferid pacha, manifesté l'intention de la renforcer. Copassis effendi, valet servile du Sultan et de son vizir, voulant tout à la fois se faire l'instrument de ces desseins et consolider sa propre position ébranlée par une impopularité croissante, a fait débarquer la soldatesque ottomane. On peut trouver plus loin quelques détails sur la tragédie qui s'est déroulée dans l'île hier encore prospère et qui, en quelques jours, a vu sa capitale bombardée, désertée, ensanglantée. Les Samiens ont défendu leur Constitution les armes à la main. Qui donc oserait le leur reprocher? Cependant d'aucuns, en Angleterre surtout — une des puissances garantes des libertés de l'île! — ont osé admirer la promptitude d'une répression atrocement sanglante. La diplomatie britannique à Constantinople, tout en recommandant, de concert avec les ambassades de France et de Russie, aux Turcs de respecter l'autonomie de l'île, a fait preuve en cette affaire de sentiments auxquels nous ne sommes que trop habitués depuis qu'elle a pris en mains la défense de la cause bulgare. Par contre, la diplomatie française a généreusement appuyé les démarches du ministre de Grèce à Constantinople, M. Gryparis.

Mais voilà que maintenant la Porte fait savoir aux puissances qu'elle ne retirerait ses troupes qu'une fois l'ordre rétabli. Nous savons ce que cela veut dire. Nous savons aussi que la violation de la constitution samienne n'est pas un fait accidentel, mais constitue un acte de préméditation. Quoi qu'il en soit, la paix sera impossible tant que les lois du pays et l'acte international qui en garantit l'autonomie n'auront pas été respectés. Que l'exemple de la Crète serve de leçon à la Sublime Porte.

(1) Le tribut, fixé au début à 400.000 piastres, a été réduit de moitié depuis un quart de siècle.

(2) Samos a un pavillon de commerce distinct du pavillon spécial du prince.

La réorganisation de la marine hellénique

Réponse à M. de Lanessan.

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 13 juin 1908.

Monsieur le Directeur,

On me communique le numéro du 1er de ce mois de *L'Hellénisme*, reproduisant une partie de mon article sur la réforme de la marine grecque, paru dans le *Figaro* du 10 mai dernier. Cette reproduction est suivie de celle d'un article signé de M. de Lanessan, sur le même sujet, inséré par le journal *Le Siècle*, à la date du 20 mai.

Ce dernier article apparaît comme une réponse à celui du *Figaro*. Vous en avez jugé ainsi en le présentant à vos lecteurs à la suite du mien. Au surplus, l'article du *Figaro*, publié en tête du journal, n'a certainement pas passé inaperçu des personnes qui suivent cette intéressante question. Il n'y a donc aucun doute que l'intention de M. de Lanessan ait été de contredire les raisons que j'invoquais en faveur du projet de M. l'amiral Fournier, et de démontrer que nous nous trompons tous les deux.

Invoquant seulement votre bienveillance en faveur des sympathies que je professe pour la nation hellénique, je vous demande la permission de répondre en peu de mots à la réfutation de M. de Lanessan.

Notre très distingué ancien ministre de la marine a développé deux points de vue. Le premier, qui lui fournit son principal argument, est celui-ci : une marine militaire, qu'il s'agisse de la Grèce ou de tout autre pays, ne doit pas être exclusivement défensive. Or, une flotte composée de submersibles, de torpilleurs et de quelques contre-torpilleurs, est une force exclusivement défensive. Donc (ce sont ses propres termes) « cent millions dépensés en quatre ou cinq très « forts cuirassés de dix mille tonnes donneront à « la Grèce une force très supérieure à celle que « lui pourrait procurer la même somme dépensée « en navires défensifs. »

Voyons les termes de ce syllogisme.

En thèse générale, une marine militaire doit contenir des éléments offensifs. Mais, en ce qui concerne la Grèce, c'est surtout par l'emploi d'éléments offensifs éventuellement combinés avec ceux d'une puissance alliée que ces éléments seraient utiles. Car, loin de « favoriser » — comme le dit M. de Lanessan — les manœuvres des bâtiments de haute mer ennemis, la découpure à l'infini du rivage grec fournit aux petites unités défensives des avantages considérables et certains.

C'est cette découpure qui leur permettra de s'abriter, de se dissimuler, de se ravitailler, de préparer leurs attaques contre les gros navires, là où ceux-ci ne pourront les atteindre, ni même les apercevoir. Ces petites unités seront les brûlots de Canaris, modernisés. Il n'est nullement démontré que la Grèce (je ne parle que d'elle) pourvue de moyens exclusivement défensifs, ne pourrait protéger ses côtes contre les entreprises d'une grande puissance navale.

Ceci pourtant n'a qu'un intérêt secondaire, car là n'est pas la question. Ce qui importe, c'est le sens qu'il faut donner aux expressions « défensive » et « offensive ».

Dire que les torpilleurs de haute mer et les submersibles sont des unités défensives, par opposition aux cuirassés de ligne et aux croiseurs de 15.000 ou 17.000 tonnes, c'est méconnaître les progrès réalisés dans l'action offensive des petites unités (depuis l'époque où M. de Lanessan était ministre) et ne pas tenir compte des circonstances dans lesquelles on aurait à combattre sur mer.

Ce qui caractérise l'unité offensive, c'est la possibilité d'opérer normalement, efficacement,

sur toute l'étendue prévue du théâtre de la guerre navale.

Cette étendue, pour la Grèce, c'est la moitié orientale de la Méditerranée. Pourvu que ses unités actives puissent se mouvoir aisément entre les méridiens de Naples et de Beyrouth, entre les parallèles de Constantinople et d'Alexandrie, elles auront atteint le maximum d'offensive qui peut lui être utile. Or, nul ne peut ignorer que les submersibles et les torpilleurs de haute mer ont actuellement des rayons d'action dépassant de beaucoup ces limites.

« Cent millions dépensés en quatre ou cinq « très forts cuirassés de 10.000 tonnes », ne lui donneraient qu'une offensive beaucoup plus faible, tout en ayant un rayon d'action plus étendu, parce qu'ils seraient beaucoup moins nombreux, et que l'extension de ce rayon d'action serait inutile. A moins de laisser les côtes et les villes grecques sans aucune défense, combien pourrait-on envoyer de ces cuirassés au-devant de l'ennemi? La moitié de cette marine offensive serait condamnée au rôle défensif auquel elle ne convient pas; l'autre moitié risquerait d'être détruite d'un coup si elle rencontrait un seul bateau du type allemand *Bayern* ou du type anglais *Saint-Vincent* ou du type japonais *Satsuma*, navires de 18.000 à 20.000 tonnes, ayant sur les petits cuirassés une écrasante supériorité en artillerie, en protection et en vitesse. J'ajouterai que le cuirassé de 10.000 tonnes a disparu de tous les chantiers du monde. On n'en construit plus, justement parce qu'il est *trop faible* pour les rencontres futures, et que la Grèce n'a pas cent millions à dépenser en achats de navires de guerre, mais seulement soixante, ce qui est une grosse différence.

Le second argument de M. de Lanessan porte sur les dépenses d'entretien et d'armement. Elles sont plus fortes, à tonnage égal, pour les petits bâtiments que pour les grands. C'est incontestable. En supposant même qu'on possède tout l'outillage nécessaire, il est moins coûteux d'entretenir quatre cuirassés de 10 000 tonnes que cent submersibles et torpilleurs de 400 tonnes, en moyenne. Mais on ne suppose pas que la Grèce ait besoin de cent unités de cette force pour protéger ses côtes et menacer un ennemi sur les trois grandes routes maritimes avoisinant son territoire. Il ne lui en faudrait que trente ou quarante, et elles lui coûteraient moins à entretenir que quatre cuirassés.

Elles lui coûteraient d'autant moins que la Grèce n'a pas d'arsenaux, et qu'elle ne peut pas penser à créer le formidable outillage nécessaire à tenir ou remettre en état des cuirassés d'escadre. Si elle en possède, elle sera et restera tributaire de l'étranger. Mais il n'est pas au-dessus de ses ressources de créer peu à peu les ateliers, les bassins, le matériel d'entretien de navires de petites dimensions, et l'argent dépensé resterait dans le pays.

Elle a donc avantage, au point de vue économique comme au point de vue stratégique à accepter un plan rationnel, adapté aux conditions d'existence et à la configuration du pays; elle se tromperait en imitant les grandes puissances qui ont des intérêts à défendre dans le monde entier, et qui établissent, avec raison, leur état naval sur des bases toutes différentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

BIARD D'AUNET.

Nous remercions M. Biard d'Aunet de cette communication, qui ne peut qu'intéresser vivement tous les spécialistes. Tous ceux que préoccupe la question, y trouveront des éléments d'appréciation d'une incontestable valeur sur le projet de M. l'amiral Fournier que M. Biard d'Aunet défend avec autant de compétence que de conviction.

LES ÉVÉNEMENTS DE SAMOS

Le Mémoire du Président de l'Assemblée samienne aux Puissances garantes.

Reçus le 5 juin, par les représentants à Athènes de la France, de l'Angleterre et de la Russie, MM. Sophoulis chef du gouvernement samien et Hadjidakis, ministre, tous deux arrivés la veille à Athènes, ont fait verbalement aux diplomates étrangers l'historique de la situation actuelle et ont remis à chacun d'entre eux, en les priant de le transmettre à leur gouvernement respectif, un exemplaire d'un long mémoire sur les événements de Samos.

Ce mémoire débute par une réfutation serrée des calomnies que les Turcs ont fait courir au sujet des causes qui ont motivé le mouvement du 12/25 mai. Les Samiens ont toujours associé à l'obéissance qu'ils doivent à la Puissance suzeraine, l'amour et la fidélité envers l'autonomie que la Charte Organique leur a accordée et les faits qui se sont passés le 12/25 mai à Samos sont une preuve de ce double sentiment qui anime les insulaires.

Le coup d'Etat du 12/25 mai 1908 fut la dernière phase d'un projet prémédité depuis longtemps.

La suppression graduelle des garanties constitutionnelles dont jouissent les Samiens, par la diminution des pouvoirs du conseil des ministres et par l'augmentation de ceux du gouverneur, fut tentée à plusieurs reprises. Les changements fréquents des gouverneurs ont pour cause principale les tentatives anti-autonomistes de ces zélés fonctionnaires.

Depuis l'avènement au grand vizirat de Ferid-pacha, l'intervention de la Turquie s'est manifestée plus souvent, plus durement et sous une forme nuisible aux intérêts matériels du pays Qui ne se souvient en effet de l'attitude du grand vizir dans la question de l'établissement à Samos d'une Banque d Etat, attitude qui a eu pour effet d'annuler le vote de l'Assemb ée samienne? Au cours de ces deux dernières années, les Samiens ont été les témoins d'une lutte continue entre le gouvernement samien, gardien des privilèges insulaires, d'une part, et le Grand Vizirat, d'autre part, dont les péripéties ont fait l'objet de deux notes ministérielles du 18 septembre 1907, adressées l'une à l'ex-gouverneur et l'autre aux délégués de la Sublime-Porte.

Le remplacement du gouverneur, qui suivit l'envoi des deux documents diplomatiques dans lesquels les ministres faisaient savoir à qui de droit que les Samiens étaient résolus à défendre leurs prérogatives, fut considéré comme un acquiescement tacite de la Porte et l'incident parut clos.

La nomination de Copassi-effendi au nom de qui l'histoire attachera l'épithète de traître, eut le don d'éveiller les inquiétudes du peuple samien. Au début, ces inquiétudes paraissaient peu justifiées : il est difficile en effet de déterminer quels étaient à ce moment précis les rapports intimes entre Copassi-effendi et le grand vizir. Quoi qu'il en soit, l'ordre et la tranquillité ont régné pendant trois mois dans l'île, et durant ce laps de temps nulle intervention de la Porte dans le fonctionnement normal de la Constitution n'a été enregistrée.

Dans l'intervalle surgit l'incident du fabricant de cigarettes, sujet allemand, qui donna lieu à une divergence de vues entre le gouverneur et ses ministres, par suite de l'attitude résolue que ces derniers crurent devoir prendre à l'égard des prétentions injustifiées du fabricant et en faveur des intérêts et de la dignité du pays. Depuis, le gouverneur Copassi-effendi, qui avait attribué à l'affaire du fabricant de cigarettes une plus grande importance qu'elle ne comportait et qui avait voulu voir dans l'attitude de la majorité du Corps Législatif à ce sujet une intention hostile à son égard, conçut l'idée du coup d'Etat auquel il eut recours le 12/25 mai.

Il entreprit une tournée à travers les campagnes, au cours de laquelle il promit aux paysans de leur procurer des débouchés avantageux pour leur production d'huile, leur demandant en retour leur appui dans sa lutte contre les autorités légales du pays.

D'autre part, il fit entendre au grand vizir qui ne demandait qu'à le croire, qu'un mouvement en faveur de l'union avec la Grèce se tramait. Une telle allégation n'a même pas besoin d'être réfutée Bref, il assura à Feridpacha que le moment était venu de porter atteinte à l'antonomie de l'île et le persuada qu'une telle mesure était non seulement d'application facile et sans danger, mais qu'elle était encore conforme à l'esprit du peuple samien et qu'elle répondait aux sentiments de dévouement et d'amour des Samiens pour la personne de leur prince.

Il est inutile d'expliquer les raisons qui ont motivé un pareil complot. Qu'il suffise de savoir qu'aux yeux du grand vizir, Samos, vu sa situation géographique et vu les progrès réalisés sous le régime autonome, constituait un mauvais et dangereux exemple pour les peuples de même race qui se trouvent aux alentours. Il fallait à tout prix que pareil état de choses cessât et puisque les interventions pacifiques n'étaient pas venues à bout du mal, l'emploi des mesures violentes fut décidé.

Copassi avait un double intérêt à ces manœuvres louches : faire preuve de zèle et de dévouement à l'égard du sultan et consolider sa situation dans l'île qu'il estimait précaire auprès du Corps Législatif. C'est dans ces circonstances que Copassi-effendi voulut se soustraire à la convocation de l'Assemblée qui présentait le plus grave danger pour le succès du coup d'Etat prémédité.

La convocation annuelle du Corps Législatif constitue un privilège indestructible du pays, lequel ne peut dépendre ni de la volonté du Prince, ni d'aucune autre autorité. L'acte arbitraire auquel le Prince eut recours, en contradiction flagrante avec les prérogatives du pays, équivaut à une suppression complète des privilèges de l'île ; il amena une protestation du Conseil des ministres et des membres de l'Assemblée à son adresse et au grand-vizir.

L'ordre ne fut cependant pas troublé à Samos, car, en vertu des privilèges de l'île, l'ouverture de la session parlementaire fut fixée, à défaut du gouverneur, par les ministres et les députés eux-mêmes, au 18 mai.

Dans l'intervalle, le gouvernement samien fut avisé que l'entourage de Copassi-effendi recrutait des paysans qui devaient se concentrer à Vathy dans l'espoir d'une récompense, mais qui ignoraient eux-mêmes le but de cette concentration. Une rumeur vague circula dans l'île : Copassi-effendi attendait des troupes turques pour s'emparer du local de la gendarmerie, pour occuper le Palais de l'Assemblée et pour abolir les pouvoirs publics. Ayant pleine confiance dans les sentiments du suzerain de l'île, qui déjà en pareille circonstance s'était refusé à user de moyens coercitifs le gouvernement considéra comme ridicules les bruits mis en circulation, mais ne manqua cependant pas d'en faire part au grand vizir, lui faisant comprendre que si réellement pareille mesure était méditée, le débarquement des troupes turques constituerait une violation flagrante de la Charte Organique. En réponse à ce télégramme, le bateau à vapeur qui transportait les soldats turcs fit dans la matinée du 12 mai son apparition au large de Vathy, à un moment où une tranquilité parfaite régnait dans l'île.

Le mémoire expose ensuite en détail les événements qui ont suivi le débarquement des soldats turcs.

Cependant, le mémoire néglige l'importance des pertes matérielles pour s'attacher à l'aspect politique de la question.

« Il est manifeste, dit-il, qu'il ne s'agit pas d'un mouvement insurrectionnel de la part des Samiens, même aux yeux de Copassis-effendi, instigateur de toute l'affaire.

« En effet, les Samiens, pendant ni après les rixes avec les troupes, ne cessèrent de manifester unanimement leur loyal attachement et leur soumission complète au trône du sultan. Il est faux de dire que la révolte a été étouffée, puisque jamais elle n'exista ; les Samiens levèrent le siège du palais de leur propre initiative et en plein jour, convaincus qu après leur protestation spontanée et comme irrésistible dans le premier moment, il suffisait de confier leur sort à la bienveillance des puissances protectrices pour que leurs droits fussent respectés et leurs libertés maintenues.

« Les ministres signataires du mémoire se déclarent solidaires de leurs collègues restés à Samos, et invoquent l'aide et la protection des puissances protectrices par leurs représentants à Athènes. Le peuple samien demande le rétablissement du *statu quo ante*, conformément aux institutions organiques de l'île ; mais en premier lieu, il importe de procéder au rappel de Copassis-effendi, non seulement parce qu'il fut l'organe principal du coup de main qui provoqua les troubles, mais aussi parce que toute entente entre lui et la population est désormais impossible en vue du rétablissement du *statu quo* et de l'ordre.

« Il est également essentiel que l'île soit évacuée par les troupes turques. Sur le sol de l île, elles constituent une menace et une cause d'irritation continuelles. Il importe même, après les derniers événements, que la petite garnison qui existait auparavant dans l'île soit retirée, car elle sera toujours comme un noyau dangereux de complications éventuelles. Le raffermissement de l'ordre et des institutions autonomes exige que l'acte du 11 décembre 1832, défendant d'une façon absolue toute présence de troupes à Samos, rentre en pleine vigueur.

« Le cabinet samien se réserve de soumettre à cet effet aux puissances protectrices, par l'intermédiaire de l'Assemblée de l'île, des propositions capables d'éviter à l'avenir de nouveaux dangers, et d'affermir une fois pour toutes l'autonomie que la haute bienveillance de l'Europe a donnée à Samos. »

Massacre et bombardement.

Telle est, d'après l'exposé ci-dessus que viennent confirmer les nouvelles privées de Samos, l'origine des troubles qui viennent d'ensanglanter l'île. Voici maintenant le détail des événements qui se sont déroulés depuis le débarquement des troupes turques.

Le 24 mai, veille du débarquement des troupes à Samos, le gouverneur Copassis fit faire une enquête secrète sur le nombre exact des gendarmes samiens et la quantité de munitions qui se trouvaient en ce moment-là en ville.

Le 25, de grand matin, sur l'ordre de Copassis, des soldats de la garnison turque — que la Porte entretient depuis 1856 dans l'île en dépit de ses engagements — occupèrent le bureau du télégraphe. Cette mesure visait à faciliter le coup d'État prémédité et à empêcher la population de communiquer avec le continent. Après quoi, Copassis fit publier un rescrit rassurant le peuple et s'engageant en même temps à maintenir intacts les privilèges de l'île.

On imagine aisément l'émotion et la consternation des insulaires lorsqu'ils virent apparaître dans la matinée de ce même jour le vaisseau de guerre turc *Dikeli* ayant à son bord des troupes. La population se rendit immédiatement chez le président de l'Assemblée, M. Sophoulis, qui, à la tête de ses compatriotes, se présenta chez le gouverneur et lui demanda d'empêcher le débarquement des soldats turcs, acte totalement anticonstitutionnel.

L'effervescence des esprits fit réfléchir Kopassis qui dut se rendre au port, non sans s'être évanoui en route. Les Turcs une fois lancés, ne s'arrêtent pas à mi-chemin. Ils firent la sourde oreille et occupèrent la ville. Un enfant, le jeune Stamatakis, élève du collège, fut la première victime. Insulté par un soldat, il riposta, fut percé sur le champ de plusieurs coups de baïonnette et jeté ensuite à la mer. Ce fut le signal du massacre et des hostilités. Quelques Samiens qui s'étaient armés ripostèrent à la fusillade des Turcs. Onze d'entre eux restèrent sur le terrain, mais le feu de la soldatesque avait déjà fait de nombreuses victimes. Il semble se confirmer que ce premier massacre fit quatre-vingts victimes parmi les femmes et les enfants, sans parler des hommes. Plusieurs projectiles atteignirent les consulats étrangers, notamment celui de France. Quelques obus furent lancés par le navire de guerre turc, pendant la nuit de jeudi à vendredi. Le câble télégraphique fut coupé et les paquebots étrangers empêchés d'aborder l'île, afin que les événements qui s'y déroulaient ne pussent être connus en Europe. Un grand nombre d'habitants abandonna la capitale Vathy pour se retrancher sur les hauteurs environnantes. D'autres dirigeaient en hâte leurs familles sur des villages voisins d'où elles pussent gagner la mer.

Ces précautions prises, tous les hommes valides résolurent de se défendre et de défendre leur pays contre les attentats turcs. Le Sénat couvrit de son approbation la résolution du peuple. Voici un extrait de la note qu'il adressa aux consuls des puissances garantes :

Si, depuis hier, le peuple est en armes, c'est pour défendre la vie des enfants et des femmes et ses libertés ; le gouvernement se réserve de soumettre à Sa Majesté le Sultan une protestation au sujet de la violation par la force des privilèges du pays, qu'ont provoqué les manœuvres déloyales auprès de la Porte du prince Kopassis, dont le maintien à Samos est absolument impossible. Quant au peuple, il est disposé à déposer les armes aussitôt qu'un vaisseau de guerre d'une des puissances protectrices aura paru, car sa présence nous assurera le respect de la vie des habitants et le maintien des privilèges. Le peuple est également disposé à déposer immédiatement les armes si Kopassis s'en va immédiatement, car il est la cause et porte toute la responsabilité de l'état actuel des choses. Le peuple prie, d'autre part, MM. les consuls des puissances protectrices et M. le consul de Grèce d'engager leurs gouvernements à envoyer rapidement un vaisseau de guerre pour protéger la vie des femmes et des enfants et faire une enquête sur les événements; il déclare à l'avance qu'il se soumet avec confiance à leur décision.

Il assure également qu'il est disposé à cesser le feu si l'armée, qui occupe la caserne ottomane et le palais princier, cesse de tirer sur les citoyens sans armes, les femmes et les enfants dont un si grand nombre a trouvé la mort. Le peuple gardera ses positions tant qu'il n'aura pas reçu l'assurance que ses privilèges et la liberté du pays ne courent pas de dangers. Il est tout d'abord nécessaire que l'armée turque évacue le palais princier, et que dans la ville soit rétablie la circulation qui est suspendue par ceux qui se trouvent dans le palais et font feu sur tout le monde indistinctement.

Agréez l'assurance de notre parfaite considération.

Port de Vathy à Samos, le 13 mai 1908 (26 mai).

La Chambre des Samiens.

Signé : Em. E. Hadjidakis.

(*En son nom et au nom de ses collègues* Them P. Sofoulis, Ep. Solounias *et* C. Dilanas).

Sur ces entrefaites, les Turcs, au nombre de 200, avaient occupé la ville de Vathy et, du 25 mai au 29 avril, secondées par les troupes ottomanes en garnison dans l'île, commirent toutes sortes de violences et de déprédations. C'est au milieu des soldats d'Abdul-Hamid que le Grec Copassis, mettant le comble à sa trahison, assistait impassible au pillage à la fusillade de la soldatesque.

Le mardi 26, les Turcs, impressionnés par la concentration des Samiens à Ano-Vathy, et craignant une attaque, essayèrent de retrancher leur camp. En présence de ces préparatifs, les Samiens reprirent les hostilités et ouvrant le feu délogèrent l'ennemi de ses positions. Depuis, un calme relatif se produisit, qui dura jusqu'au 29, les Turcs et les Samiens restant sur leurs positions respectives et échangeant de temps en temps des coups de feu. Calme bien trompeur et qui ne devait pas se prolonger au delà de l'arrivée des renforts dont la Porte avait ordonné l'envoi. Ils arrivaient dans l'après-midi du vendredi 29 mai. Une division navale vint mouiller ce jour-là en rade de Vathy. Commandée par le vice-amiral Halil pacha, elle se composait de trois bâtiments de guerre, de trois contre-torpilleurs et de quatre transports portant trois bataillons. Le gouverneur général de Salonique, Reouf pacha, était à bord, envoyé sur l'ordre du sultan, en qualité de commissaire impérial, et accompagné de son adjoint Constantinidès pacha.

La situation s'aggrava avec l'arrivée de la flotte ottomane. Les Samiens, du haut de leurs collines, saluèrent de quelques balles l'arrivée des Turcs. Les vaisseaux de guerre ripostèrent en leur envoyant des obus en un feu nourri. La nuit tombait. Dans la ville et sur les hauteurs environnantes, des scènes tragiques se déroulaient. Des femmes affolées fuyaient, leurs enfants dans les bras, d'autres voyaient leurs frères, leurs maris emportés par la mitraille. Dans le port, les troupes débarquaient toujours, sous la protection de l'artillerie. Les projecteurs électriques qui inondaient de lumière la ville et les flancs de la montagne, les cris sauvages des soldats assoiffés de massacre, le tonnerre des obus achevaient de rendre sinistre ce drame sanglant.

Le bombardement dura toute la nuit du 29 au 30 mai, rasant les maisons, détruisant des églises. Une balle samienne ayant atteint au genou le vice-amiral Halil pacha, la rage des Turcs atteignit son comble et ce fut alors par la ville un pillage en règle. Les rares habitants qui, n'ayant pu fuir la capitale, leur tombaient sous la main, furent exterminés. Enfin les troupes furent lancées à la poursuite des Samiens qui avaient gagné les hauteurs. Un petit nombre d'entre eux étaient seulement armés. Après avoir résisté de leur mieux, ils se dispersèrent et gagnèrent l'intérieur de l'île.

***

Actuellement, les communications avec Samos ne sont pas encore rétablies. Les correspondants des journaux athéniens qui ont pu débarquer à Vathy mandent que la ville est presque déserte. Le prince Copassis les a naturellement avisés d'avoir à quitter l'île.

Les nouvelles sont encore rares. On apprend seulement que la régime de terrorisme instauré dans l'île n'a pas pris fin. La sécurité des personnes est loin d'être assurée. Les habitants se plaignent de la partialité dont fait preuve le commissaire impérial Réouf pacha.

Des réfugiés samiens affluent de tous côtés en Grèce et dans les autres îles de l'Archipel. Ils décrivent la situation sous les couleurs les plus sombres. Une barque chargée de ces malheureux a chaviré près d'Amorgos. Le transport grec, la *Sphakteria*, qui a quitté le Pirée pour recueillir les insulaires qui tâchent de gagner la Grèce, a rencontré en mer des embarcations pleines de réfugiés de Samos qu'il a conduits à Syra.

Mais depuis une semaine les navires de guerre turcs qui croisent dans les eaux de Samos donnent la chasse à toute barque de réfugiés qui fuient leur île. Malgré cette surveillance, bon nombre de ces malheureux parviennent à s'embarquer et à gagner le Pirée.

Les représentants à Constantinople de la Russie, d'Angleterre et de France, les trois puissances qui ont garanti l'acte de 1832 auquel Samos doit son autonomie, ont indiqué à la Turquie la nécessité de respecter le statut de l'île. La Porte a répondu qu'elle n'a aucune intention de restreindre les privilèges de Samos et qu'elle évacuera l'île sitôt l'ordre rétabli.

Les efforts du gouvernement grec pour amener les puissances protectrices à intervenir à Samos sont restées sans succès.

La Porte continue à accuser le consul de Grèce à Samos, M. Zouloumis, d'avoir été l'instigateur des troubles. C'est absurde. Le gouvernement grec n'a eu connaissance des troubles sanglants que par les premiers réfugiés arrivés à Syra.

Le sultan, qui a tout lieu d'être satisfait du massacre de Samos et de l'ignominieuse trahison de son lieutenant Copassis, lui a octroyé les insignes du Medjidié en brillants. Il serait même question de l'élever au rang de vizir, la dignité suprême dans la hiérarchie civile ottomane.

***

Le 11 juin, M. Sofoulis, chef du gouvernement samiote, actuellement à Athènes, a présenté aux ministres des puissances protectrices accrédités près la Cour hellénique, un nouveau mémoire complémentaire sur la situation de Samos.

M. Sofoulis proteste avec énergie contre les pillages des troupes, les arrestations arbitraires de personnes qui subissent en prison de mauvais traitements et restent même sans nourriture.

Malgré ces faits, le mémoire attache la plus grande importance à l'aspect politique de la question, et insiste sur les faits suivants : drapeau turc hissé sur le palais du prince; destitution et remplacement arbitraires des maires par décret princier; remplacement de tous les membres de la cour d'appel, nomination comme président de cette cour du secrétaire particulier du prince gouverneur Kopassis effendi; abolition de certains articles des Codes civil et pénal, pour faciliter les condamnations; enfin, convocation de l'Assemblée à Karlovassi pour faire voter les représentants du peuple, sous l'empire de la terreur, la loi martiale ayant pour but de légitimer les actes de Kopassis effendi.

Le mémoire rappelle que tous ces actes constituent une violation des traités; il fait appel aux sentiments humanitaires du monde civilisé, demande que l'Assemblée ne soit pas convoquée dans les circonstances actuelles et il déclare que le rappel de Kopassis effendi est nécessaire à l'ordre.

LE MASSACRE EN MACÉDOINE

Le massacre de Bosdag.

On nous écrit de Serrès, 5 juin :

Dans la journée d'avant-hier 3 juin, une bande bulgare, composée de 12 à 15 comitadjis, accompagnés d'une cinquantaine de villageois de Drianova, Moukliau, Kalapot et Scritchovo, *tous déguisés en soldats turcs* et *quelques-uns en gendarmes*, sous le commandement d'un comitadji à cheval qui portait l'uniforme de capitaine d'infanterie, se dirigea vers la montagne Bosdag, où, durant l'estivage, s'établissent les bergers grecs du village de Carlikeuy (Caza de Serrès). Les bergers furent invités par le chef de la bande, qui leur adressa la parole en turc, à le suivre. Les malheureux, croyant être en présence de troupes, n'opposèrent nulle résistance; dix bergers, l'un après l'autre, furent ligottés et garrottés, puis livrés à la torture, et enfin massacrés.

Voici la liste des victimes :

Mitros Boussou,	âgé de	75	ans.
Dimitri Tragoudas,	—	60	—
Nicolas Tragoudas,	—	60	—
Yanni Dimitriou,	—	35	—
Stergios Ioannou,	—	40	—
Tolis Nicolaou,	—	40	—
Athanase Ioannou,	—	30	—
et son fils,	—	8	—
Costa Yanni,	—	12	—
Dimitri Naoum,	—	13	—

Après avoir perpétré ce forfait, la bande se

lança à la poursuite de Yorghi Tragouda, dont elle venait de massacrer le père; mais Yorghi, qui, à l'approche de la bande, avait reconnu les comitadjis aux fusils Mannlicher dont ils étaient armés, réussit à prendre la fuite, alors que les bandits, lui adressant la parole en turc, l'exhortaient à s'arrêter; le berger, jouant des jambes, s'éloignait à toute vitesse, quand il entendit crier en bulgare : « Tuez ce chien, car il nous échappera ! » C'est par miracle qu'il a en effet échappé, car une fusillade nourrie fut dirigée sur lui. Il ne fut atteint que légèrement à la main. Tragoudas gagna le village et avertit le détachement turc préposé à sa défense, mais qui crut bon de ne pas se déranger. Par contre, quatre bergers grecs eurent le courage de se mettre à la poursuite de la bande bulgare. Celle-ci ayant riposté au feu des quatre bergers, réussit à blesser grièvement l'un d'eux, Yanni Théohari, tandis que les trois autres rentrèrent chez eux, emportant les troupeaux que les bandits avaient enlevés après le massacre et qu'ils durent abandonner dans leur fuite.

Avant-hier également, une autre bande bulgare ayant pénétré dans le monastère grec Rozen, du caza de Melnik, y massacra un prêtre grec, le supérieur du couvent, une femme et deux jeunes filles grecques de Melnik.

Voici maintenant un résumé des listes de victimes et comptes rendus de crimes récents :

Autres crimes des bandes bulgares.

Le 2 mai, deux Grecs de Barakli-Djoumaya (distr. de Serrès), Elias Arsénis et Nassios Arsénis, ont été trouvés noyés dans le lac d'Achinos.

Le 16 mai, le Grec P. Zizeclis, de Balza (distr. de Salonique), a été assassiné par des Bulgares.

Le 17, Antoine Tolias, Grec également, a été tué dans une embuscade à Tria Hania, sur la route de Salonique à Neochorouda, village grec que les Bulgares convoitent vainement.

A Monastir, nos compatriotes Elias Nedos et Lazos ont été tués par les agents du comité.

Un membre du comité bulgare pénétra, le 17 mai, dans la boutique de l'épicier grec N. Pyrzita à Monastir, au moment où celui-ci ouvrait son magasin. Il le tua de deux coups de revolver et prit la fuite. Pyrzita était connu pour ses sentiments pacifiques qui le tenaient loin des luttes de partis.

Le 23 mai, une bande bulgare composée de vingt partisans a assassiné deux paysans grecs de Serrès, Bangheli et Vasile, ainsi que le Turc Achmet Aga, qui se rendaient au bois de Rara Orman.

Le paysan grec Apostolos a été assassiné, le 27 mai, dans le village Zernovo (district de Névrocope).

Le 28 mai, quatre bergers patriarchistes ont été trouvés assassinés, dans une forêt aux environs de Florina. Le crime a été accompli par une bande bulgare.

Le 29 mai, un Grec a été assassiné à Monastir par des Bulgares.

Le 30 mai, une bande bulgare, composée de 25 comitadjis, sous le commandement du chef Pétsé, fit son apparition dans le village Armentsk (district Florina), et y tua deux paysans grecs.

Trois Grecs ont été tués, le 1er juin, par des Bulgares, à Sfélinos (Zichna).

Le 3 juin, vers 7 heures du soir, pendant que le curé Papa Joannis se rendait à l'église de Sainte-Paraskevi, située tout au bout de la ville de Salonique, où il demeurait, il fut assailli par un Bulgare, qui fit trois fois feu sur lui sans réussir à l'atteindre. Un individu a été arrêté, dont l'aspect correspond au signalement du meurtrier.

On signale aussi quelques crimes bulgares dont des Turcs ont été victimes. C'est ainsi que le 22 mai, une bande bulgare attaqua des paysans turcs se rendant à Velessa et en tua trois; le 23, des Bulgares assassinèrent un Turc habitant le village de Vlahi, près de Jannitza ; le 30 mai, le pâtre turc Tsolak Moustafa, du village Ploska (Melenik), fut attaqué et blessé par une bande bulgare forte de 20 hommes ; le 1er juin, des Bulgares tuèrent le garde turc Mounir aux environs de Bourla (Abret-Hissar); le Turc Abdul a été mis à mort le 1er juin par des Bulgares, près de Boutkovon (Serrès); ils massacrèrent le 4 juin au village Rotsista (Monastir) les Turcs Bessibey et Mazout.

***

Le 28 mai, quatre paysans bulgares de Liakoftsa et une jeune fille qui se rendaient à Monastir, rencontrèrent en route une patrouille qui les fouilla. On trouva sur eux deux lettres, l'une adressée à un certain Sifkof et l'autre à un marchand de bois à Monastir du nom de Yovan. La jeune fille portait cachées sur elle 160 l. t. On les conduisit à Monastir où on reconnut que le contenu des lettres était des plus compromettants. Quant aux 160 livres, que les porteurs devaient remettre au comité central de Monastir, elles sont le produit des taxes imposées aux paysans par l'organisation révolutionnaire bulgare. Les prisonniers ont été écroués.

***

On nous écrit de Monastir, en date du 23 mai :

Bon nombre de villages grecs de notre district ont reçu des lettres de menaces leur intimant l'ordre d'embrasser le schisme — la cause bulgare — sous peine d'être exterminés. Une de ces lettres a été adressée au village de Dragos par le fameux chef de bande Dimos, dont la bande tenta vainement d'assassiner deux primats de cette localité. Le jeune comitadji Stéphanof a cru bon de recourir à un autre mode de procéder. Il invite tous les villages de Morichovo à se soulever au nom de la liberté et de la patrie macédonienne, qui n'est ni grecque, ni bulgare, ni serbe. Vous avez eu l'occasion d'expliquer ce que masque cette fallacieuse formule « la Macédoine aux Macédoniens » que les Bulgares ont inventé dans l'espoir de mieux duper celles des populations macédoniennes qui repoussent leur domination. La proclamation de Stephanof est accompagnée de force menaces ; toute désobéissance à ses ordres serait cruellement châtiée.

Bulgares contre Bulgares.

Les luttes meurtrières continuent à diviser les bandits bulgares qui opèrent en Macédoine. Fin avril, un véritable combat eut lieu près du couvent de Treskovon entre deux bandes dont l'une appartenait au parti « centraliste » et l'autre, au parti « verhoviste ». La bande de Gerassimof a été battue.

On signale le meurtre à Ano-Djoumaya de trois Bulgares qui refusaient de pactiser avec une bande, bulgare également. Un autre a été pendu par Sandanski à Périn, aux environs de Mélénikon; sur son cadavre, on a trouvé un écriteau portant ces mots : « Ainsi sont punis ceux qui désobéissent au comité ».

Les villageois bulgaro-macédoniens se plaignent des exactions des comitadgis, qui, de plus en plus talonnés par des besoins d'argent, les pressurent cruellement et n'hésitent pas à assassiner leurs propres congénères pour se créer des ressources.

Trois paysans et une paysanne bulgares furent attaqués le 17 juin près de Kresna (Mélénik), par une bande appartenant au parti opposé qui tua la femme. Les hommes ont pu se sauver. Deux autres Bulgares, Athanas Mitre, du Tsiflik Leska (Mélénik) et le pâtre Athanas, de Liknova, ont été tués le 3 juin par une bande bulgare, qui blessa en même temps le paysan Stojan, habitant du même village.

Crimes serbes.

Une forte bande serbe s'étant rendue, le 22 mai, au village bulgare de Stratsin (caza Kratsovon), y brûla quinze maisons et tua une vingtaine de personnes parmi lesquelles se trouvaient des femmes et des enfants.

Le 27 mai, une bande serbe attaqua la bergerie de Mourat Kechaya, située dans les environs de Pyratsa (Kirtsovo), tua les bergers et emmena deux cents brebis. Survint un détachement turc qui força les malandrins à battre en retraite, non sans avoir laissé sur les lieux un mort, bon nombre de blessés et le troupeau qui avait été enlevé.

***

Le 30 mai, une bande serbe de dix hommes, se cachant dans une maison du village de Sekerdji (Perlepè), fut surprise par un détachement turc. Les Serbes lancèrent des bombes pour se défendre, mais ils furent exterminés.

Exploits turcs.

On signale quelques crimes commis par des Turcs, de nombreux actes arbitraires et des déprédations de soldats. Mais ce sont là des faits courants et nul ne songe à s'en étonner.

Les autorités turques ne poursuivent pas seulement les Bulgares, elles s'attaquent aux Grecs, et se montrent même particulièrement agressives à l'égard des nôtres.

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Constantinople, datée du 10 juin :

« La décision du gouvernement de mobiliser « *dix bataillons de rédifs* du vilayet du Monastir, « pour les affecter *spécialement* à la poursuite « des brigands grecs — *lisez :* des bandes grec- « ques qui défendent les Grecs de Macédoine — « confirme les sentiments d'animosité nourris de- « puis quelque temps par les Turcs contre les « Grecs et surtout depuis les incidents de Samos ».

L'ILE DE SAMOS

Samos ancienne et moderne.

Le nom de Samos n'est guère connu en Occident que par le vin célèbre qui, quoi qu'en dise Strabon, était aussi recherché dans les festins de l'antiquité qu'il est encore apprécié de nos jours. L'île de Polycrate est autrement ignorée des Occidentaux, si ce n'est des géographes et des archéologues. Elle fait partie des Sporades orientales qui essaiment en bordure du rivage micrasiatique. Un mince bras de mer la sépare du promontoire de Mycale. C'est une petite île de 468 kil. carrés, peuplée d'environ 60.000 habitants, tous exclusivement Grecs. Elle est élevée et montagneuse. Elle est bien la sœur de ces îles grecques qui sont la parure de l'Egéide. Elle en a la forme mouvementée, la hardiesse de structure et la physionomie générale. Elle a aussi cette pureté de lignes, cette plasticité de contours, cette variété dans la simplicité qui sont la caractéristique du paysage grec.

Comme toutes les côtes helléniques, celles de Samos se découpent, se dentellent capricieusement; la mer y creuse des golfes, des baies profondes ou bien des anses qui sont de molles flèches de sable. Des promontoires s'avancent loin dans la mer. Du rivage se détachent successivement les caps de Saint-Dominique, de Saint-Nicolas, des Vourliotes, d'Ambelaki, de Tio, de Prasso; au sud-est, vers l'île Narthécis, un des satellites de Samos, c'est le cap Possidium, où s'élevait jadis un temple de Neptune; à l'est, en face de Mycale c'est le cap Fourni ; enfin, à l'extrémité méridionale, c'est le cap Coloni qui, de loin, entre l'azur du ciel et des flots, flamboie comme un joyau d'orfèvrerie.

L'aspect extérieur de Samos est le même qu'offrent à peu près toutes les îles de l'Egée : rivages stériles, grèves désertiques, escarpements abrupts alternant avec des plages où les cultures s'étagent en terrasses, avec des versants tapissés de moissons d'or, couverts de pampres, d'oliviers et de pins. La côte occidentale est sauvage; une montagne dénudée, aux parois gigantesques, apparaît au voyageur : c'est la Catabacte, la montagne des précipices et des orages, où, en hiver, les torrents grondent avec fracas. De la haute mer on voit pyramider des pics isolés : Ambelon, Tio, le Kerki, sommet d'une chaîne de montagnes qui, de l'ouest, se prolonge dans toute la largeur de l'île. Rien de plus varié que son relief. Il est tout en montagnes et en vallées qu'arrosent quatre principaux cours d'eau : le Chesius, l'Amphilyssus, l'Ibettes et l'Imbrassus, dont les rives virent naître la déesse Hera.

Autrefois, si l'on en croit les anciens auteurs, no-

tamment Diodore de Sicile, Pline et Hérodote, nul ciel n'était plus clément que celui de Samos. La fertilité de son sol lui avait valu le nom de « l'île des Bienheureux ». Ménandre disait de Samos, que les oiseaux même y donnent du lait, et Aethlius, cité par Athenaeos, affirme que ses vignes, ses figuiers et ses roses se couvraient deux fois l'an de fleurs et de fruits. Aujourd'hui, l'île n'a plus cette fécondité. Elle a perdu quelques-unes de ses richesses naturelles, la plupart de ses forêts. Seules, quelques montagnes, refuge de loups, de sangliers, de chèvres sauvages et de biches, conservent leur vêture de chênes et les masses somptueuses de leur superbes platanes. Les collines sont crénelées de sapins, couvertes de bruyères et d'arbousiers, et les côteaux grisonnants d'oliviers. Les sites de l'intérieur rappellent ceux de Mitylène. Comme tout paysage grec, le paysage samien est toujours varié et équilibré, avec le contraste des cultures riantes et la fière nudité des montagnes. Le climat y est sec et vivifiant. L'hiver de Samos est d'une douceur printanière. Janvier et février sont la saison des pluies. Les ruisseaux se gonflent alors, et du haut des montagnes ce sont des chutes d'eaux diluviennes. Vers la fin de février, les prairies sont déjà constellées d'anémones et dans les creux des vallées, où ils foisonnent, les grenadiers, les citronniers, les orangers, sont déjà en fleurs.

Favorisée par la nature, Samos n'est pourtant pas très riche. La prodigieuse activité de ses habitants, la hardiesse entreprenante de ses marins, l'amour de ses paysans pour leur terre, ne sont pas de trop pour faire valoir leur île. Le sol donne du maïs, du blé, de l'orge. On y cultive surtout l'olivier, dont l'huile fameuse est exportée, et la vigne, qui est la grande ressource de l'île. Son pourtour est un immense vignoble. On en tire le merveilleux muscat et des raisins secs si réputés dans les Echelles du Levant, comme en Angleterre. Outre les citronniers et les grenadiers, les figuiers, dont le fruit est d'une grosseur remarquable, les caroubiers, les châtaigniers, les mûriers sont nombreux; abondants aussi, les fruits et les fleurs, dont le pollen et le nectar font un miel délicat. Le sol renferme enfin du fer, de l'émeri, des mines de pierre d'aimant, et le flanc des montagnes recèle du beau marbre blanc.

L'industrie moderne n'est pas encore assez développée à Samos. Une des industries locales qui s'y est perpétuée depuis l'antiquité, c'est celle de la céramique. Les vases, les poteries rouges de Samos, étaient très estimées des Romains. Tibulle, s'adressant à l'une des beautés qu'il célèbre, lui adresse le vœu que, pour tout luxe, on voie à ses « festins joyeux, les coupes de Samos ». Cette spécialité de l'industrie samienne est antérieure aux temps homériques. Homère qui, selon Hérodote, a visité l'île au cours de sa vie errante, s'est assis au milieu de ces potiers, dont les descendants fabriquent encore aujourd'hui à Fourni — le village aux fours — des vases un peu frustes et bien moins beaux que ceux que mentionnent Plaute et Cicéron, mais faits de la même terre, traités sur le même tour, cuits selon les mêmes méthodes.

***

Dans l'antiquité, le commerce de Samos fut actif et étendu. Dès une époque très reculée, le diligent Mercure y eut son temple. La prospérité de l'île fut très grande sous le règne du tyran Polycrate. Elle atteignit son apogée sous la domination d'Athènes. Sa richesse et sa puissance maritime furent telles que, de l'aveu de Thucydide, peu s'en fallut qu'Athènes ne perdît l'empire de la mer. Les vaisseaux samiens sillonnaient la Méditerranée, portant dans tous les pays de l'ancien monde les produits du sol, les bois, les vins et les fruits, et ceux de l'industrie, notamment les tissus de laine et ces tapis moelleux, dont Théocrite a dit qu'ils sont « plus doux que le sommeil ». Les productions plus modestes de la moderne Samos, des paquebots grecs, autrichiens, français viennent les chercher dans le port de Vathy. Les trois autres ports, Carlovassi, Tigani et Marathocambo sont desservis par les voiliers samiens La navigation à voiles de Samos est encore prospère. Ses marins sont aussi entreprenants et hardis que leur ancêtre Colæus qui, le premier, franchit les Colonnes d'Hercule. Du Pont-Euxin aux rives de l'Algérie, ils promènent bravement, sur les goélettes et les bricks, le pavillon de leur principauté. Dans la population côtière se recrutent aussi ces pêcheurs d'éponges qui exercent leur industrie sur les côtes de la Syrie, de la Tunisie, dans l'Archipel, sur les rivages de leur île même, où le zoophyte croît en abondance dans les rochers et les écueils sous-marins.

Vathy est actuellement la capitale de l'île. C'est une petite ville gaie et riante, bâtie au fond d'une profonde échancrure, et dont les maisons blanches et roses s'étagent en amphithéâtre sur les flancs d'une montagne; de là-haut les points de vue sont variés à l'infini et les sites merveilleusement pittoresques. D'un coup d'œil circulaire, on embrasse toute l'étendue du golfe d'Ephèse, qui forme un vaste demi-cercle. Au pied de la ville, le port, où vont et viennent les voiliers et les barques des pêcheurs. A gauche, la jolie campagne de Malagari, ancien couvent enfoui dans un bois de sapins, et qui a été transformé en résidence d'été du prince-gouverneur. Au loin, c'est la fine ondulation des montagnes et tout autour, la mer éclatante de l'Archipel bleu.

Quelques jolis édifices décorent la ville : le palais du prince, en face d'un grand jardin public, la cathédrale, le gymnasion, à la façade resplendissante, érigé il y a vingt-cinq ans par le gouverneur Constantin Adossidès, et placé sous l'invocation de Pythagore. C'est un établissement de premier ordre, que fréquentent non seulement les jeunes Samiens, mais toute la jeunesse des îles voisines. L'école, la grande force de l'hellénisme irrédimé, est d'ailleurs là, comme en tous pays grecs, l'objet d'une sollicitude particulière. L'instruction y est très répandue et il n'est pas de sacrifice que la moindre bourgade, le plus humble village ne s'impose pour avoir sa maison scolaire.

Comme dans la plupart des îles de l'Archipel, la race s'est conservée à Samos dans sa pureté native. On y parle encore un grec harmonieux où abondent les tournures homériques et la parole même y a gardé toute la douceur de l'idiome ionien. Les chants, les légendes, les fables, les danses des paysans conservent intacts leur caractère et leur parfum d'antiquité. Les croyances elles-mêmes y gardent la marque du paganisme et les demi-dieux et les héros n'ont fait que changer de nom pour se métamorphoser en saints du calendrier orthodoxe.

***

Les premiers habitants de l'île furent apparemment des Pelasges. Plus tard plusieurs cités de la Grèce et de l'Ionie y établirent des colonies. Dès lors, son histoire est une longue suite de triomphes, de revers, de révolutions et de guerres. Gouvernée d'abord par des rois, elle se donna plus tard des magistrats, les γεωμόροι, puis un gouvernement populaire. Au IVe siècle av. J. C., le tyran Polycrate rétablit la royauté et devint le chef du plus puissant Etat maritime de son époque. Les artistes, les savants, les philosophes accouraient à la cour de ce prince magnifique qui savait récompenser le mérite. Plus tard, abandonnée aux agitations de la démagogie, en proie aux factions de la place publique, Samos regretta le tyran qui lui avait donné quarante ans de gloire et de splendeur.

Samos prit part à la révolte d'Ionie et successivement à maints combats navals, où s'illustrèrent ses vaisseaux. Elle fit plus tard partie de la confédération que présidait Athènes, s'insurgea, fut réduite après une héroïque résistance par Périclès et retomba sous l'influence d'Athènes.

L'île qui eut à soutenir des guerres si désastreuses, qui fut livrée à de longues dissensions intestines et aux dévastations des pirates, a cependant été un des plus brillants foyers de la civilisation hellénique La plupart des dieux y eurent des temples. Celui de Junon était célèbre. L'architecture, la sculpture, la peinture y furent florissantes. Elle fut riche en historiens, en poètes, en musiciens. Elle fut la patrie de Pythagore, mais le philosophe ne pouvant subir la tyrannie de Polycrate se réfugia à Crotone et jamais Samos ne revit son plus illustre citoyen.

Elle fut aussi le berceau d'Epicure, et Esope, quoique né en Phrygie, s'en réclamait pour y avoir passé une partie de sa vie et reçu d'Iadmon sa liberté.

Après les successeurs d'Alexandre, elle fait partie de l'empire romain, mais reconquiert périodiquement une ombre de liberté. Au lendemain d'Actium, Octave, qui la visita, s'en déclara le protecteur et deux années plus tard lui rendit la liberté. Vespasien y rétablit la domination romaine et supprima les derniers vestiges de son indépendance.

Après Vespasien, Samos tombe dans un oubli presque complet. Au moment où commencent les invasions des barbares, le silence de l'histoire devient encore plus profond. Nous savons seulement que les famines, les tremblements de terre, les désastres de toutes sortes qui désolent alors les îles de l'Archipel, n'épargnent point Samos. Les ravages des pirates, qui tenaient la mer Egée et le littoral de l'Asie-Mineure, s'ajoutent à ces calamités. Puis ce sont les incursions des Sarrasins, qui, maîtres de la Crète en 824, infestent tout l'Archipel. A cette époque, Samos est le chef-lieu du seizième thème byzantin. Les Sarrasins la disputèrent plus d'une fois à l Empire d'Orient. Au temps des croisades, son sort n'était guère meilleur. Elle fut saccagée, en 1124, par Dominique Michel, doge de Venise. Abandonnée bientôt par les Vénitiens, elle revint aux Byzantins, qui la perdirent lors de l'établissement des Latins à Constantinople. En 1233, Jean Ducas, empereur de Nicée, la reprit, avec Rhodes et les principales îles de ces parages. Elle resta dès lors province byzantine.

Tombée sous la domination turque, après la chute de Constantinople, elle fut ravagée et dépeuplée : Ce n'est que vers le milieu du XVIe siècle qu'elle fut repeuplée. Un peu de culture et d'industrie lui rendirent quelque vie et quelque activité. Un siècle plus tard, les Samiens obtinrent du patriarcat œcuménique la nomination d'un autre évêque. Administrativement, l'île relevait du gouverneur turc de Scala-Nova, qui y entretenait un cadi, un aga et quelques janissaires.

Accablés d'exactions par le cadi, l'aga et quelques tyranneaux indigènes, les Samiens trouvaient encore dans la fécondité de leur sol assez de ressources pour subsister et faire un peu de commerce. Mais, à l'exception de quelques fortunes, la masse des Samiens était malheureuse. Au début du dernier siècle, ils étaient environ 40.000 âmes. Impatients de secouer le joug ottoman, ils n'attendaient que l'occasion de chasser les oppresseurs de leur île.

C'est au milieu de telles circonstance qu'éclata l'insurrection, où ils devaient prendre une part si active.

Samos dans la guerre de l'Indépendance grecque

La pendaison du patriarche de Constantinople Grégoire V fut l'occasion du soulèvement. Les notables de Samos rassemblés à Vathi proclamèrent l'indépendance. L'enthousiasme révolutionnaire des villes gagna la campagne. Le peuple, exaspéré par les iniquités et les cruautés du cadi et des soldats turcs, les mit à mort. Deux des archontes furent chargés de se rendre à Psara et d'y annoncer la décision de l'île sœur de participer à la révolution. Les consuls des puissances étrangères, qui, alors comme aujourd'hui, étaient presque tous pris parmi les Samiens, renoncèrent à la protection du pays qu'ils représentaient pour se vouer au salut de leur patrie. En peu de jours, l'île comptait une petite armée de 6.000 hommes exercée et organisée par des indigènes qui avaient jadis servi dans les troupes russes ou qui avaient pris part à l'expédition française d'Egypte.

L'insurrection hellénique avait été proclamée en avril ; en juin, l'armée samienne, vaillante et bien ordonnée, se montait à 10.000 soldats. La nouvelle de ce soulèvement consterna les Turcs et encouragea les Grecs. De tous côtés de l'Empire Ottoman les proscrits affluèrent à Samos. Cependant les Turcs faisaient de grands préparatifs pour réduire Samos. Cette nouvelle en éloigna les vieillards, les femmes et les enfants qui gagnèrent les îles voisines. Seuls, les hommes valides y restèrent, s'apprêtant à s'engager dans le combat. Les autres insulaires, concentrés dans l'île, formaient avec les Samiens une petite armée de 15.000 hommes. Vathy fut fortifié. Le reste de l'île, du côté du continent, était suffisamment protégé par des rochers à pic et des côtes escarpées. Un accord parfait régnait parmi les chefs et les troupes étaient pleines d'ardeur. Samos était devenue un point d'appui solide de l'insurrection hellénique.

Pour éviter à leur île les misères d'une invasion, les Samiens résolurent de porter eux-mêmes la guerre chez les Turcs et d'ouvrir la campagne. Deux ou trois mille hommes débarquèrent pendant la nuit sur le continent, et rapportèrent un butin considérable. Une semaine après ce premier succès, les Samiens firent un second débarquement : les villages de la côte d'Asie furent saccagés, leurs défenseurs massacrés, et, grâce à la supériorité de leur tactique, les Samiens se retirèrent sans presque avoir éprouvé de pertes. Pendant longtemps ils continuèrent leurs incursions ; et la terreur qu'ils inspiraient était si grande, que tout le rivage était abandonné à cinq ou six heures de marche de la mer. L'armée ottomane, concentrée à Scala-Nova, dans le golfe d'Ephèse, abandonna ses positions. D'autre part, les navires samiens rapportaient de tous les ports de l'Europe des armes et des munitions de guerre ; des vaisseaux légers couvraient l'Archipel, et répandaient la terreur parmi les Ottomans. Les préparatifs du sultan Mahmoud pour entreprendre une campagne énergique contre l'île rebelle, furent vains. A la nouvelle de la dispersion de l'armée de Scala-Nova, les cinq vaisseaux de ligne, qui attendaient à Mitylène l'ordre d'attaquer Samos, regagnèrent en toute hâte Constantinople ; l'un de ces bâtiments, armé de soixante-quatorze canons, fut détruit dans le golfe d'Adramytte par quatre petits bricks grecs. Ces succès accrurent l'audace des Samiens. Ils songèrent alors à soulever Chio et à l'entraîner dans la guerre. Les primats de cette île, plus négociants que soldats et réfléchissant qu'un grand nombre des leurs tenaient boutique dans les ports ottomans, refusaient de s'insurger. Les Samiens résolurent de les y forcer. Le 2 mars 1822, un corps de 2.000 hommes, commandés par le chef de la révolution samienne, Lycurgue Logothétis, débarqua à Chio. Quelques centaines de villageois chiotes se joignirent à eux. La petite troupe décima les Turcs. Ceux qui survécurent à ce massacre se retirèrent dans la citadelle de la capitale avec les principaux citoyens et les notables chiotes qui refusaient de s'unir aux Samiens. C'est alors que le Sultan, ému de la tournure inattendue que prenaient les choses et comprenant toute l'importance de la possession de Chio, donna ordre au capitan-pacha, qui était sur le point de mettre à la voile, de cingler sur Chio, au lieu de se diriger sur Psara. Logothétis comprit trop tard son imprudence : il ne pouvait, avec ses 2.000 hommes, défendre l'île contre les 46 vaisseaux du pacha et les 7.000 Turcs qui débarquaient. L'amiral français Halgan, commandant de la *Guerrière*, lié par les instructions de son gouvernement, refusa de lui prêter son concours. Logothétis se réfugia avec sa troupe dans les montagnes ; quelques bandes de pillards qui s'étaient risquées à leur poursuite furent taillés en pièces près de Nichori. Mais, peu de jours après, les Samiens y essuyèrent une déroute complète et durent abandonner l'île. Sur quoi commença le grand massacre de Chio (14 avril 1822). Tous les habitants furent passés au fil de l'épée ou réduits en esclavage, vengés plus tard par Miaoulis et Canaris.

Les Turcs, satisfaits de ce succès, songèrent à débarquer à Samos pour lui faire subir le même sort. Ils complétaient leurs préparatifs à Scala-Nova, lorsque deux brûlots grecs, incendiant le vaisseau amiral et faisant périr le capitan-pacha, détournèrent de l'île le péril qui la menaçait. Les Samiens reprirent alors leurs attaques contre les Turcs du continent. Ils ne cessèrent de les harceler sur les côtes de l'Asie Mineure.

Ils parcoururent en maîtres toute la région du pachalyk de Scala-Nova et depuis l'embouchure du Méandre jusqu'aux plaines d'Ephèse tous les Turcs avaient fui devant eux. La prise de Kelibeh couronna cette série de succès que l'île entière célébra joyeusement.

En 1823, les Samiens continuèrent à tenir le Turc en échec. Ils étaient devenus la terreur du littoral. Bien peuplée, suffisant à l'entretien de son armée, administrée par des hommes, comme Lycurgue Logothétis, intrépides et animés d'un patriotisme ardent, Samos était en outre à l'abri de ces discordes qui divisaient les autres Grecs. Elle défiait les Turcs qui redoutaient sans cesse de nouvelles attaques. En 1824, le Divan résolut de frapper un grand coup à Psara d'abord, à Samos ensuite. Au mois de mai de cette année, après le massacre des Grecs de Smyrne et de Scala-Nova, une armée turque se concentra, dans les campagnes d'Ephèse, pour surprendre Samos. Le capitan pacha qui s'était engagé à opérer le débarquement, se faisait attendre, retenu par la résistance du chef grec Diamandis, dans l'île de Scopélos. Impatients de ces retards, les Turcs assemblés à Scala-Nova sommèrent le vizir de leur procurer des bateaux pour traverser le détroit. Ils brûlaient de saccager Samos et s'étaient juré de n'y pas laisser vivant un seul chrétien. L'embarquement eut lieu nuitamment. Les Samiens sous les armes attendaient l'ennemi, les batteries montées, les uns concentrés dans le port, les autres sur les hauteurs, les autres enfin disséminés dans les anfractuosités et les rochers du rivage. Tout se passa selon leurs prévisions. Les chaloupes turques, montées par 4.000 hommes, n'avaient pas plutôt abordé que les envahisseurs furent attaqués, culbutés, anéantis. Leurs survivants gagnèrent la montagne où ils furent traqués comme des fauves. Le bruit de cette victoire emplit de terreur la côte micrasiatique ; les musulmans qui y étaient restés s'enfuirent dans l'intérieur comme s'ils avaient eu les Samiens à leur trousse.

Ce n'est que quand Psara eut succombé que le capitan-pacha reçut à nouveau l'ordre de réduire Samos. Mais les Turcs n'oubliaient pas que depuis le commencement de l'insurrection, cette île avait été le tombeau de 20 000 musulmans. Dans toute l'Anatolie, dit Raffenel (1), « aller à Samos » signifiait « aller à la mort ». Le pacha lui-même, partageant ces inquiétudes, différait l'exécution de son projet. Enfin, la flotte turque se mit en route, cinglant sur Scala-Nova, pour embarquer des renforts lorsqu'elle fut attaquée par Sakhtouris. Les Grecs furent vainqueurs. Voyant son escadre détruite, dispersée, l'amiral turc résolut de s'emparer de Samos par la trahison. Il réussit à se ménager des intelligences parmi quelques riches Samiens qui conseillaient la soumission et gagna quelques traîtres. Mais ceux-ci furent découverts et durent chercher leur salut dans la fuite.

Le 9 août 1824, Chosrew pacha appareilla de nouveau, après avoir rassemblé les restes de son escadre. Sakhtouris l'attendait dans le détroit de Samos. Le premier combat (11 août) fut à l'avantage des Grecs. Le 12 il y eut un engagement général qui leur assura un succès de plus. Durant sept jours, la lutte se renouvela, toujours favorable aux Hellènes. Enfin le pacha résolut de frapper un grand coup. Le 19, malgré des pertes cruelles, il tenait encore bon, ayant 43 vaisseaux de guerre et autant de transports. Ceux-ci, sous la protection de ceux-là, avaient réussi à embarquer les troupes de Scala-Nova, qu'ils devaient aller jeter dans l'île pendant que l'amiral occuperait Sakhtouris.

Mais la nouvelle parvint à Samos que Miaoulis allait apparaître. Les Samiens, pour gagner du temps, feignirent de vouloir capituler. Les parlementaires du pacha furent retenus quelque temps en négociations, puis renvoyés purement et simplement. Chosrew commença l'attaque lorsque les vaisseaux de Miaoulis firent leur apparition. Par une manœuvre habile, les amiraux grecs coupèrent la ligne ennemie. Sakhtouris fonça sur les vaisseaux qui tentaient le débarquement. La confusion s'empara des Turcs et leur artillerie, mal dirigée, ne nuisait presque qu'à eux-mêmes. Le feu des Grecs et des Samiens faisait dans leurs rangs de terribles ravages. Un instant l'ennemi eut l'avantage du vent et la position des Grecs était devenue critique, lorsque Canaris, Varnikiotis, Robotsis s'élancèrent, montés sur leurs brûlots. Canaris s'avança le premier et fit sauter une première, puis une seconde frégate. Ce fut le signal de la débandade. Les Turcs épouvantés prirent la fuite, ayant perdu cinq vaisseaux et vingt bâtiments de charge. Samos était sauvée.

Deux nouvelles victoires dans la rade d'Halicarnasse et sur les côtes de Chio, remportées sur les débris de la flotte ottomane réunis à celle des Egyptiens, écartèrent de Samos tout danger.

La conduite des Samiens fut toujours la même pendant toute la durée de la guerre. Leur intrépidité et leur patriotisme ne se démentirent pas un seul instant. Ils continuèrent à tenir en échec les Turcs dans la partie orientale de l'Archipel. Devenue une sorte de république indépendante plus ou moins rattachée à la Grèce, son sort fut réglé par la diplomatie européenne en 1832.

(1) *Histoire complète des événements de la Grèce*, 2e éd., t. III, ch. VIII, p. 252.

ÉCHOS

LE PROJET ANGLO-RUSSE. — La rencontre du roi Edouard et du tsar Nicolas à Reval semble avoir donné des résultats touchant la brûlante question des réformes en Macédoine. Comme on s'y attendait, les deux gouvernements se sont mis d'accord verbalement sur les quelques points, du reste secondaires, qu'il fallait encore régler pour que l'entente fût absolue. Il a été convenu que le gouvernement russe, qui suit la question macédonienne de très près depuis déjà plusieurs mois et est à ce sujet en rapports constants avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, serait chargé d'obtenir l'approbation des puissances au nouveau projet de réformes qui a été élaboré ces derniers temps, d'un commun accord par l'Angleterre et la Russie.

Le cabinet de Pétersbourg a donné des instructions à ses représentants auprès des grandes puissances pour qu'ils leur soumettent, non le texte du projet que l'on est en train de rédiger à Saint-Pétersbourg, mais le fond et les détails de la nouvelle proposition anglo-russe.

La Russie aurait accepté les trois points principaux de la proposition anglaise concernant : 1° l'autonomie du haut fonctionnaire turc, chargé par le Sultan de gouverner la Macédoine ; 2° le mode de nomination des officiers étrangers ; 3° la réorganisation financière de la Macédoine.

***

CONFÉRENCE SUR LA GRÈCE. — M. Th. Homolle, président de la « Ligue pour la défense des droits de l'hellénisme », a présidé une conférence de M. P. Fournier, professeur à l'Université de Bordeaux, faite en cette ville, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres.

M. Fournier a parlé d' « Athènes en 1900 ». Il a traité son sujet en véritable Athénien qui connaît et aime la Grèce. Il a promené son auditoire à travers Athènes antique et moderne, s'arrêtant aux coins curieux, évoquant les souvenirs du passé, montrant la vie matérielle, intellectuelle, morale et politique de la population grecque, retraçant son évolution économique, sociale et commerciale, le développement de sa marine, son patriotisme, l'influence française, etc.

Les divers quartiers de la ville ont été autant de stations intéressantes où M. Fournier s'est arrêté avec ses auditeurs, revivant

avec eux les fastes des temps héroïques et suivant aussi avec eux les rues d'Athènes d'aujourd'hui.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Paul Fournier a montré l'évolution de la Grèce depuis 1897, rappelé le succès de la collaboration de notre pays à l'exposition maritime de Bordeaux de l'année dernière, et a dit enfin la « beauté éternelle d'Athènes », la magie de son ciel à nul autre pareil.

La conférence de M. Paul Fournier, dont le succès a été très grand, était accompagnée de projections lumineuses fort belles.

***

A LA MÉMOIRE DE CONSTANTIN PALÉOLOGUE. — Le 11 juin (29 mai v. s.), jour anniversaire de la prise de Constantinople par les Turcs, a été célébrée, à l'église grecque de la rue Bizet, une messe pour le repos de l'âme de Constantin Paléologue, le dernier empereur de Byzance, qui sut mourir en héros.

Les Hellènes, qui ont le culte des souvenirs fiers, viennent d'adopter la pieuse coutume de célébrer, le 29 mai du calendrier grec, des messes en commémoration de la mort de l'empereur byzantin, en qui ils voient un martyr et un apôtre. L'Association des étudiants grecs de Paris a tenu à imiter cet exemple et a convoqué la colonie à la cérémonie de jeudi dernier, qui a été solennelle et émouvante dans sa simplicité.

LES HELLÈNES D'ÉGYPTE

Réponse à lord Cromer.

Avec une désinvolture toute britannique, lord Cromer, — ce même lord Cromer qui, durant son proconsulat en Égypte, disait des Grecs qu'ils y sont les pionniers de la civilisation, — a du jour au lendemain changé d'avis et, dans un livre récent : *Modern Egypt*, a formulé à l'égard des Grecs d'Egypte les plus graves calomnies.

Voici à ce sujet une réponse à lord Cromer que publie le *Bulletin de la Chambre de commerce hellénique d'Alexandrie :*

La situation des Hellènes d'Égypte a été l'objet de certaines appréciations, un peu trop sommaires peut-être, dans le livre récent de lord Cromer : *Modern Egypt*. (T. II, pages 250 a 252) Afin d'éviter certains malentendus fâcheux, qui ne seraient certainement pas conformes à la pensée de l'auteur, il n'est sans doute pas inutile de présenter à ce propos quelques observations de nature à mettre les choses au point et dont la justesse peut être attestée par tout témoin impartial au courant des choses d'Egypte.

Il importe d'abord de constater que le petit commerçant hellène de l'intérieur, qui s'est enrichi, après avoir commencé avec de très petits capitaux, doit sa situation non point à l'usure comme semble le croire lord Cromer, mais à son goût de l'épargne et à la ténacité d'un labeur quotidien de quatorze heures, alors que d'autres ne sacrifieraient pas leurs heures de thé ou de lawn-tennis pour leur travail qui constitue pour le Grec son unique but et son unique occupation.

A l'intérieur, le commerce se trouve presque entièrement aux mains des Hellènes, ainsi qu'une proportion très grande du commerce d'importation de toute l'Egypte. Tous ceux qui y ont vécu savent que les Européens peu nombreux qui ont réussi dans quelques villages importants, suivent les mêmes méthodes de travail que les Hellènes. Que les autres Européens n'aient pas en général le courage de se soumettre à des privations et à l'isolement dans des contrées éloignées des centres, c'est ce qui est prouvé par le fait que toutes les grandes entreprises européennes n'emploient que des Grecs dans leurs succursales à l'intérieur.

Si donc sur une population d'environ 130.000-150.000, chiffre représentant les Hellènes d'Egypte et du Soudan et comprenant les Hellènes sujets ottomans — n'en déplaise à la statistique incomplète de lord Cromer — il s'est trouvé certaines exceptions, il n'est pas juste de dire, en généralisant, que les Hellènes des classes inférieures soient des usuriers et de jeter ainsi le discrédit sur quantité d'honnêtes petits commerçants.

***

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que des Anglais de l'intérieur — qui y sont en petit nombre, il est vrai — se trouvant dans la même situation que les Hellènes, ne dédaignent pas de prêter à intérêt aux fellahs. Au surplus il ne faut pas oublier que le taux de l'intérêt est proportionnel au risque couru par le capital et il faut aussi faire la part des privations et dangers de toutes sortes auxquels sont exposés ceux qui résident dans l'intérieur, loin des grands centres et des villes. Il se trouve aussi des usuriers parmi les Arabes propriétaires et commerçants, qui, ne prêtant pas de l'argent avec intérêts à cause de l'interdiction du Coran, ont recours à d'autres procédés, qui aboutissent en général à des résultats pires. On sait bien comment certains Européens et indigènes de l'intérieur ont réussi par de tels procédés à accaparer des fortunes immobilières tout entières de petits fellahs et comment aujourd'hui ils exploitent le petit cultivateur.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement parmi les petits commerçants hellènes qu'on rencontre des usuriers, mais bien aussi dans certains centres et villes de l'intérieur, parmi les ressortissants de divers Etats européens que lord Cromer appelle des Levantins, et au sujet desquels il évite de s'exprimer clairement, sans doute pour ne pas être désagréable aux autres puissances européennes. Quelques-uns même d'entre eux sont préposés à des agences ou vice-consulats d'Etats étrangers dans certaines villes importantes de l'intérieur.

***

Au surplus, si les commerçants hellènes de l'intérieur ont su, grâce à leur intelligence et à un labeur continu, se créer en ce pays une situation enviée, ils ont, d'autre part, puissamment contribué au développement de son bien-être matériel en créant des entreprises qui y font annuellement affluer des capitaux considérables se chiffrant par millions de livres sterling. Ce sont, en effet, les Hellènes qui ont amélioré les conditions de culture et les différentes qualités de coton, dont plusieurs portent le nom des planteurs (Abbassi, Yannovich, Nubari, Voltos, Théodorou et surtout Afifi, dont les avantages sont bien connus par les gens du métier) et ces planteurs appartiennent surtout à la classe incriminée par lord Cromer. C'est à la qualité de tels cotons qu'est due aussi en partie l'augmentation de la production par suite de l'augmentation de la demande, et parmi ceux qui ont contribué dans une large mesure à encourager la culture de ces sortes de coton dans le pays, il faut citer une maison d'exportation grecque des plus en vue.

Ce sont les Hellènes, cultivateurs et agronomes, qui ont enseigné au fellah les meilleurs procédés de culture. Nubar Pacha l'a d'ailleurs avoué, il y a longtemps déjà — ce sont les Hellènes qui ont civilisé sensiblement les fellahs de l'intérieur et leur ont montré le chemin du progrès dans le commerce et les diverses industries.

Ce sont les médecins et les pharmaciens hellènes qui, en pénétrant jusqu aux villages les plus reculés, ont enseigné les premiers principes d'hygiène et de vie humaine aux fellahs, en payant souvent leurs services de leur vie.

***

Arrivons maintenant aux comparaisons que lord Cromer cherche à établir entre les Hellènes et les autres colonies étrangères. Elles sont inadmissibles. L'équité exige que le parallèle se fasse par classes ; il est superficiel de comparer en bloc telle colonie à telle autre, lorsque l'une comprend toutes les classes de la société, tandis que l'autre ne se compose guère que d'individus des classes élevées.

Ainsi, par exemple, si l'on fait abstraction de l'élite de la colonie hellène, les couches inférieures de la même colonie ne supportent évidemment pas une comparaison avec la colonie anglaise et l'allemande, pour la simple raison que ces deux colonies en Egypte ne comptent pas de classes inférieures. La comparaison globale n'eût été possible et juste que si ces colonies renfermaient tous les éléments sociaux et si elles représentaient exactement toute la société, telle qu'on la rencontre en Angleterre et en Allemagne.

On parle de l'existence en Egypte de mauvais éléments hellènes. A qui s'en prendre, si ce n'est à la police égyptienne, qui n'est pas à la hauteur de sa tâche? C'est à cause de son insuffisance que quelques malfaiteurs hellènes qui ne peuvent pas vivre en Grèce, viennent chercher et trouvent asile ici. Ceux-là, certes, ne sont pas utiles au pays, pas plus qu'ils ne font honneur à la colonie hellénique. Du reste les statistiques de la Cour d'assises consulaire hellénique montrent bien que les Hellènes condamnés pour crimes sont relativement très peu nombreux par rapport aux malfaiteurs ressortissants d'autres pays.

Lord Cromer se plaît à constater que les Anglais d'Egypte ne causent pas de tracas à l'autorité britannique Mais cela provient de ce que, avant de recourir à cette autorité ils réussissent à obtenir le règlement de leurs affaires grâce à l'entremise des fonctionnaires anglais ou indigènes, tant de ceux de l'intérieur que de ceux des villes Il en est tout autrement des Hellènes qui se voient forcés de porter leurs demandes bien haut pour qu'une solution leur soit donnée, à moins qu'il ne s'agisse de certains noms en vue dont la réputation suffit pour attirer l attention des fonctionnaires anglais ou indigènes, qui agissent alors avec le zèle et l'énergie qu'ils déploient quand il s'agit des Anglais.

***

Une autre question, c'est celle des débitants de boissons alcooliques. Est-il juste de dire que les épiciers grecs contribuent à cet égard à la corruption des fellahs, alors qu'un si grand nombre de petits débits alcooliques sont tenus à l'intérieur par des indigènes et qu'il s'y trouve, en outre, des débits de hachiche dans lesquels le fellah s'enivre sous les yeux mêmes de la police locale? Mais, même en admettant que les Hellènes soient seuls propriétaires de ces débits, en quoi sont-ils coupables de la tendance qu'ont certains indigènes des grands centres à s'enivrer? Est-ce que par hasard ils les obligeraient par la force à consommer du whisky et autres boissons alcooliques importées en grande partie d'Angleterre?

D'ailleurs, pour remédier à cet état de choses, il y aurait un moyen bien plus efficace que de se répandre en accusations contre les Hellènes : ce serait de grever l'importation des spiritueux de droits fort élevés ou d'en interdire l'importation, mais de tels moyens ne sont guère possibles parce qu'ils porteraient atteinte aux intérêts des fabricants étrangers, pour la plupart sujets des grandes puissances.

Lord Cromer, en répétant pour les Hellènes de l'empire ottoman ce que Gladstone avait jadis dit des Turcs d'Europe, à savoir « qu'on devrait les en chasser avec armes et bagages », oublie que les Hellènes de l'empire ottoman sont environ six millions et qu'ils y habitent le pays de leurs pères, que des flots de sang ont arrosé depuis des centaines d'années. Il oublie aussi qu'il est avéré que l'Hellène, sous un bon gouvernement, est l'habitant le plus précieux que puisse compter un pays nouveau, comme l'Egypte ou le Soudan. S'il a des défauts, — chaque peuple a les siens, — ces défauts se trouvent rachetés par de nombreuses qualités.

***

Et ici nous pouvons invoquer le témoignage de lord Cromer lui même, qui, au cours de son voyage au Soudan, constatait naguère à propos des petits commerçants hellènes établis partout dans ce pays, « que les Hellènes sont les pionniers de la civilisation ». Plus tard, lors de son départ d'Egypte, dans une dépêche adressée au président de la chambre de commerce hellénique, il disait, entre autres : « Reconnaissant et appréciant depuis plusieurs années les grands services rendus à ce pays par le commerce et l'industrie helléniques, je viens, moi aussi, leur souhaiter bonheur et prospérité ».

De ce témoignage, on peut rapprocher un autre, que lord Cromer ne récusera certainement pas non plus. M. Edmond Théry, qui a voyagé en Egypte et au Soudan, a écrit dans l'*Economiste européen :* « Le gouverneur actuel du Soudan, sir Reginald Wingate, m'a dit lui-même que jamais le gouvernement n'oublierait ce que les Hellènes avaient fait pour la cause de la civilisation lors de la reprise du Soudan; et il a ajouté qu'il était heureux de rendre justice à leur parfaite intégrité, car, pendant toute l'expédition, aucun des contrats passés avec eux n'avait subi le moindre accroc. »

Imp. Levé, rue de Rennes, 71, Paris. — *Le gérant :* V. Goupy.

Cinquième Année. — No 13. Le Numéro : 25 Centimes. 1er Juillet 1908.

L'Hellénisme

ORGANE BI-MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ "L'HELLENISMOS"

ABONNEMENTS :
France. . . . . Un An 6 fr.
Union Postale. . . . — 8 fr.

DIRECTION A PARIS
6, Rue de Mézières (VIe Arrondiss.)

Le bureau de l'HELLÉNISME
est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi
de 10 heures à midi

SOMMAIRE

Serbes et Bulgares : *l'antagonisme en Macédoine.*
Les événements de Samos : *le massacre; élections illégales; la Charte organique; protestation de M. Sophoulis.*
Bulgares contre Bulgares : *en Macédoine.*
Révélations de journaux bulgares : *le* Grajdanine, *la* Campana.
A la Chambre italienne ; *discours de M. Galli.*
Échos : *mouvement maritime du port de Salonique; les Grecs au Soudan; le féminisme en Grèce ; un congrès hellénique contre la tuberculose; le commerce extérieur de la Grèce ; l'agitation albanaise en Epire.*
Victimes des comitadgis en Macédoine : *sandjak de Salonique et district de Serrès* (juillet-décembre 1907).
En Macédoine : *les meurtres, les bandes, l'armée turque.*
Revue de la presse : *un exposé sur l'affaire de Samos.*

SERBES ET BULGARES

Les rapports entre la Serbie et la Bulgarie sont de plus en plus tendus. Ils s'aggravent à mesure que la lutte entre Serbes et Bulgares devient plus violente en Turquie d'Europe — particulièrement dans les districts d'Uskub, de Perlepé et de Koumanovo.

Ces derniers temps les bandes serbes ont fait preuve d'une activité toute particulière. Bien armées, mieux organisées qu'autrefois, soutenues par l'élément chrétien d'Uskub et des districts avoisinants, et mettant à profit la guerre que se font entre elles les bandes bulgares divisées en deux camps hostiles, elles ont remporté sur les comitadgis quelques succès notables. Mais elles se sont aussi livrées à des excès regrettables. C'est ainsi que le 31 mai, l'une d'elles a détruit presque entièrement le village bulgare Flamintsi. Une autre a saccagé le village Stratsine. Ces violences ont produit une vive émotion à Sofia. Tout récemment le gouvernement bulgare attirait télégraphiquement l'attention du cabinet de Belgrade sur l'état des esprits à Sofia. Une explosion de la colère populaire, disait-il, pourrait bien se produire, contre laquelle le gouvernement de la principauté ne pourrait peut-être pas défendre l'agence diplomatique de Serbie. D'autres avertissements de cette nature ont été adressés à Belgrade et l'autre jour encore, M. Malinof déclarait au représentant du roi Pierre, M. Simitch, que la principauté se verrait dans la nécessité de prendre des mesures énergiques... La presse bulgare renchérit sur ce langage. Certaines feuilles ultra-chauvinistes engagent le gouvernement à menacer ouvertement la Serbie et au besoin à frapper les grands coups, à ne pas reculer devant la guerre. Les journaux les plus modérés mènent une violente campagne antiserbe. L'officieux *Vremèa* ne cesse de dénoncer les « atrocités provocatrices de voisins » qui « contestent à la Bulgarie des droits ethnologiques que tout le monde (?) lui reconnaît ». La principauté, dit-il, « ne saurait tolérer indéfiniment ces allures de défi ». Le même journal, dans son numéro du 16 mai, avait affirmé que le « prince héritier de Serbie armait lui-même les bandes ».

La *Vetcherna Pochta* se distingue, comme toujours, par le ton agressif de ses articles. Examinant récemment le point de vue serbe, qui consiste dans le partage de la Macédoine, l'organe stamboulovisteste recommande aux Serbes de renoncer à toute espérance de ce côté. « Le Bulgare criminel, dit la *Vetcherna Pochta*, qui admettrait, quand ce ne serait que pour un instant, que la Macédoine puisse être partagée, n'a pas encore vu le jour. Et si par hasard il venait à apparaître, il serait immédiatement lynché par le peuple ».

Certains journaux avouent les causes véritables de cette mauvaise humeur. Elles résident dans les progrès accomplis par la propagande serbe dans ceux des districts de la Vieille Serbie et de la Macédoine septentrionale dont la population serbe, défendue vigoureusement contre les bandes bulgares, ne craint plus de se proclamer serbe. C'est un motif analogue qui fait pousser aux gens de Sophia des clameurs d'indignation contre les Grecs. Le *Blue Book* que le Foreign Office a publié au mois de mai dernier, contient un rapport du consul général d'Angleterre à Salonique, qui précise ainsi la situation :

... Je suis d'avis, dit le consul britannique, que sous le rapport politique les Bulgares ont perdu du terrain durant l'année dernière (1907). Bien que, par la destruction de plusieurs villages, ils ont arrêté la pénétration des Grecs vers Monastir et Morihovon, au sud les Bulgares ont été obligés de reculer devant les Grecs et au nord devant les Serbes...

Plus loin :

On a des raisons de croire que les autorités commencent à craindre que les Grecs ne soient devenus à Serrès plus forts qu'il ne faudrait et on songe à restreindre leur puissance. Quant au mouvement serbe, il a fait des progrès considérables au cours de l'année, progrès réalisés avec relativement une faible effusion de sang, puisque suivant les notes statistiques que j'ai entre les mains, le nombre total des agents assassinés par les Serbes n'atteint pas cent. Les principaux succès serbes ont été remportés dans les cazas de Palanka (où en 1905 ils ne revendiquaient que deux villages, alors qu'aujourd'hui ils y comptent 30 villages) à Koumanovo, Uskub et Perlepé.

Les Bulgares ont semé le vent, ils récoltent aujourd'hui la tempête. Relisez les *Blue Blooks* de 1904 et de 1905. Vous y verrez que dans les districts d'Uskub, de Kratovo, de Koumanovo, de Perlepé, d'Ochrida, de Palanka, c'est par centaines que les villageois serbes tombèrent sous le poignard des comitadgis bulgares. Pendant que, dans la Macédoine centrale et la Macédoine méridionale, les bandes bulgares se livraient au massacre des Grecs, pour les forcer à adhérer à l'exarchat, d'autres bandes, dont la haute direction appartenait à Groueff, avaient entrepris l'extermination de la population chrétienne de la Vieille-Serbie. « Le gouvernement serbe, écrivait au Foreign Office le « ministre d'Angleterre à Belgrade, le 3 novembre 1904, est extrêmement anxieux de voir cesser « les meurtres de Serbes par les comitadgis. On « rapporte que des armes ont été expédiées d'ici à « la frontière afin de porter secours aux habitants « de la Vieille-Serbie (1) ».

C'était fatal. Les atrocités et les forfaits que les émissaires de la principauté avaient impunément perpétrés pendant quatre ans obligèrent en 1904 les Serbes, comme les Grecs, à organiser leur défense.

Cette légitime intervention, les Bulgares ont voulu la déjouer par un redoublement d'activité, et c'est ainsi que les excès s'enchaînant aux représailles ont fini par créer cet engrenage sanglant où se débat la Macédoine.

Les Bulgares, tout en continuant aujourd'hui leur sinistre besogne, forçant ainsi leurs adversaires à ne pas désarmer, s'indignent ou se lamentent et dénoncent les crimes dont ils sont victimes en Macédoine. Ils sont passés maîtres dans l'art de se donner pour les victimes. Au plus fort de leurs sauvages agressions contre ceux des Macédoniens qu'ils entendaient convertir, dans les années 1903 et 1904, lorsque de bande grecque ou serbe il n'y avait pas encore l'ombre, ils posaient pour les libérateurs incompris, pour des âmes généreuses que les populations, dont ils voulaient faire le salut malgré elles, trahissaient au Turc. Plus tard, dès qu'on se fut avisé de leur rendre les coups, comme ils surent encore prendre le beau rôle, et cela au moment même où voulant venger leurs échecs en Macédoine, ils incendiaient Anchialos et exterminaient l'élément grec de la Principauté!

Aujourd'hui, plus que jamais, les gens de Sophia accusent les Grecs et les Serbes d'être les auteurs des maux dont souffre la Macédoine. A les en croire, les Bulgares, dociles aux conseils de l'Europe, innocents de tout crime, exempts de tout reproche, assistent impuissants au massacre de leurs frères de Macédoine. Pourtant, l'autre jour encore, le 3 juin dernier, 65 bandits bulgares, ayant endossé l'uniforme des soldats turcs, s'en allèrent massacrer dix bergers grecs à Bosdag (2). La destruction par le feu d'un village serbe du sandjak d'Uskub, que suivit le massacre de femmes et d'enfants, est également toute récente. Il ne se passe pas de jour qu'il ne soit

(1) Blue Book 4e de la série « Turkey 1904 ».
(2) Cf. l'*Hellénisme* du 15 juin.

perpétré un forfait de ce genre, soit contre les Grecs, soit contre les Serbes. Ceux-ci ripostent naturellement. Qui donc oserait le leur reprocher? Ce n'est pas en tout cas aux Bulgares à leur jeter la première pierre.

On télégraphie de Belgrade, 26 juin :

Il est absolument inexact que le gouvernement russe ait fait ici des démarches au sujet de l'action des bandes serbes en Macédoine.

Ce bruit vient de Sofia et le gouvernement russe, connaissant les sentiments hostiles d'une partie de l'opinion bulgare et les manœuvres qui pourraient aboutir à un conflit, a fait savoir aussi bien à Sofia qu'à Belgrade qu'un pareil conflit serait un crime, dont la responsabilité retomberait sur l'Etat qui l'aurait provoqué.

La Russie a, par la même occasion, insisté auprès des deux gouvernements de Belgrade et de Sofia pour qu'ils mettent fin à l'action des bandes en Vieille-Serbie et en Macédoine, et le gouvernement serbe a répondu par l'assurance qu'il n'a cessé de faire tout le nécessaire pour réprimer l'action des bandes sur son territoire.

LES ÉVÉNEMENTS DE SAMOS

Malgré les démentis de la Porte et les efforts qu'elle fait pour étouffer la vérité, il est maintenant absolument avéré que le débarquement des troupes turques a Samos, à été suivi d'une repression atrocement sanglante. Le massacre et le bombardement ont duré, avec de courtes interruptions, du 25 mai au 1er juin. Le bilan de cette sinistre besogne n'est pas encore exactement connu, mais on évalue les victimes à plus de deux cents. *La Frankfurter Zeitung* (16 juin, 4e éd. du matin) publie une lettre qu'un négociant allemand, établi à Vathy, capitale de l'île, avait adressée à un de ses amis. La lettre est datée du 3 juin. En voici un extrait :

... La ville, écrit ce témoin oculaire, fut à plusieurs reprises bombardée dans la nuit. Les obus tombaient comme grêle. Les vitres du palais volaient en éclat. Les Samiens voulurent prendre le palais d'assaut et le faire sauter, mais ils ne purent y parvenir. 500 soldats turcs retranchés dans ce bâtiment ripostaient au feu des Samiens. La situation devenait de plus en plus grave.

... Dans la nuit du vendredi au samedi (29 au 30) et dans celle de samedi à dimanche, 5.000 Turcs furent débarqués et alors ce fut un pillage en règle. Ils volaient tout ce qui leur tombait sous la main. La plupart des magasins ont été saccagés et tout ce qui avait une valeur quelconque fut naturellement emporté. Tous mes voisins, le tailleur, le pasteur, etc., ont été pillés...

Les Turcs occupent actuellement tous les villages et recherchent les rebelles. Personne ne pourra plus échapper, puisque les navires de guerre turcs cernent l'île et abattent sans merci tous ceux qui tâchent de fuir. On ne saura jamais le nombre exact des victimes, mais rien qu'à Vathy il doit s'élever à plusieurs centaines...

Quinze jours après le dernier bombardement, le 14 juin, plusieurs victimes restaient encore sans sépulture. Le 9 juin, on a découvert dans une grotte, à une petite distance de la capitale, 25 cadavres criblés de coups de baïonnettes. Les jours suivants, d'autres cadavres furent trouvés sur les routes, dans les sentiers des collines environnant Vathy, aux abords des villages voisins. On signale enfin de nombreux viols et des violences de toutes sortes.

Lorsque, repus de sang, les Turcs eurent cessé le carnage, ils se mirent consciencieusement au pillage, en commençant par la maison de M. Sophoulis, président de l'Assemblée nationale et chef du gouvernement, et par celle de M. Hadjidakis, un des quatre ministres. La plupart des maisons de la ville, les magasins, ont été saccagés. Les objets qui ne pouvaient être emportés furent brisés et détruits. Plusieurs immeubles furent incendiés après le pillage. Les soldats tentèrent même, mais sans y parvenir, de forcer le coffre-fort du palais gouvernemental où se trouve le trésor public. Enfin, les églises ont été mises à sac, profanées et souillées. Les soldats ont campé dans l'église de Saint-Charalambos pendant quelques jours. On imagine en quel état elle a été réduite. Le lycée, la bibliothèque, le musée lui-même, n'ont pas été épargnés. Des statues, des stèles, les instruments de physique du laboratoire, ont été réduits en miettes, brisés, les plus belles monnaies d'or et d'argent de la collection numismatique ont disparu.

Pendant que Vathy et les villages des environs étaient livrés au fer et au feu, sur mer les torpilleurs turcs donnaient la chasse aux embarcations chargées de réfugiés, principalement des femmes et des enfants, qui cherchaient un abri dans les îles voisines. Plusieurs de ces malheureux furent exterminés. Le 11 juin, un voilier de Chio s'est trouvé sur le chemin d'un torpilleur turc, à hauteur du cap de Mycale. Les Turcs, croyant avoir affaire à des Samiens, firent feu, tuant deux femmes.

Quelques fonctionnaires et particuliers samiens avaient cherché asile à Chio, à Leros, à Smyrne. Ils furent tous arrêtés et jetés en prison. A Samos même, à la date du 8 juin, plus de 250 notables appartenant au parti Sophoulis, les deux fils du procureur, des magistrats, ont été arrêtés. Les députés de Marathocambo, J. Dilanas et D. Ghiaghias, de Fourni, A. Moralis, de Paleokastro, Anassis, de Kokkari, Kostopoulos, de Vourliotès, Kariotoglous, le maire de Fourni, des primats comme le père et le fils Kendouris, Chryssakis, Nicolaïdès, le Dr Eftimiou, Nicolaou, etc., ont été emprisonnés. D'autres députés, comme MM. Eptakilis et Dimitrelias, Follas, Papahadjis, Hadji-Dimitriou, n'ont échappé à la prison qu'en résignant leur mandat.

Mettant le comble à l'arbitraire, le gouverneur Copassis a, *par décret princier*, déclaré déchus de leur mandat treize représentants du peuple, parmi lesquels les quatre sénateurs, MM. Th. Sophoulis, E. Hadjidakis, E. Solounias et K. Dilanas qui composaient, hier encore, le gouvernement légal de l'île. Le 14 juin eurent lieu des élections pour le remplacement des députés « révoqués ». Les nouveaux élus appartiennent tous au parti Hadjiyannis. Il y a un mois, avant le coup d'État du 26 mai, le parti hadjiyanniste était en minorité et constituait l'opposition. Le gouverneur Copassis qui, voulant gouverner l'île à sa guise, à la manière turque, suivant les instructions qu'il avait reçues de la Porte et par des méthodes anticonstitutionnelles, était alors pour cela en conflit avec le Sénat samien, favorisait l'opposition qu'il voulait amener au pouvoir. A la faveur des troubles qu'il provoqua en faisant débarquer les Turcs et en organisant, à coup de baïonnettes, les récentes élections, il a assuré à la minorité opposante d'hier une majorité factice au sein de l'Assemblée nationale. Le sénat hadjiyanniste actuel, issu d'une assemblée qui s'est formée par la substitution de l'arbitraire du prince à la volonté librement exprimée du peuple samien, ne peut donc être nullement considéré comme le gouvernement légal du pays.

L'on comprend que dans ces conditions l'effervescence des esprits ne se soit pas apaisée, malgré le régime de terreur inauguré par Copassis et Reouf pacha. Car, si ce dernier a quitté Samos pour rentrer à Salonique, l'administration de l'île ne s'en trouve pas moins encore entre les mains des Turcs, et c'est à peine si l'évacuation de l'île par les troupes a commencé, sur les instances des trois puissances garantes.

Notons, à ce propos, que l'intervention de la diplomatie britannique, n'a point eu le caractère d'une démarche énergique et que c'est surtout pour la forme qu'elle a été faite. Il est même avéré, aujourd'hui, que c'est l'Angleterre qui, animée de sentiments hostiles à l'égard des Grecs, s'est opposée à l'envoi par les trois puissances de navires de guerre à Samos et a interrompu les pourparlers qui avaient été entamés à cet effet, donnant ainsi à la Porte un blanc-seing pour le massacre qu'elle a organisé. Par contre, la Russie mais surtout la France ont témoigné, en cette affaire, d'une réelle sollicitude pour les droits de l'île et nous savons pertinemment que c'est grâce à l'attitude ferme que M. Bopp, chargé d'affaires de France, a tenue, sur l'ordre de son gouvernement, que la Porte s'est enfin résolue à rappeler ses troupes et ses navires et à respecter les prérogatives de l'île.

Malgré ces promesses de la Porte, ce serait se faire illusion que de croire la paix possible tant qu'on n'aura pas obtenu le rappel de Copassis. Il est acquis que ce dernier a pour mission de restreindre les prérogatives du peuple samien et de soumettre petit à petit l'île à un régime de dépendance étroite vis-à-vis de la Turquie. Encouragé par l'approbation de son maître et par une victoire sur les Samiens qui n'avait rien d'héroïque, l'astucieux personnage se démasque. Dans une proclamation qu'il a fait publier au lendemain de la boucherie de Vathy, il déclare que « *le régime ancien a fait place à une administration nouvelle* qui prendra un soin *paternel* des intérêts des Samiens ». Abdul-Hamid ne parle pas un autre langage chaque fois qu'ayant perpétré un massacre, il cherche à exterminer un peuple par des méthodes moins expéditives mais tout aussi efficaces. Il est inexact, comme le prétendent les communiqués de la Porte que le calme soit rétabli à Samos, à moins, qu'on n'entende par là que la plus profonde consternation règne dans l'île. Mais les Samiens ne sont pas gens à oublier l'entreprise criminelle dont ils ont été victimes, et les attentats à la liberté de leur pays. Et l'on peut prophétiser à coup sûr qu'ils n'auront de cesse que Copassis n'ait quitté l'île. D'autre part nul ne saurait contester leur droit de réclamer — et d'obtenir — le retrait total des troupes turques, y compris la garnison ottomane que la Porte installa à Samos contrairement à une clause formelle de la Charte organique, garantie par la France, la Russie et l'Angleterre.

La Charte organique de Samos.

Note du 10 décembre 1832

La Sublime Porte accorde aux habitants de l'ile de Samos, qui fait partie des Etats héréditaires de S. M. le Sultan Mahmoud Khan, à condition qu'ils soient dorénavant sujets fidèles de l'Empire Ottoman, les concessions suivantes :

I. Sa Majesté accorde aux Samiens amnistie pleine et entière. Aucun d'eux ne sera recherché pour sa conduite passée, et la sécurité de leurs personnes et de leurs biens leur est garantie.

II. L'autorité intérieure de l'île résidera dans un Conseil composé de membres choisis,

suivant l'usage, parmi les notables du pays. Ce Conseil aura l'administration générale de l'île; il réglera les diverses branches de cette administration et décidera librement des questions relatives à l'exercice de culte, au commerce et à la réparation des églises.

III. La présidence du Conseil appartiendra au chef nommé par la Sublime Porte avec le titre de Prince de Samos, qui sera de la religion des Samiens, et qui pourra nommer un délégué professant la même religion que lui. Mais lorsque ce chef sera dans le cas de se rendre en personne à Samos, il lui sera adjoint, pour l'y accompagner un effendi secrétaire (1), *choisi parmi les employés civils, afin de constater la manière d'être des habitants et l'état du pays, et d'en faire un rapport à la Sublime Porte.*

IV. Le chef de l'île délivrera aux bâtiments et aux bateaux samiens les expéditions dont ils auront besoin pour naviguer, et les revenus qui en résulteront seront considérés comme faisant partie des droits spéciaux de sa charge. Il entrera dans les attributions de ce chef de permettre le séjour des étrangers à Samos ou de les en faire renvoyer au besoin par le moyen de la police locale, pourvu, bien entendu, qu'il n'en résulte aucune atteinte pour les privilèges garantis par les Traités de la Sublime Porte avec les Puissances. En outre, dans toutes les délibérations du Conseil sur les relations extérieures, ce chef conservera le droit de veto.

V. **Il n'y aura absolument pas de troupes dans l'île de Samos.** *Les Samiens payeront directement à la Sublime Porte, en tout et pour tout, un kharradj annuel de 400.000 piastres* (2).

VI. Des envoyés de l'île de Samos viendront à Constantinople pour rendre hommage au trône impérial et exprimer la gratitude des Samiens.

VII. Ces dispositions d'où découlent, avec l'amnistie accordée aux habitants de Samos, les bienfaits de l'organisation octroyée à l'île encore troublée, seront notifiées aux Samiens comme consécration de la situation qui leur est faite.

VIII. L'archevêque de Samos recevra son investiture, comme par le passé, des mains du patriarche œcuménique de Constantinople.

Protestation du président de l'Assemblée samienne.

A l'occasion des nouvelles élections qui ont eu lieu le 14 juin, sous la pression des baïonnettes, M. Sophoulis a envoyé une nouvelle protestation aux représentants des Puissances protectrices à Athènes, dont voici le texte :

Excellence,

Les élections auxquelles on procède aujourd'hui pour le remplacement des représentants du peuple destitués ou démissionnaires, constituent le plus grand coup d'Etat réalisé jusqu'à présent contre l'autonomie de Samos.

Comme dans tout État constitutionnel, à Samos, le Corps législatif a seul qualité pour juger si la démission de l'un de ses membres est recevable ou non. Donc, les démissions des députés, acceptées par ordre du Prince, sont absolument nulles et non avenues. D'autre part, la destitution d'un représentant du peuple doit être, pour avoir de la validité, précédée par une ordonnance définitive de la Cour d'Appel après avoir observé toutes les formalités judiciaires et tenu compte des délais prescrits par les lois.

Voici encore une autre raison d'invalidation des élections qui ont lieu aujourd'hui à Samos. Suivant la loi électorale, ayant chez nous la valeur d'une stipulation constitutionnelle, la proclamation des candidats doit être faite par le tribunal compétent, deux semaines avant le jour des élections. Or, les élections qui ont lieu aujourd'hui n'ont été ordonnées que depuis avant-hier. Il est donc clair comme le jour qu'il ne s'agit plus là d'élections légales, mais de la nomination de représentants par Réouf-pacha et Kopassi-effendi. Ainsi, non seulement on abolit la Constitution du pays, mais encore on on la tourne en dérision.

En conséquence, l'Assemblée qui sera prochainement convoquée ne peut avoir aucune base légale; ses actes et ses décisions ne peuvent avoir aucune validité.

En tous cas, la convocation de l'Assemblée dansde pareilles conditions et sous l'empire du militarisme, constitue un mépris absolu de la Constitution et des libertés du pays. Sous le règne de la terreur, nul n'aura le courage d'essayer de désobéir aux volontés de Réouf-pacha et de Kopassi-effendi, volontés auxquelles les représentants du peuple seront obligés de se soumettre pour racheter leur vie et leur liberté. Cette convocation de l'Assemblée est la manifestation la plus audacieuse, pour ne pas dire la plus impudente, du coup d'Elat effectué; les dangers qu'elle fera naître sont de beaucoup les plus graves.

L'importance de ces dangers fait que l'on doit prendre toutes les mesures pour ajourner la convocation de l'Assemblée jusqu'au rétablissement complet du statu quo ante. *C'est pour cette raison que je prends la liberté de vous adresser la présente, non seulement pour protester contre l'inopportunité de la convocation de l'Assemblée, mais aussi contre l'illégalité de sa constitution, insistant, en même temps, sur la nullité de ses décisions, quelles qu'elles soient.*

En vous soumettant cette protestation et en vous priant d'agir immédiatement en faveur du rétablissement de la loi fondamentale de mon pays, j'ai la conviction que Votre Excellence voudra bien, alors qu'il en est temps encore, intervenir pour que la convocation de l'Assemblée soit ajournée. De cette manière vous défendrez les intérêts les plus hauts et les droits les plus sacrés du peuple samien contre la force et l'injustice.

Athènes, le 1/14 juin.

Signé : SOPHOULIS.

BULGARES CONTRE BULGARES

Dans un rapport du consul général britannique inséré dans le dernier *Blue Book*, on peut lire ceci : « ... Ce qu'il y a de grave, c'est « qu'un grand nombre des victimes que font « les (*bandes*) Bulgares appartiennent à la na« tionalité bulgare. Ceux qui les massacrent, « accusent ces Bulgares de se montrer timorés « ou indifférents à l'égard de la cause « natio« nale ». Et dans un tableau général des massacres commis par les différentes nationalités durant l'année 1907, le consul anglais inscrit : « *Bulgares assassinés par des « Bulgares :* 120. »

Nous avons eu l'occasion de signaler de nombreux symptômes de rivalité entre les comités de Sofia qui mènent le mouvement bulgare en Macédoine. Au début, les choses se bornaient à des récriminations et à de violentes polémiques de presse entre l'*Organisation* dite « *Intérieure* » et les *Jontchévistes* (ou *verhovistes*). Plus tard, en 1905, les partisans des deux comités hostiles commencèrent à se faire une guerre ouverte, en Macédoine surtout, où leur animosité dégénéra bientôt en rencontres mortelles. En octobre 1905 l'*Organisation* publia par les soins de son organe le *Révolutionnen Liste*, une brochure qui fit alors grand bruit, — réunissant une série d'articles que cette feuille avait publiés pour dénoncer au peuple bulgare les « trahisons, les indignités, les crimes des Verhovistes dont les Macédoniens se méfient plus que des Turcs ». Les comitadgis verhovistes y étaient traités de « monstres, de bêtes féroces » etc., et les révélations du *Révolutionnen Liste* (cf. notamment nos du 6 déc. 1904 et du 27 avril 1905), les récits qu'il donnait des actes incriminés justifiaient suffisamment ces épithètes énergiques. A cette campagne, les *verhovistes* ripostaient par la voie de leur journal, *Riformi*, en révélant des méfaits commis par les gens de l'*Organisation* dont la férocité ne le cédait point à la sauvagerie des actes que ce comité avait divulgués.

Diverses tentatives ont été faites par des hommes politiques bulgares pour réconcilier ces frères ennnemis et deux ou trois fois une entente intervint, qui cependant ne fut jamais de longue durée. La haine violente que nourrissent les uns contre les autres les deux adversaires rend tout accord impossible, et les choses n'ont fait que s'aggraver avec le temps. Sous le ministère stambouloviste, qui a été successivement présidé par Petrof, Petkof et Goudeff-Ghenadieff, les deux comités rivaux se firent une guerre d'autant plus acharnée que le gouverment favorisait uniquement l' « Organisation » en lui accordant faveurs, subsides, armes et munitions, tandis qu'il persécutait tous les verhovistes, dont il entravait même l'action en Macédoine.

L'*Hellénisme* a périodiquement rendu compte des phases de cet antagonisme, dont le contre-coup s'est fait sentir en Macédoine. Actuellement les bandes des deux partis ne peuvent se rencontrer sans s'entr'égorger. Parfois même elles se recherchent et se tendent naturellement des pièges. A la fin du mois d'avril un véritable combat eut lieu à Treskovo, entre bandes bulgares. Dernièrement encore une bande de comitadjis détruisait des villages bulgares qui avaient donné asile à des comitadjis ducampopposé. Une autre bande, appartenant à l'organisation Tchernopéief, égorgeait non loin du couvent de Rilo des moines et des paysans appartenant au parti verhoviste. Dans notre numéro du 15 juin, nous avons enregistré d'autres crimes commis par des Bulgares sur des Bulgares.

Cette liste s'allonge sans cesse. Dans une lettre de Hilmi pacha à l'hon. George Lynch que publie le *Journal des Débats* (12 juin 1908) nous lisons : « ... On vous a rapporté que les individus assassinés sont en majorité des Bulgares. Le fait est avéré, mais pour être impartial, on aurait dû vous dire aussi que *les deux tiers de ces Bulgares assassinés le sont, et d'une façon atroce, par les comités bulgares eux-mêmes* ».

Ce ne sont donc plus les Grecs ou les Serbes qui ont seuls à souffrir des agressions des

(1) En réalité, cet « effendi secrétaire » a pour mission de renseigner la Porte bien moins sur « l'état du pays » que sur les faits et gestes du prince-gouverneur. C'est purement et simplement un espion attaché à sa personne.

Depuis quelques années, le rôle de ce fonctionnaire consiste principalement à vérifier si sont exécutées les instructions secrètes que la Porte donne au Prince et qui visent à la restriction des privilèges de l'île. Stimulé par l'espoir d'une récompense qui sera d'autant plus large que la dénonciation aura été plus importante, l' « effendi secrétaire » ne manque jamais de corser ses rapports en y consignant des accusations calomnieuses sur les actes de son chef; ce qui a mis en fâcheuse posture plus d'un gouverneur simplement soucieux de ses devoirs à l'égard de ses administrés et dont le seul tort consistait à témoigner de la sollicitude pour les intérêts de l'île. De tous les princes qui ont eu à gouverner Samos, seul Copassis effendi n'a sans doute été flanqué d'un secrétaire turc que pour la forme, puisque le grand-vizir Férid pacha était fixé sur l'excès de zèle du personnage et sur l'empressement que ce dernier mettrait à exécuter les ordres qu'il avait reçus. — N. D. L. R.

(2) Ce tribut a été, plus tard, réduit de moitié.

bandes bulgares. Les paysans bulgaro-macédoniens eux-mêmes sont victimes de leurs procédés et de l'animosité qui les divise. Mis à contribution par les uns et par les autres, obligés de verser successivement des fonds aux « centralistes » et aux « verhovistes », ils sont par surcroît attaqués par ceux-ci aussitôt qu'ils se déclarent pour ceux-là et inversement. Et comme si deux partis ne suffisaient pas, un troisième, issu de l' « Organisation intérieure », s'est formé sous la direction du sinistre Sandansky. Ce redoutable bandit fait bande à part. En guerre ouverte avec ses anciens acolytes, les « centralistes », c'est lui qui fit assassiner Sarafof et Garvanoff, le 12 décembre dernier. Depuis, la haine des principaux *voévodes* s'est principalement portée sur lui et sa tête a été mise à prix par les gens de Sophia. Lorsqu'il y a quelques jours le bruit eut couru que Sandansky avait été tué dans un engagement avec les troupes turques, des journaux bulgares exprimèrent le regret que ce Bulgare ne fût pas mort d'une balle bulgare. Du reste, ce bruit n'était pas fondé. Sandansky est vivant et tout en travaillant à bulgariser la Macédoine, il rêve de l'affranchir pour la soumettre à son propre joug. Il se donne volontiers le titre de « roi de Macédoine » et ce sont ses tendances plus ou moins séparatistes qui ont rendu son nom particulièrement odieux à Sophia.

Du fond de sa retraite, Sandansky défie ses ennemis. Tout dernièrement, encore, la *Vetcherna Pochta* (2/15 et 3/16 juin) annonçait que le ministre de l'intérieur de la principauté avait reçu des lettres de Sandansky, le sommant, sous menace de mort, de donner des emplois publics à de nombreux amis qu'il compte en Bulgarie.

C'est dans la région comprise entre Nevrokop, Melnik et Petritch que Sandansky, insaisissable, opère impunément, terrorisant tout le pays, levant des impôts, rendant la justice, — car ce brigand a organisé des tribunaux ! — approvisionnant de munitions ses dépôts, dressant et formant ses bandes qu'il lance périodiquement sur les villages et tuant tous ceux qui font seulement mine de lui vouloir résister, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Voici en quels termes un journal bulgare, l'*Ilinden* (n° du 12/25 janvier 1908), parlait des exploits de Sandansky:

Depuis 1904, ce chef, tristement fameux, n'a pas tué, dans le seul district de Melnik, moins de 150 hommes. Soixante hommes ont été tués dans l'espace d'un an seulement. Depuis 1904, plus de 400 Bulgares ont été tués dans tout le vilayet de Salonique. En apparence ces meurtres sont commis pour punir des délations ou des insubordinations envers l'Organisation. Mais en réalité c'est pour assouvir les instincts sauvages de Sandansky.

Et plus loin :

Sandansky, non content d'avoir condamné et exécuté le nommé Stéfan, de Sougarovo, qui était de ceux qui demandaient le choix d'un autre voévode, a aussi condamné la femme de Stéfan, et cela sans aucun motif plausible. Ce n'est pas tout. Les bourreaux du bandit ont encore mis à mort le fils de Stéfan et son frère ; ils ont mis le feu à sa maison et ils ont assassiné encore un paysan et une paysanne, rien que pour essayer leurs nouveaux revolvers, ainsi qu'ils ont eu l'impudence d'avouer eux-mêmes. Sandansky était ravi de cet exploit. Mais le colonel Vérand, adjoint militaire pour le rayon de Serrès, s'étant rendu sur les lieux où ce carnage avait eu lieu, a dit : « Non, ces gens-là ne sont pas des insurgés. Ce sont des criminels de la pire espèce qui méritent d'être pendus ». Et depuis ce moment-là, M. Vérand a cessé de porter ses sympathies envers les Bulgares et envers leur cause.

Sandansky n'est pas moins cruel envers ses compagnons. Il en a condamné, sans raison, 6 à 7 à la peine de mort. C'est ainsi qu'en 1905 Sandansky a tué le pope Syméon, un ancien prêtre, rien que parceque celui-ci avait voulu retourner chez lui.

Suit un compte rendu de divers meurtres, puis ceci :

J'aurais pu citer des dizaines de cas semblables. Mais je crois inconvenant d'exposer ici les faits les plus importants qui caractérisent l'activité révolutionnaire des Serriotes *ainsi que leurs liens et leurs rapports avec le gouvernement.* Mais si le lecteur apprenait ces choses, il en aurait tiré des conclusions bien curieuses.

Le désarroi le plus complet règne donc au camp bulgare.

Mais l'activité des comitadgis ne tend nullement à se ralentir, et la liste de leurs victimes est loin d'être close. A propos de Sandansky ajoutons que, suivant les dernières nouvelles de Macédoine, il projette d'attaquer la ville de Melenikon. Quelques-uns de ses partisans, arrêtés par les autorités turques, ont fait à ce sujet des aveux complets.

Les révélations de la presse de Sophia

Le journal bulgare *Grajdanine*, paraissant à Sophia, parlant du dernier congrès de comitadjis bulgares réunis en territoire bulgare (numéro du 7 avril 1908), dit :

« *L'influence dépravatrice que les gouvernements bulgares, durant une longue série d'années, exercèrent sur les réfugiés macédo-andrinopolitains, afin qu'à l'aide de ceux-ci, ils pussent diriger le mouvement insurrectionnel en Macédoine et dans le vilayet d'Andrinople, a développé, parmi ces réfugiés, des types qu'il convient d'exposer à la vue publique dans les musées à titre de rares spécimens de la race humaine. J'avais toujours dans l'esprit cette pensée, toutes les fois que je me décidais à étudier les phases du mouvement insurrectionnel macédo-andrinopolitain. Cette même pensée m'est venue à l'esprit dès que j'ai lu la déclaration du congrès général de l' « Organisation révolutionnaire macédo-andrinopolitaine de l'année 1908 »*. Une assemblée dont la majorité est formée de fonctionnaires du gouvernement bulgare, *et dont les membres, à en croire la rumeur publique, ont reçu leurs frais de route du gouvernement bulgare, déclare se réunir en congrès général d'une « Organisation intérieure révolutionnaire » soi-disant « macédo-andrinopolitaine », et, au nom de celle-ci, avec une rare audace, décide des destinées futures de tout le pays, prononce des peines de mort, réorganise l' « Organisation », acquitte les traîtres, instruit ou menace la diplomatie européenne, etc., etc. De qui donc ces gens-là ont-ils reçu mandat pour parler avec une telle assurance, au nom de la population révoltée de la Macédoine et du vilayet d'Andrinople ? Ce sont là les délégués des districts révolutionnaires d'Andrinople et de Salonique, où ne subsiste même pas le souvenir d'une organisation révolutionnaire ! Ce sont les délégués des secteurs révolutionnaires de Bitolia et d'Uskub, où il ne reste que des ruines lamentables de l'Organisation de naguère, qui s'appuyait sur le* terrorisme exercé par les bandes envoyées de Bulgarie avec l'argent du gouvernement bulgare. *A ce congrès n'assistèrent point de délégués des secteurs révolutionnaires de Serrès et de Strcumnitza, dans lesquels seulement s'est maintenue une Organisation plus sûre.* Voilà quelle est « l'Organisation intérieure » au nom de qui les fonctionnaires bulgares qui assistaient au congrès prenaient des résolutions si importantes. »

***

Le journal, bulgare également, *Campana*, dans son numéro du 7 mai 1908 :

« *Le rôle joué par la Bulgarie dans la solution de la question macédonienne consiste maintenant à exprimer d'un côté des avis et des doutes, et d'un autre côté des remerciements à propos des démarches des grandes puissances. Quand la Bulgarie a-t-elle joué un rôle plus sérieux ?*

« *La Bulgarie a entamé, il est vrai, des négociations directes avec la Sublime-Porte, concernant différents accords et différentes conventions, mais les effets de celles-ci ont été toujours insignifiants.*

« *La Bulgarie travaillait, il est vrai, par des bandes à elle en territoire ottoman, mais l'œuvre de ces bandes visait plutôt à des buts de politique intérieure qu'à venir en aide à la Macédoine.*

« *La Bulgarie aurait pu employer d'autres moyens pour amener la Turquie et les grandes puissances à améliorer la situation de la population dans la Turquie d'Europe. Elle ne le pouvait pas, parce que sa politique n'était pas une politique de délivrance et qu'elle manquait de tout élément civilisateur.*

. . . . . .

« *La principauté bulgare offre aujourd'hui un triste spectacle, un élément de trouble et non pas un facteur de développement pacifique. On la regarde comme un pays où les instincts barbares subsistent encore et où la civilisation et la solidarité sont encore médiocrement développées, une Bulgarie agitatrice, une Bulgarie d'ambition et d'injustice, une Bulgarie qui évince et expulse de leurs propriétés ses citoyens musulmans, une Bulgarie qui a sur son front la flétrissure ineffaçable du mouvement antigrec, une Bulgarie de tyrannie et de rapines, une Bulgarie de bandits et de crimes.* »

***

Le même journal, dans son numéro du 22 mai (4 juin), publie la lettre suivante, du chef de bande Tchernopéef :

« *Depuis un an*, certains anciens révolutionnaires macédoniens, ayant fait faillite et étant devenus fonctionnaires publics en Bulgarie, *sous prétexte de protéger la population bulgare de Macédoine contre les propagandes grecque et serbe, se sont élus eux-mêmes membres de l'Organisation intérieure et ont* soutiré des sommes énormes *qu'ils ont dissipées à Sofia, de sorte que la situation des Bulgares, au lieu de s'améliorer, n'a fait qu'empirer. Cette source de richesses étant tarie aujourd'hui, ces fameux patriotes, ayant besoin de se nourrir, se sont mis à ramasser de l'argent chez les citoyens bulgares. On peut s'assurer jusqu'à quel point la représentation des Matinof et Cie est légale en remarquant qu'ils ont été obligés de mettre un nouveau cachet sur leurs reçus, n'osant employer l'ancien. Nous attirons sur ce fait l'attention du public bulgare et nous lui conseillons, s'il s'intéresse à la Macédoine, de ne pas donner son argent à cette bande dont le caractère révolutionnaire consiste à entrer dans les ministères et à devenir fonctionnaires publics. C'est en cela qu'ils sont* macédoniens. *Ils ne peuvent faire que du mal et aucun bien.* »

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Un discours de M. Galli.

A l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères qui eut lieu dans la première semaine de juin à la Chambre italienne, le député M. Galli a prononcé un discours politique sur la situation de l'Italie dans la Méditerranée occidentale. Il parla ensuite des affaires d'Orient.

« Quelle est, demanda-t-il à M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, la ligne de conduite que vous comptez suivre et le but que vous poursuivez dans la question balkanique, question qui est connexe à celle de la Méditerranée orientale, vu que la rivalité entre les

puissances proviennent de ce que chacune d'elles veut empêcher l'autre d'accaparer les rives de la mer Egée et le port de Salonique? » A ce sujet l'orateur a rappelé les discussions suscitées par les différents projets de voies ferrées dans les Balkans. Il a fait observer que la question des nationalités est bien plus urgente et autrement importante que ces affaires de chemins de fer. C'est pour amener une solution, dit-il, que l'Angleterre a proposé la nomination d'un gouverneur unique, investi par les puissances d'un mandat général de l'Europe. Cette proposition, M. Galli s'empresse de la qualifier de surannée et de précaire. Quant à la contre-proposition de la Russie, elle n'est, dit-il excellemment, qu'une demi mesure timide, un projet boiteux, un palliatif inefficace, inapte à apaiser les luttes entre nationalités et à aplanir le terrain pour l'avenir. A ce propos, le député italien regrette le fait que l'art. 3 de Müersteg n'ait pas été maintenu et appliqué. « Aussitôt qu'un apaisement du pays sera constaté, demander au gouvernement ottoman une modification territoriale des unités administratives en vue d'un groupement plus régulier des différentes nationalités », dit l'art. 3. M. Galli insiste sur la valeur qu'aurait une réforme de ce genre, sur l'œuvre de justice dont elle renferme le principe. Les puissances, dit M. Galli, l'avaient accepté. « La Turquie, elle aussi, après avoir, selon sa bonne habitude, joué sur les mots, a répondu aux puissances qu'une fois la Macédoine pacifiée, elle leur soumettrait un projet comportant une rectification des limites administratives des vilayets. Et les puissances satisfaites ont pris note de cette déclaration. De plus, le gouvernement grec, que préside l'éminent homme d'Etat qu'est M. Théotokis, — ce gouvernement qui a été si injustement accusé d'avoir suscité tous les troubles de Macédoine et qui certainement est le premier intéressé dans la question à cause de la population grecque de cette région — le gouvernement grec a donc à plusieurs reprises exposé l'importance qu'il y aurait à fixer aux nationalités prépondérantes des limites rationnelles. »

« Il n'est ni sérieux,—à moins que ce fait ne cache une arrière-pensée — ni équitable, ni digne que la diplomatie européenne perde son temps à élaborer de nouveaux projets, condamnés à la stérilité, et qui sont en contradiction avec ses résolutions antérieures, avec des résolutions que toutes les puissances avaient acceptées et qui, communiquées aux populations, avaient la valeur d'une promesse. Nul doute que les subterfuges par quoi on cherche aujourd'hui à échapper aux promesses qui ont été données ne proviennent simplement de l'impossibilité d'une entente entre les différentes puissances. » M. Galli cite des exemples à l'appui, et après avoir parlé des dernières déclarations de MM. d'Aehrenthal et Isvolsky, il ajoute : « L'Italie pourrait-elle espérer une occasion plus favorable pour exercer son influence en Orient, que celle qui s'offre à elle de revenir à ses anciennes résolutions, d'une valeur positive, afin de réaliser la pacification des peuples balkaniques, de sauvegarder les intérêts de la paix et de démontrer la supériorité morale de l'Italie ? »

L'orateur a terminé en préconisant une union étroite entre l'Italie et la Grèce, comme un moyen de maintenir le *statu quo* dans la Méditerranée Occidentale et l'affermissement de l'influence hellénique dans la Méditerranée Orientale.

ÉCHOS

MOUVEMENT MARITIME DU PORT DE SALONIQUE EN 1907.

PAVILLON	VAPEURS		VOILIERS	
	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES
Grec	468	174.559	246	10.074
Ottoman	249	57.612	2.092	50.074
Austro-Hongrois	113	161.654	—	—
Français	93	139.833	1	419
Anglais	58	99.829	—	—
Russe	51	41.766	—	—
Italien	53	92.564	—	—
Allemand	44	65.057	—	—
Hollandais	26	25.882	—	—
Belge	11	15.712	—	—
Danois	8	7.825	—	—
Norvégien	1	862	—	—
Samien	—	—	5	247
	1.175	883.185	2.344	60.814

Le nombre des vapeurs battant pavillon grec, qui sont entrés en 1907 dans le port de Salonique s'élève donc à 468, (174,559 tonnes). Ces chiffres dénotent un accroissement sensible du trafic maritime grec si on les compare à ceux de l'année précédente : (367 vapeurs avec un tonnage de 159,057). Il y a donc eu une augmentation de 101 navires et de 15,502 tonnes, sans compter les voiliers et sans tenir compte du fait que les quatre cinquièmes des vapeurs et des voiliers battant pavillon ottoman, appartiennent à des armateurs hellènes et sont exclusivement montés par des équipages grecs.

Il appert de ces chiffres que non seulement la marine marchande grecque a réalisé des progrès sensibles mais encore que notre commerce avec la Macédoine se développe sans cesse. Ajoutons encore qu'outre les bateaux grecs de déplacement moyen qui desservent la ligne Grèce-Salonique-Constantinople, on remarque un mouvement continu de vapeurs hellènes d'un fort tonnage dans le golfe Thermaïque.

Cette activité croissante de la marine marchande grecque dans le port de Salonique ne va naturellement pas sans amener une diminution de trafic pour les autres pavillons. C'est ainsi que le nombre de navires anglais entrés dans le port de Salonique en 1907 a diminué de 8 par rapport à l'année 1906; les autrichiens de 6, les belges de 2, les allemands de 13.

En 1907, c'est donc le pavillon grec qui occupait le premier rang par le nombre et le tonnage.

Ajoutons que les céréales importées de Russie, de Roumanie, de la Bulgarie orientale en Macédoine par le port de Salonique, ont été transportées exclusivement par des navires hellènes. Par contre les importations de Liverpool, Anvers et Trieste ont été faites par des vapeurs étrangers, de même que les exportations de Macédoine en Occident.

***

Les Grecs au Soudan. — Nous empruntons à une intéressante étude, et très documentée, que M. Scotidès, consul-général de Grèce à Alexandrie, vient de publier : *le Soudan*, quelques notes relatives à la situation des Grecs qui y sont établis.

Sur un total de 13.000 étrangers, on compte au Soudan environ 7.000 Hellènes qui forment 31 colonies. Karthoum en est la principale. Sur une population totale de 16.528 âmes, Khartoum compte 3.000 Grecs, le reste des étrangers se départageant en 326 Italiens, 64 Arméniens, 23 Autrichiens, 20 Allemands et 20 Anglais, — le minimum indispensable de fonctionnaires. La ville a 1179 maisons dont la plupart appartiennent à des Grecs de même que la majorité des terrains non bâtis. Sur 395 magasins, 283 appartiennent aux indigènes, 78 à des Grecs et 34 à d'autres européens. Le commerce extérieur, céréales, ivoire, plumes d'autruche, peaux, cotons, huile, bois, gomme, caoutchouc, principalement, est surtout entre les mains des Hellènes. Les comptoirs de M. Capatos, un Grec de Céphallonie, qui est le plus gros négociant du pays, s'étendent dans toutes les provinces du Soudan et jusqu'au Congo, en Erythrée et en Abyssinie.

Tout le Soudan est parcouru par les commerçants hellènes, jusqu'à ses extrémités les plus reculées. L'absence de moyens de communications ne les embarrasse pas. Une centaine de marchands grecs sont installés dans la province de Sénar, 80 à El-Obéid, principale ville du Kordofan. On en trouve jusque dans le Bahr-el-Gazal, célèbre par l'expédition du capitaine Marchand.

La province du Nil-Blanc est visitée tous les ans par 500 où 600 Grecs qui y vont s'approvisionner de gomme. El-Dueïn, ville principale de la province, compte 80 Hellènes qui y sont établis à demeure, de même que Wad-Meddani, capitale du Nil-Bleu. De vastes étendues de terrains ont été achetées par des Hellènes en prévision du développement que ne manqueront pas de prendre ces deux provinces après l'exécution des travaux projetés par le gouvernement.

Atbara, dans la province de Berber, est encore en construction; cependant de nombreux Grecs, ingénieurs, entrepreneurs, ouvriers, s'y trouvent déjà établis. Dans la province de Souakim, près d'un millier de commerçants hellènes sont groupés dans les trois grands centres de Port-Soudan, Souakim et Takar.

Aussi, dans un dîner officiel, le secrétaire de la justice de l'Etat du Soudan a pu dire : « Aucun autre n'aurait pu faire et ne peut faire au Soudan ce que les Grecs y ont fait et ce qu'ils y font ». L'hommage était mérité. Le gouvernement soudanais y a ajouté sa consécration en reconnaissant la personnalité morale à la communauté grecque de Khartoum, privilège qui n'a été octroyé à aucune autre communauté d'Egypte.

***

Une victoire féministe a Athènes. — Ce n'est pas autour des urnes électorales qu'elle a été remportée — les Athéniennes ne réclament pas encore le droit de vote — mais au sein de l'Université. Il y a sept à huit ans, l'Université ouvrait ses portes aux étudiantes. Aujourd'hui elle les ouvre à deux doctoresses, Mlle Katsigra, et Mlle Panayotou, qui avaient posé, à titre d'agrégées, leur candidature à deux chaires de la Faculté de Médecine. Le Conseil de l'Université saisi de cette demande, commença par hésiter un peu, mais après une séance assez orageuse, il finit par faire droit à la requête des deux jeunes femmes, au grand scandale des gardiens des « traditions », qui d'ailleurs constituent la minorité.

Au cours de la même séance, un des professeurs ayant soulevé la question de savoir si les chaires de professeurs titulaires seraient accessibles aux femmes, le Conseil émit l'avis que la question fût réservée, l'emploi de professeur constituant une fonction publique. Or, en Grèce, les fonctions publiques sont encore l'apanage exclusif des hommes.

Dans une des récentes séances de la Chambre, le gouvernement a eu assez de mal pour faire voter une loi spéciale autorisant l'admission des femmes au service téléphonique. Dans ces conditions, on comprend quelle importance prend aux yeux des adversaires aussi bien que des partisans du féminisme, la petite révolution universitaire qui vient de s'accomplir à Athènes.

***

Un congrès hellénique contre la tuberculose se réunira à Athènes le printemps de l'année prochaine, sous la présidence honoraire du prince héritier.

Les rapides progrès que le mal a fait en Grèce, font de la lutte antituberculeuse une œuvre nationale. Elle s'est heurtée jusqu'ici à l'insuffisance des ressources matérielles non moins qu'à l'indifférence des pouvoirs publics. Cette fois, le gouvernement, mieux inspiré, a officiellement

annoncé son adhésion. Les ministères de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes, de la guerre et de la marine participeront au congrès, auquel seront en outre représentés le conseil supérieur d'hygiène et la ligue antituberculeuse panhellénique.

Le congrès s'occupera de la fréquence de la tuberculose en Grèce, dans les écoles, les manufactures, dans les établissements publics ou privés, dans la marine et l'armée ; de l'influence du paludisme, de l'alcoolisme et de l'émigration sur la propagation de la tuberculose ; de la possibilité de fonder et d'entretenir des sanatoria en Grèce, etc. Le comité d'organisation ouvre un concours pour la composition d'une brochure de propagande antituberculeuse.

***

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA GRÈCE EN 1907. — Le *Messager d'Athènes* publie les résultats généraux des échanges commerciaux entre la Grèce et l'étranger en 1907. Pour toute cette année les importations se sont élevées à 148.393.194 en augmentation de 4.941.789 fr.; les exportations à 118.057.161 fr. en diminution sur 1906 de 2.077.780 fr.

Les produits agricoles viennent en tête à l'importation comme à l'exportation. En 1907 la Grèce a importé pour 47.660.108 fr. de ces produits ; elle en a exporté pour 59.094.316 fr. Ses achats n'ont pas varié. Ce furent du blé 158.491.571 oques (l'oque—1.200 grammes) dont la plus grande partie fournie par la Russie; de l'orge et autres céréales, 18.335.189 oques; des farines 4.231.348 oques (à noter la grande diminution dans l'importation de farines — elle atteignit 7.700.196 oques en 1906 — depuis l'établissements de droits protectionnistes contre les farines bulgares) ; du riz 4.312.911 oques, dont la moitié environ venue d'Italie. Elle a exporté en premier lieu du raisin de Corinthe 247.238.809 livres vénitiennes, puis du tabac de différentes qualités, 5.292.170 oques.

Les minéraux et métaux bruts se sont chiffrés à l'importation par 14.024.824 fr., et à l'exportation par 25.170.129 fr. Mais, d'autre part, l'importation des minéraux et métaux ouvrés s'est élevée à 8.160.000 dr. contre une exportation absolument insignifiante.

L'exportation des vins et boissons diverses, encore que la Grèce soit relativement à sa population un des plus grands consommateurs de vin, s'est élevée à 10.229.743 fr. contre une importation de 564.306 fr., celle de l'huile et substances oléagineuses à 9.774.428 fr. contre 2.742.859 fr. A l'inverse les fils et tissus qui figurent pour 22.539.215 fr à l'importation ne donnent à l'exportation que le chiffre dérisoire de 237.226 fr.

Les produits d'animaux se chiffrent par 5.250.418 fr. à l'importation et par 6.178.742 à l'exportation; les produits des forêts, où le bois de construction entre en première ligne par 10.394.188 et 2.642.400 fr. On remarque encore à l'importation les produits de pêche 7.487.235 fr., les produits de l'industrie sucrière 3.109.582 fr., le papier articles d'imprimerie et similaires 3.588.973 fr.; les produits chimiques et pharmaceutiques 6.772,761 fr.

Les droits d'importation ont donné 44.543.987 dr. en 1907 contre 43.695.316 dr. en 1906.

***

L'AGITATION ALBANAISE EN ÉPIRE ne semble point devoir s'apaiser. Encouragés par l'incurie ou la lâcheté des autorités ottomanes, qui dans certains cas sont même de connivence avec eux, les bandits albanais se multiplient sans cesse. Une bande forte de cinquante hommes a attaqué, le 19 juin, le village grec du Kastaniani (district de Pagoni). Elle a incendié l'école grecque et les maisons de deux notables, après les avoir mises à sac.

L'audace de ces bandits n'a plus de bornes. Mais à cela, rien d'étonnant. Au lendemain du coup de main de Santi-Quaranta (15 mai) le gouvernement général de Jannina avait chargé Alaï pacha de se lancer avec ses troupes à la poursuite de la bande qui avait pillé cette bourgade et des autres brigands qui infestaient le district. Alaï se

TABLEAU

des Grecs tombés victimes des comités bulgares et roumains dans le seul sandjak de Salonique du 1er Juillet au 31 décembre 1907,

Publié par le *Bulletin d'Orient.*

	Nom	Métier	Lieu d'origine	Dates	Remarques
1	Jean Birozès	Cultivateur	Tévohon (Vodéna)	6 juillet	Assassiné par une bande bulgare de 10 partisans.
2	Itsos	Moukhtar	Gabrovon (Stromnitsa)	8 juillet	
3	Antoine Istos	Cultivateur	»	»	Ont été assassinés par une bande bulgare qui a enlevé deux autres paysans encore.
4	Bozinos Istos	»	»	»	
5	Stonis Nicolaou	Meunier	»	»	
6	Athanase Tzifas	Pâtre	Coulakia (Salonique)	10 juillet	
7	Papastéfanou	»	Loupnitsa (Ghevghéli)	13 juillet	Une bande roumaine fit feu sur lui sans résultat.
8	C. Mantas	Moukhtar	Zimbovon (Stromnitsa)	15 juillet	Enlevé par des comitadjis déguisés en soldats.
9	Tsikos Simos	Cultivateur	Odiani (Ghevghéli)	23 juillet	Tué dans une embuscade bulgare.
10	A. Constantinou	Pâtre	Gradorop (Salonique)	24 juillet	Blessé à coups de couteau par les Bulgares.
11	Traïos Frangou	Cultivateur	Gongopi (Yernitsa)	25 juillet	
12	Son beau-père	»	»	»	Tué par une bande bulgare.
13	Un de ses compatriotes	»	»	»	
14	Ant. Boufidis	Propriétaire	Colésinon (Stromnitsa)	30 juillet	Tué, auprès de Sibtsovon, par une bande bulgare.
15	Vasili Toutzaris	Cultivateur	»	»	Blessé par la même.
16	G. Gotsiris	»	Zimbovon (Stromnitsa)	»	Blessé mortellement par une bande bulgare.
17	Tsakos	Marchand	Kozani	30 juillet	
18	Kotsos Pahonis	Muletier	»	»	Enlevés, torturés et mis à mort par une bande roumaine.
19	Zisis Pagonis	»	»	»	
20	Jean Adamikos	Pâtre	Niaoussa (Verria)	31 juillet	Tué par une bande bulgaro-roumaine.
21	Jean Jangos	»	Verria	»	Idem
22	Th. Tsimpoulas	Cultivateur	Tsernovou (Verria)	4 août	Tué par une bande roumaine.
23	N. Yannis	Pâtre	Diavoriani (Verria)	6 août	Enlevés et tués par une bande roumaine. Leurs cadavres furent retrouvés à Kato-Kapanon.
24	Merc. Thymiou	»	»	»	
25	V. Christou	Domestique	Tourcohori (Verria)	»	
26	D. Gramoustiakos	Agoyate	Niaoussa	»	Disparu.
27	Un paysan	Cultivateur	Nision (Salonique)	28 août	
28	Id.	»	»	»	Tués par une bande roumaine.
29	Ch. Sakoulis	»	Rousilovon (Vodéna)	3 septemb.	
30	Ch. Tasou	»	»	»	Tués par une bande bulgare de 20 partisans.
31	Mitsos Tasou	»	»	»	
32	Mitsis Tasou	Pâtre	Téhovon (Vodéna)	4 septemb.	Tués par une bande bulgare.
33	N. Papalazou	»	»	»	
34	M. Destiliaris	Jardinier	Niaoussa	7 septemb.	
35	C. Karavlahou	»	»	»	
36	D. Boclou	»	»	»	
37	Ch. Boclou	»	»	»	Égorgés par une bande roumaine à Gramméni.
38	J. Tsolakos	»	»	»	
39	N. Milis	»	»	»	
40	Th. Kokaris	»	»	»	
41	G. Pandreménos	»	»	7 septemb.	Grièvement blessé par une bande bulgaro-roumaine.
42	Lazaros	Curé	Téhovon	29 septemb.	Idem, par une bande roumaine.
43	P. Tzanès	Cultivateur	Goumentsa	13 octobre	Tué par des Bulgares.
44	M. Costas	Charbonnier	Niaoussa	13 octobre	Tués par une bande bulgare de 15 partisans.
45	Tzimos	»	»	»	
46	Village de Céli	»	Verria	21 octobre	200 maisons, évaluées à 2.000 L. T., ont été brulées par une bande de 40 partisans bulgares.
47	Ath. Papadopoulos	Marchand	Préboditsa (Carajova)	29 octobre	Tués par la bande bulgare de Mista.
48	K. Livadiotis	»	Livadia (idem)	»	
49	Georges	Pâtre	Mohrévon (Stromnitsa)	10 décemb.	Tués par des Bulgares.
50	Diné Tasou	Cultivateur	Smolari (idem)	28 décemb.	

N. B. — Ce tableau ne concerne que le seul sandjak de Salonique, il ne concerne ni le district de Serrès, ni celui de Drama, qui font partie du vilayet du même nom.

TABLEAU

des crimes commis contre les Grecs par les Bulgares dans le district de Serrès pendant le second semestre de 1907,

Publié par le *Bulletin d'Orient.*

N°	Nom	Métier	Lieu d'origine	Date	Observations
1	Vélikès Kazandjis . . .	Cultivateur	Mélénikon	2 juillet	Disparu.
2	G. Dragoslis	Négociant	Djoumaya	6 »	Tué en rentrant à Djoumaya.
3	An. Tsobanis.	Cultivateur	Zlotkovo	4 »	
4	P. Dimitrios	Curé	Ravna	7 »	Grièvement blessé.
5	Totsias	Cultivateur	Déré-Mahala	8 »	
6	Th. Konstantinou . . .	»	Mandilion	10 »	Tués.
7	Catherine Thoma . . .	Femme	»	»	
8	Anast. Delliou	Cultivateur	»	»	
9	Ang. Constantinou. , .	»	»	»	
10	Ange Martziou	»	»	»	Blessés.
11	Th. Mitas.	»	»	»	
12	St Athanase.	Pâtre	Sélino	13 »	
13	G. Evangélos.	»	»	»	Égorgés auprès de Sélinon par une bande bulgare.
14	K. Klépousnalis	»	»	»	
15	C. Théologis	Cultivateur	»	»	
16	Ch. Tsikas	Boucher	Serrès	15 »	Égorgés à Rakovista.
17	Dim. Koukoulitsis. . .	»	»	»	
18	G. Lazou	Cultivateur	Klépousna	21 »	Égorgé.
19	T. Haritanos	Maçon	S errès	24 »	Blessé.
20	Th. Mandéla	Cultivateur	Frastani	27 »	Tué.
21	Stoïkos	Notable	Gouviarnitsa	31 »	»
22	Nic. Psomadikis	Garde champêtre	Couvent du Prodrome	11 août	Blessé par une bande.
23	D. P. Ioannou	Élève	Vrontou	13 »	Assassiné.
24	Ch. Siamatas.	Pâtre	Mosdovon	22 »	»
25	Élie Penna	Commerçant	Poroya	26 »	»
26	Véliki Ghokos	»	Erni-Kioï	2 septemb.	»
27	Pallicakis	Pâtre	Siatsovon	»	»
28	G. Marokos	Commerçant	Ramna	5 »	»
29	N. Marokos	»	»	»	»
30	G. Hita	»	»	»	»
31	C. J. Naoum	»	»	»	»
32	Stoyan Siapka	Cultivateur	Anghi-Mahala	»	Assassiné par la bande d'Arabadji.
33	K. Stahini.	Charbonnier	Croussovon	14 »	Blessé.
34	K. Pramos	Notable	Mélenkits	21 »	Assassiné.
35	M. Constantinou. . . .	Cultivateur	»	»	»
36	Th. Théoharis	»	»	»	»
37	Ath. Karpatsis	»	»	»	Grièvement blessé.
38	Ath. Costas.	»	Startsovon	25 »	Assassiné.
39	Ch. Hadjis.	Meunier	Sélinos	12 octobre	
40	Ch. Anastasiou.	»	»	»	Assassinés.
41	An. Christodoulis . . .	Enfant	»	»	
42	D. Costas	Cultivateur	»	»	
43	V. Constantinou	Pâtre	»	»	Égorgés auprès de Rakovon.
44	K. Georgiou	»	»	»	
45	T. Costas	Notable	Anastasia	17 »	
46	Th. Georgiou.	Agé de 15 ans	»	»	Tués pendant l'attaque du village par une bande bulgare.
47	Georgina Georgiou . .	Femme	»	»	
48	St. Georgiou	»	»	»	
49	K. Youvas.	»	»	»	
50	Eur. Géorgiou	Agé de 10 ans	»	»	Blessés.
51	Ath. Pétrou.	Enfant	»	»	
52	B. Pétrou	Femme	»	»	
53	Attaque d'une caravane d'helléno-vlaques . .	Agoyates	Mélénikou	3 novemb.	2 tués et 2 blessés.
54	V. Dimitriou	Pâtre	Barakli	6 »	
55	V. Gérovasiliou	Professeur	Pétritsi	»	
56	P. Stéfanos.	Curé	Serrès	8 »	
57	Ch. Bouzikis	Laboureur	Karli-Keuy	9 »	Assassinés.
58	N. Athanasiou	»	»	»	
59	Dim. Georgiou	Pâtre	Kispikisi	20 »	
60	Tan. Mitsousis	Employé	Bahtiar	21 décemb.	
61	G. Bontikis	Laboureur	Karli-Keuy	24 »	

rendit à Santa-Quaranta, se contenta d'une enquête rapide, fit une battue dans les environs, emprisonna 53 bergers complètement innocents, laissa les bachibozouks tranquilles et revint à Jannina. C'est à peu près à quoi se réduisent les mesures que prennent les Turcs contre les brigands albanais. Aussi l'autre jour encore, une bande massacra 15 soldats turcs à une heure d'Argyrokastron. Quelques jours après, une autre bande, commandée par Terkesse Topouli, ayant occupé une hauteur dominant cette bourgade, dirigea un feu nourri sur le conak du gouverneur. Celui-ci ayant demandé au commandant militaire de poursuivre les Albanais, essuya un refus, sur quoi il partit pour Constantinople emmenant son harem. On signale de fréquentes attaques de villageois, des razzias, des enlèvements et des assassinats. En juin, à Kossovitsa, du district de Goumenitsa, six Albanais tuèrent un Grec puis s'en allèrent rejoindre une bande nombreuse qui terrorise la région.

D'autre part les rédifs convoqués à Janina pour être envoyés en Arabie, se sont livrés dans cette ville à des déprédations et des violences qu'ils ont continuées le long de la route jusqu'à Préveza, où ils ont pillé quelques magasins grecs.

Le relâchement de la discipline des troupes en Épire est manifeste et provoque de vives plaintes de la part de la population chrétienne, d'autant plus inquiète que les autorités locales favorisent fréquemment les excès des brigands arnautes.

***

— Le colonel Bunham, chef de la mission anglaise pour l'organisation de la gendarmerie en Macédoine, de passage à Constantinople, a rendu visite le 14 juin à S. S. le Patriarche œcuménique.

M. Ivan Guechoff, agent diplomatique de Bulgarie à Constantinople a offert en l'honneur de l'officier britannique, un dîner auquel assistèrent quelques secrétaires de l'Ambassade d'Angleterre.

***

— La *Tribuna* du 27 juin annonce que la Grèce a adhéré à l'accord monétaire franco-italien, stipulé en janvier dernier à Paris par M. Luzzati, mais cette adhésion devra être soumise à la Commission internationale des finances grecques, dont la ratification est du reste certaine.

On peut donc annoncer comme imminente la signature à Paris de la nouvelle convention monétaire, et M. Luzzati a déjà reçu, à cet effet, les pleins pouvoirs du gouvernement italien.

EN MACÉDOINE

Crimes bulgares.

On nous écrit de Salonique :

Le 6 juin, une bande bulgare a fait irruption dans le village grec de Tressino ; l'école et deux maisons ont été incendiées ; trois femmes et deux hommes ont été massacrés.

Le 6 juin, trois Grecs de Kriva, les nommés Jean Papaïkonomou, Ch. P. Karpoutsi et Jean Guigui, qui se rendaient de Goumentza à la station du chemin de fer Boémitsa, furent attaqués près du village de Tosilovon, par la bande du fameux brigand bulgare Apostol. Les deux premiers réussirent à se sauver, quant au troisième on ignore son sort. On a toutefois des raisons de croire qu'il a été tué.

Ces trois villageois se rendaient à Salonique pour présenter aux autorités une requête d'une vingtaine de famille de l'endroit, réclamant leur retour à l'orthodoxie.

Ont été assassinés encore par des bandits bulgares : à Tseltik, le Grec Antoine Petko de Petrovon (Jannitza), le 9 juin; au Tsiflik d'Ers (Vodéna) le soubachi turc Aziz, le 9 juin; près du village de Roskovon (Nevrokop), le paysan turc Moustapha, le 11 juin; près de Rosen (Mélénik)

deux paysans bulgares appartenant à un parti ennemi, le 11 juin.

Le Grec, Nicolas Liotis, fut tué, le 11 juin, à Boëmnitza, par un Turc du nom de Raïf. C'est à l'instigation du comité bulgare que ce meurtre a été commis.

On mande de Kroupista qu'une bande bulgare assassina quatre hommes et dix femmes dans le village de Vyssani (district de Castoria) et brûla dix maisons. Les troupes, arrivées sur les lieux, dispersèrent les malfaiteurs.

Le 13 juin, le Grec Georges Adam de Berova (Langada) fut tué par des paysans du village schismatique Zorova. On a arrêté les auteurs du crime, Anguelous Angelou, son frère et Grabriel Evanguelou. Le même jour, des comitadgis bulgares de Kourfali ont tué à Bosetz (Jannitza), Georges, petit-fils du prêtre grec du village.

Le 1er juin, quatre bergers grecs ont été massacrés par une bande bulgare, dans la forêt de Rados, district de Florina.

Mesures de la Porte à l'égard des Grecs.

On nous écrit de Salonique :

L'inspecteur général Hilmi pacha, de retour de sa dernière tournée dans l'intérieur, a convoqué en conseil les officiers supérieurs ottomans pour délibérer sur les mesures à prendre à l'égard des bandes gréco-macédoniennes. Hilmi pacha a déclaré que ces mesures doivent être d'autant plus sévères que la Porte ne cesse de réclamer une guerre sans merci contre les corps grecs. Il a été décidé qu'on enverrait de forts détachements sur tous les lieux où agissent les bandes hellènes que l'incurie ottomane a obligées à intervenir dans la lutte que nos congénères de Macédoine soutenaient contre leurs agresseurs bulgares.

Le tribunal extraordinaire de Monastir a condamné, le 4 juin, l'*antarte* grec Athanase Athanassiou aux travaux forcés à perpétuité. Il avait fait partie de la bande de Bessistis et fut pris le 21 février au cours d'un engagement qui coûta aux Turcs un officier et deux soldats.

Le 4 juin, cinq partisans grecs sous les ordres de Tambaki traversèrent le Roumlouki (plaine aux embouchures du Vardar), pour se rendre à Niaoussa. Entre les villages de Taramona et de Mikrovousi ils tombèrent dans une embuscade dressée par un détachement turc. Ils perdirent un homme et laissèrent quelques munitions sur le terrain. Les quatre survivants purent s'échapper.

Le 7 juin fut exécuté à Monastir le grec Steryo de Nizopolis, condamné à mort pour avoir tué un Bulgare de Prosnik.

Le 8 juin un petit corps grec fut attaqué par les Turcs près de Grevéna. Il parvint à se sauver sans éprouver de pertes.

Le supérieur du couvent grec d'Olympiotissa (Elassona), archimandrite Jean, a été condamné à 10 ans de travaux forcés par suite des soupçons qui pesaient sur lui d'avoir été de connivence avec des bandes grecques.

Le 15 juin, une bande grecque a eu un engagement avec les Turcs près de Karlikioï, district de Serrès. Elle a réussi à s'échapper sans pertes.

***

Le procès des assassins, tous bulgares, des six Grecs de Néveska, massacrés, le 30 juillet dernier, sur la route de Florina à Néveska, a pris fin à Monastir.

Les charges pesant contre certains d'entre les inculpés étaient accablantes: on avait notamment découvert dans la maison de l'un d'eux, le nommé Christof, la montre de George, une des victimes et dans celle de Tatsé Ratsine les habits d'une autre victime, Sterghios Bayatzis. De plus, les accusés étaient connus pour leur activité révolutionnaire; Tatsé Ratsin, celui chez qui on trouva les habits ensanglantés, avait même joué un rôle prépondérant dans la destruction de Rakovon et de Négovani.

Le procureur général demanda la condamnation de tous les inculpés. *Le tribunal, au contraire, les déclara tous innocents.*

***

On télégraphie de Salonique, 15 juin, à l'Agence l' « Information » :

Les autorités turques ont pris des mesures particulièrement sévères à l'égard des Grecs. C'est ainsi que 50 individus de cette nationalité, sur lesquels pesait sérieusement le soupçon d'être des agents actifs ou des complices déguisés de la propagande révolutionnaire grecque, ont été expulsés de Salonique.

Crimes divers.

On nous écrit de Salonique :

Le Grec Nikos Pitas, âgé de 55 ans, fut tué, le 28 mai, en pleine ville de Monastir. Le meurtrier fut arrêté et il ne tarda pas à dénoncer son complice, un roumanisant de Kroussovo, qu'on découvrit dans une maison bulgare où il s'était réfugié.

Le 8 juin, une forte bande serbe avait attaqué le village bulgare de Ronan (lac Ochris). Des troupes furent envoyées sur les lieux. Les nouvelles manquent.

Des Grecs tuèrent le 8 juin, près de Kavlès (Nevrokop) le fameux comitadji Tsakoff.

Le bulgare Stojan fut tué le 11 juin près du village de Pokovon (Doïran) par des Turcs.

Le 4 juin une bande bulgare fut attaquée par les troupes près du village de Boukovon (Monastir). Trois comitadjis furent pris; des documents compromettants pour divers individus de nationalité bulgare ont été trouvés sur eux.

Le 8 juin les troupes turques attaquèrent près d'Aptitsari (Monastir) une bande bulgare composée de quatre comitadjis. Deux d'entre eux furent tués et deux réussirent à prendre la fuite.

Furent tués par des Turcs le 13 juin, le paysan bulgare Mitre de Doliatzi (Pebritz), et par la bande turque également de Keuché-Omer, près de Tseltik, le Grec Antoine Faros de Petrovon.

Le 11 juin, une bande grecque a exécuté dans les environs d'Egri-Déré trois fameux bandits bulgares de Skritzowa, qui terrorisaient les habitants grecs de la contrée.

Quatre bandes bulgares, composées chacune de quinze hommes, parmi lesquels se trouvent des sous-officiers et des soldats de l'armée bulgare, ont pénétré dans le district de Monastir. Cettenouvelle se rattache apparemment à celle d'un engagement entre les troupes turques et une bande bulgare entre Smerdech et Costnitzi.

On signale enfin diverses autres rencontres entre troupes turques et bandes bulgares ou grecques, de même qu'entre comitadgis bulgares et antartes grecs.

Armée turque.

On nous écrit de Salonique :

Le 8 juin, 920 recrues sont arrivés de Smyrne à Salonique.

D'autre part, les bataillons de *rédifs* de Kilkits, Serrès, Nevrokop et Drama, les deux bataillons d'Uskub et trois autres du vilayet de Monastir ont été appelés sous les drapeaux.

Ces préparatifs se rapportent aux mesures que le gouvernement vient d'arrêter contre les bandes.

La mutinerie qui a éclaté parmi les troupes de Florina et de Sorovits a été apaisée, les autorités leur ayant donné satisfaction.

Le 11 juin, à 10 heures du soir, un sous-officier turc a attaqué dans la rue à coups de revolver le lieutenant-colonel d'état-major Nazmi bey, commandant de la place de Salonique, qu'il a blessé au pied. Le meurtrier qui est affilié aux comités jeunes-turcs, a également blessé l'aide de camp de Nazmi bey, une sentinelle et un soldat, celui-ci atteint mortellement.

Le 12 juin, le sous-lieutenant Moukhtar effendi, soupçonné d'être l'auteur de cet attentat, a été mis en état d'arrestation. Une commission composée de trois généraux et d'un major sont arrivés en notre ville venant de Constantinople et chargés d'ouvrir une enquête sur cette affaire et le cas des Jeunes-Turcs.

REVUE DE LA PRESSE

Le Temps (24 juin) publie un exposé de M. Thémistoclès Sophoulis, président de l'Assemblée nationale de Samos, sur l'origine des récents troubles. M. Sophoulis, après avoir signalé la violation par la Porte de l'Acte international garantissant l'autonomie de l'île, rappelle que le principe de cette autonomie réside dans l'art. 2 de la Note du 10 décembre 1832 portant que : « L'autorité intérieure de l'île sera exercée par un Conseil composé de membres choisis, suivant l'usage, parmi les notables du pays ». Le prince gouverneur de l'île, nommé par la Porte, n'exerce aucun droit d'exception ; c'est un *primus inter pares*, et la Charte ne lui reconnait que le droit de veto dans des questions déterminées :

Par la Charte organique une indépendance complète a été assurée au peuple samien et on lui a donné le droit de régler, par des lois organiques, le mode et les détails de son administration.

L'Assemblée nationale des Samiens a souvent voté et à l'unanimité de pareilles lois, ayant en vue que ce n'est que par celles-ci que l'on pourrait consolider tant la Constitution autonome que l'ordre des choses permanent, mais les princes gouverneurs de l'île, par une extension arbitraire de leurs pouvoirs clairement définis et délimités cependant refusèrent d'appliquer des lois, en conformité des instructions qu'ils recevaient de Constantinople.

La Porte a toujours manifesté le désir d'étendre autant qu'elle le pouvait, les droits du gouverneur de l'île, le considérant non comme le chef d'un Etat autonome, mais comme un simple « vali ». Une lutte sourde, un antagonisme latent s'est ainsi développé entre les Samiens et les gouverneurs de l'île, ceux-ci tâchant de restreindre ou d'anéantir les privilèges de Samos, les Samiens s'efforçant de s'y opposer par tous les moyens légaux à leur disposition.

L'Assemblée nationale, élue en l'année 1906, protestant contre les immixtions continuelles et contre les atteintes de la Porte à l'autonomie, présenta aux ambassadeurs des trois puissances protectrices un mémoire par lequel elle demandait la promulgation des lois organiques votées par les diverses Assemblées, et la consolidation des pouvoirs princiers par la nomination d'un prince pour une période déterminée et avec l'assentiment des puissances protectrices. De cette façon, on saurait neutraliser la Porte et éviter ses immixtions dans les affaires de Samos, cause de troubles, de mécontentements et d'agitations sans fin.

La lutte entre le grand-vizir et les représentants du peuple de Samos a pris un caractère d'intensité exceptionnelle pendant ces dernières années, le grand-vizir ayant défendu et empêché que le peuple samien constituât même une banque nationale, une banque à soi, et ne permettant que l'établissement de succursales des banques ottomanes, qui ne pourraient pas correspondre aux besoins, toujours en progrès, de l'île.

Le point culminant de cette lutte fut le mémoire présenté par le conseil de l'île, dont j'ai l'honneur de faire partie, le 21 novembre 1907, durant l'administration du prince Georgiadis effendi. Ce mémoire, présenté aux commissaires impériaux, mandés à cette époque dans l'île, déclarait que le peuple de Samos ne pouvait et n'était disposé à souffrir aucune atteinte à ses droits et privilèges garantis par les trois puissances protectrices. La Porte a répondu à ce mémoire en révoquant le prince Georgiadis effendi. Nous avons considéré alors cette mesure comme un acquiescement tacite à nos demandes et à nos protestations, et la lutte entre nous et le grand-vizir parut s'apaiser; pendant trois mois, en effet, celui-ci nous a laissés tranquilles.

Malheureusement, ce bref délai n'indiquait pas la paix : c'était un simple armistice. Le grand-vizir ne changeait pas sa politique : il changeait simplement sa manière de l'appliquer. L'abolition de l'autonomie de l'île par les moyens sournois et détournés n'ayant pas abouti, on adoptait une politique de violences, d'intervention armée, de feu et de sang...

M. Sophoulis rappelle, en terminant, les diverses tentative que la Porte et principalement le grand-vizir Ferid pacha ont faites en vue de restreindre les privilèges de l'île.

Imp. Levé, rue de Rennes, 71, Paris. — *Le gérant* : V. Goupy.